F.71
bnh

14-2-45

Vol. 51e LÉVIS — JANVIER - FÉVRIER 1945 Nos 1 et 2

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

1895 50 1945

O notre Histoire, écrin de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées

DIRECTEUR

PIERRE-GEORGES ROY

Siège du Gouvernement du Canada, pendant plusieurs années, avant 1867

1608 QUEBEC 1945

CAPITALE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

La seule ville ceinturée de murs en Amérique, Québec compte maints endroits où se sont déroulés presque tous les événements importants de l'histoire du Canada, pendant des siècles, comme l'attestent de nombreux monuments et des plaques commémoratives.

D'une beauté pittoresque incomparable, notre ville a les traits distinctifs des antiques cités normandes. Du haut de son promontoire et du Parc des Champs de Batailles Nationaux, une vue panoramique unique au monde provoque l'admiration des visiteurs émerveillés.

Québec est aussi un centre industriel remarquable et un port de mer national ouvert à la navigation durant huit mois de l'année.

CONSEIL DE VILLE DE 1944-47

Son Honneur le Maire: M. Lucien BORNE, Président du Comité Administratif. — Leader du Conseil: M. l'échevin A. BOUTET.

Membres du Comité Administratif: MM. les échevins l'Hon. P. BERTRAND, C.L., F. DINAN, J. MATTE, A. NOREAU, A. POULIN et E.-A. TREMBLAY. Autres membres du Conseil: MM. les échevins L.-P. BÉGIN, L.-E. CARON, A. DROLET, H. GAGNON, P. GARNEAU, J.-L.-A. MICHAUD.

Sans soubresauts et sans entreprises hardies, la ville de Québec progresse à un rythme mesuré et constant.

A votre Service

Pour tous les genres de travaux d'impressions, de reliure et de réglage...

•

Consultez-nous et demandez nos prix. Suggestions et renseignements techniques mis gratuitement à votre disposition.

LE QUOTIDIEN Limitée

IMPRIMEURS -- RELIEURS -- REGLEURS

Téléphone: Zone 5-300

45, AVENUE BEGIN, -- LEVIS.

FONDÉE EN 1880

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

72, Côte de la Montagne

QUÉBEC

Prêts hypothécaires

Bureaux à:

MONTRÉAL--TORONTO--WINNIPEG--RÉGINA--EDMONTON--VANCOUVER

SOCIETE d'ADMINISTRATION et de FIDUCIE

FONDÉE EN 1902

Exécutrice Testamentaire et Fidéicommissaire
Administration d'immeubles et de fortunes privées
Garde et gestion de portefeuilles. Assurances générales

Comité consultatif pour Québec

Sir Thomas Chapais

M. J.-Aimé Déry — Me Lavery Sirois

72, CÔTE DE LA MONTAGNE — QUÉBEC

GEORGES GASCON, gérant

COMPLIMENTS DE

THE

EMPIRE LIFE INSURANCE COMPANY

Siège social: KINSTON, Ont.

Bureau de Québec: 80, rue Saint-Pierre

P.-Victor LARUE

Gérant.

Le Bureau des Recherches Historiques Inc.

Montréal

Une œuvre sérieuse digne de votre patronage

Maison dirigée par un généalogiste de carrière

Nous pouvons dresser votre généalogie ou si vous désirez la faire vous-même, nous vous aiderons.

- **Travail personnel et soigné.**
- **La vérité historique respectée.**
- **Honoraires professionnels suivant la nature et les difficultés de l'œuvre.**

Ecrivez-nous, vous recevrez une réponse prompte et personnelle.

Adresse postale: Casier 669, Place d'Armes, MONTRÉAL

OSCAR HAMEL
Président

PIERRE FUGÈRE
Secrétaire

HAMEL, FUGERE & CIE

LIMITÉE

VALEURS DE PLACEMENT

Téléphone

2-2038

71, rue St-Pierre,

QUÉBEC.

Spécialité: CRÈME GLACÉE

LAITERIE LAVAL ENR.

LAIT - CRÈME - BEURRE

La Laiterie que vous pouvez visiter en tout temps.

237, 4ème Avenue QUÉBEC. Tél.: 4-3551

Depuis 1860

RIOUX & PETTIGREW LIMITEE

ÉPICIERS - EN - GROS

QUÉBEC

Aux communautés: Nous vous invitons à nous soumettre vos projets de finances.

OSCAR DUBE & CIE INC.
VALEURS DE PLACEMENT
Spécialité: OBLIGATIONS D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES
105, Côte de la Montagne, Québec. Tél.: 2-4061

D'Un Ami

FOURRURES POUR TOUS VÊTEMENTS POUR TOUS

J. B. LALIBERTE, LIMITEE

145, rue ST-JOSEPH, QUÉBEC.

C.-A. DORION GÉRARD DORION
C.-A. DORION & FILS
RELIEURS - Gravure et Impression
Reliure d'art, articles en cuir, livres de bibliothèques, livres de loi, livres à feuilles mobiles.
42, Garneau, Québec. Tél.: 2-1307

Compliments de Tél.: 3-2769
Station de Service Shell
JOS. SAUVAGEAU, prop.
Graissage -- Service de Batteries
(Coin Holland)
210, Chemin St-Louis, Québec.

Compliments de
Giguère Automobile Ltée
501 - 503, rue St-Valier,
QUÉBEC

Compliments de
LIBRAIRIE de
L'Action Catholique
Librairie de propagande religieuse et sociale
1, Boulevard Charest, Québec.

Compliments de Tél.: 2-4795
J.-A. TREMPE
ÉPICIER - BOUCHER
48, Avenue Maguire, Sillery.

Compliments de Tél.: 4-3891
ADRIEN RACINE
Assortiment complet de Meubles
Rembourage et Réparation
30, de la Fabrique, Québec.

COMPLIMENTS DE

GEORGES PAQUET

IMMEUBLES et ASSURANCE-FEU

351, Boulevard Charest, QUÉBEC. **Tél.: 4-4221**

COMPLIMENTS DE LA Fondée en 1910

LIBRAIRIE VACHON, LIMITEE

69, rue Buade, QUÉBEC. **Tél.: 2-7034**

COMPLIMENTS DE Tél. 4-4601 — 4-4602

J.-M. DESSUREAULT, INC.

MANUFACTURIERS et MARCHANDS de BOIS

Bois de construction et bois de chauffage
Préparation de bois de toutes sortes

172, La CANARDIÈRE. **QUÉBEC.**

Établie en 1880 Grossistes Tél.: 2-4741

Wm. DOYLE, LIMITEE

Quincaillerie - Plomberie - Chauffage
Matériaux de Construction et Spécialités

15, rue ST-PIERRE, **QUÉBEC.**

COMPLIMENTS DE Téléphone: 2-4945

JOBIN & LEMIEUX

Agences Commerciales — Commercial Agencies

99, rue DALHOUSIE street, **QUÉBEC.**

COMPLIMENTS DE LA

PHARMACIE O. COUTURE

Téléphone: 2-3918

51, rue ST-JOSEPH, **QUÉBEC.**

CHAQUE FOIS

que vous avez un achat

en vue, pensez d'abord au

SYNDICAT DE QUEBEC
LIMITEE

Coins St-Joseph, de la Couronne et Blvd. Charest,

QUÉBEC

COMPLIMENTS DE

Téléphone: 4-2526

CREMERIE MONT BLANC ENR.

FABRICANTS de CRÈME GLACÉE

149, Avenue RENAUD, QUÉBEC.

COMPLIMENTS DE

LA COMPAGNIE LIMITÉE

DOMINION CORSET

QUÉBEC

AVEC LES COMPLIMENTS DE

P. A. ALAIN, LIMITEE

203, rue St-Joseph — 79, rue de l'Église
QUÉBEC

AVEC LES COMPLIMENTS DE

IMPRIMERIE HECTOR FABER

40, rue Garneau,
QUÉBEC

COMPLIMENTS DE

Maison fondée en 1850

TERREAU & RACINE, LIMITEE

FONDEURS et MARCHANDS

Meubles, Tapis, Prélarts, Poêles, Radios et Réfrigérateurs

196, rue St-Paul, QUÉBEC. **Tél.: 2-2711**

Avec les hommages de **Lorenzo AUDET**, président-gérant

LA PHOTOGRAVURE ARTISTIQUE, Ltée

DESSINS — PUBLICITÉ — CLICHÉS

Tél.: 4-2438 -- 4-2439

6 - 12, rue ARAGO, **QUÉBEC.**



CLAIRE FONTAINE LIMITEE

Téléphone: 2-8171

86, Côte d'Abraham, **QUÉBEC.**

Avec les hommages de

CLEMENT, GUIMONT INC.

PLACEMENTS

56, rue ST-PIERRE, QUÉBEC.

Avec les compliments de SINCE 1837

FURRIERS **Holt, Renfrew** & COMPANY LIMITED IN CANADA

35, rue BUADE, QUÉBEC.

D'UN AMI DE L'HISTOIRE

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables Agréés — Chartered Accountants

71, rue St-Pierre, Québec.

MONTRÉAL — QUÉBEC — ROUYN

LUDGER **Duchaine** INC.

STYLED FOOTWEAR

Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier

Comprend une Ecole d'Arpentage et une Ecole Forestière. — La seule école française du genre en Amérique qui prépare aux carrières d'arpenteur et d'ingénieur forestier pour l'industrie et pour l'Etat.

DURÉE DES COURS: 4 ANS

Directeur: AVILA BEDARD. Directeur des études: PAUL JONCAS.

Siège: UNIVERSITÉ LAVAL, Blvd de l'Entente, QUÉBEC - CANADA.

Maison fondée en 1905

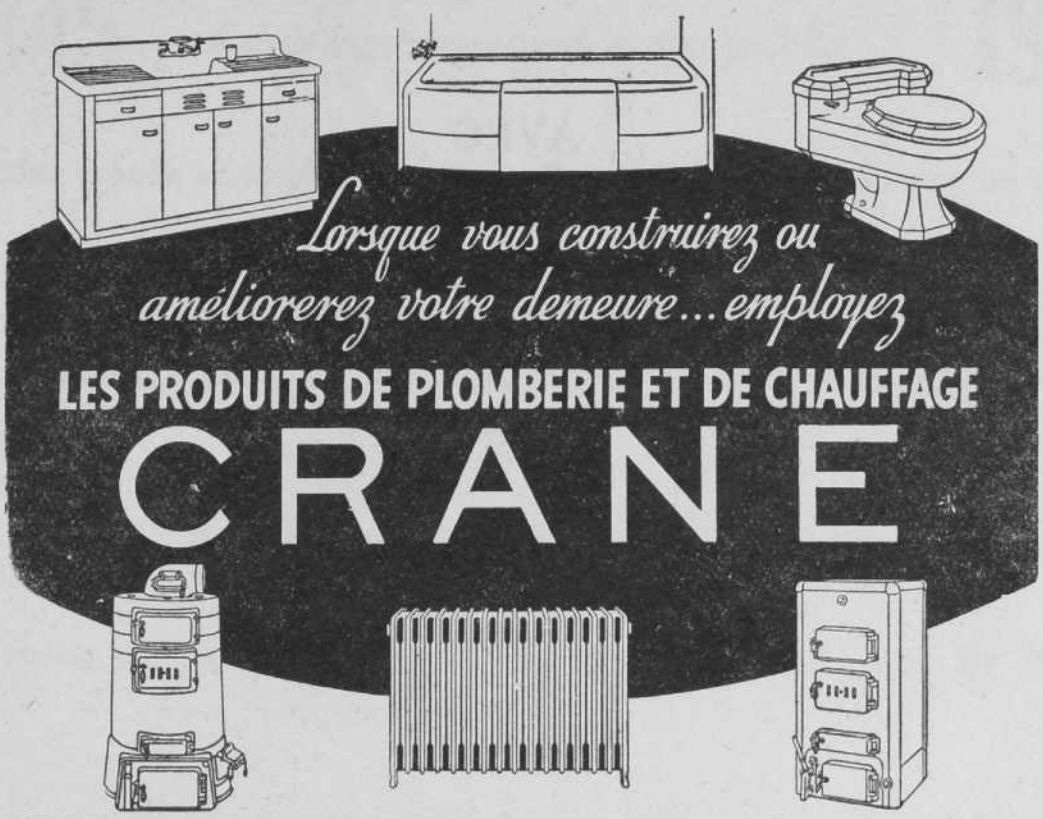
G. POITRAS

Imprimerie — Reliure

Papeterie

Fournitures de Bureaux

36, rue O'CONNELL, - QUÉBEC.



Lorsque vous construirez ou améliorerez votre demeure... employez

LES PRODUITS DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE

CRANE

VISITEZ NOTRE SUCCURSALE À QUÉBEC
39, rue St-Roch

L'ACTION CATHOLIQUE

L'Action Catholique est le journal qu'il faut lire parce qu'il respecte la vérité, parce qu'il renseigne le public sur tout ce qui peut l'intéresser dans le domaine des nouvelles ou des problèmes actuels à résoudre, problèmes religieux, sociaux, politiques, économiques. Il traite de tous les sujets que l'on trouve dans les autres journaux sans cependant les présenter de la même façon. Il respecte la hiérarchie des valeurs et donne en tout la primauté au spirituel.

MALLE		À QUÉBEC ET LÉVIS	
Abonnement régulier	$ 5.00	Abonnement régulier	$ 6.00
Six mois	2.50	Six mois	3.00
Trois mois	1.25	Trois mois	1.50

L'abonnement est payable d'avance

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1726,
QUÉBEC

AVEC

LES COMPLIMENTS

DE

Belanger & Bourget

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES et INGÉNIEURS-FORESTIERS

Téléphone: 2-3848

86, Côte de la Montagne, QUÉBEC.

1845 Cent ans au service du public **1945**

La plus grande et la plus riche compagnie d'Assurance Incendie au monde

ROYAL INSURANCE COMPANY

LIMITED

Actif: plus de $340,000,000.00

Bureau de service 56, rue St-Pierre

QUÉBEC

FEU — ACCIDENT — VIE — AUTOMOBILE — MARINE

AVEC LES COMPLIMENTS DE Téléphone: 2-7216

M. GILBERT

Meubles -- Antiquités -- Bibelots -- Livres

ACHAT et VENTE

●●

88, rue ST-VALIER, QUÉBEC.

AVEC LES HOMMAGES DE

●

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

●

40 - 42, rue DORCHESTER, QUÉBEC.

ENCHERES MARCEAU ENRG.

ENCANTEURS

Marchands de meubles
neufs et usagés

AUCTIONEERS
Furniture Dealers in
New and Second Hand
Highest Prices Paid on Exchange

Demandez notre évaluateur pour vos échanges

Tél. 2-1278 et 2-1279

12, rue ST-JOSEPH, QUÉBEC.

ALTHÉOD TREMBLAY, A.G., I.C. **J.-ELZÉAR DION, gérant**

TREMBLAY & DION

PHOTO - LITHO,

BLUE PRINT,

PHOTOSTAT.

Téléphone: 2-5024

274, BOULEVARD CHAREST,
QUÉBEC.

AVEC LES COMPLIMENTS DE

CHARRIER & DUGAL LIMITEE

IMPRIMEURS — LITHOGRAPHES

Angle des rues St-Roch et St-Valier

QUÉBEC

AVEC NOS HOMMAGES

"LE SOLEIL"

Le journal le plus complet et le mieux renseigné

Téléphone: **7131**

1, rue de la Couronne

QUÉBEC

Avec les compliments du

THEATRE CARTIER

Avenue CARTIER, **QUÉBEC.**

Compliments de

RENÉ BLANCHET

ARCHITECTE

53, rue d'Auteuil, Québec.

Compliments de **Tél.: 2-1264**

J. E. LAFLAMME, Ltée

VALEURS de PLACEMENT

15, Sault au Matelot, Québec.

T. J. Moore & Company

Limitée

LIBRAIRES et IMPRIMEURS

122, Côte de la Montagne, Québec.

Galerie d'art et d'artisanat canadien

L'ATELIER

J.-B. Soucy, directeur

3, St-Jean, Québec. Tél.: 4-3344

Félicitations et Vœux de **Téléphone: 2-3420**

BOISVERT & CORRIVEAU

AVOCATS — BARRISTERS — SOLICITORS

GÉRARD CORRIVEAU, B.A., LL.L.

MAURICE BOISVERT, B.A., LL.L., C.R.

80, rue St-Pierre, **QUÉBEC**

Tél.: 2-8640 Établie en 1893

L. G. CHABOT

RELIEUR, RÈGLEUR

IMPRIMEUR

34, Côte de la Montagne, Québec.

Bachelier en Sciences de
l'Université Laval, Québec
Bachelier en Optométrie
de l'Université de Montréal

André DORION, O. D.

Optométriste-Opticien

Examen de la vue
Choix et ajustement de lunettes

62, St-Joseph, Québec. Tél.: 4-1140

Avec les compliments du

THEATRE EMPIRE

Rue de LA FABRIQUE, **QUÉBEC.**

Désirez-vous des imprimés
qui soient enviables par
l'apparence et la qualité, et
dont vous serez satisfaits ?

•

— Confiez vos travaux à —

Thérien Frères, Limitée

IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES

PHOTOLITHO - GRAVEURS

494 OUEST, rue LAGAUCHETIÈRE - HArbour * 5288

MONTRÉAL-1

•

Spécialités :

ANNUAIRES — BROCHURES — LIVRES — REVUES
CALENDRIERS COMMERCIAUX — IMAGES
RELIGIEUSES EN UNE OU PLUSIEURS COULEURS

Compliments du Tél.: 2-1080

SALON
MANUEL DE PARIS

209, rue St-Jean, QUÉBEC.

Compliments des Tél.: 4-4859

PRODUITS WATKINS

59, rue St-Joseph, QUÉBEC.

Avec nos hommages Téléphone: 2-5616

AU MEUBLE MODERNE ENRG.

FURNITURE AND INTERIOR DECORATING
MEUBLES ET DÉCORATION D'INTÉRIEUR

188 - 190, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Compliments de

LAGUEUX & DESROCHERS, Limitée

Courtiers en Valeurs de Placements
QUÉBEC

Avec les compliments de Téléphone: 2-6403

LES INDUSTRIES G.-I. LACHANCE, Inc.

Matériaux de Construction
Peintures - Vernis - Emaux

Édifice Lachance: 263, rue ST-PAUL, QUÉBEC.

273½, rue
St-Joseph
QUÉBEC

NATURE'S RIVAL



Téléphone:
2-3590

Le Gant

J.-T. ROSS, président. Y. MONTREUIL, N.P. vice-président.

QUEBEC FIRE ASSURANCE CO. A.D. 1818. ICH DIEN

81, rue St-Pierre, QUÉBEC.

Hommages de

T. HETHRINGTON Ltd.

QUÉBEC

Compliments de Tél.: 8141

PHARMACIE BRUNET

139, rue St-Joseph, QUÉBEC.

AVEC LES COMPLIMENTS DE

MAGLOIRE CAUCHON
LIMITEE

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

311, rue DE LA SALLE, QUÉBEC.

Hommages de **Tél.: 2-6888**

Québec Ajustement Bureau

Charles GAGNON, Prop.
EVALUATEURS

81, rue St-Pierre, Québec.

Frs. Letarte L.-A. Pedneault

La Corporation de Prêts de Québec

Achat et vente d'obligations
Tél.: 2-4765 — 2-4766

132, rue St-Pierre, Québec.

Avec les compliments de

SIMARD & VOYER

CHAUSSURES de QUALITÉ

Rue St-Jean, Québec.

GRAVURE EMBOSSAGE

LOUIS FRÉCHETTE

IMPRESSIONS de tous genres

46, Côte de la Montagne, Québec.

Félicitations: **Tél.: 2-2751**

La Quincaillerie MAXIME HUDON Enrg.

106 - 108, rue du Pont, Québec.

Fondée en 1888 **Tél.: 2-1086**

Robert Pettigrew, prop.

W. Laframboise & Cie, Enr.

NÉGOCIANTS en GROS
Biscuits, Bonbons, Chocolats, Tabacs, Cigarettes et autres articles d'épiceries
Antoine Talbot, gérant

38, rue St-Pierre, Québec.

D'UN AMI

Tél.: 2-5214 **Importateurs en Gros**

J.-E. Livernois, Limitée

Produits chimiques, remèdes brevetés, parfums, etc., etc.

Bureau: rue St-Jean, Québec.

Le Conseil d'Administration est heureux d'offrir ses hommages à

M. le Commandeur Pierre-Georges Roy

La Société de Prêts et Placements de Québec
81, St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1362

Compliments de

J.-Arsène Belleville, Ltée

Doreurs - Argenteurs - Orfèvres

47, rue Sous-le-Fort, QUÉBEC.

Hommages **Tél.: 5723**

Alfred Drouin & Fils, Ltée

Vaisselles, Bimbeloteries, Coutelleries, Verreries.

78, rue St-Paul, Québec.

Compliments de **Tél.: 3-3529**

E. T. Coulombe & Cie Ltée

Manufacture de VÊTEMENTS

Coin de la Reine et de l'Église, QUÉBEC

OFFICE SPECIALTY
TRADE MARK REGISTERED

Boulevard Charest, QUÉBEC

LIBRAIRIE GARNEAU

LIMITÉE

34, RUE STE-ANNE — 47, RUE BUADE

QUÉBEC

RAYON D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Fleurs, Chasubles, Dais, Bannières, Drapeaux, Vases Sacrés, Chandeliers, Huile d'Olive, Cierges, Chapelets, Médailles, Crèches de Noël, Statues, Chemins de Croix, Imagerie complète, Crucifix, Scapulaires, etc.

•

CERTIFICAT D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

Chromolithographie artistique
en couleurs.

•

DRAPEAUX MARIAL et du SACRÉ-CŒUR

(*Approuvés par S. E. le Card. Rouleau*)

No 1	en coton	9 x 12
No 1¾	"	12 x 15
No 2	"	14 x 18
No 3	"	18 x 24

Banderole à cinq drapeaux No 1 assortis, longueur 9 pieds.
Grand modèle en étamine, 6 x 9 pieds.

•

DRAPEAUX DE SAINT-JOSEPH

No 0	en coton	6 x 8
No 1¾	"	12 x 15
No 2	"	14 x 18

•

RAYON DE LIBRAIRIE

Théologie, ascétisme, biographie, histoire, voyages, littérature, langue française, romans, dictionnaires, ouvrages canadiens, volumes de luxe.

•

NOS ÉDITIONS

LE MARQUIS DE MONTCALM, par Thomas Chapais, 1 vol. in-8.. **$1.50**

DISCOURS et CONFÉRENCES (Discours politiques) 1892-1931, par le même, 1 fort vol. in-8..... **$1.50**

QUÉBEC OÙ SURVIT L'ANCIENNE FRANCE, par Marius Barbeau. Superbe ouvrage contenant 160 héliogravures **$1.50**
Édition anglaise..... **$2.00**

MANUEL DES ENFANTS DE MARIE, très complet, relié toile, coins ronds ..... **.50**

MANUEL de L'ENFANT de CHŒUR au pied des autels, 125e mille **.05**

MANUEL DE LA PAROLE, par Adj. Rivard, professeur à l'Université Laval, 1 fort volume relié toile..... ..... **$1.25**

CHEZ NOUS, par le même, 1 vol. in-12..... **$1.00**

CONTES et PROPOS DIVERS, par le même, 1 vol. in-12..... **$1.00**

LE CHIEN D'OR, par William Kirby, traduit de l'anglais par Pamphile Le May, 2 volumes in-12..... **$1.75**

OISEAUX DE MON PAYS, par Alice Duchesnay, 1 volume in-12 illustré ..... **.75**

LE BESTIAIRE FAMILIER, par le même, 1 vol. gr in-8 illustré en couleurs **$1.00**

LES MOTS QUI RESTENT, par P.-G. Roy, 2 volumes in-12..... **$1.50**

LES TOUTES PETITES CHOSES de NOTRE HISTOIRE, par le même, 2 volumes in-12..... **$1.75**

A PROPOS DE CREMAZIE, par le même, 1 vol. in-12 illustré.... **$1.50**

RECHERCHES HISTORIQUES

BULLETIN D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE, DE BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE NUMISMATIQUE, ETC., ETC.

PUBLIÉ PAR

PIERRE-GEORGES ROY

VOLUME CINQUANTE-ET-UNIÈME

LEVIS

—

1945

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 51e LÉVIS — JANVIER - FÉVRIER 1945 Nos 1 et 2

SOMMAIRE

Les Cinquante Ans du Bulletin des Recherches Historiques — **Antoine Roy** 1
Lettre de Sir Eugène Fiset, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec 2
Lettre de l'honorable J.-Paul Beaulieu, Ministre de l'Industrie et du Commerce 2
Portrait de M. Pierre-Georges Roy 3
Lettre de Solon J. Buck, Archiviste en chef des Etats-Unis 4
Lettre de l'honorable Séverin Létourneau, Juge en chef de la Province de Québec .. 4
Témoignage d'outre-tombe — **E. J. Dius** 5
Lettre de M. E. C. Woodley, Président, Literary & Historical Society of Quebec .. 6
Lettre de Mgr Olivier Maurault, Recteur de l'Université de Montréal 6
Collaborateurs du B.R.H. de 1895 à 1945 7
Pierre-Georges Roy — **Claude de Bonnault** 11
Lettre de J. Hugh O'Donnell, C.S.C. University of N. D., Indiana 18
Pierre-Georges Roy and The B. R. H. — **W. S. Wallace** 19
Lettre de M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province de Québec 21
Lettre de la Rév. Mère Saint-Pierre Claver, Sup. Prov., religieuses Jésus-Marie .. 22
Lettre du Dr Charles Vézina, Président du Cercle Universitaire Laval 22
Faits et Dicts des Fossoyeurs de la IIIe République à l'œuvre dans la Province de Québec avant la présente guerre — **Emile Vaillancourt** 23
Lettre de M. Mason Wade 29
Lettre du R. P. Edmond Gaudron, O.F.M., Directeur de Culture 30
L'Orfèvre François Chambellan — **Gérard Morisset** 31
Lettre de Rév. Mère Saint-Jean-Du-Désert, Sup. générale, Sœurs de la Charité 35
Lettre de l'honorable Oscar Drouin, Président de la Comm. Munic. de Québec 36
Lettre de l'abbé Arthur Maheux, Archiviste de l'Univ. Laval et du Sém. de Québec 36
Souvenirs d'Un Archiviste Canadien à Paris — **Robert LaRoque de Roquebrune** .. 37
Lettre de l'abbé Albert Tessier, sec. de la société trifluvienne d'histoire régionale 39
Lettre de l'honorable Hector Perrier 40
Lettre de M. Maurice Gagnon, secrétaire de la Société des Ecrivains Canadiens 40
Sir William Dawson and The Peter Redpath Museum — **Edgar Andrew Collard** .. 41
Lettre de l'honorable L.-A. Taschereau 45
Lettre de M. Lucien Borne, Maire de Québec 46
Lettre de M. J.-A. Bégin, Maire de Lévis 46
Les Archives du Séminaire des Trois-Rivières — **Hervé Biron** 47
Lettre de l'honorable Valmore Bienvenue 50
Généalogie de la famille Mondelet — **Gérard Malchelosse** 51
Lettre de M. Gérard Martin, secrétaire de la Soc. des Ecrivains Can., Québec 60
Souvenirs d'apprentissage — **Guy Frégault** 61
Lettre du Chanoine Valère Roy, curé de Lévis 63
Lettre de Lorne Pierce, Editeur de The Ryerson Press 64
Lettre du Colonel G.-E. Marquis, Conservateur de la Bibliothèque de la Législature 64
Les Dossiers aux Archives Judiciaires de Québec — **Henri Roy** 65
Lettre de l'honorable Cyrille-F. Delâge, Président de la Soc. d'Hist. Rég., Québec .. 66
Mgr Amédée Gosselin Archiviste — **L'abbé Honorius Provost** 67
The National Archives — **Solon J. Buck** 69
Portrait de M. E.-Z. Massicotte 71
Lettre de la Rév. Mère Marie-de-la-Nativité, Sup. Orphelinat d'Youville 72
Fief Nazareth-Griffintown — **E.-Z. Massicotte** 73
Deux Descriptions Ethnographiques des Canadiens — **Jean-Jacques Lefebvre** 75
Lettre du Dr Philippe Hamel 76
Diplômes et Médailles accordés à M. Pierre-Georges Roy 76
Practical & Genealogical Card-Index of Marriages, Births and Deaths, at the Quebec Court House — **Léon Roy** 77
Lettre de l'abbé Victor Tremblay, Président de la Société Historique du Saguenay 90
La Famille Charly Saint-Ange — **Pierre-Georges Roy** 91
The Coverdale Collection — **F. L.** 114
Lettre du Chanoine Léopold Roberge, Supérieur du Collège de Lévis 116
Questions et Réponses 117
Where Is Grave of Champlain — **E. C. Woodley** 117
A travers l'imprimé — **Germaine Bundock, Renaude Lapointe, Hubert Létourneau, Gérard Martin** 120

LES CINQUANTE ANS DU BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

LE " Bulletin des Recherches Historiques " entre avec la présente livraison dans sa cinquante-unième année d'existence. Fidèlement, chaque mois, depuis un demi-siècle le " Bulletin " s'est rendu chez ses amis. C'est dire que la livraison de janvier 1945 est la six-cent-unième de la série.

Le " Bulletin des Recherches Historiques " a été fondé en janvier 1895 par M. Pierre-Georges Roy et c'est lui qui l'a dirigé et, en grande partie alimenté pendant ce demi-siècle. Le fait, croyons-nous, est unique dans les annales bibliographiques canadiennes et, aux Etats-Unis comme en Europe, peu de fondateurs de journaux ou de revues ont pu rester à la tâche pendant cinquante années.

Pour la première fois depuis janvier 1895, le laborieux directeur du " Bulletin des Recherches Historiques " a consenti à prendre un repos bien mérité. Mais que ses amis se rassurent, dès mars prochain, Monsieur Roy se remettra à la besogne et la continuera, souhaitons-le, pendant de nombreuses années à venir.

La présente livraison contient quelques appréciations de l'œuvre accomplie pendant les cinquante années écoulées. Les lettres qu'on lira ici parlent assez éloquemment par elles-mêmes sans qu'il soit nécessaire d'insister.

Qu'il nous soit permis, à titre filial, d'adresser nos meilleurs vœux au fondateur et directeur du " Bulletin des Recherches Historiques ". Que Dieu lui accorde force et santé pour continuer l'œuvre si utile commencée en 1895. Il nous sera bien permis de joindre au nom de M. Roy celui de M. E.-Z. Massicotte, collaborateur du " Bulletin des Recherches Historiques " depuis bientôt cinquante ans. Lui aussi a bien mérité des amis de l'histoire.

Antoine ROY

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec

Cher monsieur Roy,

J'ai appris avec infiniment de plaisir que votre santé, un peu ébranlée, ces derniers temps, s'est rétablie fort heureusement. Je tiens à profiter de votre anniversaire pour vous en exprimer ma vive satisfaction et vous offrir mes meilleurs vœux.

L'on m'a fait remarquer que 1944 est la cinquantième année de la publication du "Bulletin des Recherches Historiques", publication que vous fondiez vous-même en 1895 et qui n'a jamais cessé, depuis, de faire connaître la grande richesse de nos archives et de jeter de la lumière sur une foule de faits historiques intéressants.

Un pareil succès de publication est chose assez rare chez nous pour mériter de bien chaleureuses félicitations et, pour ma part, je vous offre les miennes avec empressement.

La collection de votre "Bulletin" est devenue une mine de renseignements comparable à nulle autre, et cependant elle ne donne encore qu'une faible image de l'œuvre extraordinaire que vous avez accomplie, par vos travaux si variés, pour le bien de l'histoire canadienne et américaine, et pour mettre en pleine valeur nos riches trésors d'archives.

Encore une fois je vous en félicite très vivement et souhaite que votre santé vous permette de continuer longtemps encore les nobles travaux qui ont fait le bonheur de votre vie et qui font tant honneur à notre pays.

Bien sincèrement à vous,

Eug. FISET

Québec, 23 octobre 1944.

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
ET DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Québec, le 31 octobre 1944

Monsieur PIERRE-GEORGES ROY,
52, rue Wolfe,
LÉVIS, Qué.

Cher monsieur,

A l'occasion du cinquantenaire de la fondation du *Bulletin des Recherches Historiques*, veuillez accepter le témoignage de mes félicitations les plus sincères.

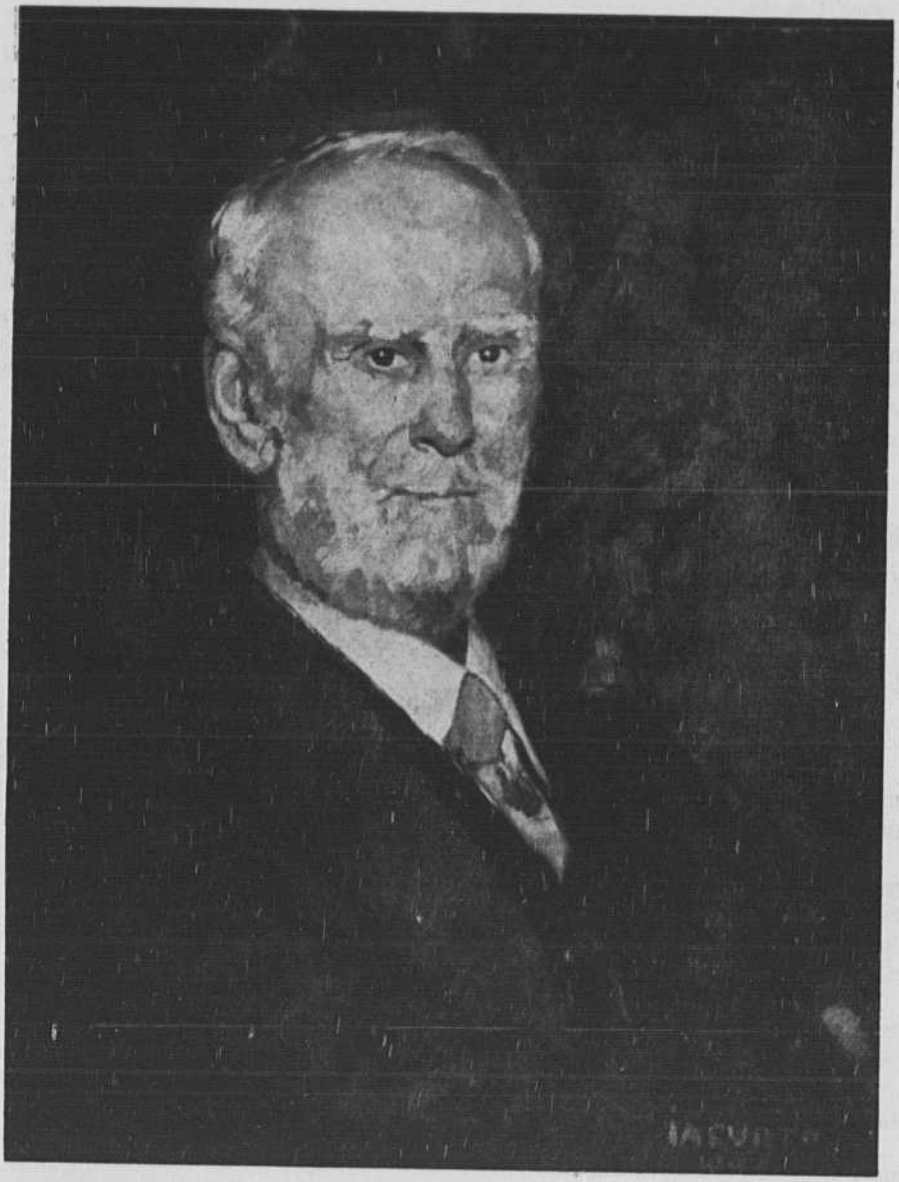
Le *Bulletin des Recherches Historiques* a rendu des services pour lesquels non seulement la province de Québec mais le Canada tout entier vous doivent toute leur reconnaissance.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments et me croire,

Votre dévoué,

J.-Paul BEAULIEU,

Ministre de l'Industrie et du Commerce.



M. Pierre-Georges Roy

THE NATIONAL ARCHIVES

WASHINGTON

October 3, 1944.

Mr. Pierre-Georges Roy,
Quebec, Canada.
Dear Mr. Roy:

Learning that the fiftieth anniversary of the founding by you of the "Bulletin des Recherches Historiques" is about to be celebrated, I seize the occasion to extend my congratulations to you on your notable achievements as historian, archivist, and editor. Although I have never had the pleasure of meeting you, I have known of your valuable work for over thirty years, for it was first brought to my attention by the late Professor Clarence W. Alvord when I was associated with him at the University of Illinois prior to 1914.

Somewhat later, when I was serving as superintendent of the Minnesota Historical Society, I discovered that you had made and were making many important contributions to the early history of the Upper Lakes Region, and still later, while I was serving as director of the Western Pennsylvania Historical Survey in Pittsburgh, I found your work and that of your institution of much value in connection with the history of that region. The world of scholarship will be perpetually indebted to you for your extensive contributions to our knowledge of the past.

Sincerely yours,
Solon J. BUCK

Monsieur PIERRE-GEORGES ROY, M.S.R.C.,
QUÉBEC, Qué.

Cher monsieur Roy,

Le "Bulletin des Recherches Historiques" verra, me dit-on, son cinquantenaire en janvier prochain.

L'événement ne saurait passer inaperçu pour ceux qui ont suivi cette ascension lumineuse en même temps que patriotique.

Une publication toujours intéressante et relativement volumineuse, fournie chaque mois aux lecteurs, sans arrêt ni retard, durant six cents mois consécutifs . . . Quelle prodigieuse réussite et quelle précieuse accumulation pour nous tous de cette province!

Je devrais plutôt dire: Quel éclatant succès pour vous, cher monsieur Roy, puisqu'en somme et du premier moment, de janvier 1895 à ce jour, c'est à vous, à votre infatigable labeur, à votre désintéressement comme aussi à cet indéfectible amour de l'histoire dont vous avez donné l'exemple, que nous devons cette source d'information ou de renseignement qu'est déjà pour tous le "Bulletin des Recherches Historiques".

Ce feu sacré qui vous animait, vous avez su le communiquer à de précieux collaborateurs qui, le temps venu, seront là pour continuer votre œuvre; à qui vous pourrez vous en remettre en toute confiance.

C'est ainsi qu'on vous devra non seulement le miracle d'avoir pourvu au présent, mais encore celui d'avoir assuré l'avenir.

Quel utile et beau monument de notre Histoire... que de travail et d'érudition, et quel amour de la Patrie il a fallu pour cela!

Soyez-en loués, vous et vos collaborateurs, et que la Providence exauce le vœu que ne manqueront pas de formuler vos nombreux amis et admirateurs, à l'occasion de ce prochain et glorieux anniversaire, à savoir que longtemps encore vous leur soyez conservé ainsi qu'aux précieuses archives de notre province.

Acceptez, cher monsieur Roy, avec cette modeste expression de ma grande admiration, celle de mon profond respect.

Bien cordialement à vous,

Sévérin LÉTOURNEAU

TÉMOIGNAGE D'OUTRE-TOMBE

DE l'endroit où je suis maintenant, loin de la politique, de la prose, de la rue St-Denis et de la rue Sherbrooke, à l'abri des averses de toutes sortes, indépendant des partis politiques aussi bien que des échevins, j'ai quelques heures chaque jour pour songer au passé et je le fais.

J'avais d'ailleurs une assez bonne mémoire ce qui, vous le comprendrez, facilite les choses. Hier soir j'ai pensé au cinquantenaire du "Bullettin des Recherches Historiques". Pierre-Georges était un de mes amis et lorsqu'en 1920 il me demanda de collaborer à sa revue j'ai, après quelques hésitations, pour la forme, accepté avec plaisir.

En effet, depuis de longues années, je plaçais ma prose dans les journaux politiques et il m'arrivait quelquefois d'enguirlander quelques-uns de ces messieurs, mes adversaires, vous l'avez deviné.

Toutefois, comme j'étais intelligent j'ai vite compris que je n'étais pas chez moi. J'ai accepté l'offre de Pierre-Georges et je me suis mis à collaborer au "Bulletin".

J'ai pris goût à l'histoire, surtout à la petite histoire. Entre deux dîners j'ai pu quelquefois pondre certains articles qui ont enrichi le "Bulletin". Je suis même allé jusqu'à publier quelques volumes. J'en aurais probablement fait plusieurs autres si des amis, très charmants d'ailleurs, m'en avaient laissé le temps.

Je ne regrette rien. Bon vivant toute ma vie, j'ai quand même réussi à être plus que charitable à l'endroit de mes compatriotes; un de mes voisins vient même de me dire que j'ai dépassé la mesure dans certaines circonstances. Il a raison. Mais, ce qui est fait est fait. Un point c'est tout. Nous sommes loin du cinquantenaire dont je vous ai parlé tout à l'heure, et je m'empresse d'adresser à Pierre-Georges mes félicitations. Plus sage que moi, il a pu tenir le coup plus longtemps. Un de mes confrères, qui revient justement du Canada l'a vu ces jours derniers, et me dit qu'il se porte très bien. Il aurait même accepté en principe qu'on lui offre un petit dîner intime au Cercle Universitaire pour célébrer comme il convient ce cinquantenaire.

Je ne pourrai évidemment pas y assister, mais je sais que bon nombre de mes amis de la *Rosse qui dételle* y assisteront et se frottent déjà les mains de joie en pensant amis de la Rosse qui dételle y assisteront et se frottent déjà les mains de joie en pensant aux bonnes choses qu'ils mangeront et aux bons vieux vins de France avec lesquels ils se proposent de les arroser. Je leur souhaite bon appétit. Je souhaite également à Pierre-Georges de longues années de vie. Je lui demande de se ménager un peu, mais de publier le plus tôt possible ses mémoires. Ils seraient très utiles à la génération montante et ils se vendraient bien.

Le "Bulletin" continuera à paraître, il le faut. Si les fistons s'en donnent la peine, à trois ils feront quelque chose de "potable".

E. J. DIUS

LITERARY AND HISTORICAL SOCIETY OF QUEBEC
P. O. Box 399

Dr. PIERRE GEORGES ROY
and the
"Bulletin des Recherches Historiques".

It is rarely that a magazine enjoys the editorship of one brilliant scholar for a period of fifty years yet this has been the good fortune of the "Bulletin des Recherches Historiques", under Dr. Pierre Georges Roy. This magazine, which is uniformly interesting, exists for the preservation of carefully gathered information regarding the less known facts of Canada's past. Every serious student of Canadian history is under obligation to the "Bulletin" and hopes that it will long continue to serve its useful purpose.

This is also an opportunity of paying tribute to the careful and extensive work of Dr. Roy in his chosen field. As a scholar he delights to follow an investigation to its farthest limits. His contribution to Canadian history is impressive, particularly in the difficult field of French family records.

As Provincial Archivist for many years, he has rescued from oblivion and published much valuable historical material regarding the Province of Quebec, while as a member of the Historic Monuments Commission he has taken an important part in the preservation of ancient buildings and monuments and in the marking of historic sites.

All his many friends hope that Dr. Roy may be long spared to carry on his valuable work, while enjoying the quiet of a well-earned respite from the strenuous duties of an official position.

E. C. WOODLEY, President,
Literary and Historical Society of Quebec.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le vingt-et-un septembre
mil neuf cent quarante-quatre.

Cher Monsieur Roy,

La "Société Historique" de Montréal ne peut pas laisser passer le cinquantenaire du "Bulletin des Recherches Historiques" sans s'associer à son courageux et tenace éditeur fondateur, pour rendre grâce au Ciel d'une si belle longévité, dans un climat qui n'est pas particulièrement propice.

Comment avez-vous pu maintenir en vie une telle œuvre? Comment avez-vous réussi à publier chaque mois, pendant un demi-siècle, une revue historique remplie d'informations inédites, dans un domaine où les ouvriers ont toujours été très rares? Cela tient du miracle. Seul un archiviste thaumaturge de votre classe pouvait se consacrer à une pareille tâche. Le prodige est d'autant plus surprenant que, du point de vue pécuniaire, vous avez surtout compté sur vos propres moyens.

Il faut donc vous louer sans réserve, de même que les collaborateurs fidèles que vous avez su vous attacher. La mine que vous avez ouverte, tous ensemble vous l'avez exploitée sans répit; vous en avez extrait d'innombrables pépites que d'autres ensuite ont utilisées pour en constituer le lingot d'un livre d'histoire. Sans ce précieux bulletin mensuel, quantité d'archives seraient restées inconnues et infructueuses.

Tous les chercheurs, tous les historiens du Canada vous doivent quelque chose: ils seront unanimes à vous exprimer au moins leur gratitude. La "Société Historique de Montréal", qui s'honore de vous compter parmi ses membres, tient à être une des premières à vous présenter ses hommages, ses félicitations et ses vœux.

Le Président de la Société Historique de Montréal,

Olivier MAURAULT,
pss. P. D.

COLLABORATEURS DU BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

De 1895 à 1945

A

ADAIR, E.-R.
ADAM, chanoine François-Louis-T.
ALLAIRE, l'abbé Jean-Baptiste-Arthur
ANGERS, Charles-Panet
ANGERS, Lorenzo
ANGERS, Philippe
ARCHANGE, R. P.
AUBÉ, Edouard-Vinceslas
AUCLAIR, l'abbé Elie-Joseph
AUDET, Francis-Joseph
AUGER, Joseph-Cyrille

B

BABY, l'honorable juge Louis-F.-G.
BAILLAIRGÉ, Charles
BAILLAIRGÉ, l'abbé Frédéric-Alexandre
BAILLAIRGÉ, Georges-Frédéric
BAILLARGEON, l'abbé Charles-Flavien
BARTHE, Jean-Baptiste-Meilleur
BAUDOIN, M.-J.
BEAUBIEN, l'abbé Charles-Philippe
BEAUJEU, Monongahéla de
BECDELIÈVRE, A. de, S. J.
BÉDARD, Théophile-P.
BÉGIN, S. E. le Cardinal Louis-Nazaire
BÉLANGER, Louis-Charles
BELLEFEUILLE, Édouard Lefebvre de
BELLEMARE, l'abbé Joseph-Elzéar
BELLEMARE, Raphaël
BERGEVIN, Jean-Louis
BERGEVIN, R. P.
BERNARD, Mathieu-Adolphe
BERNIER, Joseph-Elzéar
BERTRAND, l'abbé A.-A.
BLONDIN, Louis-Marie
BLONDEL, Édouard
BONNAULT, Claude de
BONNIN, R.
BOUCHER, Dr Roméo
BOUCHER DE LA BRUYÈRE,
BOUCHETTE, Errol
BOUFFARD, Jean
BOURGEOIS, R. P. P.-F.
BOURQUE, l'abbé Charles
BOUSQUET, Gérard
BRAULT, Lucien
BRÉARD, Charles
BRUCHÉSI, Jean
BRYMNER, Douglas
BUCHANAN, A.-W.-Patrick
BUDDEN, Heber
BUNDOCK, Germaine
BURQUE, l'abbé François-Xavier

C

CAMPBELL, Edward-G.
CAMPEAU, Fabien-René-Édouard
CANNON, Robert
CAOUETTE, Jean-Baptiste
CARON, l'abbé Ivanhoë
CARON, Mgr Napoléon
CARRIER, l'abbé Charles-Édouard
CARRIER, l'abbé Joseph-C.
CARRIER, Louis-Napoléon
CASAULT, l'abbé Flavien-Édouard
CASAULT, Sir Louis-Napoléon
CASGRAIN, l'abbé Henri-Raymond
CASGRAIN, Philippe-Baby
CAUX, Dr Arthur
CAZES, Paul de
CHAMBERS, Edward-Thomas-Davis
CHAPAIS, Hon. Thomas
CHARLAND, Révérend Père Paul-Victor
CHARLAND, Thomas, O.P.
CHARTIER, chanoine Émile
CHICOYNE, Jérôme-Adolphe
CHOQUET, l'abbé Elisée
CHOUINARD, l'abbé Édouard-Pierre
CHOUINARD, H.-J.-J.-B.
CIMON, l'abbé Henri
CIMON, Horace

CLAPIN, Sylva
COLLARD, Edward Andrew
COMBALUZIER, Fernand
CONSTANT, Philippe
CÔTÉ, Georges
CÔTÉ, O.-A.
COUTURE, Théotime, S. J.

D

DAVID, A.-S., Sp.
DAVID, l'honorable Laurent-Olivier
DE CELLES, Alfred-Duclos
DELISLE, Arthur
DELÂGE, l'honorable Cyrille
DELANGLEZ, R. P. Jean, S.J.
DEMERS, l'abbé Benjamin
DÉROME, Gaston
DÉROME, Louis-J.-Amédée
DESAULNIERS, François LESIEUR-
DESCHENES, Fr. E.-B., O.P.
DESAULNIERS, Hon. Gonzalve
DESJARDINS, G.-A.
DESPRÉS, l'abbé Azarie COUILLARD-
DESROSIERS, l'abbé Adélard
DION, Joseph-Octave
DIONNE, Narcisse-Eutrope
DOUGHTY, Arthur-G.
DOUGLAS, James
DOUVILLE, Mgr Joseph-Antoine-Irénée
DOUVILLE, Raymond
DUBUQUE, l'honorable Hugo-A.
DUCHARME, Gonzalve
DUGAS, l'abbé Alphonse-Charles
DUGAS, l'abbé Georges
DUMAIS, chanoine Ludger
DUPUIS, l'abbé Jean-Baptiste C.-

E

EVANTUREL, Eudore
EVANS, Edward-Xavier

F

FALARDEAU, Émile
FARLEY, P.-E., c.s.v.
FAUCHER DE SAINT-MAURICE, Narcisse-Henri-Édouard
FAVREAU, J.-Arthur
FAUTEUX, Aegidius
FAUTEUX, J.-E.
FILTEAU, Louis-Honoré
FORBES, Sa Grandeur Mgr
FORTIN, Édouard
FOURNIER, Joseph-Henri, O.F.M.
FRÉCHETTE, Louis
FRÉGAULT, Guy
FREMONT, Donatien
FRENETTE, chanoine F.-X.-Eugène
FRENIÈRE, Maxime-O.

G

GAGNÉ, l'abbé Jacques
GAGNON, Mgr Charles-Octave
GAGNON, Ernest
GAGNON, Honorable Onésime
GAGNON, Philéas
GARNEAU, Alfred
GAUDET, Placide
GAUVREAU, Charles-A.
GAUVREAU, l'abbé Émile-Berchmans
GAUVREAU, Joseph
GÉLINAS, l'abbé Joseph-G.
GEOFFRION, Louis-Philippe
GEORGES, R. P. Georges, O.F.M., Cap.
GÉRIN, Léon
GIGNAC, Chanoine Joseph-Arthur-H.
GIGNAC, Mgr Joseph
GILL, l'honorable juge Charles
GIRARD, chanoine Jos.
GIROUARD, l'honorable juge Désiré
GLOBENSKY, C.-A.-Maximilien
GODBOUT, R. P. Archange
GOSSELIN, Mgr Amédée
GOSSELIN, l'abbé Auguste
GOSSELIN, Mgr David
GRONDIN, François-Xavier
GROULX, chanoine Lionel
GUAY, Mgr Charles

H

HAERNE, Armand de
HARVUT, Charles
HARWOOD, C.-A. de LOTBINIÈRE-
HÉBERT, Maurice
HÉROUX, Omer
HOUDE, l'abbé J.-E.
HOLMES, C.
HUARD, chanoine Victor-A.
HUDON, Léo, S. J.
HUGOLIN, R. P. O.F.M.
HUGUET-LATOUR, Louis-Adolphe
HUOT, Lucien

J

JAMET, Dom Albert, O.S.B.
JANELLE, J.-Émile
JEANNOTTE, Henri, P.S.S.
JODOIN, Alexandre
JOHNSON, George
JONES, R. P. Arthur-Edward
JOUVE, R. P. Odoric, M.
JUSTIN, R. P. O.F.M. Cap.

L

LA BRUÈRE, Montarville BOUCHER de
LAFLAMME, Mgr Joseph-Clovis
LALONDE, Marquis de
LAMBERT, l'abbé Louis-Zoël
LAMONTAGNE, Léandre
LANDRY, l'honorable Philippe
LANGELIER, l'honorable Charles
LANGELIER, Jean-Chrysostôme
LAPALICE, Ovide-Michel-H.
LAPOINTE, J.-A.
LAPOINTE, Lionel AUDET-
LAPOINTE, Renaude
LAPORTE, l'abbé Stanislas
LAURENT, R. P. Laval, O.F.M.
LAUZON, R. P. Ludger
LAVOIE, Joseph
LAVOIE, Louis-B.
LEBLOND DE BRUMATH, A.
LEDIEU, Léon
LEFEBVRE, Jean-Jacques
LEMIEUX, Françoise
LEMIEUX, l'abbé Gaudiose
LEMOINE, Sir James-McPherson
LESSARD, Alphonse
LESSARD, Richard
LESSARD, Thérèse ARCHAMBAULT-
LÉTOURNEAU, Hubert
LEYMARIE, A.-Léo
LINDSAY, Mgr Lionel Saint-Georges
LONGPRÉ, E., O.F.M.
LUSSEAU, N.

M

MACDONALD, A. De Lery
MAGNAN, C.-J.
MAGNAN, Hormisdas
MAHEUX, François-Xavier
MAILHOT, l'abbé Charles-Édouard
MAINVILLE, l'abbé Moïse
MALCHELOSSE, Gérard
MALLET, Edmond
MARTIN, Gérard
MARIE DU RÉDEMPTEUR, Rév. Mère
MARTEL, Tancrède
MASSICOTTE, E.-Z.
MASSIE, Jules
MAURAULT, Mgr Olivier
MENG, John-J., Ph. D.
MEZIÈRE, H.
MICHAUD, l'abbé Hermas
MICHAUD, Irma
MILLER, James-Wilbrod
MONTIGNY, Louvigny de
MOREAU, l'abbé Stanislas-Albert
MORIN, Victor
MORISSEAU, Henri, O.M.I.
MORISSET, Gérard
MYRAND, Ernest

N

NADEAU, Dr Gabriel
NANTEL, l'hon. Guillaume-Alphonse
NANTEL, Maréchal
NEVILLE, J.-L.

O

O'LEARY, Thomas
OUIMET, Gustave

P

PAPINEAU, Louis-Joseph-Amédée
PAQUET, l'honorable Étienne-Théodore
PAQUET, Mgr Louis-Adolphe
PARÉ, R. P. Théodore, O.F.M.
PELLAND, Alfred
PELLETIER, Louis-J.
PERRAULT, J.-Alfred
PLAMONDON, l'hon. juge Marc-Aurèle
PLANHOL, René de
POIRIER, l'honorable Pascal
POULIOT, Léon, S.J.
PRINCE, J.-Évariste
PROVOST, L'abbé Honorius
PROULX, Mgr Moïse-Georges
PUYJALON, Henri de

R

RAYMOND, Raoul
RENAULT, Raoul
REVERDY, Henry

RHÉAUME, l'abbé Anselme-Napoléon
RIDDELL, Honorable W. R.
RICHARD, J.-B.
RICHARD, Mgr Louis
RIVARD, Hon. Adjutor
ROBILLARD, Charles
ROBINSON, P.-J.
ROBITAILLE, abbé Georges
ROCHELEAU, Corinne
ROQUEBRUNE, Robert L. de
ROSS, Mgr François-Xavier
ROUILLARD, Eugène
ROULEAU, Charles-Edmond
ROUSSEAU, Edmond
ROUSSEAU, Jacques
ROUTIER, Sir Adolphe-Basile
ROY, Antoine
ROY, Mgr Camille
ROY, l'abbé Charles-Joseph
ROY, Mgr Élias
ROY, Henri
ROY, Joseph-Edmond
ROY, Léon
ROY, Moïse, S.S.S.
ROY, Mgr Paul-Eugène
ROY, Pierre-Georges
ROY, Régis
RUMILLY, Robert

S

SAGUENAY, Jean
SAINT-AMANT, Joseph-Charles
SAINT-AMOUR, Laurent
SAINT-DENIS, l'abbé Joseph
SAINT-PIERRE, Télesphore
SANTOIRE, Mgr Camille-Amable
SCOTT, chanoine Henri-Arthur
SERRE, Lucien
SICOTTE, Louis-Wilfrid
SIMARD, Charles-Joseph
SIROIS, Mgr Jos.-Nap.-Théodule
STEWART, George
STYLES, Dr W. A. L.
SULTE, Benjamin
SURVEYER, l'honorable Édouard-Fabre
SUZOR, Mgr Philippe-Hippolyte

T

TACHÉ, J. de la Broquerie
TALMAN, James J.
TANGUAY, Mgr Cyprien
TARDIVEL, Jules-Paul
TELLIER, l'honorable Louis
TÊTU, Mgr Henri
TÊTU, Horace
THOMAS, l'abbé E.
TOURIGNY, Joseph-Donat
TREMBLAY, l'abbé Georges
TREMBLAY, l'abbé Victor
TRIGGE, A. St. L.
TRUDELLE, l'abbé Charles
TRUDELLE, Joseph
TURCOTTE, Gustave

V

VALLANCOURT, Émile
VALOIS, Évariste
VANIER, R. P. Philéas
VÉBERT, Jean-Pierre
VERREAU, l'abbé Hospice-A.
VILLARET, Em. S. J.
VITALIS, Hubert

W

WALLACE, W.-S.
WEBSTER, Dr J.-C.
WRONG, G.-W.
WURTELE, Frederick-C.
WURTELE, Honorable Jonathan-S. C.

PIERRE-GEORGES ROY (1)

SI la jalousie n'était pas un mauvais sentiment entre nations aussi bien qu'entre individus, la France pourrait envier à la Province de Québec un travailleur comme Pierre-Georges Roy. Difficilement citerait-on en exemple une vie plus laborieuse que la sienne. Le seul chiffre de ses publications — plus de deux cents — suivant les dispositions d'esprit dans lesquelles on se trouve — a de quoi effrayer ou édifier.

Depuis plus de cinquante ans, M. Roy fouille, sans se lasser, le vaste champ de l'histoire canadienne. Le sillon qu'il y a creusé est profond, et féconde la trace qu'il y a imprimée. Cette œuvre est admirable. Comment ne la louerions-nous pas sans réserves? En grande partie, elle est nôtre. Notre ancien consul général à Montréal, le baron de Vitrolles, l'a bien su dire à M. Roy, en le recevant chevalier de la Légion d'Honneur: « Avec les archives qui vous étaient confiées, vous avez constitué un monument à la gloire de la France comme à celle du Canada. » Cette phrase pourrait servir d'épigraphe au présent n° du B. R. H. Avec un correctif toutefois. Il n'y a que 25 ans que M. Roy a accepté la direction des Archives de Québec: il y en a cinquante qu'il a appris et commencé son métier d'historien.

Nous tous Français, tant que nous sommes, ne pouvons que lui être reconnaissants d'avoir fait un si bon emploi de son temps. Car, en travaillant comme il a travaillé, il nous a tous obligés. « Jamais les Français, a dit M. Hanotaux, n'étudieront assez l'histoire du Canada. » Si désormais ils ne la connaissent pas, ils n'auront point d'excuse. Voici que les documents sortent de leurs dépôts et se trouvent réunis à pied d'œuvre, à la disposition des ouvriers de bonne volonté, des simples curieux. Il n'est aucune province de France dans le passé de laquelle nous puissions pénétrer aussi avant que dans le passé de la Province de Québec. Mais aussi cette Province est tout autre chose, elle a toujours été beaucoup plus qu'une simple province de France. Ses destinées ne se sont-elles pas confondues pendant plusieurs générations avec les destinées les plus vastes que l'on puisse imaginer? Son sort n'apparaît-il pas, au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècles, lié à celui d'un des plus grands empires qui ait existé, celui de la France en Amérique?

Ce serait se montrer parfaitement injuste envers M. Roy que de méconnaître ce que lui doit l'histoire du Canada, ce que par conséquent nous lui devons tous. En simple équité, une bibliographie d'histoire canadienne devrait se diviser en deux sections et rendre manifeste ce que cette histoire a été avant et ce qu'elle est depuis M. Roy.

Qu'a donc fait M. Pierre-Georges Roy? Personnellement, nous l'avons vu, il a beaucoup publié: des monographies de familles, des mémoires et des articles dont un certain nombre ont été réunis en volumes, des inventaires d'archives, des Rapports qui sont des recueils de documents inédits — pour être exact, ses généalogies, presque toutes enrichies de pièces justificatives, en sont aussi. L'ensemble forme une bibliothèque.

Ce qu'elle est, cette bibliothèque, ce qu'elle vaut, son intérêt, son utilité, pour le savoir, ceux qui n'auraient pas déjà eu l'occasion d'y recourir, n'auront qu'à le faire.

Ce serait réduire singulièrement le rôle de M. Roy que de le restreindre à l'influence exercée par ses livres. En dehors de ce qu'il a écrit, il a beaucoup agi. Créateur d'une bibliothèque, d'un musée, il s'est révélé un actif promoteur des études historiques. N'est-ce pas lui qui a réalisé ce miracle — car c'en est un — d'avoir fait naître, d'avoir fait vivre, depuis plus de cinquante ans, une revue historique de langue française, uniquement vouée à l'histoire du Canada français? Dans cet excellent *Bulletin*, dans ses merveilleux *Rapports*, il a su grouper autour de lui et s'associer des collaborateurs de premier ordre, ainsi M. Aegidius Fauteux, « un des maîtres de l'histoire du Canada », ainsi encore M. E.-Z. Massicotte, l'homme qui a le mieux scruté les arcanes du vieux Montréal, pour ne citer que les noms les plus connus en France.

Sous l'impulsion directe de M. Roy, s'est ouvert, en 1926, ce premier concours d'histoire du Canada dont nous pouvons, aujourd'hui, mesurer les bienfaisants effets: plusieurs monographies véritablement remarquables, en particulier cet essai de M. J.-N. Fauteux sur l'*Industrie sous le régime français* qui, pour beaucoup, a été une révélation.

Cette nouvelle école historique canadienne — car elle mérite bien ce nom — se signale à la fois par des habitudes de saine critique, qui parfois faisaient défaut aux générations précédentes, et par une documentation, extraordinairement abondante, un recours continuel aux pièces d'archives, aux actes notariés. Mais cette richesse d'information, à qui l'emprunte-t-on? Pour une large part aux publications de M. Roy, à ses œuvres personnelles ou à son *Bulletin*.

Du reste, il suffit de feuilleter n'importe quel ouvrage d'histoire, paru au Canada depuis une trentaine d'années, ou plutôt d'examiner simplement les listes de références placées au bas des pages pour se rendre compte que vouloir désormais faire de l'histoire canadienne sans rien devoir à M. Roy, c'est vouloir l'impossible.

Nous n'avons pas tout dit. Il nous faut examiner de plus près l'apport de M. Roy, apprécier sa nature et sa qualité. Nous ne croyons pas exagérer en affirmant qu'il a renouvelé l'histoire de son pays et lui a fait subir une évolution décisive. Allégation qui peut surprendre. A la fin du XIX^{e} siècle, existait-il un fait historique canadien tant soit peu important qui fût encore inconnu? Et du passé de la colonie ne savait-on pas désormais tout ce que l'on avait besoin de savoir?

Les temps n'étaient plus où les Anglais pouvaient reprocher à François-Xavier Garneau d'appartenir à un peuple sans histoire. Une histoire, les Canadiens en avaient une désormais, ils en étaient fiers et ils en avaient le droit. Année par année, ne pouvait-on pas suivre dans les grandes histoires, dans les manuels, le déroulement de l'épopée canadienne et les vicissitudes de la nation? Depuis 1883, les Archives Fédérales avaient entrepris la publication de leurs précieux *Rapports;* déjà avait commencé, dans cette collection, l'inventaire des séries canadiennes les plus importantes de nos Archives des Colonies, inventaire qu'on ne saurait trop louer, si bien fait, avec un soin si minutieux et tant de diligence, que très souvent il dispense de recourir aux documents originaux.

Que restait-il donc à apprendre? Rien et tout. L'histoire du Canada était faite: il n'y avait plus qu'à faire celle des Canadiens. On avait lu, utilisé les documents officiels. De presque tout ce qui s'y trouve on avait connaissance. La vie militaire, la vie administrative, la vie religieuse de la colonie composaient autant de tableaux auxquels certaines retouches de détail pouvaient être ajoutées, dans l'ensemble très satisfaisant. Mais toute la vérité ne gît pas dans les lettres des gouverneurs, des intendants, des officiers, dans les réponses des ministres. Et cette portion de la vérité qui échappait à la curiosité, ce n'était rien moins que le domaine presque sans limites de l'existence privée des anciens Canadiens. A la lumière des travaux publiés par M. Roy lui-même, à l'aide de ceux que ses documents ont permis de faire, nous voyons peu à peu se dessiner sous nos yeux les grandes lignes de ce qu'on peut sans témérité appeler la civilisation canadienne.

Nous savons maintenant, grâce au Dr G. Le Bon, ce qu'est une civilisation, et nous pouvons la définir: l'expression de l'âme d'un peuple. Les éléments divers dont se compose toute civilisation: langue, institutions, art, littérature, ne sont que la manifestation extérieure de cette âme (1).

Un peuple, depuis combien de temps les Canadiens n'en sont-ils pas un? Avant même d'être séparée de la mère patrie, cette jeune nation, héritière sur un sol neuf des traditions de la vieille France, avait pris conscience d'elle-même. Déjà, avant la Cession, tout en parlant le même langage, Canadiens et Français avaient cessé de se comprendre.

Par ce que nous avons appris, nous pouvons entrevoir ce qu'il nous reste à apprendre, nous commençons à deviner l'étendue, insoupçonnée encore hier, du vaste champ qu'est l'étude de cette société coloniale. Peu à peu sortiront de l'ombre les divers aspects sous lesquels elle peut s'offrir à notre attention, s'imposer à nos réflexions. Bientôt, à tous points de vue, matériel, moral, intellectuel, artistique, la vie des Canadiens d'autrefois n'aura plus de secrets pour nous. Car elle comportait tout cela, cette existence, même un art, même une littérature. A l'état rudimentaire, si l'on veut. Mais qui dit essai ne dit pas forcément quantité négligeable.

Monsieur Roy, par goût personnel, par un effet de l'orientation naturelle de son esprit, s'est attaché surtout à l'étude des formes sociales. Le lui reprocherons-nous? N'est-ce pas de ce côté qu'aujourd'hui se portent de préférence nos préoccupations?

La plupart des familles, dont M. Roy a dressé la généalogie, appartenaient, sous l'ancien régime, au même milieu et faisaient partie de ce que l'on appelait alors la noblesse canadienne. Faut-il s'étonner qu'il ait volontairement circonscrit son terrain de recherches? Est-il besoin de l'en justifier? L'utilité de ces monographies ne s'avère-t-elle pas beaucoup plus générale qu'elle n'apparaît à première vue à un observateur superficiel?

En ligne masculine, souvent, en ligne féminine, presque toujours, les bonnes et anciennes familles canadiennes se sont d'assez bonne heure fondues dans la masse de la population. Ce qu'avaient commencé les alliances, les déchéances l'achevaient. Lorsque l'on sait que M. Roy, chaque fois qu'il a pu les retrouver, a donné toutes les descendances féminines de ceux dont il avait entrepris la gé-

(1) Gustave Le Bon, *Lois psychologiques de l'évolution des peuples*, pp. 65-66.

néalogie, on comprend mieux l'intérêt de ces travaux qui, dépassant infiniment les limites d'une classe particulière, embrassent en réalité une fraction notable de la société canadienne. M. Roy a voulu montrer comment le présent continuait le passé, comment les Canadiens d'aujourd'hui étaient, sinon toujours par le nom, du moins par le sang, les héritiers des illustres Canadiens d'autrefois. On peut dire qu'il y a réussi.

Mais il a mieux fait que d'indiquer à bon nombre de ses contemporains leurs origines familiales. Il nous a rendu sensible ce nivellement ou plutôt ce mélange des races et des conditions dont est faite en grande partie la qualité d'un peuple.

L'œuvre de M. Roy constitue donc le meilleur commentaire d'une parole célèbre entre toutes: le Canada, nation de gentilshommes. Nous ne savions au juste qui l'avait prononcée. M. Roy nous l'a appris; il en a restitué l'honneur au député Andrew Stuart. Mais à ce disparu il a rendu un plus grand service encore: il nous a expliqué sa pensée. Et si l'on nous objecte qu'Andrew Stuart n'avait peut-être jamais voulu dire tout cela, nous répondrons: les Canadiens sont assez riches pour faire la charité à leurs amis — Stuart en était un — même quand ils sont morts...

Mais, ne l'oublions pas, M. Roy est par excellence un historien. Ce qu'il a cherché avant tout, c'est à reconstituer le passé. Et c'est en effet tout un passé que, pour notre bonheur, il a ressuscité. Bien vagues étaient les notions qu'il y a trente ans encore, on admettait, même parmi les spécialistes, sur la noblesse et la bourgeoisie canadiennes. Des habitants, on croyait en savoir davantage. En savait-on beaucoup plus? Quant aux rapports entre les classes, qui se serait avisé d'en faire un sujet d'étude? Sans doute les éléments d'information ne manquaient pas complètement. Consulté avec précaution, le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de Mgr Tanguay constitue un guide qu'il serait impossible de remplacer. Mais l'histoire, même celle des familles, ne tient pas toute en des filiations. Le frère aîné de M. Roy, Joseph-Edmond Roy, dans son *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, avait montré, par son propre exemple, de quelles ressources pouvaient être pour l'intelligence des temps qui nous ont précédés les archives notariales. Mais que d'obscurités subsistaient! Nous voici désormais parvenus à un état qui n'apparaît pas très loin de celui de la pleine lumière.

Ainsi la noblesse canadienne a cessé d'être un mot pour nous: elle est redevenue une réalité. M. Roy estime avec Maurice Barrès qu' « on ne s'occupe pas assez de l'histoire des familles » et que « l'humanité fut faite par un petit nombre de maisons énergiques ». Prétendre que le Canada a été l'œuvre exclusive de ses gentilshommes serait excessif; mais à ce grand travail qu'est la genèse d'un peuple, ils ont largement contribué.

Par leurs origines, ils avaient tous apporté, dans la colonie, des traditions d'autorité. Sans doute quelques-unes seulement de ces familles jouissaient en France de l'état de noblesse au moment où elles l'avaient quittée. Mais les autres par l'exercice des magistratures municipales, par les emplois de judicature, avaient elles aussi appris à commander, à administrer.

Effectivement ce furent des maisons énergiques que ces maisons canadiennes. Et leur courage, elles l'ont dépensé dans toutes les directions. Il n'est guère de noblesse qui ait été plus commerçante que celle-là; il y a peu de gentilshommes qui ne se soient intéressés à quelque entreprise industrielle. Peut-on dire

qu'en tant que seigneurs — car ils possédaient presque toutes les seigneuries — ils aient été à la hauteur de leur tâche? Non, il ne semble pas que sur ce point, ils aient répondu à l'attente du gouvernement et que, sauf exceptions, ils aient été ce qu'ils auraient dû être, ce qu'on espérait qu'ils seraient: d'actifs agents de colonisation.

Leur supériorité, ils la retrouvent du côté des armes. L'épopée militaire du Canada, pour une part, est leur ouvrage: ils l'ont signée de leur sang. Ils ont fondé la Louisiane, conquis Terre-Neuve, la Baie d'Hudson, occupé la vallée de la Belle-Rivière, découvert les Montagnes Rocheuses, édifié et défendu cet immense empire qui allait de la Baie d'Hudson au golfe du Mexique. Capitaines, lieutenants, enseignes, n'importe lequel de ces modestes officiers appartient à l'histoire: le moindre de leurs faits de guerre a eu des conséquences infinies.

Le monde a rarement connu de tels entraîneurs d'hommes. Pour conduire ces hardies expéditions, ces terribles aventures plutôt qu'étaient les « partis de guerre », ils n'avaient point leurs pareils. Ne pouvant se venger autrement, elle les poursuivit de sa haine et de ses malédictions. Aujourd'hui même, elle ne les a pas oubliés; car « c'est dans les ruisseaux de sang qui coulent au travers de ses annales que sont imprimées les traces des gentilshommes canadiens » (1).

Dans une large mesure, cette aristocratie se confondait avec le corps des officiers des troupes. Jusqu'à un certain point seulement. Selon Bougainville, dans la Nouvelle-France, on regardait « comme nobles toutes les familles d'officiers ». Témoignage dont on aurait grand tort de ne pas tenir compte. Mais enfin pour intéressante qu'elle soit, ce n'est qu'une opinion. A beaucoup d'égards, la noblesse canadienne était une classe militaire; elle n'était pas que cela. Des affirmations trop péremptoires, il convient toujours de se méfier un peu. Tout pesé, il semble que la moins mauvaise définition que l'on pourrait proposer pour cette noblesse canadienne serait la suivante: l'ensemble des familles qui, en vertu de traditions et par l'effet des services rendus, se considéraient comme supérieures aux autres et dont la supériorité était acceptée par le reste de la nation.

Supériorité toute morale. Cette aristocratie a pour trait distinctif de ne jouir d'aucun privilège réel. Pourquoi les gentilshommes se seraient-ils faits exempter de la taille, puisqu'elle n'existait pas? La Nouvelle-France a connu, avant l'ancienne, l'égalité civile, judiciaire, fiscale. Nobles et non-nobles acquittaient, sans différence de traitement, les impôts indirects, les seuls qui fussent perçus dans la colonie, assez peu de chose au demeurant, il faut le reconnaître.

Les limites qui séparaient la classe supérieure de la bourgeoisie étaient donc, plus encore qu'en France, flottantes et indécises. De distinction entre la noblesse d'épée et la noblesse de robe, on n'en connut jamais. Mais la noblesse elle-même, où commençait-elle? où finissait-elle exactement? C'est ce qu'il serait difficile de déterminer avec précision.

La société canadienne a toujours ignoré l'antagonisme qui, ailleurs, à de certaines heures, mettait aux prises le gentilhomme avec le bourgeois. Qu'est-ce qui aurait pu les diviser? La nature de leurs occupations? Mais tous faisaient du commerce, les uns un peu plus, les autres un peu moins: voilà toute la différence. Leurs origines? Mais, pour tous, elles étaient à peu de chose près les mêmes. Et

(1) Parkman, *The old regime*, p. 325.

depuis qu'on était venu de France, trop peu de temps avait passé pour qu'on ait pu l'oublier.

A l'intérieur de chaque famille, presque toutes les professions se trouvaient représentées. Assez souvent, les grands marchands finissaient sur les sièges du Conseil Supérieur tandis que leurs concurrents moins heureux se contentaient des emplois de judicature inférieure; si quelques-uns des fils se faisaient officiers, les autres continuaient le négoce paternel.

Dans cette classe moyenne, il y a certes des degrés, des conditions diverses. Mais que d'une situation à l'autre, l'espace nous paraît facile à franchir! Le préjugé de la hiérarchie des professions, beaucoup moins fort autrefois qu'aujourd'hui, l'était encore moins apparemment au Canada qu'en France. Comment, s'il en avait été autrement, pourrait-on s'expliquer ces étonnants changements d'état qui remplissent tant de biographies canadiennes? Boileau nous l'a dit, qui le veut:

De mauvais médecin devient bon architecte.

Ainsi les choses se passaient-elles dans l'ancienne France. Dans la Nouvelle-France, on voyait bien mieux, tant et si bien que l'on ne s'étonnait point de retrouver boucher celui que l'on avait connu médecin quelques années auparavant. Et ce n'est pas une carrière exceptionnelle, celle de cet individu qui fut tour à tour, garde du port de Montréal, perruquier, cabaretier, huissier à Montréal. Nous en connaissons bien un autre qui passa successivement par les métiers suivants: briquetier, hôtelier, boulanger, entrepreneur de pêcheries, marchand-bourgeois.

Marchands-bourgeois, négociants, marchands-équipiers, autant de termes synonymes, semble-t-il, pour désigner l'aristocratie des marchands, ceux à qui leurs moyens permettaient d'envoyer des canots et des voyageurs dans les profondeurs de l'Ouest, à la recherche des fourrures.

Sous le régime français, la population du Canada, en très grande majorité, était rurale. Plus des deux tiers des Canadiens rentraient dans la catégorie des habitants. Ceux-ci n'auraient pas voulu qu'on les traitât de paysans. En dehors d'autres prérogatives dont ils se montraient fiers, ils possédaient le sol, vivant, suivant le mot de Montcalm, « comme de petits gentilshommes de France », chacun sur son domaine, d'une contenance moyenne de quatre-vingt-dix arpents. Le seigneur ne pouvant rien exiger d'eux au delà des termes de leur contrat, une fois qu'ils s'étaient acquittés de leurs très minimes obligations, Jean-Baptiste et Josette — ainsi les avaient surnommés les citadins — ne se connaissaient plus de maîtres et coulaient leurs jours au sein de la plus parfaite indépendance. Leur orgueil s'accommodait d'être maîtres chez eux, mais il répugnait à travailler sous un patron quelconque. Du temps des Français, la colonie a constamment souffert d'une étrange pénurie de main-d'œuvre.

Eux aussi, les habitants pouvaient, sans trop de peine semble-t-il, passer de leur condition à une autre jugée supérieure. Parvenir ou revenir. Un certain nombre en effet — le travail du P. Godbout (1) en administre la preuve — sortaient d'excellentes familles, nobles ou bourgeoises; et un certain nombre d'autres n'avaient même pas besoin de remonter si haut pour trouver, dans leur généalogie, un gentilhomme, un magistrat, un marchand. Car c'est au Canada même que s'était effectué le retour à la terre.

(1) *Origine des familles canadiennes-françaises*, 1re série. Lille, 1925.

Sans sortir de leurs paroisses, de leur sphère, les habitants pouvaient exercer quelques-unes de ces fonctions auxquelles, si humbles fussent-elles, nos ancêtres attachaient toujours une façon d'importance et de dignité: charges judiciaires, commissions royales, et — dans les milices — commandements militaires.

Les milices canadiennes! Peu importe que les officiers de France se soient plu à les dénigrer. L'histoire ne voit qu'un fait, ne retient que ce qu'elle a constaté: pendant plus d'un siècle, ces soldats de complément ont vaillamment payé de leur personne. Dans toutes les campagnes menées pour la possession de l'Amérique du Nord, partout où l'on s'est battu, à Terre-Neuve, à la Baie d'Hudson, sur l'Ohio, en Louisiane, au Canada même, contre les Anglais, contre les Sauvages, été comme hiver, les milices ont toujours bien servi.

Chargés de conduire les habitants à la guerre et les y conduisant effectivement, les officiers de milice bénéficiaient du prestige qu'ont toujours eu les chefs militaires. En temps de paix, ils avaient encore un rôle à jouer et surtout le premier d'entre eux, le capitaine. A l'encontre de ce que l'on pourrait s'imaginer, ce n'était point le seigneur qui était le chef de la communauté, paroisse ou côte, comme l'on disait au Canada. Officiellement, les habitants n'en connaissaient point d'autre que le capitaine de la milice. Elu, peut-on croire, par les habitants, en tout cas choisi parmi eux, et commissionné par le gouverneur-général, il ne relevait que de ce dernier. Essentiellement ses fonctions consistaient à tenir un contrôle de sa compagnie, soit de tous les hommes propres au service, et à les exercer. En fait, la réalité de ses pouvoirs dépassait sensiblement le cercle des attributions militaires. Chargé de l'exécution des ordres des intendants, il tenait dans chaque paroisse la place d'agent du gouvernement.

Une liste curieuse à dresser serait celle de ces capitaines et autres officiers de milice — subalternes et supérieurs — car au-dessus des capitaines, il y avait des majors qui commandaient plusieurs compagnies; il y eut même des colonels et des lieutenants-colonels. Sur cette liste, on verrait souvent revenir les mêmes noms. Bien vite, en effet, dans chaque paroisse, s'était établie, au profit de quelques familles, ce que Taine aurait appelé une aristocratie subalterne.

Cette aristocratie locale avait part à l'administration des paroisses. Par leurs capitaines, par leurs marguilliers, par leurs syndics — élus pour une affaire déterminée, — dans leurs assemblées, les habitants contrôlaient eux-mêmes la gestion de leurs intérêts communs. L'action centralisatrice du gouvernement royal et même du gouvernement colonial se faisait moins sentir qu'on ne l'a dit dans le détail des affaires. Les intendants réglementaient beaucoup, ils réglementaient trop, nous ne le nierons pas. Mais cependant on peut prononcer le mot d'autonomie canadienne sans crainte d'être démenti par les faits.

Nous ne sommes pas encore très bien renseignés sur l'organisation municipale des villes canadiennes. Au XVII[e] siècle, il y avait des maires, des syndics, ou des échevins, à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières. Au XVIII[e] siècle, on n'en trouve plus trace. Il y a quelque apparence qu'à Québec et à Montréal toute magistrature élue ne disparut point complètement; à défaut d'échevins, on eut des syndics, des marchands. Du reste, jusqu'à la fin de l'ancien régime, la consultation des notables a toujours formé un article fondamental de la constitution canadienne, constitution non écrite, mais qui n'en valait pas moins pour cela.

A un autre point de vue, le Canada, lorsqu'il a cessé d'être français, avait presque cessé d'être une colonie. Le Roi n'y entretenait, à sa solde, qu'un petit nombre de fonctionnaires: et bon nombre d'emplois, des natifs du Canada les occupaient. Le gouverneur-général, le général, comme l'on disait, les gouverneurs particuliers de Montréal et des Trois-Rivières, les quatre majors des places, et, sur quarante-deux capitaines de compagnies, trente-deux, étaient Canadiens. Peut-on contester, en présence de ces chiffres, que dès lors le Canada ne fût aux Canadiens? De toute évidence, Bréard, un Québecois, savait ce qu'il disait lorsqu'il déclarait à la Convention: « Je suis né dans un pays libre ». Oui, pays de liberté, et aussi d'égalité. A peine entrés au Canada, les Anglais s'émerveillèrent d'y voir régner une telle harmonie sociale.

Tels sont quelques-uns des enseignements que l'on peut recueillir des travaux de M. Roy. N'eût-ce pas été dommage d'ignorer tout cela, et de ne pas savoir comment les gens du Canada, en dépit de leurs souffrances et de travaux souvent si pénibles, avaient trouvé moyen de vivre relativement heureux? M. Roy ne nous le cache pas: son but a été de former les jeunes générations et de faire servir l'histoire à leur éducation; car il estime que la meilleure manière de préparer l'avenir, c'est encore de bien connaître le passé, son passé. Son espoir ne sera pas trompé. Il a accompli une tâche formidable. Elle portera ses fruits. Mais, quand on songe aux milliers de pièces qu'il a lues et analysées, on se prend à regretter que jusqu'ici il ne se soit pas réservé le temps nécessaire pour résumer tout ce qu'il sait. Il y a un ouvrage à écrire et lui seul peut le faire.

Claude DE BONNAULT (1)

UNIVERSITY OF NOTRE DAME
NOTRE DAME, INDIANA

January 12, 1945.

My dear Doctor Roy :

In behalf of all at Notre Dame, I extend to you sincere congratulations on the occasion of the fiftieth anniversary of your founding of the "Bulletin des Recherches Historiques", which has helped so materially to enrich the historical lore of both Canada and the United States.

I am also happy to salute you as one of our honorary alumni, in view of the fact that the degree of Doctor of Laws, honoris causa, was conferred on you here in 1918.

As you view in retrospect your outstanding accomplishments as historian, archivist and genealogist, you have reason to be exceedingly happy in the achievements of a rich, full life.

If it is God's Will, I express the hope that you will be spared to your host of friends for many more years.

With abiding good wishes from all at the University, I remain

Sincerely yours,

J. Hugh O'DONNELL, C.S.C.

Dr. Pierre Georges Roy,
52, Wolfe Street,
LEVIS, Que.

---

(1) M. de Bonnault aurait été heureux de se joindre aux amis de M. Roy pour fêter le cinquantième anniversaire de sa revue. Retenu à Paris pendant toute l'occupation allemande, il n'a pu communiquer encore avec le Canada. Les pages qui précèdent sont tirées de son introduction à l'ouvrage d'Antoine Roy : *L'Œuvre Historique de Pierre-Georges Roy.*

PIERRE-GEORGES ROY AND THE B. R. H.

IT was in January, 1895, that Mr. Pierre-Georges Roy published in Lévis, P. Q., the first number of the first volume of the *Bulletin des recherches historiques* — two years before Professor George M. Wrong published in Toronto the first volume of the *Review of Historical Publications relating to Canada*, from which this REVIEW derives its descent. Last January Mr. Roy entered on the fiftieth year of his editorship of the B. R. H. (as it is briefly and familiarly known); and I think it will be universally agreed that such a remarkable anniversary deserves more than a passing mention.

Mr. Roy was born in Levis, P. Q., in 1870. He was educated at the Quebec Seminary and Laval University, and he became a journalist. When only twenty years of age, he founded in Lévis a short-lived monthly periodical named the *Glaneur*. When he began the publication of the *Bulletin des recherches historiques*, he was only twenty-four years of age. The very name of the new journal indicated the ideals of the young editor. It was to be a journal devoted to the publication of the results of research; and this at a time when the practice of spelling research with a capital R had not yet begun. This ideal the B. R. H. has maintained consistently now for half a century. Never has there been in it a sign of catering to the populace; it has been a journal for scholars and students. That it should have survived for an unbroken period of fifty years says much, not only for its editor, but also for the vigour of historical studies in the province of Quebec.

The editing of a monthly periodical like the B. R. H. would have been for most men their life's work; but it has been for Mr. Roy only a small part of his activities. In all, he has published more than two hundred books and pamphlets relating to the history of French Canada. Notable among these are his genealogies. Beginning with *La famille Taschereau* in 1901, he has compiled and published between thirty and forty genealogies of famous families in French Canada — studies that the student of Canadian history will ignore at his peril. There have appeared under his name volumes relating to the local history of Lévis and Quebec, to the churches and manor-houses of the province of Quebec, to the lives of judges, lawyers, politicians, and others in Quebec and its vicinity, and to the history of New France. Especially typical of his work are the six volumes of his *Les petites choses de notre histoire*, which are a rich mine of information on all sorts of matters. Finally, since his appointment in 1920 as archivist of the province of Quebec and until his recent retirement, he edited the magnificent series of Reports which have made available the wealth of material relating to the history of Canada contained in the Quebec Archives. There is no province in Canada that has done anything in the way of publishing its archives at all comparable with what has been done by Mr. Roy in the province of Quebec.

Fortunately, Mr. Roy has not been without honour in his own country, as well as outside it. In 1911 he was elected a Fellow of the Royal Society of

Canada, and in 1932 he was awarded the Society's Tyrrell medal for distinguished work in Canadian history. He has received honorary degrees from Laval University, the University of Ottawa, and the University of Notre Dame in Indiana; he has been created an Officer of Public Instruction and a Chevalier of the Legion of Honour by the French government, a Commander of St. Gregory the Great by the Vatican, and a laureate by the Institute of France. Unfortunately, his work has not, I fear, been as widely known or recognized among English-speaking Canadians as it should be; and this is perhaps due to the fact that even historical students in English-speaking Canada have an imperfect appreciation of the value of the sort of work Mr. Roy has done.

Historians are of various types. Some are interested primarily in the history of ideas; others in economic movements, or in what are called "trends" (would that the use of that overworked word could be made a criminal offence!). Such writers not uncommonly look down with lofty disdain on those students who concern themselves with what may be described as *la petite histoire* — with local history, the *minutiae* of research, and the biographies of quite obscure people. They lean to the view which was once expressed by John Morley in his *Diderot* that "the conception of history..., threatens to degenerate from a broad survey of great periods and movements of human societies into vast and countless accumulations of insignificant facts, sterile knowledge, and frivolous antiquarianism."

But is antiquarianism necessarily frivolous? In general, it may be said that English-speaking students of Canadian history have paid too little attention to what may be described as antiquarianism. They have written reams about the United Empire Loyalists without knowing nearly as much about them as is known about the first settlers in New France; and genealogical studies even of Loyalist families in Upper Canada have lagged far behind similar studies in French Canada. Books have been written about the Nor'Westers when we knew so little about the individual Nor'Westers that we confused persons of the same or similar names in a most ridiculous way. We have written books about the so-called "Family Compact" in Upper Canada without knowing very much about most of the members of the Executive and Legislative Councils of the Province, who constituted the personnel of the Family Compact.

Lest this last statement be questioned, let me give a striking illustration of its truth. During the years from 1817 to 1838 the secretary and registrar of Upper Canada was the Honourable Duncan Cameron — that is to say, the Honourable Duncan Cameron was what is called a "key man" in the Family Compact during the years when the Family Compact was in the ascendancy. Recently I had occasion to try to find out what I could about this Duncan Cameron, partly in order to distinguish him from the Colonel Duncan Cameron who settled near Toronto shortly before the rebellion of 1837, and who played some part in putting the rebellion down. To my surprise I was unable to discover anywhere any connected account of his life. Even in his obituary notices, there were no details about him. Both in the *Christian Guardian* and in the *Church* newspapers, he was described merely as "the Honourable Duncan Cameron, Secretary and Registrar of the Province" — as if that were all that anyone needed to know. In John Ross Robertson's *Landmarks of Toronto*, he is described as "a well-known citizen of York"; but if he was well known a hundred years ago, his fame has certainly fled today.

Investigation revealed some interesting facts about him. He was one of the earliest citizens of York, and was one of the founders of its first church, St. Jame's. At the battle of Queenston Heights he was in command of those "brave York Volunteers" whom the dying Brock urged to "push on". In 1817 he succeeded William Jarvis as secretary of the Province; and he died at Toronto on September 9, 1838. He left his property at Gore Vale, Toronto, to his sister, Miss Janet Cameron; and this property later became the site of the first home of the University of Trinity College. He had a brother, John Dugald Cameron, who was a partner of the North West Company, and later a chief factor in the Hudson's Bay Company; and some of John Dugald Cameron's half-breed sons were his wards when they came to Toronto to attend Upper Canada College. But where and when he was born, how he happened to settle in Toronto, what manner of man he was, and what part he played in the turbulent politics of Upper Canada — these things are nowhere, so far as I can discover, set forth in print. For the purposes of history, he is *nomen et praeterea nihil.*

One cannot help thinking that if the province or Ontario had had its Pierre-Georges Roy, we should know a good deal more than we do about many aspects of its history. The province of Quebec is indeed fortunate in having had, during the past half-century, a historian and archivist who has made such a magnificent contribution to historical research. To him, as he approaches the golden anniversary of his editorship of the *Bulletin des recherches historiques,* we offer our sincere congratulations and our respectful and admiring homage.

W. S. WALLACE (1)

The University of Toronto.

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

QUÉBEC, le 12 octobre 1944.

Cher monsieur Roy,

Cette année marque le 50e anniversaire de la fondation du "Bulletin des Recherches Historiques".

Je ne veux pas laisser passer cette occasion de vous offrir le témoignage de mon admiration pour l'œuvre éminemment éducative que vous avez accomplie chez nous.

Point n'est besoin d'être grand clerc pour savoir ce qu'exige la publication d'une revue, pour imaginer quelle somme de courage et de ténacité il vous a fallu afin d'assurer la survivance et le rayonnement du "Bulletin".

Alors qu'aucune publication ne faisait particulièrement œuvre historique, vous avez comblé en grande partie cette lacune et rappelé le passé à ceux qui ont trop souvent tendance à l'oublier.

Je souhaite de tout cœur que le "Bulletin des Recherches Historiques" poursuive sa mission et, qu'avec le temps, il devienne la grande revue historique dont nous avons plus que jamais besoin au Canada français.

Recevez, cher Monsieur Roy, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean BRUCHESI

Monsieur Pierre-Georges Roy,
Directeur et fondateur du
"Bulletin des Recherches Historiques",
LÉVIS.

---

(1) Republished with authorization from *The Canadian Historical Review,* Vol. XXV, March 1944, No. 1.

COLLÈGE JÉSUS-MARIE DE SILLERY

Monsieur Pierre-Georges Roy, 6 janvier 1945

Lévis.

Monsieur,

J'apprends que l'on va célébrer le cinquantenaire de votre si méritant périodique. Celui qui en a eu l'idée fait preuve de patriotisme, et son geste ne manquera pas d'être souligné par tous ceux que passionnent les choses, grandes ou petites, de notre histoire. Au fait, y a-t-il des petites choses? . . . "On prouve qu'on est poète quand on sait découvrir un aspect intéressant dans un objet vulgaire," a écrit Goethe. Si cela est vrai — et c'est vrai — quelle âme est la vôtre, Monsieur, vous à qui aucun détail ne paraît négligeable.

Je voudrais trouver les termes qui conviennent pour vous dire toute mon admiration; car vous avez accompli une œuvre nationale et combien utile, non seulement à vos compatriotes, mais à tous ceux qui veulent connaître le Canada français.

Hélas! une pauvre supérieure, plongée du matin au soir dans les soucis d'administration, n'a guère les loisirs légitimes et souhaités pour se tenir au courant des mouvements littéraires ou historiques. Mais je soupçonne ce qu'il vous a fallu de persévérance, de constance, de désintéressement, pour tenir cinquante ans, pour ne pas vous lasser dans ce travail de patientes recherches, souvent incompris sans doute, et c'est peut-être le moins qu'on puisse dire.

A part les "Recherches historiques" que de publications attestent la qualité de vos labeurs: vingt-deux rapports d'archives, cinquante-trois volumes d'Inventaires d'archives, plus de deux cents volumes ou brochures d'histoire canadienne. . .

Permettez-moi, Monsieur, d'ajouter aux louanges qui vous parviendront de tous les coins de la Province et d'ailleurs, le modeste tribut de ma gratitude et la reconnaissance de toutes les religieuses de Jésus-Marie. Nous demandons à Celui qui possède les archives éternelles de ne compléter celles de votre vie que le plus tard possible, et de vous permettre d'aider longtemps encore sur la terre, vos compagnons de route, vos amis et vos disciples.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes religieux sentiments et mes très sincères félicitations.

M. SAINT-PIERRE CLAVER, Supre Prle
religieuse Jésus-Marie.

CERCLE UNIVERSITAIRE LAVAL
65, rue D'Auteuil,
Québec.

La bibliothèque du Cercle Universitaire Laval vient de s'enrichir de quelques précieux documents qu'elle doit à la générosité de Monsieur Pierre-Georges Roy.

Notre concitoyen est tellement connu par ses travaux de recherches historiques et ses innombrables publications que son nom et son œuvre s'identifient avec notre petite histoire.

Ses patientes recherches et ses fouilles inlassables dans les trésors de nos archives, de nos histoires de familles en ont fait un spécialiste incontesté et une autorité à laquelle il faut toujours emprunter pour traiter de ces questions. Et l'on sent, au souci du détail qu'il a mis dans ses publications, au fini et à l'objectivité de ses enquêtes, monographies, études et rapports, l'honnêteté, non moins que la modestie du savant qui en réhausse les mérites.

D'autres rappelleront la fécondité de sa longue carrière d'historien et d'archiviste, la série impressionnante de ses publications et de ses notes historiques.

Pour nous du Cercle Universitaire Laval, à l'occasion du précieux cadeau qu'il vient de faire à notre bibliothèque, nous tenons à nous associer au concert d'éloges et de remerciements de ses concitoyens et admirateurs.

Dr Charles VÉZINA,
21 octobre 1944. Président du Cercle Universitaire Laval.



"FAICTS ET DICTS" DES FOSSOYEURS DE LA IIIe RÉPUBLIQUE À L'ŒUVRE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC AVANT LA PRÉSENTE GUERRE

LETTRE À L'ABBÉ PAUL-E. GOSSELIN,

Secrétaire

de la Société d'Histoire Régionale de Québec

"Caveant consules ne quid detrimenti respublica capiat !"

141, avenue Pagnuelo
OUTREMONT (province de Québec)

le 20 septembre 1944.

Monsieur l'abbé,

En réponse à la question que vous me posez dans votre lettre du 18 septembre, permettez-moi de vous dire que j'ai été plus que mêlé aux *tractations* qui ont valu à la ville de Québec un magnifique buste de Louis XIV; j'ai fait davantage pour doter la capitale de notre Province, non seulement d'un monument historique, mais d'une véritable œuvre d'art ayant pour auteur le Bernin, l'un des grands maîtres de l'école italienne du XVIIe siècle — celui auquel nous devons les plans de la façade et de la colonnade de Saint-Pierre de Rome.

Voici comment tout cela s'est passé:

En août 1927, l'attaché commercial de France au Canada, M. Henri Massieu de Clerval — un ami intime — m'informait que son chef, M. François Bokanowski, ministre du Commerce, des Postes, Télégraphes et Téléphones, de la République française, était sur le point de visiter le Canada. Il devait d'abord représenter le Barreau de Paris au congrès annuel de l'Association du Barreau canadien à Toronto, puis de là se rendre à Buffalo, dans l'Etat de New-York, pour le même motif, afin de prendre part au congrès annuel de l'Association du Barreau des Etats-Unis.

Mon ami de Clerval me demanda de lui faire des suggestions pour rendre le plus agréable possible le séjour du ministre au Canada et tout spécialement dans la province de Québec. Je lui proposai une démarche auprès de Sir Henry Thornton, alors président du Conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat canadien, pour lui demander de bien vouloir mettre à la disposition de M. Bokanowski un wagon particulier qui le prendrait, lui et sa suite, à Buffalo, pour de là le conduire à Montréal, à Québec, puis de nouveau à Montréal. M. de Clerval trouva la suggestion excellente, mais douta que Sir Henry pût se

rendre à une telle demande. Je tentai le coup quand même et, grâce à l'intervention d'un haut fonctionnaire du réseau, ma demande, à peine formulée, fut accordée.

Donc, le premier jour de septembre 1927, pendant la veillée, je partis de Montréal en wagon particulier — le "Bonaventure" — à destination de Buffalo, en compagnie de mes amis, MM. Léon Trépanier, échevin de la ville de Montréal, et Albert-A. Gardiner, le haut fonctionnaire du réseau dont il est question dans le paragraphe précédent.

Le lendemain matin, dès notre arrivée dans la ville américaine, je me rendis à l'hôtel afin d'y rencontrer M. Bokanowski et sa suite, pour de là les conduire à la gare où les attendait le wagon particulier. Il était accompagné de son fils Jean, faisant fonction de secrétaire, de M. Garreau-Dombasle, attaché commercial de France aux Etats-Unis, et de M. Robert Remy, représentant à Washington de l'agence Havas. Le trajet jusqu'à Montréal fut intéressant. Nos invités nous parlèrent de la France que nous connaissions bien, et nous, nous leur parlions du Canada qu'ils visitaient pour la première fois. Ce fut pour eux, comme pour bien des Français qui les avaient précédés et qui les ont suivis, un voyage de découverte. Je me rappelle, tout comme si c'était d'hier, avec quelle attention ils m'écoutaient lorsque je leur parlais du passé, du présent et de l'idéal que nous caressions pour l'avenir de notre pays, et tout particulièrement du Canada de langue française. Dans mon enthousiasme de leur faire connaître davantage le vieil esprit français qui animait toujours notre peuple, je me laissai aller jusqu'à leur chanter des couplets du terroir, depuis longtemps oubliés en France, mais pieusement conservés par notre population, dont le trésor folklorique n'est dépassé que par celui de la Scandinavie. Encore une chose qu'ils ignoraient, parmi tant d'autres.

Après un court séjour à Québec, M. Bokanowski retourna à Montréal, vraiment enchanté de son voyage. Il voulut à tout prix me témoigner sa reconnaissance en me disant que dès son arrivée à Paris il verrait à me proposer pour une décoration. Je lui objectai que je n'avais pas un goût très prononcé pour ce genre de distinction et qu'il pourrait, s'il le voulait, témoigner sa reconnaissance au Canada français dans la manière que je lui indiquai: la restauration du buste de Louis XIV à Québec, sur l'ancienne Place Royale, en face de l'église Notre-Dame-des-Victoires. L'intendant de la Nouvelle-France, Bochart de Champigny, lui dis-je, arrivant de France à Québec en 1686, avait apporté dans ses bagages un buste en bronze du Roi-Soleil, qu'il fit placer sur la Place Royale, en face de l'ancienne chapelle de secours de l'église paroissiale de Québec. Jaloux de l'intendant qui avait pris une telle initiative, qui devait nécessairement lui valoir la faveur du monarque, le gouverneur fit enlever le buste sous le prétexte qu'il nuisait au charroi. On peut lire tout au long le récit détaillé et documenté de cet épisode de notre petite histoire, en consultant les pages 358 à 362, du XXI[e] volume (année 1915) du *Bulletin des Recherches Historiques*. L'article est signé Pierre-Georges Roy. Il s'agit ici de l'éminent historien, ancien conservateur des archives de la Province, qui, depuis cinquante ans, dirige cette très intéressante revue dont il est le fondateur.

M. Bokanowski évidemment intéressé par la relation de ces faits, me demanda de bien vouloir lui faire parvenir sans retard un dossier comprenant le récit historique, de même qu'un plan et une photographie de la Place Notre-Dame-des-Victoires, afin de faire droit à ma demande le plus tôt possible. Peu de temps après sa rentrée en France, je lui fis parvenir les pièces désirées. Dans

la lettre qui les accompagnait, je précisai que le buste le plus approprié pourrait être une réplique en bronze de la sculpture en marbre qu'en 1665 avait fait du Grand Roi, Bernini dit le Bernin, laquelle se trouvait maintenant dans la galerie de Diane au palais de Versailles. Le monarque avait daigné accorder dix séances de pose. Le maître l'avait représenté en armure et le front orné d'une frisade — laquelle, à l'époque, avait lancé une nouvelle mode: "la frisade à la Bernin". Ce buste mesure trois pieds et demi de haut par trois de large.

Avant d'écrire cette lettre au ministre, je fis part de mes démarches à mon ami l'honorable Athanase David, alors secrétaire de la Province. Il trouva l'idée pleine de bon sens et m'engagea à travailler à sa réalisation. C'est ainsi que je demandai à M. Bokanowski de bien vouloir à l'avenir communiquer avec M. David pour tout ce qui aurait trait à la présentation de ce beau cadeau.

Or, au début de l'année suivante, le 5 mars 1928, on pouvait lire dans "Le Soleil" de Québec le texte d'une lettre de M. Bokanowski à M. David, lui faisant part de l'envoi, pour le mois de mai suivant, par l'entremise de la direction générale des Beaux-Arts, du fameux buste dont le journal reproduisait en même temps deux photographies.

Mai et juin passèrent sans que le buste parvint à Québec. C'est alors que j'appris par un ami, haut fonctionnaire au ministère des Affaires étrangères de Paris, que le baron de Vitrolles, consul général de France à Montréal, après avoir lu la lettre de M. Bokanowski dans "Le Soleil", s'empressa de faire parvenir une dépêche au ministère afin de bloquer l'envoi du bronze, alléguant qu'un tel don de la France au Canada pourrait être interprété par la population canadienne de langue anglaise comme une insulte à l'Angleterre. (Je dois dire ici que les revues touristiques de langue anglaise, publiées par nos deux grands réseaux de chemin de fer, avaient accueilli la nouvelle avec enthousiasme, en insistant sur le fait que le pittoresque de l'ancienne capitale du Canada serait ainsi rehaussé. Le Pacifique Canadien n'avait-il pas nommé son magnifique hôtel de Québec "Château Frontenac", du nom du gouverneur de la Nouvelle-France, qui avait dit à l'envoyé de l'amiral Phipps qui le sommait de rendre la ville qu'il assiégeait: "Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons!")

Plus tard et pour la même raison, M. de Vitrolles m'avait refusé l'invitation que je lui avais faite d'accepter la présidence d'honneur du comité français pour l'érection des deux monuments à la gloire de Jean Vauquelin, dernier défenseur de la France dans les eaux du Saint-Laurent, l'un à Dieppe, sa ville natale, et l'autre à Montréal. Il y avait déjà un comité canadien dont j'avais été l'animateur. La présidence d'honneur en avait été acceptée avec empressement par le gouverneur général du Canada, le vicomte Willingdon. Le comité français devait lui faire pendant. Peu de temps après ce refus, je me trouvais à Paris, dans le cabinet de M. Aristide Briand, premier ministre de France, en compagnie de mon ami M. Robert Thoumyre, de Dieppe, ancien ministre et alors sénateur de la Seine-Inférieure. Je fis part au président du Conseil du refus incompréhensible de M. de Vitrolles. "Eh bien! me dit-il, puisque vous désirez la formation d'un comité français, j'en assume moi-même la présidence et vous pourrez y ajouter les noms de tous mes ministres et en plus celui de l'ambassadeur de France en Grande-Bretagne, M. de Fleuriau".

Quelques années avant la présente guerre, M. René Turck, consul général de France à Montréal, me reprocha amèrement d'avoir voulu le faire tremper dans un bas complot pour être désagréable à l'Angleterre, après qu'il eut, à ma suggestion, accompagné du commandant d'une frégate française, rendu hommage au monument Vauquelin à Montréal, situé sur la place du même nom, entre le palais de justice et l'hôtel de ville. Je dois vous dire que la statue du héros fait face non seulement au fleuve, mais à la statue de l'amiral Nelson, qui elle, tourne le dos au Saint-Laurent. "Vous avez voulu, me disait-il, me faire tremper dans un bas complot et une sale cabale pour être désagréable à l'Angleterre, car le commandant et moi, après avoir révérencieusement salué Vauquelin, nous nous sommes aperçus, hélas trop tard, qu'en saluant notre héros, nous montrions nos derrières à l'amiral Nelson." Et moi de répondre: "Croyez-vous que Nelson s'en serait offusqué... C'est toujours comme cela qu'il a vu les Français."

Il est opportun que vous sachiez que les trois quarts des sommes perçues en vue de l'érection de ces deux monuments provenaient de bourses anglo-canadiennes. La souscription avait été inaugurée au cours d'un déjeuner servi à bord d'un navire transatlantique de la marine marchande britannique, le "Regina", de la *White Star Line*, alors dans le port de Montréal, sous la présidence du chef de l'état-major de la marine royale canadienne, le commodore Walter Hose, R.N. A.D.C., fils de l'ancien évêque anglican de Singapour. Lors de l'inauguration du monument de Montréal, au cours de l'été de 1930, le commodore y présidait en présence de ministres, tant fédéraux que provinciaux, tant de langue française que de langue anglaise. Tous louèrent à l'envi et publiquement les mérites de Vauquelin. Une garde d'honneur de marins anglais présenta les armes au monument. Et tout cela sous le regard indulgent de Nelson...

Le consul général de France, M. Carteron, successeur de M. de Vitrolles et prédécesseur de M. Turck, avait refusé de faire participer les marins du sloop de guerre "Ville d'Ys", pourtant, à ce moment, dans les eaux du Saint-Laurent. Ils auraient pu partager l'honneur au même titre que leurs confrères d'armes de la marine anglaise.

Au début d'août 1928, — je reprends ici le fil de mon récit au sujet de l'incident du buste de Louis XIV, — je reçus, dans ma maison d'Outremont, la visite d'un français avantageusement connu du monde parisien, Me Marcel Ribardière, docteur en droit, avocat agréé près le tribunal de Commerce de la Seine, et propriétaire non seulement des Granges de Port-Royal-des-Champs, mais d'une notable partie du Palais Royal de Paris. En peu de temps Ribardière et moi nous devenions des amis. C'est alors que je lui confiai ce que je pensais des représentants officiels de la IIIe République au Canada. Il s'offrit sur le champ à se faire mon interprète auprès de M. Bokanowski, son ami intime, pour lui raconter toute l'histoire du buste et insister auprès de lui pour en presser l'expédition.

A peine rentré en France, Me Ribardière me fit savoir par câble que le surlendemain, 3 septembre, il avait rendez-vous avec M. Bokanowski et qu'il le mettrait au courant. Malheureusement cette rencontre n'eut jamais lieu. Le ministre du Commerce de France perdit la vie dans un accident d'avion survenu le 2 septembre à Clermont-Ferrand. Le vieux Jupiter qui devait faire le voyage jusqu'à Paris s'écrasa, faute d'avoir eu son moteur réchauffé avant le départ.

Plus tard, en septembre, j'appris par une dépêche de presse que M. Henri Chéron venait de succéder à M. Bokanowski au Commerce. Lexovien de naissance, ce populaire homme d'Etat normand, ami des Canadiens, était, selon moi, l'homme tout désigné pour mener la cause à bonne fin. C'est lui qui, à la conférence de La Haye, ignorant tout de la langue anglaise, avait été malmené par M. Philip Snowden (plus tard Lord Snowden), qui, sans raison valable, en pleine assemblée, avait qualifié de "grotesque and ridiculous" une mesure proposée par M. Chéron. Je le connaissais pour l'avoir rencontré quelquefois en France dans les fêtes normandes — ma famille est normande d'origine. Chaque fois, il me parlait avec émotion de mes compatriotes dont il savait que les ancêtres venaient pour la plupart de sa Normandie. Je le revois encore, pas très grand, trapu, barbu. Athée, ne croyant ni à Dieu ni à diable, il avait pourtant une grande dévotion, celle de la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qu'il avait connue enfant, alors qu'elle allait acheter des boules de gomme à la pharmacie Guérin de Lisieux, où lui, Henri Chéron, était alors aide-pharmacien. Souvent il recevait la petite Thérèse Martin dans l'officine où elle chantait des cantiques, pendant que lui l'accompagnait sur son violon. Quelle tendresse, quelle émotion dans la voix quand il parlait de "sa petite sainte"...

Sans perdre de temps, je câblai à Me Ribardière, le priant de se mettre immédiatement en rapport avec M. Chéron pour accélérer l'envoi du buste, malgré l'opposition persistante du consul général. Il le rencontra en effet le 10 octobre et en obtint tout ce qu'il lui demanda. Le 7 décembre 1928, mon ami m'écrivait que le buste venait d'être expédié la veille du Havre à destination de Québec.

Nous étions au début de l'année 1930, et personne n'entendait parler de ce magnifique don de la République à la ville de Québec, bien qu'il fût à ma connaissance qu'il y était arrivé, mais que depuis ce moment il se morfondait dans un entrepôt de la basse-ville.

Or, voici ce qui s'était passé dans l'intervalle. Le secrétaire de la Province, M. David, avait remis le buste entre les mains des autorités municipales. Comme il fallait une base, un piédestal, pour installer le buste sur la place Notre-Dame-des-Victoires, on avait demandé et obtenu des soumissions dont la plus basse, m'avait-on dit dans le temps, se montait à environ une trentaine de mille dollars, alors qu'il fallait tout simplement une base de ciment surmontée d'un modeste fût de granit.

Au commencement de 1931, ennuyé de voir l'affaire en suspens, je m'en ouvris au premier ministre de la Province, l'honorable Alexandre Taschereau, et au maire de Québec, M. Samson, les priant de bien vouloir faire quelque chose pour que le buste soit définitivement mis en place.

Un après-midi de décembre 1931, vers la tombée de la noirceur — j'étais à ce moment directeur du Tourisme pour la Province — il m'arriva de passer dans la basse-ville par la place Notre-Dame-des-Victoires. Quel ne fut pas mon étonnement de voir, dressé sur son socle, le buste de Louis XIV en plein milieu de la place qui était redevenue, tout comme autrefois, la Place Royale, comme l'indiquaient les nouveaux panneaux d'émail. Je croyais rêver. Mais non, c'était bien ça... Je fus surpris tout de même que tout se fût fait sans la moindre cérémonie d'inauguration.

Il y a environ un mois, mon frère aîné, M. Arthur Vaillancourt, revenant d'une vacance dans le bas du fleuve, en compagnie de son cadet Guy, avait une heure à perdre dans la basse-ville de Québec, attendant le départ du bateau pour Montréal. Le père voulut montrer au fils la pittoresque Place Royale avec le buste de Louis XIV au centre. Quelle ne fut pas sa déception en constatant que le monument du Roi-Soleil était disparu. Mon frère entra à l'ancien hôtel Blanchard, qui était maintenant devenu l'hôtel Louis XIV, pour s'enquérir auprès de son propriétaire du sort du chef-d'œuvre de l'école italienne. Celui-ci, un M. Lauzon, ancien tavernier de Montréal, qui avait autrefois son établissement dans la métropole, au coin des rues Amherst et Craig, l'informa que la municipalité, croyant que le monument nuisait au trafic (les anciens disaient "le charroi"), l'avait fait remiser dans un entrepôt, sans trop savoir ce qu'elle en ferait plus tard. Cependant M. Lauzon fit remarquer à mon frère que la municipalité avait grandement tort puisqu'il n'y avait presque pas de trafic sur la place.

C'est par un article paru récemment dans un journal, me dites-vous, que vous avez appris que j'avais été mêlé aux tractations dont le résultat fut le don de ce buste à votre ville. En effet, je confiai la substance des lignes que vous venez de lire à M. Abel Vineberg, l'un des courriéristes parlementaires de la "Gazette" de Montréal, qui fit part sommairement des faits dans les colonnes de son journal, le jeudi 17 août dernier.

Voilà, M. l'abbé, ma version d'un épisode de la petite histoire de notre pays. Vous ne venez d'en lire qu'une suite. Le commencement, vous le trouverez aux pages du *Bulletin des Recherches Historiques* que je vous ai indiquées au début de cette lettre. Quant au dénouement — puisqu'il devrait y en avoir un — c'est à votre Société d'Histoire Régionale de Québec qu'il importe de le provoquer, et dans le bon sens.

Cette lettre, en plus de répondre à votre question — à savoir, la part que j'avais prise dans la présentation, par la France, de ce buste à votre ville — vous fera connaître l'état d'esprit de certains fonctionnaires accrédités auprès du gouvernement canadien par un régime politique qui a disparu dans la tourmente de juin 1940, la III^{e} République. Je n'ai pas l'intention d'instruire ici le procès d'une époque de l'histoire de France. J'ai tout simplement voulu croquer sur le vif quelques scènes dont les acteurs étaient en tout point les dignes descendants de ces Encyclopédistes, témoins impassibles de la chute de la Nouvelle-France, qui ne remuèrent même pas le petit doigt pour voir à l'exécution des clauses du traité par lequel, sans sourciller, ils nous cédaient pieds et poings liés à l'Angleterre, afin de pouvoir garder l'archipel antillais où, il n'y a pas très longtemps, régnait en tyran l'amiral Robert que le gouvernement provisoire du général de Gaulle vient de mettre en état d'arrestation. Ce sont ces mêmes fonctionnaires — ces "fossoyeurs" — qui, en 1934, lors de la célébration à Gaspé du IV^{e} centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier, firent décerner à plusieurs Canadiens de langue anglaise par une délégation présidée par un Pierre-Etienne Flandin, maintenant en état d'arrestation, tout comme l'amiral Robert, des rosettes de la Légion d'honneur, ordre institué en 1802 par le Premier Consul Bonaparte, alors que, sans honte, ils faisaient remettre aux Canadiens de langue française, parmi lesquels le premier ministre Taschereau et le recteur de l'Université de Montréal, des Etoiles noires du Bénin, ordre fondé en 1892 par Tofa I^{er}, roi nègre d'un royaume noir du Dahomey. Les méchantes langues chuchotaient dans le temps que M. Flandin avait apporté dans ses bagages le grand cordon de la Légion d'Honneur pour remettre à M. Ben-

nett, alors premier ministre du Canada, lors des fêtes de Gaspé, mais que ce dernier refusa péremptoirement d'accepter cet honneur de la France.

Si je me permettais d'innocentes rosseries à l'égard des membres de la Commission pour l'embellissement de votre ville (qu'entre nous, je trouve un peu "Clochemerle"), lesquels, m'a-t-on appris depuis, ont fait remiser le buste de Louis XIV pour des raisons d'esthétique, alors qu'ils laissent intacte cette inélégante flèche de cathédrale enfouie, connue sous le nom du monument de la Foi, et qui dépare l'un des beaux squares de votre haute-ville, c'est que j'aurais conscience qu'en pays de civilisation latine, lorsque la raison échoue, le ridicule a parfois des chances de succès.

Si l'un des vôtres, comme cela pourrait bien arriver, s'avisait de me taxer d'outrecuidance parce que je me mêle des choses d'une ville qui n'est pas la mienne, je pourrais lui répondre avec aplomb: La ville de Québec n'appartient pas seulement aux Québecois, c'est un joyau qui fait l'ornement de tout le Canada. Québec est, au Canada, ce que Carcassonne est à la France, et — *si parva licet componere magnis* (je ne veux tout de même pas exagérer) ce que Rome est à tout l'univers civilisé.

On a dit dans le temps que la momie du pharaon Tut-Ank-Ammon avait porté malheur à certaines personnes qui s'en étaient occupées. En serait-il de même pour le buste de Louis XIV? Aux superstitieux certains événements permettraient de le supposer. L'accident d'avion qui a coûté la vie à M. Bokanowski est survenu un an exactement après son séjour à Montréal. Quant au baron de Vitrolles, il est mort tragiquement à Londres, écrasé par un autobus, pendant le "black out" de la présente guerre. Qui sait? Il peut encore m'arriver quelque chose...

Je vous souhaite, M. l'abbé, tout le succès possible, pour vous et pour votre Société, dans les démarches que vous ferez sans doute pour la seconde et définitive restauration du buste du Grand Roi, afin qu'il ait de nouveau sa place au soleil, auquel l'histoire a si justement rattaché son nom.

Très cordialement,

Emile VAILLANCOURT

10, des Grisons,
Quebec, P. Q.
September 28, 1944.

Mr. ANTOINE ROY,
Provincial Archivist.

Dear Mr. Roy:

The rounding out of fifty year's uninterrupted publication of the "Bulletin des Recherches Historiques" is a notable event in the annals of Canadian historiography, and deserves commemoration. The files of the "Bulletin" constitute a treasure house of facts and information, for whose existence all workers in the field of Canadian and American history must be grateful. In what more fitting way could this anniversary be celebrated than by the preparation of a detailed index which will make the rich contents of the fifty volumes more readily available to the searcher?

With best wishes for the Bulletin's second half century,

Sincerely yours,

Mason WADE

CULTURE

REVUE TRIMESTRIELLE

33, rue de l'Alverne, Québec, Canada.

QUÉBEC, 29 octobre 1944.

Monsieur ANTOINE ROY, Archiviste,
QUÉBEC, Qué.

Monsieur,

Le "Bulletin des Recherches Historiques" termine, avec son numéro de décembre 1944, la cinquantième année de son existence. Je comprends facilement que vous y trouviez une excellente occasion de faire ressortir le haut mérite acquis par monsieur votre père qui prit, il y a cinquante ans, l'heureuse initiative de concevoir et de réaliser cet excellent instrument de travail régulièrement mis à la disposition de nos historiens.

Au premier numéro du "Bulletin des Recherches Historiques", monsieur Pierre-Georges Roy annonçait humblement à ses lecteurs que l'œuvre qui commençait avait pour but de doter les chercheurs canadiens-français d'un instrument de travail semblable à celui qu'il avait vu lui-même dans l'"Intermédiaire des Chercheurs et Curieux" de Charles Reade. Il voulut alors transposer, dans le domaine de nos recherches en Histoire du Canada, la façon qu'avait adoptée Charles Reade, de procéder par questions et réponses. Il voyait dans cette méthode le moyen efficace d'être utile à tous les chercheurs éloignés des pièces d'archives et qui, par l'intermédiaire du "Bulletin des Recherches Historiques", pourraient désormais acquérir facilement une documentation authentique. Il devait cependant faire entrer dans les différents numéros de son "Bulletin" une quantité de pièces d'archives propres à intéresser nos historiens et à les stimuler dans leur travail.

Quiconque parcourt les cinquante volumes annuels du "Bulletin des Recherches Historiques" se rend immédiatement compte que monsieur Pierre-Georges Roy a réalisé magnifiquement l'œuvre patient et poursuivi qu'il rêvait il y a cinquante ans. Tous les chercheurs qui ont exploité son "Bulletin" lui sauront gré de leur avoir procuré un instrument de travail de grande valeur; et d'autant plus que la Table générale de la matière parue jusqu'en 1925, en quatre gros volumes, leur en facilite grandement l'utilisation.

Le "Bulletin des Recherches Historiques" peut donc, à lui seul, faire voir en monsieur Pierre-Georges Roy en même temps qu'un initiateur expérimenté dans le travail historique le "véritable conservateur" de nos pièces d'Archives.

Je ne puis donc, Monsieur, que vous féliciter de votre heureuse idée de commémorer le cinquantenaire de la fondation, par monsieur votre père, du "Bulletin des Recherches Historiques". En vous priant de transmettre à monsieur Pierre-Georges Roy l'expression des sentiments d'admiration que provoque chez moi son œuvre, permettez-moi de faire des vœux pour la prolongation d'un œuvre si bien commencé et si heureusement poursuivi.

Veuillez recevoir, Monsieur, avec mes salutations empressées l'hommage de mon profond respect.

Edmond GAUDRON, O.F.M.,

Directeur.

L'ORFEVRE FRANÇOIS CHAMBELLAN

QUE de points obscurs dans l'histoire de nos premiers orfèvres, et que d'événements encore à découvrir!

Pendant plus d'un demi-siècle, — soit du recensement de 1666 aux environs de 1730, — arrivent de France ou naissent dans la Colonie quelques personnages dont les archives de l'état civil et les minutes notariales nous apprennent, en des mentions plus ou moins précises, qu'ils se livrent à l'argenterie. C'est ainsi que Jean Villain, Jean-Baptiste Gobelin dit Saint-Mars, Antoine Olivier dit le Picard, les Soulard et les Beaudry dit Desbuttes, Jacques Gadois dit Mauger, Nicolas Gaudin dit La Poterie, surtout Michel Levasseur, prennent, en maintes occasions, le titre d'orfèvre, sans qu'il reste le moindre témoignage de leur travail et de leurs aptitudes, sans même que nous ayons pu identifier leurs poinçons; c'est ainsi que des artisans comme François Le Febvre et Louis Palin-Dabonville, Joseph Pagé dit Quercy et Claude Monmellian, paraissent avoir exercé leur art avec une certaine activité, sans que nous puissions leur attribuer une seule œuvre. Et ce bizarre caprice de la destinée persistera pendant tout le XVIII[e] siècle, puisque Louis-Alexandre Picard et Jacques Terroux, — pour ne nommer que ces deux orfèvres, — se présentent à la postérité sans aucune œuvre identifiable, bien que nous connaissions, sur leur existence et leurs affaires, un grand nombre d'événements aisément vérifiables.

François Chambellan n'échappe point à cette règle. Pendant dix années, il travaille l'argenterie, soit à Québec où il a son atelier, soit à Montréal où il fait d'assez fréquents séjours; il prend à son service des aides et des apprentis; il fonde une société professionnelle avec son beau-frère Monmellian; puis il disparaît d'étrange façon; et ce n'est qu'au bout de vingt ans que les vieux papiers le signalent une dernière fois, pour nous apprendre les circonstances de sa fin. . .

* * *

Ouvrons le deuxième volume du *Dictionnaire généalogique* de Tanguay, à la page 607. Nous y lisons que le 19 mars 1717, François Chambellan, bijoutier, né en 1688, épouse à Montréal Marie-Anne Monmellian, et, que le 2 mai 1721, il convole, toujours à Montréal, avec une certaine Marie Ducasse.

Méfions-nous un peu de ces renseignements sommaires. Si Tanguay affuble Chambellan du titre de bijoutier, c'est sans doute qu'il l'a trouvé dans son acte de décès, — mais dans tous les autres documents qui le concernent, Chambellan est dit maître-orfèbre; ensuite, il le fait naître en 1688, probablement parce que dans l'acte du second mariage de l'orfèvre, l'officiant lui accorde trente-trois ans d'âge, — mais dans son acte de décès, en 1747, on le dit âgé de cinquante ans; enfin, le premier mariage de Chambellan, que Tanguay fait célébrer à Montréal, eut lieu en réalité à la cathédrale de Québec. Au reste, voici la transcription de cette pièce:

« Le 19 mars 1717 Sur la Dispense accordée par Mgr LEuesque par billet du 19e dud. mois aud temps de la publication de trois bans de mariage entre le Sr françois Chambellan fils de Louis Chambellan et de Marie Le Mire de la p. St Paul, Ville de Paris d'une part, Et Marie anne monmeillian fille de Jean Baptiste Monmeillian et de Marie Elemir Juniot Ses Pere et Mere de cette pa. d'autre part, Je soussigné Prêtre vicaire de la de paroisse Chanoine de la Catédrale ayant pris leur mutuel consentement les ais marié selon la forme prescrite par notre mere Ste Eglise en présence de parens et Temoins soussigné. » (1)

François Chambellan est donc un Parisien, sinon de naissance du moins d'adoption. C'est vraisemblablement à Paris qu'il fait l'apprentissage de son art; et c'est probablement de Paris même qu'il part pour la Nouvelle-France, — victime, comme tant d'autres orfèvres de son temps, des rigueurs fiscales du gouvernement de Versailles.

Il arrive à Québec à l'automne 1716 (2), et groupe aussitôt autour de lui quelques jeunes gens qui seront plus tard ses apprentis ou ses concurrents. Le premier est Jean-Baptiste Saint-Mars (3), qui signe à plusieurs actes de la vie de Chambellan et paraît avoir été son premier disciple; le second est Jean-Baptiste Deschevery, plus connu sous le nom de Maison-Basse (4), dont l'existence agitée offre quelque analogie avec celle de Chambellan; le troisième est son propre beau-frère, Claude Monmellian (5), qui passe quelques années de son adolescence à pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve et n'entre dans l'artisanat que vers 1721.

Donc, quelques mois après son arrivée à Québec, Chambellan épouse mademoiselle Monmellian. La fumée des noces à peine dissipée, il se préoccupe de son établissement. Il lui faut d'abord des outils, — et il les trouve dans la succession du maître-orfèvre et armurier du roi Pierre Gauvreau (6), qui vient de mourir. (7) Il lui faut ensuite des clients, — et c'est peut-être dans le but d'en recruter quelques-uns qu'il fait sans cesse la navette entre Québec et Montréal. Dès la naissance de son premier enfant, le 2 août 1718, il vadrouille quelque part dans le gouvernement de Ville-Marie et, l'année suivante, il signe à l'acte de mariage de Jean-Baptiste Saint-Mars, célébré à Notre-Dame de Montréal le 20 novembre 1719.

Marie-Anne Monmellian meurt à la fin de 1720 ou au début de l'année suivante. Notre orfèvre, on l'a vu, convole avec une jeune fille de vingt ans, Marie Ducasse, dont le père est entrepreneur des vaisseaux du roi à La Rochelle (8). Le ménage paraît être au-dessus de ses affaires, puisque Chambellan doue la future épouse de la somme de mille écus et que la petite Ducasse apporte à la communauté une dot de six mille livres (9) ; au bas de l'acte de mariage, Maison-Basse appose sa signature finement dessinée.

---

(1) Cf. État civil de Notre-Dame de Québec, 1717, f° 169.

(2) Je le présume, car le recensement de 1716 ne contient pas son nom.

(3) Né à Saint-Laurent (île d'Orléans) en 1693, mort dans la région de Montréal en 1725.

(4) Mort à la fin de l'année 1744, on ignore en quel endroit.

(5) Né à Québec en 1701. On ignore le lieu et la date de sa mort.

(6) Cf. Archives judiciaires de Québec. Inventaire après décès de Pierre Gauvreau, dressé par Louet père le 16 décembre 1721. Voici le passage de ce document qui concerne les outils de Gauvreau : « Qu'il est deu alade Communauté par le Sr Chambellan orfeure la Somme de cent cinquante Liures en monnoye de carte faisant en cartes reduites celle de soixante quinze Liures et de francs celle de cinquante six Liures cinq Sols pour outils d'orfeure quelle luy a vendu et de laquelle somme led. Chambellan luy a fait son Billet en date du XXIV Mars MVIIe dix sept... »

(7) Né à Québec en 1674, mort dans la même ville en janvier 1717.

(8) Cf. Archives judiciaires de Montréal. État civil de Notre-Dame de Montréal, 1721, f° 11 v.

(9) Cf. Archives judiciaires de Montréal. Minutier de Michel Lepailleur, minute du 2 mai 1721, n° 3602.

Même s'il a son domicile à Québec, Chambellan poursuit sa vie errante. Il est si souvent à Ville-Marie que son atelier commence à se ressentir de ses fréquentes absences. Finalement, il éprouve la nécessité d'y établir un homme de confiance qui serait toujours là pour recevoir la clientèle, remplir les commandes et agir à sa place. Et le 11 octobre 1723, il signe devant Maître Dubreuil, notaire à Québec, un contrat de société avec son tout jeune beau-frère, Claude Monmellian. Comme c'est le premier document de ce genre qu'on trouve dans l'histoire de notre argenterie, il convient d'en citer textuellement les clauses essentielles.

« . . . furent présents en leurs personnes les Sieurs françois Chambellan et Claude Monmellian son beaufrere orfeures lesquelles parties ont fait les Conuentions Cq apres declaré quy sont que les dittes parties Se Sont associées pour trauailler ensemble de l'orfenuerie, que le proffit qui en reuiendra Sera partagé par moitié, Comme aussy les depenses qu'il faudra faire pour les ouurages et outils seront aussy communs frais, Le tout Conduit et gouuerné par ledit Sieur Monmellian ledit Sieur Chambellan ne s'engageant qu'au trauail Seulement, Le dit Monmellian aura soin de tout generalement quelqu'onques de Ce qui Concerne leur Société tant que pour ledit gage que pour la depence qui leur Conuiendra faire pour soutenir leur Societté Laquelle Commencera Ce Jour dhuy et Continuera autant que les parties voudront lesquels pourront Sen desister quand bon leur semblera Sous depents dommages et Interest lun Enuers lautre et ledit S^r Monmellian sera Chargé de largenterie qui viendra a la boutique pour les ouurages tant que ledit Sieur Chambellan Sen puisse meller et Se Conserueront a Cet Egard les fidelités requises a peine de tous depents dommages et Interest lun Enuers lautre et en Cas de Separation les profits qui Seront pour tout seront Separés par moitié aussy bien que les frais et depences qui se trouueront auoir esté faitte, — Comme aussy ledit Monmellian retirera tous les outils et ustensilles de la boutique qui luy appartiendront ainsi que ledit S^r Chambellan le reconnoit. » (10)

On n'en sait guère davantage sur cette société. Aucun écrit n'en constate le fonctionnement; aucune minute notariale n'en révèle la résiliation. Mais il existe certains documents inédits qui constituent une forte présomption que les deux beaux-frères n'ont pas longtemps travaillé à profits communs. Ce sont des brevets d'apprentissage datant des années 1724-1725, consentis au seul Chambellan, sans que le nom de Monmellian y soit tracé, — au reste, ce jeune orfèvre disparaît de l'état civil québecois et des minutiers notariaux, sans laisser d'autres traces de son existence.

Dans le premier de ces brevets (11), le maître-cordonnier Michel Cotton (12) s'engage, pour une année seulement, comme apprenti chez François Chambellan; et ce court espace de temps laisse entendre que cet habitué de l'alène, à l'instar de Jacques Pagé, s'est déjà essayé dans l'emboutissage de certains vases domestiques ou dans la ciselure de divers ornements.

Dans le second (13), le jeune François Le Febvre (14) devient pour deux années l'apprenti de Chambellan; sa mère s'oblige à le nourrir et à l'entretenir de hardes. Mais le maître, qui se sait d'humeur changeante, prévoit qu'il ne fera pas long feu à Québec et fait insérer dans le contrat la clause suivante: « . . . et le Cas auenant que ledit (Chambellan) aille Sestablir a montreal ou autres lieus que bon luy Semblera et y tenir menage en ce Cas Soblige de norir ledit aprenty le traittera humainement luy montrera son dit art autant quil luy Sera possible. . . »

---

(10) Cf. Archives judiciaires de Québec. Minutier de Maître Dubreuil.
(11) Cf. Archives judiciaires de Québec. Minutier de Dubreuil, 31 mars 1724, n° 2250.
(12) Né à Québec en 1700; mort à la fin de 1750, on ne sait où.
(13) Cf. Archives judiciaires de Québec. Minutier de Dubreuil, 25 mars 1725, n° 2477. — À cause de sa calligraphie et de l'aspect des signatures, cette minute semble avoir été rédigée au milieu de copieuses libations. . .
(14) Né à Québec en 1705, mort après 1767.

Après l'année 1725, les renseignements se font rares sur Chambellan. A peine peut-on citer un simple compérage dans la famille de sa première femme (15), et sa présence au mariage de Georges Mabile, « du bourg de Lancie, Evêché de St. Brieuc. » (16) En 1744, il occupe une chambre chez le serrurier Pierre Bastien, habitant rue de l'Escalier (17). Trois ans plus tard, c'est la fin.

Au lieu de mourir comme tout le monde dans son lit, — car on est alors en plein temps de paix, — Chambellan se distingue en allant rendre l'âme dans une étable. Le matin du 28 juin 1747, il quitte la chambre nue qu'il a louée « chéz la Bonne femme le Duc », rue Sous-le-Fort, et se rend péniblement chez madame Morier, épouse du cocher de ce nom, à qui il se plaint « d'un grand mal de teste, En disant qu'il Se Trouuoit Mal, Et quil Ne Pouuoit absolument Se tenir. » De peine et de misère, il parvient en face de la pension Valin, en l'actuelle rue Garneau, et s'affale sur une pierre. Il se relève pourtant, et continue sa route vers l'ouest. Il traverse la rue de la Sainte-Famille et pénètre dans l'enclos du Séminaire. Il n'en peut plus. Il entre dans une étable vide, qui n'est fermée « qu'auec une petite Corde attachée a un Cloux ». C'est là qu'on le trouve deux heures après, « couché sur le Dos, La face tournée vers le Ciel. »

Alerté par les voisins, François Daine, lieutenant civil et criminel de la Prévôté, procède sans tarder aux investigations d'usage (18). Le chirurgien Briault constate la mort; à cause de la grande chaleur, dit-il, il convient d'inhumer au plus tôt le cadavre. Mais avant de l'enterrer, on le fouille; et on trouve, dans les poches du défunt, « un Couteau a teste de bois, une Mauuaise Tabatiere de fer blanc, un Cachet de Cuiure Sans armoirie Et une Clef. »

Le 6 juillet suivant, le lieutenant civil dresse l'inventaire des biens du défunt. Il ne lui en reste guère; et comme de juste, ce sont des outils d'orfèvre. En voici la nomenclature, telle que l'a rédigée le sieur François Ferment (19), orfèvre, alors de passage à Québec, nommé d'office par François Daine:

Vn tas pour forge estimé a la Somme de Six Liures	6.	
Vne Etoc d'Etably demy Vsé estimé a la Somme de neuf Liures Cy	9.	
Vne petite paire de Pincette Estimée a trente Sols	1.	10
Vne bigorne a gobelet Estimée a la Somme de Six Liures Cy	6.	
Deux marteaux de fer auec leur manche Estimés vingt Sols piece	1.	
Jtem un fer a Souder Estimé Sept Sols Cy	7.	
Jtem de ferrailles qui Se Sont trouuées dans un Ouragan Estimé a vingt Sols Cy	1.	

Ce sont là les seuls biens valables de Chambellan. A la vente publique du 10 juillet suivant, les outils et les hardes du défunt produisent une somme d'un peu plus de vingt-cinq livres. Tout compte fait, le déficit de la succession est de vingt-six sols. . .

* * *

(15) Cf. État civil de Notre-Dame de Québec, 1726, f° 305.
(16) Cf. *Ibid.*, f° 400.
(17) Cf. *Rapport de l'archiviste de la province de Québec.* Québec, 1940, p. 119 (Recensement de 1744).
(18) Le lecteur a sans doute deviné que je suis ici de très près le procès-verbal de Daine et les pièces qui y sont annexées. Ces documents sont conservés aux Archives judiciaires de Québec, *Tutelles*, 6 juillet 1747.
(19) On connaît actuellement deux œuvres de cet orfèvre obscur: un *gobelet* conservé dans la collection Louis Carrier, et une jolie *tasse à goûter* qui sert à la quête à l'église de Lotbinière.

Je n'ose laisser le lecteur sous cette pénible impression de détresse matérielle. Sans doute n'est-elle point contestable dans le cas de l'indolent et nomade Chambellan. Mais on aurait tort de croire que nos orfèvres de la même époque fussent tous des indigents et tirassent le diable par la queue. Au contraire. Jacques Pagé dit Quercy et son frère Joseph ont laissé, sinon des fortunes, du moins des meubles et du numéraire en quantité, et quelques immeubles; Paul Lambert dit Saint-Paul, après une carrière fort besogneuse il est vrai, lègue à sa veuve et à ses enfants une masse de biens raisonnablement appréciable; Joseph Maillou et Ignace-François Delezenne meurent en bourgeois cossus, ainsi que Michel Cotton et Jacques Gadois dit Mauger; et si Jean-François Landron ne laisse après lui que des nippes sans valeur et sans lustre, c'est qu'il est mort trop vieux et qu'ainsi il a consommé, pendant les vingt dernières années de sa vie, les biens que de jeunes héritiers eussent sans doute accueillis avec hâte, et dissipé avec une joyeuse allégresse. . .

François Chambellan n'a laissé que fort peu de biens. Mais il a laissé encore moins d'œuvre, puisque nous n'en avons point trouvé et que nous ne connaissons même pas la forme de son poinçon, — ce qui est le comble de la déveine pour un orfèvre. . .

Gérard MORISSET

Québec, le 17 novembre 1944

Monsieur **PIERRE-GEORGES ROY,**
Directeur du
"Bulletin des Recherches Historiques",
LÉVIS.

Monsieur,

Le "Bulletin des Recherches Historiques" — j'allais dire des "Richesses historiques" — complétera bientôt son cinquantième volume. L'un après l'autre ses six cents numéros ont rayonné à travers le pays et au delà des frontières canadiennes, la lumière sur nombre de personnes, sur quantité de faits, sur des questions intéressantes et variées. Et cette lumière, émise depuis cinquante ans par le même foyer, accuse un travail gigantesque qui suffirait à lui seul à immortaliser la mémoire de l'inlassable chercheur doublé du docte archiviste qui l'a accompli.

Aussi, en ce jubilé d'or de votre intéressante revue, c'est vers vous, Monsieur, que vont nos humbles félicitations, nos mercis et nos vœux chargés d'espoir. Le jubilé du "Bulletin des Recherches Historiques" est avant tout le jubilé de votre labeur assidu de cinquante ans à une même œuvre entre plusieurs autres, toutes impérissables et de grand mérite. Le présent est heureux de vous rendre hommage de son admiration et de sa reconnaissance; l'avenir vous devra un non moindre tribut de gratitude, pour lui avoir transmis tant de richesses historiques nationales, arrachées aux serres du passé et soustraites à la rouille de l'oubli.

Avec nos congratulations et nos mercis, veuillez donc agréer, Monsieur, nos vœux pour que le jubilé de diamant du "Bulletin" qui compte un glorieux demi-siècle de diffusion de connaissances et de renseignements précieux à tout vrai Canadien, vous trouve encore associé activement à la mission de ce "Bulletin".

Dans cet espoir qui se dore aux feux du cinquantenaire de 1944, je me souscris,

Monsieur,

Votre bien humble en N.-S.,

Sœur SAINT-JEAN-DU-DÉSERT,
Supérieure générale,
Sœur de la Charité.

LA COMMISSION MUNICIPALE DE QUÉBEC

QUÉBEC, le 3 octobre 1944.

Monsieur ANTOINE ROY, Archiviste,
Musée Provincial,
Plaines d'Abraham,
QUÉBEC, Qué.

Cher monsieur Roy,

J'apprends que l'on doit fêter prochainement monsieur Pierre-Georges Roy. Inutile de vous dire que je souscris le plus cordialement à cette idée.

Monsieur Roy a rendu des services extraordinaires à la Province, au point de vue histoire. C'est lui particulièrement qui a rassemblé des milliers et des milliers de documents qui serviront pour l'Histoire. Ce fut un vrai travail de Bénédictin. Il y a mis toute son âme et le développement des qualités qui lui étaient propres.

Son œuvre restera; elle marquera une époque importante dans l'Histoire de notre Province.

Heureuse idée que celle de le fêter et j'y souscris avec la plus grande approbation possible.

Je suis certain que cela lui sera sensible et que cela lui servira de réconfort pour continuer certaines œuvres qui ne sont pas finies et qu'il entend livrer encore au public.

Votre tout dévoué,
Oscar DROUIN

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

JANVIER 1945

Beaucoup de dépôts d'archives, dans la province de Québec, doivent reconnaissance à M. Pierre-Georges Roy, pour services rendus ou pour des dons qu'il leur a faits.

Tout récemment, en classant des papiers, aux archives du Séminaire de Québec, j'ai trouvé des paquets, où la ferme écriture de Mgr Amédée Gosselin avait inscrit le nom de M. Roy comme donateur, et ce n'est là qu'une petite partie des largesses du vénérable archiviste de Québec en faveur de nos archives.

Au goût du travail, au flair du chercheur, M. Roy a su joindre le talent et le goût d'écrire et de publier le résultat de ses fouilles: ses brochures, ses livres, et le "Bulletin des Recherches historiques", constituent un vaste monument à sa gloire.

M. Pierre-Georges Roy appartient à la génération des Audet, des Fauteux, des Régis Roy, des Amédée Gosselin et de tant d'autres, qui ont sacrifié une longue vie dans la recherche et la mise au point d'une multitude de détails de notre histoire nationale. S'abreuvant à ces sources copieuses, d'autres travailleurs, nantis d'une formation académique supérieure, pourront composer des vues d'ensemble.

Espérons que la postérité, frappée de la beauté d'ensemble, saura ne pas oublier les "bénédictins" qui auront d'abord posé les bases de l'édifice.

Québec, le 27 octobre 1944.

Arthur MAHEUX, ptre

SOUVENIRS D'UN ARCHIVISTE CANADIEN A PARIS

EN 1911 et 1912 j'étais à Paris où je terminais mes études classiques. Commencées au Canada sous la direction d'un vieux prêtre fort distingué et de goût littéraire excellent, je les finissais en France avec un autre vieux prêtre d'esprit charmant et érudit. Mais la culture de ce dernier était plus historique que littéraire. Il méprisait même un peu toute littérature et ce mot avait toujours dans sa bouche un sens nettement péjoratif. Et il s'efforçait de diriger mon travail vers les études historiques. Mon vieux professeur avait été longtemps vacaire d'une paroisse de Paris. Le temps livre que lui laissait son ministère, il l'avait employé à des recherches d'histoire. Celle de Paris l'intéressait particulièrement et il était d'un étonnant savoir en ce qui concernait les familles anciennes de la capitale, ses rues, ses maisons. Malheureusement, M. l'abbé Darnay n'a rien écrit. Le trésor de ses recherches resté à l'état de notes s'est probablement perdu. Il n'en reste que le souvenir dans la mémoire de quelques-uns de ses élèves.

Il donnait des leçons de latin, de grammaire, d'histoire. Mais je dois dire que la conversation de l'abbé Darnay était aussi précieuse et instructive que ses cours, lesquels étaient d'ailleurs d'une haute valeur. Spirituel et sagace, il avait une manière admirable de manier les problèmes historiques. Et son sens critique était le chef-d'œuvre de cet esprit. Près de lui, on apprenait à comprendre les faits à travers les textes, à découvrir la vie cachée dans les manuscrits et les documents. L'Histoire n'était pas pour cette intelligence une matière inerte et une science morte.

Je suivais des cours en Sorbonne et je me passionnais pour beaucoup d'études. Avec quelque impatience, l'abbé Darnay me voyait y disperser mon travail. "Il faut spécialiser votre curiosité, me disait-il, ne pas encombrer votre mémoire de notions inutiles". Ce que M. l'abbé Darnay appelait des notions inutiles étaient les cours de littérature que je suivais. "Vous avez appris tout cela au Canada, disait-il en haussant les épaules, allez donc plutôt aux Archives lire des manuscrits."

J'avais souvent aperçu les tours et la belle façade du palais de Soubise qui est le dépôt des archives de France. Mais durant mes années d'études à Paris, je ne franchis pas une seule fois le seuil de la célèbre institution. Je ne connaissais l'histoire que dans les livres, les travaux des historiens, ceux de l'Ecole des Chartes. Et je rentrai au Canada sans être jamais passé sous le porche de la cour ovale du palais Soubise.

Ce porche, je devais le franchir chaque jour pendant plus de vingt ans.

Nommé aux Archives du Canada à Paris en juin 1919, j'y ai poursuivi mes travaux jusqu'au 9 juin 1940. Absorbé par les manuscrits, courbé sur les textes originaux, l'Histoire du Canada s'est révélée à moi sous son aspect le plus passionnant, celui de la vérité. Le passé de mon pays m'a été enseigné par ses anciens gouverneurs, ses intendants, ses anciens évêques, les officiers qui ont servi dans la colonie,

qui ont défendu son sol. J'ai fait connaissance avec les anciens Canadiens par des lettres, des correspondances, des documents de première main. Evidemment de pareils textes donnent de l'Histoire du Canada une vue un peu plus profonde et plus étendue que la simple lecture de vieux auteurs tels que Garneau et l'abbé Ferland.

Mes recherches de documents relatifs à l'Histoire du Canada ne se sont d'ailleurs pas limitées aux Archives nationales. La Bibliothèque nationale, les Archives des Ministères (Ministère de la Guerre, des Colonies, de la Marine), Archives du Génie où je trouvai, entre autres documents, le Journal manuscrit de l'ingénieur Grillot de Poilly pendant le dernier siège de Louisbourg, Archives de St-Sulpice et aussi Archives de province. C'est dans les Archives du Gard que j'ai trouvé de bien curieux documents sur Montcalm et dans celles du Gers. Des archives particulières m'ont aussi apporté bien des révélations intéressantes, celles de la comtesse de St-Sauveur-Bougainville, notamment, qui renferment des liasses de lettres de Montcalm, Vaudreuil, Lévis et autres officiers de cette époque. Que de faits ignorés ou mal connus m'ont été révélés par ces papiers! De tout ce travail de recherches, il reste d'ailleurs d'innombrables copies conservées aux Archives Publiques du Canada à Ottawa.

Comme une société historique du Canada avait été fondée à Paris en 1924 par sir Campbell-Stuart, réplique de la Société Historique du Canada de Londres, une revue, *Nova Francia*, devint l'organe officiel de cette institution. Le duc de Lévis-Mirepoix était le président de cette société, le marquis de Montcalm en était le vice-président, et M. Beauchesne le trésorier. Sir Campbell-Stuart et le duc de Lévis-Mirepoix me firent l'honneur de me nommer secrétaire de la Société d'Histoire du Canada et rédacteur en chef de la revue. Cet organe a duré une dizaine d'années et a publié une quantité d'articles, d'études historiques et de documents de haute valeur. Je ne crois pas que l'on puisse écrire sur un sujet de l'histoire canadienne sans consulter *Nova Francia*. Pour ma part j'y ai publié des textes non dénués d'intérêt, notamment la correspondance de l'ambassadeur Pontois avec le comte Molé en 1837, relative aux " Troubles du Canada. " J'avais trouvé ces précieux documents au Ministère des Affaires étrangères à Paris, le gouvernement de la République m'ayant autorisé à travailler aux Archives historiques de ce ministère.

Mais, penché sur mes travaux d'archiviste, je n'étais pas toujours attentif aux rumeurs de l'Europe, de la France, de Paris. Pourtant, les événements vinrent brutalement me distraire de mes documents. Et je fus parfois tiré de mon labeur par des coups de revolver comme en février 1934, par des bombardements comme en juin 1940.

En février 1934, j'ai vu l'émeute gronder sur la place de la Concorde. Les blessés et les morts jonchaient le pavé. Je me souviens du café Weber, rue Royale, où je m'étais réfugié, et qui s'était transformé en ambulance. Les premiers mouvements de l'émeute avaient commencé rue de Rivoli que j'empruntais en sortant des Archives.

Et c'est en sortant des Archives le 9 juin 1940 que j'appris l'avance des Allemands sur Paris. J'avais reçu l'ordre du sous-ministre des Archives du Canada, M. Gustave Lanctot, de revenir au Canada, et le ministre canadien en France, le colonel Vanier, m'avait donné des instructions en cas de nécessité de départ. Je quittai Paris le 10 juin, en auto, à quatre heures du matin, par la route de Versailles, sous un bombardement d'avions.

Trois jours après, le 13 juin 1940, l'armée allemande entrait dans la capitale.

J'ai fui sous les bombes, sous les attaques des avions boches, par des routes terribles, encombrées de voitures, de blessés et de morts. Ce que fut l'exode de juin 1940, seuls ceux qui sont passés par là peuvent le savoir. Ma femme et moi, nous eûmes la chance de nous en tirer après de terribles aventures, et d'arriver en Angleterre sur un petit cargo hollandais. Nous avions pu nous y embarquer au Verdon, près de Bordeaux, avec 260 autres sujets britanniques, dont quatre canadiens. Un seul étranger était avec nous: le comte Sforza.

Nous étions sauvés. Mais, derrière moi, je laissais notre pauvre France en proie au malheur, Paris sous l'occupation boche, ma maison à la merci des envahisseurs.

Et, au milieu de mes regrets et de mes craintes, le sentiment du danger où se trouvait le palais de Soubise, de la menace contre le trésor de ses archives, occupait mon cœur. Et cela n'est pas étonnant, car le vieux palais et ses archives avaient occupé mon esprit pendant plus de vingt ans.

R. La Roque de Roquebrune

SOCIÉTÉ TRIFLUVIENNE D'HISTOIRE RÉGIONALE

La Société trifluvienne d'histoire régionale offre le témoignage de sa respectueuse admiration au "Bulletin des Recherches Historiques" à l'occasion de ses noces d'or. Cet événement exceptionnel réjouit les innombrables chercheurs qui ont si largement exploité, depuis un demi-siècle, cette mine aux richesses inépuisables.

Pour leur part, les membres de la Société trifluvienne d'histoire régionale ont souvent feuilleté la collection du "Bulletin des Recherches Historiques". Notre modeste société existe depuis bientôt dix-neuf ans. Sa dette envers le "Bulletin" s'est accrue d'année en année et elle considère que sa gratitude doit s'exprimer publiquement.

Notre hommage de reconnaissance va surtout à l'animateur infatigable à qui revient le mérite premier de l'exploit auquel tout le monde applaudit. Car c'est un véritable exploit d'avoir maintenu, durant une aussi longue période, une revue de ton rigoureusement scientifique.

Monsieur Pierre-Georges Roy prend chez nous figure de symbole. Il incarne les vertus de travail, d'attachement têtu à une cause, de fidélité rigoureuse à un idéal difficile. Son exemple a été, pour tous les fervents de l'histoire, un stimulant et un appui. Il importe que ses concitoyens lui rendent hommage et lui disent leur fierté et leur vénération.

Albert TESSIER, ptre,
secrétaire,

Société trifluvienne d'histoire régionale.

DAVID, PERRIER, BROSSARD, LAGNADO & DEMERS

507, PLACE D'ARMES

Monsieur Pierre-Georges Roy a fondé, il y a cinquante ans, le "Bulletin des Recherches Historiques". Son travail inlassable et ses minutieuses recherches lui ont permis d'accumuler des richesses d'une valeur exceptionnelle.

Inspiré par le culte de l'Histoire, il a servi sa patrie avec amour, zèle et compétence.

Il convient de signaler ce cinquantenaire et de rendre hommage aux vertus patriotiques de ce distingué citoyen et à sa féconde production littéraire.

Lorsqu'il a pris sa retraite, j'ai eu l'honneur de lui exprimer au nom de la Province, un témoignage de gratitude pour l'œuvre qu'il a accomplie et pour les éminents services qu'il a rendus.

Monsieur Roy s'est non seulement donné tout entier à son travail, mais il a su préparer l'avenir et assurer la stabilité de son œuvre, puisque son admirable personnalité se continue maintenant dans la personne de son fils, monsieur Antoine Roy, qui lui succède comme archiviste de la Province: ce n'est pas là, assurément, la moins précieuse contribution que monsieur Pierre-Georges Roy ait apportée à la Province.

Hector PERRIER

LA SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS CANADIENS

ASSOCIÉE À LA CANADIAN AUTHOR'S ASSOCIATION

Monsieur,

La Société des Ecrivains canadiens est heureuse de vous offrir ses félicitations et l'expression de son admiration pour l'œuvre que vous avez poursuivie durant votre longue carrière.

La publication du "Bulletin des Recherches Historiques" dont nous connaissons tous la valeur et la portée est un témoignage de la qualité de vos recherches fertiles.

Vos travaux resteront: ils ont la permanence des monuments qui ont été érigés pour toujours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Maurice GAGNON,
Secrétaire.

M. Pierre-Georges Roy, archiviste,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Montréal, 24/1/45.

SIR WILLIAM DAWSON AND THE PETER REDPATH MUSEUM AT McGILL UNIVERSITY

"One of my first inquiries as to McGill, on my arrival in Montreal," Sir William Dawson once recalled, "had reference to any collections that the University might possess. The Secretary, to whom the question was addressed, informed me that there was no museum, but produced from a pigeon-hole in his desk a fragment of a common Trenton limestone coral of the genus *Monticulipora*, and informed me that this was the only specimen possessed by the University—but of its history he knew nothing. I asked him to hand it over to me as the nucleus of a college collection. . . "

No doubt Principal Dawson had hoped for better things, for he later admitted that he had had no idea "how very destitute McGill College was. . . of specimens. . . for natural history work". To make matters worse, the considerable collections which he had brought with him from Nova Scotia were mostly lost a few months later in a fire. Fortunately the museum of the Canadian Geological Survey, now at Ottawa, was then located at Montreal, and he was able to use its specimens to illustrate his lectures. This, however, did not satisfy him, and, since McGill had no money with which to acquire a museum, he began to form one by his own efforts. Twenty years later his collections had become so large and so valuable, and so crowded, that Mr. Peter Redpath decided to erect a museum building to accommodate them.

Principal Dawson had formed his collections by systematically devoting his vacations to field work. His country houses were selected for the geological interest of their surroundings. By systematically taking a new home each summer, he was able to make a careful examination of the geology of the Atlantic seaboard from New England to the Gaspé Peninsula. By taking summer houses at Kamouraska, Murray Bay and Tadoussac he examined the geology of the Lower St. Lawrence.

He regarded Little Métis as a collector's paradise, and there he built a summer house of his own in 1875. It made a convenient starting-point for collecting expeditions ranging from Quebec to the Bay of Chaleurs and Nova Scotia. But he found Little Métis itself of much scientific interest. "It is near to both Pleistocene and Paleozoic deposits," he wrote with enthusiasm, "and has good dredging ground in the vicinity, which affords interesting examples of varieties of molluscs, akin to those found in the Pleistocene Clays." On still days the vacationists at Little Métis could see Sir William out in his dredging-barge, being assisted in his work by his son-in-law, Professor Bernard Harrington of McGill, and by two Scottish boatmen of the village, Joe Sim and his son, Sandy.

Sometimes part of the summer was spent in England in order to attend the meetings of the British Association. These overseas trips were also made the occasion for collecting expeditions, not only in Great Britain, but in France, Swit-

zerland and Italy. In 1883, when in his sixty-third year, he took advantage of his first leave of absence from McGill to travel through Egypt and Syria. From this tour he brought back many fossils and economic stones, as well as many archaeological specimens which he had discovered by exploring the caves on Mount Lebanon.

Even during the college sessions, when conducting his classes on geological excursions near Montreal, he was keen to note anything that might prove of value to the museum. Indeed, when a desirable specimen was discovered, he would sometimes be somewhat arbitrary in the manner in which he laid claim to it.

"On an excursion to Pointe Claire Quarry, writes one of his students, Dr. Edward P. Mathewson, I found a nice specimen of a trilobite. I showed this with pride to Sir William. He said 'that is a fine specimen of *trinucleus concentricus*' and immediately put it in his pocket. I never saw it again except in the case at the Peter Redpath Museum."

The problem of finding accommodation for Dawson's collections, though not difficult at first, had become acute. When he came to McGill as Principal in 1855, Dawson placed the specimens he brought with him in the High School buildings on Belmont Street, part of which was then occupied by McGill College; but this building, together with the greater number of his specimens, was destroyed in the fire of 1856. When the High School and McGill College were jointly accommodated in a new building (now the Fraser Institute), the museum was represented by a few cases in the Principal's office. When, in 1862, the College building on the campus (now the reconstructed Arts Building) was completed and occupied, a room between the Central Section and the West Wing was set aside as a museum. But by the end of the 1870's Dawson's collections so crowded this room that many specimens had to be put away in packing cases, where they disappeared from view and became practically inaccessible.

It would seem probable that Mr. Peter Redpath, in donating a museum building, was making a gift to Principal Dawson almost as much as to the University. Dawson had come to him one day in a mood of larming discouragement. He explained that an impression had been growing in his mind that his long connection with McGill had exhausted his influence for good and made his removal to some other field desirable.

Mr. Redpath had been considering some benefactions to McGill, and it is likely he knew that nothing would revive Pricipal Dawson's enthusiasm so effectively as the prospect of a separate museum building, in which his collections might be properly displayed. "Mr. Redpath dissuaded me from entertaining the idea of removal, writes Sir William, and stated that... he himself contemplated, at no distant date, the erection of a museum... in regard to which he reckoned on my aid."

The project went forward quickly. A site was selected on the University grounds, and plans were prepared by the architects, Messrs. Huchison and Steele. On September 22, 1880, before a distinguished gathering, the corner-stone was laid by the Governor-General of Canada, the Marquis of Lorne.

Principal Dawson had a special reason for wishing to have his collections installed by a certain date. The members of the American Association for the Advancement of Science had elected him president for the 1882 session, and had ac-

cepted his invitation to meet in Montreal on August 24th. He thought it would be very appropriate if he could receive them as President in the new Peter Redpath Museum, and could make this reception the occasion for the Museum's formal opening.

He had his wish. The contractor rushed the building to completion by May. Then he, Professor Harrington, and a number of students and graduates transferred the specimens, and had them arranged in the new building in time for the scheduled meeting.

Sir William did not keep his own specimens — about eight thousand in number — separate from the other material in the museum, though they may be easily distinguished by the labels which show his name. Apart from his important contributions to the collection in archaeology, he had provided the bases for the collections in geology, paleontology and mineralogy, as well as the basis for the Canadian portion of the collection in zoology.

Even when valuable donations had been made by others, it was obviously Principal Dawson who had attracted them. Such was the case with the specimens donated by his son, Dr. George M. Dawson of the Canadian Geological Survey, or by his son-in-law, Professor Harrington. Such was the case, too, with one of the most important of all donations — the Carpenter collection of shells.

This collection had a rather curious history. One day in 1855, while walking down a street in Liverpool, Dr. Carpenter had caught sight of some strange shells in a dealer's window. He went in, and found that they formed part of a collection made in California by a Belgian naturalist named Reigen, who had died, leaving his shells unsorted and unnamed. They weighed forty tons, and each ton occupied forty cubic feet. Carpenter bought the whole number for £50. The examination, description, naming and classification of this vast collection was the chief work for the rest of his life.

On a tour of America in 1859, he visited Montreal, and met Principal Dawson. The two men were kindred spirits; for Dawson, too, was an enthusiast on the subject of shells. Before he was twenty-one, Dawson had formed a considerable collection at his home in Pictou, and by exchanging specimens with American collectors he had established the resemblance of the shells of Northumberland Strait to those of Cape Cod. In 1852 he and the Scottish geologist, Sir Charles Lyell, while exploring the South Joggins Cliffs on the Bay of Fundy, had discovered the earliest known land-shell. Indeed, Dawson could even regret that so many species have become extinct in prehistoric times and are now beyond the collector's reach. "How glorious, he once exclaimed, the hundreds of species of Ammonites would have shone in the cases of our museums, had they still lived." When he and Carpenter met, they soon began to discuss their mutual interest, and they ended by staying up late at night classifying the Astartidae.

This meeting with Dawson seems to have convinced Dr. Carpenter that his collection should be given to McGill University. In 1865 he came out to Montreal, bringing many iron-banded boxes with him. Shortly afterward Principal Dawson received a letter which read: "I brought with me from England a very large general collection of shells. . . I consider this collection far too valuable to be in the hands of a private person. . . As it appears to me that McGill College is (of all places in British North America) the most likely to be a place for Natural History study, I am willing to present it to your museum. . . "

McGill accepted the collection, and added a room to the College building to accommodate it. At Dawson's request, Dr. Carpenter undertook an arrangement of the shells on pieces of glass — an exquisite arrangement that was carefully preserved when the collection was transferred to the Redpath Museum, and may be seen today.

While Dr. Carpenter was engaged in this work an unexpected difficulty arose. He complained to Principal Dawson that the air in the room had become so bad that it was ruining his health. "The summer had been unusually moist..., writes Dawson, much of the trouble... arose from the Boston shells. The landsnails more especially emitted a very unsavoury odour, which Dr. C. found it very difficult to contend with." But improvements were made in the drains and ventilation so as to dry the air, and Dr. Carpenter was able to complete his work.

With the beginning of the College session of 1882 the class-rooms of the new Redpath Museum were fully in use. This was as Sir William had planned. "It must be borne in mind, he said, that a University Museum is not merely a place for the exhibition of specimens, but a teaching institution."

Sir William was Professor of Natural History as well as Principal, and he now gave his courses in the Museum's lecture-theatre. About this same year women had been admitted for the first time to McGill University, and he was faced with the problem of having women-students attending his classes. He decided to repeat each lecture, so that they might come at a different hour from the men; for though he believed in higher education for both sexes he did not believe in co-education. "We should aim, he said, at a culture for woman, higher, more refining, and better suited for her nature, than that which we provide for men, and I feel convinced, that even when the course of study is the same as that for men, this result is to some extent secured, if the classes are separate."

But even from his men students he exacted a high standard of classrooms decorum. "He himself was a man of fine physique," writes the Rev. Andrew Russell, who attended his classes at the Museum in the 1880's, and "he had a strength of character that commanded your respect. It mattered not what sort of rumpus was in his class before he arrived, all he had to do was to turn his eye to floor and gallery and there was order and respectful calm."

His work as Principal and teacher did not leave Sir William much time to arrange the specimens in the Museum as carefully as he wished. Nevertheless, he was determined to make the fullest use of such time as he had. It is said, for instance, that if he had a few moments before attending some meeting down-town he would go to the Museum to work. When the hour of his appointment drew near, he would call a cab. Yet he would not wait idly for the cab to arrive, but would go back to his desk and continue to work until the driver was actually at the door. Similarly, at his residence in the East Wing, he would keep a tray of unclassified specimens upon the window-sill of his study. Whenever he found that he had a spare moment, he would pick up a few of these specimens and try to determine what they were.

In 1883, when ill-health compelled him to resign the offices of Principal and Professor of Natural History, he looked forward to his retirement as offering a new opportunity for arranging his collections in final order. In his letter of resignation he had only one request to make: "I am... very desirous, he wrote, of devoting as much as possible of my remaining time and strength to the preparation, arran-

gement, and description of the collections which I have placed in the Peter Redpath Museum, with a view to increasing their scientific and educational value, and of completing my own life-work in Canadian geology. I have been prevented hitherto from attaining these ends by the pressure of other duties. For this reason, I desire to retain the position of an honorary curator, — stipulated for when I presented my collections, — and to have the temporary use of a room in the museum for the prosecution of the work."

For some four years, until progressing ill-health made him an invalid, the arrangement of his collections was the great interest of his life. The Rev. Dr. D. N. Coburn, then a student at the neighboring Presbyterian College, remembers looking down from his dormitory through the windows of the Museum and seeing Sir William busily at work. "Not even in his well-earned retirement," said Principal Dawson's successor, Sir William Peterson, "could he permit himself to be idle. To me, one of the most touching sights, in the first year of my arrival here, was the indomitable perseverence with which, every day, the well-known figure of the old Principal would make its way, bag in hand, across the campus to the Museum he loved so well, there to work for a time, among the collections which the University owes to his zeal, industry and devotion."

There is no doubt that Sir William Dawson regarded his work in the Peter Redpath Museum as a duty and a privilege. A deeply religious man, he had "reverent regard for every natural object, as the handiwork of the Divine Creator, and as consequently a sacred thing." It was his conviction that nature testifies to the reality of God, and that this testimony "is, perhaps, more profoundly impressed upon the mind by well-arranged collections of naturel objects than in any other way." In order that visitors to the Museum might know something of his purpose as a collector, he had placed an inscription beside the entrance to the main gallery. The words were from the one hundredth and fourth Psalm: "How MANIFOLD are thy Works, O LORD! all of them in WISDOM thou hast made."

Edgar Andrew COLLARD

QUÉBEC, 19 septembre 1944

Monsieur PIERRE-GEORGES ROY,
Directeur du *Bulletin des Recherches Historiques*,
QUÉBEC.

Cher monsieur Roy,

J'apprends que le *Bulletin des Recherches Historiques*, votre enfant, célèbre le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Je me fais un devoir très agréable de me joindre à vos nombreux amis et admirateurs pour vous offrir à cette occasion mes très sincères félicitations et mes meilleurs souhaits.

Vous êtes infatigable dans vos recherches; notre passé est un livre ouvert pour vous, qui ne vous cache aucun de ses secrets.

Si vous ne vous êtes pas donné à la grande histoire, c'est à ses détails tout petits, mais les plus intéressants, que vous vous êtes voué.

Que de choses charmantes de notre passé vous ne nous avez pas seulement rappelées, mais apprises et qui, sans vous, seraient vouées à l'oubli. Votre famille de livres en est une vraiment canadienne; elle est nombreuse et, malgré les ans, votre paternité est restée vigoureuse.

Puissiez-vous continuer votre belle œuvre pendant de longues années encore!

Sincèrement à vous.

L.-A. TASCHEREAU

CABINET DU MAIRE

Québec, le 5 février 1945

Monsieur Pierre-Georges Roy,
Lévis,
P. Q.

Cher monsieur Roy,

La Ville de Québec ne saurait laisser passer le cinquantenaire du "Bulletin des Recherches Historiques" sans offrir à son distingué fondateur l'hommage de sa profonde gratitude pour l'œuvre admirable qu'il a accomplie au cours de ce demi-siècle en s'employant avec tant de science, de constance et de dévouement à faire connaître la grande et la petite histoire de notre pays.

Par cette publication autant que par les nombreux ouvrages qui émaillent votre longue et fructueuse carrière d'historien, vous avez contribué à la vulgarisation d'une multitude de faits historiques qui étaient jusque là l'apanage d'un petit nombre d'historiographes et de chercheurs. L'origine de la Nouvelle-France et les premiers temps de la colonie jusqu'à la conquête, époque si riche en faits glorieux et en anecdotes mémorables, n'ont à peu près plus de secrets pour quiconque veut se donner la peine de parcourir l'œuvre historique abondante que vous avez mise à la portée de vos concitoyens. La vieille capitale se trouvant particulièrement en honneur dans cette œuvre puisque c'est en somme sur son territoire que s'est déroulée la grande épopée canadienne que votre érudition s'est appliquée à mettre en lumière, il n'est que juste qu'elle soit parmi les premiers à vous témoigner son admiration et à vous remercier de votre inlassable dévouement.

Avec mes meilleurs vœux pour le succès constant du Bulletin et pour vous-même, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Maire de Québec,
LUCIEN BORNE

CABINET DU MAIRE

Lévis, ce 2 décembre 1944

Monsieur le Commandeur
PIERRE-GEORGES ROY, A.C.,
Lévis.

Cher monsieur Roy,

J'ai appris, par la voie des journaux, le cinquantenaire de fondation du *Bulletin des Recherches Historiques*, publié et maintenu par vous, et je me fais un véritable plaisir de vous adresser, à cette occasion, mes sincères et très vives félicitations.

Je m'unis à vous pour célébrer cet anniversaire, et je me plais à reconnaître toute l'admiration que j'éprouve à votre endroit pour la patience inlassable avec laquelle vous avez travaillé pour cette œuvre depuis sa fondation.

Comme Conservateur du département des Archives de la province de Québec, vos services ont été reconnus par le gouvernement et par de nombreuses sociétés. Maintenant, sur vos conseils et votre vaste expérience, votre fils, M. Antoine Roy, saura mériter, j'en suis certain, la même distinction dont vous avez été jugé digne.

Avec mes hommages, je vous prie d'agréer, cher monsieur Roy, l'expression de ma haute considération.

J.-A. BÉGIN,

Maire de Lévis.

LES ARCHIVES DU SEMINAIRE DES TROIS-RIVIERES

Le Séminaire des Trois-Rivières possède un fonds d'archives d'une valeur considérable. Sous l'impulsion de M. l'abbé Albert Tessier, grâce surtout à sa munificence et à celle des autorités de la maison, une magnifique salle de documentation offrira bientôt ses trésors aux historiens et aux chercheurs. Un ameublement, spécialement dessiné par M. Henri Beaulac, alignera les milliers de volumes que tout fervent de l'histoire aime à consulter en même temps que les vieux papiers, gardiens de tant de secrets précieux.

Le dépôt d'archives dont la classification n'est que temporaire, comprend d'abord les documents de la maison: registres, actes officiels, etc. . . qui permettent de remonter jusqu'aux origines du Séminaire et de voir se déployer, au cours des ans, son œuvre admirable.

On y a joint d'importants dossiers sur les évêques des Trois-Rivières, surtout NN. SS. Laflèche et Cloutier. Des carnets, remplis de notes intimes et d'impressions de voyages, charmeront les connaisseurs.

Une volumineuse correspondance du curé Boucher, de Louiseville; les manuscrits de Mgr Caron, d'Yamachiche; le journal intime de l'abbé Chrétien, adversaire de Mgr Laflèche; les ouvrages manuscrits de Mgr Richard sur l'établissement des Acadiens dans la région des Trois-Rivières; la grammaire de la langue crise, par l'abbé Laflèche, alors jeune missionnaire à la Rivière-Rouge, et quelques documents fort précieux qui l'accompagnent. Voilà autant de perles, pas toutes ignorées, mais toutes de haute valeur auxquelles notre salle servira bientôt d'écrin.

M. Montarville Boucher de la Bruère a laissé au Séminaire ses inappréciables papiers de famille. On y rencontre, classés minutieusement par le savant archiviste, des documents qui éclairent la vie féconde de Pierre Boucher, de ses fils, de ses filles et de tous ses descendants. Lorsqu'on ne découvre pas les originaux mêmes, il se trouve des copies très soignées qui dispensent de référer aux sources. M. de la Bruère a aussi légué une multitude de pièces originales dont la valeur n'échappe à personne. C'est l'orgueil du Séminaire des Trois-Rivières de veiller à leur conservation et de les mettre à la disposition des historiens de chez nous.

Le Séminaire possède un autre fonds de grand intérêt pour l'histoire canadienne. Ce sont les papiers Hart. Je parlerai surtout de ceux-ci que je connais mieux que les autres. On sait le rôle important joué dans la région des Trois-Rivières et dans toute la Province par Aaron Hart, ses fils Moses, Ezekiel, Benjamin, Alexandre et leurs descendants.

Il y a quelques années, un mécène trifluvien, M. Edouard Bureau, fils du sénateur Jacques Bureau, soucieux de répondre à l'appel lancé par l'abbé Tessier à tous les détenteurs de vieux documents, offrit de céder au Séminaire plusieurs malles remplies de milliers de papiers ayant appartenu à la famille Hart, d'Aaron en des-

cendant jusqu'à Samuel, le petit-fils du fondateur de cette grande dynastie. Un premier coup d'œil révéla l'extrême variété de ce fonds. Durant plusieurs mois, nous nous sommes employés à classifier ces parchemins poudreux, ces lettres, ces brouillons, ces factures, qui embrassent près d'un siècle de vie trifluvienne et font défiler tous les gens devant qui les Hart ont dressé la tête ou plié les genoux.

Nous avons adopté une classification assez large permettant aux chercheurs de faire des trouvailles qui auraient pu nous échapper. Cette distribution terminée, nous avons dressé un index de 65 pages qui simplifiera les recherches.

En voici les grandes lignes: A—Religion; B—Arts; C—Education; D—Journaux; E—Papiers politiques; F—Invasion américaine; G—Médecine; H—Milice; I—Vie sociale; J—Papiers de famille; K—Terres et seigneuries; L—Papiers judiciaires; M—Papiers de finance; N—Industries; O—Commerce local; P—Commerce international; Q—Affaires maritimes; R—Chemins de fer; S—Location de maisons.

Le fonds Hart possède de nombreux documents émanant de curés. Il s'agit d'argent prêté aux membres du clergé, de recommandations ou de doléances, telles celle de l'abbé Joyer suppliant Moses Hart de mieux payer son meunier de Ste-Marguerite (2 mai 1837). Hart a beaucoup prêté aux fabriques. Il ne le faisait pas bénévolement. Les curés et les marguilliers se souvenaient de lui. Le bonhomme s'intéressait aussi aux mouvements déistes lancés aux Etats-Unis, entre autres par Thomas Payne et Andrew Deane. Il s'est encore davantage préoccupé de combattre l'antisémitisme qui sévissait à cette époque surtout chez les Anglais les plus puissants. On trouve dans les archives du Séminaire de longs pamphlets de sa façon contre le christianisme, documents qui permettraient d'étudier la mentalité des Juifs canadiens au siècle dernier. On y découvre la preuve d'une tentative de Moses Hart pour fonder une religion universelle. Notre Messie publia un recueil de prières, en 1815, à New-York. Son but, écrivait-il, sans modestie, était "d'harmoniser les sentiments de l'humanité, de panser les plaies infligées par l'intolérance religieuse, la persécution, le fanatisme, la bigoterie et la tyrannie; et d'asseoir la religion sur la vérité, la vertu et l'amour fraternel".

Il instituait une série de fêtes hebdomadaires et trimestrielles, celles-ci se rapportant à chacune des saisons. Mais le prophète ne parut pas très orthodoxe aux gens de sa race. Son frère, Benjamin, l'un des pilliers de synagogues de Montréal, reprocha un jour à son aîné d'avoir inhumé un de ses enfants illégitimes dans le cimetière familial, aux Trois-Rivières. Benjamin, rempli d'une sainte colère, fit transporter dans la métropole les ossements de tous les siens ainsi que les pierres tombales, laissant Moses seul avec sa famille et son cimetière profané. On trouvera au Séminaire bien d'autres documents sur la vie hébraïque au Canada.

Nous avons constitué des dossiers sur les sculpteurs Amable Gauthier, Alexis Milette et Augustin Leblanc, et les travaux qu'ils ont exécutés dans quelques églises de la région.

Dans le domaine de l'éducation, le fonds Hart offre des aperçus piquants. On y apprend que les enfants du financier étudiaient à New-York ou à Toronto; que, plus tard, quelques-uns furent placés à Plattsburg ou même dans les collèges classiques nouvellement fondés. De nombreux professeurs de l'Institution Royale ou de la Société d'Education défilent dans les dossiers du Séminaire. On retrouve avec amusement une lettre d'Amury Girod, le révolutionnaire suisse, blâmant le capitaliste Hart de laisser ses fils dans le pire dénuement. Les témoignages abondent sur la ladrerie de Moses Hart.

Si cet homme a connu les splendeurs de la fortune, il a aussi goûté au fiel des échecs politiques. Son frère Ezekiel réussit à percer, même s'il ne siégea guère à la Chambre. Mais Moses multiplia les tentatives et ne connut que le désenchantement. Il pria, protesta, tempêta, s'offrit à tous les gouverneurs, voulut forcer les portes des conseils, mais n'y pénétra jamais. Il essuya sa dernière défaite en 1844, dans le comté de Nicolet, contre le notaire Charles Méthot.

Ceux qui rechercheraient des informations sur l'invasion américaine découvriraient que les financiers et commerçants anglais ont contribué largement à l'avance des troupes ennemies. Il suffirait de nommer Aaron Hart, des Trois-Rivières, et James Bell, de Chambly. Les archives du Séminaire conservent leurs réclamations détaillées.

On apprendra, non sans intérêt, que l'armée canadienne refusait, au début du siècle dernier, d'accorder des grades aux jeunes gens de race hébraïque. Le fils de Moses Hart, Areli-Blake, travailla durant plusieurs années à devenir officier dans le détachement de milice de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Le secrétaire du gouverneur Dalhousie, J. Hale, lui répondit que le fait d'appartenir à la religion hébraïque lui interdisait l'accès à la carrière des armes.

Il semble cependant qu'aux Trois-Rivières les traditions françaises aient persisté dans les rangs de la milice. William Grant s'en plaignit à Aaron Hart, le 6 septembre 1787. Après lui avoir demandé un recensement exact de tous les Anglais et Allemands domiciliés dans la ville et la paroisse des Trois-Rivières, il ajoute avec humeur: "I must acknowledge I was not pleased to see the English Gentlemen forced into the ranks to join the french when His Lordship passed and besides turned to the left why they alwé's (sic) take the right at Quebec & Montreal. . . "

Les Hart possédèrent des esclaves. L'une de ces malheureuses, du nom de Phœbe, leur fut vendue par James Finlay, de Montréal, au prix de 45 livres. James Bloodgood (quel nom pour un marchand de bois d'ébène!) céda, pour la somme de 62 livres 10 chelins, une négresse et son enfant. On a conservé les contrats de ces ventes.

Le juge Vallières de Saint-Réal eut l'occasion de tomber dans les pattes de Moses Hart, comme d'ailleurs les juges Descheneaux et Foucher, James Cuthbert, René Kimber, Joseph Badeaux et autres. Poussé par les réclamations de son créancier, Vallières répondit un jour de sa fine écriture ornée d'élégants panaches: "My answer to your very sudden demand of money is that I cannot pay you now.

"If you will wait till September you shall be paid every farthing as it is not my intention to quarrel about trifles, but if I am pressed I shall defend myself and you know as well as I do that your obligation and your notes are usurious and not worth a pin. You may therefore act as you please and I shall govern myself accordingly, being fully prepared." Cette note n'empêcha aucunement Vallières d'être traîné en cour, d'y recevoir une condamnation et de contiuer à subir d'autres réclamations ponctuées de menaces de poursuite.

Les papiers de famille offrent aussi une abondante documentation sur la vie sociale au siècle dernier.

Moses Hart a possédé plusieurs seigneuries et détenu des intérêts dans un grand nombre d'autres. Nous avons constitué des dossiers considérables sur les seigneuries Bélair, Courval, Gaspé, Grondines, le marquisat du Sablé, la baronnie

de Longueuil, les fiefs Sainte-Marguerite, Sainte-Marie, Saint-Maurice, Vieux-pont, de Carufel, Dorvilliers, Dutord et autres, sur une vingtaine de cantons, une quarantaine de paroisses où Moses Hart entretint des relations d'affaires.

Ce personnage fut surtout un terrible plaideur. Il a dû intenter plusieurs milliers d'actions au cours de sa carrière. Les papiers de cette nature, conservés et classifiés sommairement, indiquent que Moses Hart a eu affaires à au moins 83 bureaux d'avocats et à 30 études de notaires. On n'a conservé, il va sans dire, qu'une fraction bien minime des papiers judiciaires de Hart. Ses plus grands adversaires, outre Vallières, Foucher et Badeaux, furent Kenelm Connor Chandler, seigneur de Nicolet, François Denaut dit Jérémy et surtout son frère Benjamin.

Mais ce sont peut-être les papiers de commerce, factures, reçus, prospectus de compagnies d'assuances, de chemins de fer et de canaux, que les chercheurs auraient intérêt à consulter. Si l'on s'en tient uniquement au commerce international, disons que nous avons groupé près de 1,000 pièces (lettres ou factures détaillées) d'une trentaine de maisons d'Angleterre fournissant des détails précieux sur l'importation des marchandises britanniques au siècle dernier.

Ces documents ouvrent des perspectives intéressantes sur l'histoire économique du pays. Le Séminaire des Trois-Rivières fait compléter leur classification. Elles seront, comme les autres, mises à la disposition des historiens aussitôt que la salle des Archives sera parfaitement aménagée.

Hervé BIRON

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

PROVINCE DE QUÉBEC

Québec, 20 septembre 1944.

Monsieur Antoine Roy,
Archiviste de la Province,
105, Chemin Gomin,
Québec, Qué.

Cher Monsieur Roy,

J'ai appris avec infiniment de plaisir que l'on se proposait de marquer, modestement et sans bruit, le cinquantenaire de la publication du premier "Bulletin des Recherches Historiques".

Le seul fait de mentionner que ce bulletin a été imprimé, sans interruption, depuis cinquante ans, est déjà un motif de fierté bien légitime pour celui qui en est l'auteur. Mais, lorsque l'on songe, au surplus, au travail de patience que comporte de telles recherches, à la rédaction soignée, à la méthode scientifique que s'est toujours imposées M. Pierre-Georges Roy, on peut, sans ostentation, lui décerner le titre bien mérité du plus actif de nos écrivains en monographie.

Aussi, les citoyens du comté de Bellechasse, plus que tous autres, sont fiers et heureux de le compter un peu comme un des leurs puisqu'il a choisi la belle paroisse de Beaumont comme l'endroit de sa résidence d'été. Comme député de Bellechasse, je tenais à exprimer les vœux de reconnaissance de la population où il vit et à exprimer mon admiration personnelle pour l'œuvre du grand écrivain.

Cordialement à vous,

Valmore BIENVENUE

VB/cb

GENEALOGIE DE LA FAMILLE MONDELET

Par Gérard Malchelosse

I — Dominique Mondelet (1735-1802)

Chirurgien et notaire

L'ancêtre de la famille Mondelet au Canada se nommait Dominique (1). Né en 1735, il était le fils de Didier Mondelet et d'Anne Manevaut (ou Maneraut), de la paroisse Saint-Sulpice de Paris.

Lorsqu'il débarqua à Québec, le 23 juin 1755, avec le général baron de Dieskau, le nouveau commandant des troupes, Dominique Mondelet était assistant chirurgien de la compagnie Maron (?), du régiment de la Reine. Le 23 avril 1759, il épousa, à Québec, Marie-Françoise Hains. Née à Québec, le 1er juillet 1740, elle était la fille de Joseph Hains, menuisier anglais établi au Canada, et de sa quatrième femme, Catherine Migneron, qu'il avait épousée à Sainte-Foy, le 16 janvier 1732. Né en 1689, Hains était venu jeune au pays. De ses quatre mariages, il avait eu vingt-deux enfants. Il mourut à Québec et y fut inhumé le 4 mai 1756 (2).

Après avoir pris part aux diverses campagnes de la guerre de Sept Ans, sous Dieskau et Montcalm, ainsi qu'au siège de Québec, en 1759, Dominique Mondelet s'établit, dès 1760, à Saint-Marc-Cournoyer (plus tard appelé Saint-Marc-de-Chambly, et aujourd'hui Saint-Marc-sur-Richelieu). Il exerça sa profession de chirurgien dans la vallée du Richelieu, de 1760 jusqu'à son décès, en 1802, et celle de notaire (sans commission) (3), de 1760 à 1784. Son greffe est déposé aux Archives judiciaires du Palais de Justice, à Montréal.

Lors de la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, "Dominique Mondelet, chirurgien à la rivière Chambly," était porteur d'un bordereau de billets d'ordonnances de 1,287 livres. On sait que le gouvernement français refusa d'honorer ces billets de papier-monnaie et que les Canadiens perdirent presque tout leur argent (4).

Dominique Mondelet mourut à Saint-Marc le 6 janvier 1802 et y fut inhumé le 8, âgé de soixante-sept ans. Sa veuve, Marie-Françoise Hains, décéda à la Longue-Pointe de Montréal et y fut enterrée le 7 janvier 1813.

Issus de ce mariage, nous connaissons treize enfants, tous nés à Saint-Marc et baptisés à Saint-Charles-sur-Richelieu.

1. *Marie-Elisabeth,* née le 10 octobre 1760. Décédée à Saint-Marc le 8 novembre 1760 et inhumée à Saint-Charles.

2. *Nicolas*, né le 31 décembre 1761. Décédé à Saint-Marc le 19 mai 1762, et inhumé à Saint-Charles le 20 (5).

3. *Dominique*, né le 30 janvier 1763. Décédé à Saint-Marc le 21 avril 1763, et inhumé à Saint-Charles le 22.

4. *Pierre-Dominique*, né le 20 janvier 1764. Décédé à Montréal, où il était élève au Collège de Saint-Raphaël (Collège de Montréal), en l'ancien château Vaudreuil, le 20 octobre 1776 (6).

5. *Henri-Marie*, né le 31 janvier 1765. Décédé à Saint-Marc le 9 juin 1765, et inhumé à Saint-Charles le 10.

6. *Louise*, née le 5 mars 1766. Décédée à Saint-Marc le 2 septembre 1766, et inhumée à Saint-Charles le 3.

7. *Marie-Anne*, née le 11 février 1767. Probablement décédée avant la naissance de l'enfant qui suit, baptisée sous le même nom.

8. *Marie-Anne*, née le 23 mars 1768. Décédée à Saint-Marc le 6 février 1770, et inhumée à Saint-Charles.

9. *Jean-Baptiste*, né le 25 juin 1769. Décédé à Saint-Marc le 29 juin 1769, et inhumé à Saint-Charles.

10. *Jeanne-Josephte*, née le 3 août 1770. Décédée à Saint-Marc le 28 janvier 1771, et inhumée à Saint-Charles.

11. *Jean-Marie*, né à Saint-Marc, dit-on, en 1772. Son acte de baptême n'est ni à Saint-Charles, ni à Saint-Antoine, ni à Belœil. Les registres de Saint-Marc ne commencent qu'en 1792. Jean-Marie est le continuateur de la lignée des Mondelet. Voir plus loin.

12. *François*, né le 29 avril 1773 (7).

13. *Josephte-Marguerite*, née le 27 novembre 1774. Décédée à Saint-Marc le 7 décembre 1774, et inhumée à Saint-Charles.

II — Jean-Marie Mondelet (1772-1843) (8)

Notaire, lieutenant-colonel de milice, député et coroner de Montréal

Né à Saint-Marc en 1772, Jean-Marie Mondelet reçut une commission de notaire le 1er septembre 1794. Le 30 mai 1798, il était nommé juge de paix. Son greffe, qui va de 1794 à 1842, est déposé à Montréal. Lors de son premier mariage, en 1798, Jean-Marie Mondelet demeurait à Saint-Marc. Etabli ensuite à Montréal, il fut élu, en 1804, député à la législature du Bas-Canada, pour le quartier Ouest de Montréal, et, en 1808, pour le quartier Est. *Le Canadien* du 9 octobre 1809 le met au rang des "bons sujets de Craig".

Jean-Marie Mondelet se maria deux fois. Premièrement, à Boucherville, le 29 janvier 1798, (contrat de mariage, 27 janv. 1798, J.-R. Gauthier, notaire), avec Charlotte, fille aînée de Charles Boucher de Grosbois et de Renée-Louise

Boucher de la Perrière (mariés à Boucherville le 6 novembre 1769). Deuxièmement, à Christ Church, à Montréal, le 28 décembre 1811, (contrat de mariage, 28 déc. 1811, L. Chaboillez, notaire), avec Juliana Walker (9), veuve du révérend James Sutherland Rudd, ancien pasteur à William-Henry (Sorel), et fille de l'honorable James Walker, juge, et de Marguerite Hughes.

Jean-Marie Mondelet mourut le 14 juin 1843 (10) et fut inhumé aux Trois-Rivières. "Le 19 juin 1843, lit-on au registre des baptêmes, mariages et sépultures de cette ville, a été inhumé dans le cimetière des Trois-Rivières, Jean-Marie Mondelet, coroner de Montréal, décédé depuis quatre jours (sic), âgé de 72 ans, veuf de dame Julie Walker." Si l'âge qu'on lui donne dans cet acte est exact, Jean-Marie Mondelet serait donc né sur la fin de l'année 1771 ou au commencement de l'année 1772.

De son union à Charlotte Boucher de Grosbois, née en 1770 (?) et morte en 1802, étaient nés trois enfants:

1. *Dominique,* né à Saint-Marc le 23 janvier 1799. Voir plus loin.

2. *Françoise-Eloise,* née à Saint-Marc et baptisée à Saint-Charles le 11 juillet 1800. Décédée à Saint-Marc le 23 juillet 1800.

3. *Joseph-Charles-Elzéar,* né à Saint-Marc le 27 décembre 1801. Voir plus loin.

De son union à Juliana Walker, née en 1785 et décédée le 21 mars 1816, à Montréal, où elle fut inhumée le 29, Jean-Marie Mondelet eut trois enfants:

4. *Jean-Alphonse-Olivier-Joseph,* né à Montréal le 3 novembre 1812. Voir plus loin.

5. *Edouard-Adolphe,* né à Montréal le 9 mai 1814. Probablement mort bébé.

6. *Marie-Marguerite-Julia,* née à Montréal le 23 février 1816. Décédée au même endroit, le 16 janvier 1817.

III — Dominique Mondelet (1799-1863) (11)

Avocat en 1820, conseil du roi en 1832, major dans la milice, député de Montréal en 1831-32, membre du Conseil exécutif en 1832 et du Conseil spécial en 1838, avocat général à la Cour martiale en 1838, puis juge de la Cour supérieure aux Trois-Rivières de 1850 à 1863.

Né à Saint-Marc le 23 janvier 1799, Dominique Mondelet, comme son père, se maria deux fois. Premièrement, à Notre-Dame de Montréal, le 18 février 1822, avec Marie-Henriette (Harriett), fille de feu Cornelius Munro (12), ancien shérif du Eastern District (Haut-Canada), et de Frances De Lisle (fille du révérend David-Chabrand De Lisle, le ministre). Deuxièmement, à Notre-Dame de Montréal, le 12 février 1838 (13), avec Marie Woolrich, fille de feu James Woolrich, ci-devant négociant, et de feue Paule-Madeleine Gamelin.

Le juge Dominique Mondelet mourut d'apoplexie, aux Trois-Rivières, le 19 février 1863, âgé de soixante-quatre ans, et fut inhumé dans la cathédrale, le 24.

De sa première femme, Marie-Henriette Munro, née en 1803 et décédée, à Montréal, le 27 janvier 1837, " âgée de 34 ans, " Dominique Mondelet avait eu huit enfants.

1. *Marie-Caroline-Henriette,* née à Montréal le 14 février 1823. Epouse, aux Trois-Rivières, le 6 novembre 1884, James Shortis, veuf de Hellen Harriet, inhumée aux Trois-Rivières (St. James Church), le 9 mars 1882. Shortis mourut aux Trois-Rivières (St. James Church), le 17 janvier 1888, âgé de cinquante-quatre ans (14). Sa veuve mourut six ans après, à Montréal, le 6 août 1894.

2. *Marie-Charlotte,* née à Montréal le 26 mai 1824. Epouse, aux Trois-Rivières, le 17 mai 1848, Jules-Maurice La Mothe, né à Montréal le 20 mai 1818, fils de Joseph-Maurice La Mothe, capitaine dans le département des Sauvages, qui se distingua au combat de Châteauguay, et de Marie-Joseph Laframboise, de Montréal. Décédée à Saint-Hyacinthe, le 23 février 1890.

Jules-Maurice La Mothe était avocat. Après avoir étudié, d'abord sous Côme-Séraphin Cherrier, puis chez Duncan Fisher et James Smith, avocats de Montréal, il subit son examen devant les juges George Pyke et Samuel Gale, de la Cour du Banc de la Reine. Il fut admis au barreau le 6 mai 1842. Peu après son mariage avec Marie-Charlotte Mondelet, en 1848, il alla s'établir à Saint-Hyacinthe, et c'est là qu'il mourut, le 1er octobre 1873. Son fils Joseph-Maurice, né à Saint-Hyacinthe, le 2 septembre 1854, fut, pendant plus de trente ans, attaché au greffe de la Cour d'Appel à Montréal et il mourut à Longueuil, le 12 novembre 1925. Il avait épousé, à Saint-Hyacinthe, le 3 juillet 1899, Jeanne Mortureux, fille de François Mortureux et d'Adèle Mercier, qui lui survit (15).

3. *Jean-Charles-Arthur,* né à Montréal le 22 décembre 1826. Reçu avocat en 1850, il pratiqua à Montréal jusqu'en 1857. Décédé célibataire, à Longueuil, le 28 juillet 1868, et inhumé, à Montréal, le 30 (16).

4. *Françoise-Lucie-Estelle,* née à Montréal le 12 août 1829. Décédée à Montréal, le 24 avril 1833.

5. *Achille-Ernest,* né à Montréal le 28 septembre 1831. Décédé à Montréal, le 10 août 1832.

6. *Cornelius-Dominique,* né à Montréal le 31 octobre 1833. Décédé aux Trois-Rivières, le 6 avril 1852. Le 3 novembre 1863, ses restes furent exhumés, en même temps que ceux de Lucie Boucher de Grosbois, et mis dans la nef de la cathédrale des Trois-Rivières.

7. *Emilie-Emma (Aima),* née à Montréal le 12 mai 1835. Epouse, aux Trois-Rivières, le 20 janvier 1857, Georges-Casimir Dessaulles, seigneur d'Yamaska, fils de l'honorable Jean Dessaulles et de Marie-Rosalie Papineau, sœur du grand tribun Louis-Joseph Papineau. Georges-Casimir Dessaulles fut plus tard maire de Saint-Hyacinthe, député du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative de Québec, du 11 mai 1897 au 14 novembre 1900, et sénateur, le 12 mars 1907. Sa fille Henriette épousa, le 19 juillet 1881, Romuald-Maurice Saint-Jacques. Devenu veuf de Emilie-Emma Mondelet, qui mourut à Saint-Hyacinthe, le 29 août 1864, Georges-Casimir Dessaulles convola à Saint-

Hyacinthe, le 14 janvier 1869, avec Frances-Louise (Fanny) Leman, sa cousine du 3e degré, issue de germains, née à Buckingham, le 15 août 1844, et décédée, à Saint-Hyacinthe, le 7 décembre 1914, fille de Dennis Sheppard Leman, médecin, et de Agathe-Honorine Papineau (17). Né à Saint-Hyacinthe, le 29 septembre 1827, Georges-Casimir Dessaulles mourut au même endroit, le 19 avril 1930, dans la 103e année de son âge.

8. *Anonyme,* né, ondoyé et mort à Montréal le 27 janvier 1837.

De sa seconde femme, née Marie Woolrich, qui décéda aux Trois-Rivières, le 30 mars 1869, et fut inhumée dans la nef de la cathédrale, le 3 avril suivant, Dominique Mondelet eut trois enfants:

9. *Anonyme,* né, ondoyé et mort à Montréal, le 5 janvier 1839.

10. *Albert-Guillaume,* né à Montréal le 6 février 1840. Décédé à Montréal, le 15 décembre 1841 (18).

11. *Marie-Julia-Cécilia,* née à Montréal le 24 juillet 1841. Epouse, aux Trois-Rivières, le 23 juillet 1866, Jean-Frédéric Gaudet, ingénieur civil et arpenteur provincial aux Trois-Rvières, fils de Joseph-Timothée Gaudet, commissaire du roi, et de Elizabeth Short, de Montréal. Né à Montréal, le 6 mai 1833, Jean-Frédéric Gaudet mourut aux Trois-Rivières, le 24 janvier 1878. Son épouse y était décédée, trois ans plus tôt, le 29 mars 1875. Tous deux furent inhumés dans les voûtes de la cathédrale des Trois-Rivières.

De l'union Gaudet-Mondelet sont nés, aux Trois-Rivières, cinq enfants : 1. *Frédéric-Mondelet,* né le 11 avril 1867; 2. *Marie-Alice,* née le 19 août 1868; 3. *Marie-Joseph-Ernest,* né le 23 décembre 1869; 4. *Charles-Dominique,* né le 6 mai 1871; 5. *Marie-Jean-Albert,* né le 6 janvier 1873.

L'aîné, Frédéric-Mondelet Gaudet, ingénieur civil, a levé le célèbre 22e bataillon canadien-français, l'a conduit en France et s'est distingué pendant la Grande Guerre de 1914-1918, comme colonel commandant (1914-1916). Cité à l'ordre du jour, il a été, par l'Angleterre, fait compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-George (C.M.G.), et, par la France, décoré de la croix d'officier de la Légion d'Honneur. De retour au Canada, le colonel Gaudet fut nommé au poste important de directeur du bureau des recherches scientifiques, à Ottawa (19).

Son frère Charles-Dominique Gaudet fit ses études secondaires à l'Université d'Ottawa et son droit à l'Université McGill, à Montréal. Admis à la profession, le 12 juillet 1898, il fut nommé, en 1910, conseil du roi. Il mourut à Montréal, le 16 novembre 1943, âgé de soixante-douze ans. Il était célibataire (20).

III — Joseph-Charles-Elzéar Mondelet (1801-1876) (21)

Avocat en 1822, juge de la Cour de Circuit pour le district de Montréal en 1844, juge de la Cour supérieure en 1849, juge suppléant de la Cour d'Appel (Banc de la Reine) en 1859.

Né à Saint-Marc le 27 décembre 1801, il épousa à Christ Church, à Montréal, le 21 juin 1824 (22), Mary-Elizabeth-Henrietta Carter, alors âgée de dix-sept ans, fille aînée du Dr Georges Carter, médecin, et de Mary-Ann Short, des

Trois-Rivières. Mary-Ann Short était la fille du révérend Robert-Quirk Short, ministre anglican aux Trois-Rivières (23).

Mary-Elizabeth-Henrietta Carter était née aux Trois-Rivières le 18 octobre 1807. Elle fut inhumée à Montréal le 21 décembre 1874. Deux ans plus tard, le juge Joseph-Charles-Elzéar Mondelet mourait à son tour à Montréal, le 31 décembre 1876.

De cette union étaient nés quinze enfants.

1. *Charles-Jean-Joseph-Elzéar,* né aux Trois-Rivières le 24 octobre 1825. Décédé aux Trois-Rivières, le 13 juin 1826; exhumé le 15 mai 1839 et mis au cimetière de Montréal, le 18 du même mois.

2. *Albert-Gustave-Dominique-Robert,* né, baptisé et mort aux Trois-Rivières le 15 janvier 1827; exhumé, avec le précédent, le 15 mai 1839 et mis au cimetière de Montréal, le 18 du même mois.

3. *Rodolphe-Zéphirin-Lactance,* né aux Trois-Rivières le 18 mai 1828. Décédé à Montréal, le 22 avril 1831.

4. *Marie-Caroline-Aveline,* née aux Trois-Rivières le 26 août 1829. Décédée à Montréal, le 3 juin 1830.

5. *Marie-Georgina-Clorinda,* née à Montréal le 11 mars 1831. Epouse, à Montréal, le 9 juin 1853, Georges-Jérémie Pacaud, fils de Joseph Pacaud et d'Angélique Braun, une Allemande, des Trois-Rivières. Georges-Jérémie Pacaud mourut à Stanford (Princeville), le 16 septembre 1896, et fut inhumé au cimetière Mont-Royal, à Montréal. Son épouse, décédée à Montréal, le 11 mai 1910, fut aussi inhumée au cimetière Mont-Royal (église anglicane Saint-Martin).

6. *Charles-Olivier-Albert-Rodolphe,* né à Montréal le 28 juillet 1832. Voir plus loin.

7. *Georges-Carter,* né à Montréal le 23 mars 1834. Décédé à Montréal, le 25 mai 1835.

8. *Marie-Elizabeth-Henrietta,* née à Montréal le 13 décembre 1835. Epouse, à Montréal, le 15 novembre 1859, Moïse Branchaud, né à Beauharnois le 6 mars 1827, fils de Jean-Baptiste Branchaud et de Louise Primeau, de Beauharnois. Décédée à Montréal, le 23 mars 1924. Moïse Branchaud était avocat. Il mourut à Beauharnois le 10 juin 1898.

9. *Marie-Lucie-Suzanne,* née à Montréal le 5 mai 1837. Décédée à Montréal, le 13 février 1849.

10. *Joseph-Gustave-Alphonse,* né à Montréal le 4 mai 1838. Décédé à Montréal, le 30 septembre 1838.

11. *George-Washington,* né à Montréal le 24 octobre 1839. Décédé à Montréal, le 20 octobre 1840.

12. *Marie-Anne-Frances*, née à Montréal le 11 avril 1841, se maria deux fois. Premièrement, à Montréal, le 20 octobre 1859, elle épousa (24) Arthur-Fitz-Clarence Sinclair Dearing, du 2e régiment d'artillerie des Etats-Unis. Maximilien Bibaud, dans ses manuscrits, dit que Dearing, après l'avoir emmenée en Georgie, la traita durement et la renvoya à ses parents, et qu'après divorce, elle se serait remariée et s'en serait allée au Minnesota (25). Dearing, devenu général confédéré, fut tué à la guerre. Marie-Anne-Frances Mondelet convola, à Burlington, Vt., le 22 septembre 1864, avec George-Bosworth Day (26), né à Montréal, le 28 décembre 1836, fils de John-James Day, avocat, et de Cybella-Ann Eastman. George-Bosworth Day mourut à Montréal, le 3 avril 1902. Il était consul général du Pérou et du Chili. Sa veuve décéda à Montréal, le 24 juillet 1909.

Des six enfants issus du mariage Day-Mondelet, une fille, Fanny, née à Montréal, le 24 octobre 1867, épousa à Londres, en Angleterre, le 24 octobre 1911, le colonel Lorne Drum, médecin et bactériologiste réputé (27), de la milice canadienne. Né à Québec, le 25 juillet 1871, le colonel Drum était le fils de Wilson Drum. Il mourut subitement, le 15 avril 1933, dans l'Ouest canadien. Un fils, Jean-Mondelet Drum, ingénieur chimiste à l'école militaire de Kingston en 1944, leur était né à Ottawa, le 22 octobre 1913.

13. *Alphonse-Barthélémy*, né à L'Assomption le 24 juillet 1842. Décédé à Montréal le 8 août 1844.

14. *William-Henry-Vincent-Albert*, né à Montréal le 9 janvier 1845. Epouse, en l'église Saint-Joseph, à Montréal, le 25 octobre 1876, Elizabeth-Ellen Hitchcock, orpheline de père et de mère et fille adoptive de James Worthington, son oncle, qui lui sert de témoin. Reçu médecin en 1872, le Dr Mondelet disparaît de Montréal en 1880 (28). En 1908, il demeurait à Brighton, en Angleterre, où il se serait remarié et où il mourut, dit-on, peu après 1910. Pas d'enfants.

15. *Marie-Louise-Elmire-Columbia*, née à Montréal le 29 janvier 1847. Epouse, à la cathédrale de Montréal, le 30 décembre 1869, Peter-Duncan Kinsela, né le 1er mai 1848, fils de Peter Kinsela et de Catherine McDonald. Elle mourut à Montréal, le 6 mai 1892. Son mari aussi mourut à Montréal, le 11 décembre 1918.

III — Jean-Alphonse-Olivier-Joseph Mondelet (1812- ?) (29)

Avocat en 1833.

Né à Montréal le 3 novembre 1812, il épousa, aux Trois-Rivières, le 28 avril 1834, Marie-Claude-Mathilde-Eliza (Elizabeth) Routier, fille de Charles-François Routier, ouvrier des Ursulines et marchand aux Trois-Rivières, et de Louise-Angèle Richer-Laflèche, mariés le 2 juillet 1811. Eliza Routier était la sœur de l'abbé Joseph-Honoré Routier, qui fut curé aux Grondines, à Kamouraska et à Saint-Joseph-de-Lévis (1852-1873) et mourut à Québec, le 11 février 1878; elle était aussi la tante de Mgr Onésime Routhier, P.A., administrateur de l'archevêché d'Ottawa, et du juge Adolphe-Basile Routhier (30).

Après une première union avec Jean-Alphonse-Olivier-Joseph Mondelet, Eliza Routhier épousa en secondes noces, le 6 septembre 1847, à Québec, Jo-

seph Hamel, dont elle eut trois fils; ceux-ci se trouvaient donc les demi-frères de Marie-Mathilde-Clorinde-Herminie Mondelet, née de l'union Mondelet-Routhier, et qui devint l'épouse de sir Adolphe-Basile Routhier. Joseph Hamel était le fils de Xavier Hamel et de Françoise Routhier, de Sainte-Foy. Il est décédé à La Malbaie, le 7 août 1894, "à l'âge de 72 ans," donc né en 1822, et fut inhumé au cimetière Belmont, à Québec. Toutefois, le juge Adjutor Rivard dit qu'Hamel est né le 2 août 1825 (31).

Suivant son acte de sépulture, Eliza Routhier aurait eu "92 ans" lors de son décès, survenu à Québec, le 15 octobre 1910; elle était née le 2 août 1819, aux Trois-Rivières.

Du mariage Mondelet-Routhier était donc née une fille unique:

1. *Marie-Mathilde-Clorinde-Herminie*, née aux Trois-Rivières le 22 janvier 1835, qui épousa à Québec, en la chapelle Sainte-Famille de la cathédrale, le 12 novembre 1862, Adolphe-Basile Routhier, avocat, fils de Charles Routhier et de Marie-Angélique Lafleur, de Kamouraska. Elle mourut à Saint-Irénée-les-Bains, comté de Charlevoix, le 6 juillet 1917, et fut inhumée au cimetière Belmont, à Québec, le 9 juillet suivant. Son acte de sépulture, inscrit au registre de Notre-Dame de Québec, se lit comme suit:

"Le neuf juillet mil neuf cent dix-sept, nous, prêtre soussigné, avons inhumé dans le cimetière Notre-Dame de Belmont, le corps de Lady Clorinde Mondelet, épouse de l'Honorable Sir Adolphe-Basile Routhier, Juge de la Cour de l'Amirauté, ancien Juge en Chef de la Cour Supérieur, décédée le six du même mois, à Saint-Irénée, Comté de Charlevoix, à l'âge de quatre-vingt- deux ans. Présents: Major Victor Pelletier, Sir Lomer Gouin, et autres soussignés. Lecture faite.

"J.-A. Allaire, ptre."

Ont signé comme témoins: le lieutenant-gouverneur Victor Pelletier, major A.D.C., Lomer Gouin, Gustave Gagnon, A. Têtu, ptre, H.-J.-J.-B. Chouinard, Eug. Rouillard, Gustave Turcotte, Joseph-E. Beaudry, E.-J. Flynn, Alph. Pouliot, H.-Edmond Dupré, Maurice Dupré, Joachim Grenier, J.-A. Gauvin, N.P., Henri Pouliot, N.P., L.-P. Sirois, et autres.

Sir Adolphe-Basile était né à Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes, le 8 mai 1839. Il mourut à Saint-Irénée-les-Bains le 27 juin 1920 (32).

IV — Charles-Olivier-Albert-Rodolphe Mondelet (1832- ?)

Né à Montréal le 28 juillet 1832, il épousa, aux Bermudes, le 24 août 1853, Mary-Laetitia Houghton, fille de George Houghton, ci-devant du département des Ingénieurs Royaux, qu'il avait connue à Montréal.

Il était, en 1861, agent des terres à Saint-Paul, Minnesota. La même année, il est donné comme anglican dans le recensement de Montréal. Sept ans plus tard, c'est-à-dire en 1868, on le trouve dentiste (L.D.S. et D.D.S.) à Ottawa, pratiquant sa profession à l'angle des rues Sparks et Elgin, et demeurant rue Besserer, entre Nelson et Gloucester (cette dernière est aujourd'hui la rue Friel). L'année suivante (1869), il était l'associé de John-L. Leggo, dentiste fort connu et estimé. Ils avaient leur bureau au No 49, rue Sparks. En 1872, Mondelet exerçait seul au No 26, rue Rideau. En 1877, il est à Montréal (33).

Quelques années plus tard, nous le retrouvons, avec son fils, à Rimouski, puis nous perdons ses traces.

Du mariage Mondelet-Houghton était né un fils unique.

1. *Georges-Charles-Napoléon*, né vers 1854. En 1872, il était employé à la New Dominion Stamp Co., à Ottawa. Il demeurait chez son père. Son nom disparaît de l'almanach des adresses de cette ville l'année suivante, en même temps que celui du dentiste. En 1877, on le trouve à Montréal, agent d'assurance. Il demeurait chez son oncle, le Dr William-Henry-Vincent-Albert Mondelet, au No 322, rue Saint-Antoine, angle Saint-Martin. On dit qu'il se noya dans le fleuve Saint-Laurent, près de Rimouski, vers 1880. Il était célibataire.

Il ne reste plus de Mondelet au Canada. " Moins d'un siècle et quart, dit Francis-J. Audet, a suffi à la rapide ascension et à la non moins brusque fin de cette famille distinguée. Trois d'entre eux devront néanmoins survivre au Panthéon: Jean-Marie et ses deux fils, Dominique et Charles, dont les noms ont brillé d'un grand et pur éclat au firmament canadien durant ce court espace de temps. "

GÉRARD MALCHELOSSE

---

(1) Non pas Pierre-Dominique, comme certains de nos devanciers l'ont écrit. L'erreur provient d'une méprise de lecture des actes des baptêmes, mariages et sépultures aux registres de Saint-Charles-sur-Richelieu, où l'ancêtre Mondelet est nommé "Sieur Dominique Mondelet". On a probablement lu "Pierre" là où était pourtant lisiblement écrit "Sieur", le "S" formé comme un "P".

(2) Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, IV, 442, 509; V. 130; VI, 62; F.-J. Audet, *Les Cahiers des Dix*, 1938, p. 191.

(3) Une coquille typographique lui donne à cette occasion, dans le *B. R. H.*, 1923, p. 296, les prénoms de Jean-Marie au lieu de Dominique.

(4) P.-G. Roy, *Rapport de l'Archiviste de la P. de Q.*, 1924-25, No. 1237, p. 286.

(5) Dans l'acte de sépulture Nicolas est dit par erreur "fils de Nicolas Mondelet (au lieu de Dominique), chirurgien, et de Marie-Françoise Hains".

(6) Huguet-Latour, *Annuaire de Ville-Marie*, p. 240.

(7) Nous perdons la trace de cet enfant. Ne serait-ce pas lui qui, plus tard, s'appelera Jean-Marie? Ce n'est pas impossible.

(8) Biographie par F.-J. Audet, dans *Les Cahiers des Dix*, 1938, p. 192, et dans *Les Députés de Montréal*, p. 171; aussi dans le *B.R.H.*, 1923, p. 296, et dans *L'Opinion publique*, 19 déc. 1872.

(9) Nommée à cette occasion et au contrat de mariage Juliana, mais appelée, partout ailleurs Julia et Julie.

(10) Non pas en 1848, comme il est imprimé par erreur dans *Les Cahiers des Dix*, 1938, pp. 192 et 195, dans *Les Députés de Montréal*, pp. 171 et 192, et ailleurs.

(11) Biographie par F.-J. Audet, dans *Les Cahiers des Dix*, 1938, p. 195, et dans *Les Députés de Montréal*, p. 370, et par P.-G. Roy, dans *Les Juges de la Province de Québec*, p. 377.

(12) Louis-Henry Munro, médecin, autorise, comme oncle et tuteur "ad hoc", le mariage d'Henriette Munro, âgée de 19 ans.

(13) Le mariage est annoncé à N.-D. de Montréal, le 26 mars 1837, après deux mois de veuvage! (Note de Aegidus Fauteux). Cependant, le mariage n'eut lieu que le 12 fév., 1838.

(14) Renseignements obtenus par l'intermédiaire de M. Raymond Douville.

(15) Notes communiquées par F.-J. Audet et Mlle Elizabeth LaMothe.

(16) *La Minerve*, 31 juillet 1868.

(17) Notes fournies par le lieutenant-colonel D.-B. Papineau, aide de camp du lieutenant gouverneur de la Province de Québec. Voir aussi Geo. MacLean Rose, *A Cyclopedia of Canadian Biography*, II, 483, 484.

(18) Inhumé sous les noms d'Albert-William, le 18 déc. 1841, à N.-D. de Montréal.

(19) Raphaël Ouimet, *Biographies canadiennes-françaises*, 2e année, 1922, p. 161.

(20) Jean-Jacques Lefebvre et Louis-Philippe Gagnon, dans *La Revue du Barreau*, 1944, pp. 47 et 48.

(21) Biographie par F.-J. Audet, dans *Les Cahiers des Dix*, 1938, p. 202; P.-G. Roy, *Les Juges de la Province de Québec*, p. 379; *L'Opinion publique*, 19 déc. 1872; Borthwick, *Montreal History and Gazetteer*. Aussitôt reçu avocat, s'établit aux Trois-Rivières, puis se fixa à Montréal au printemps de 1830. De janvier 1842 à mai 1844, il habita L'Assomption en qualité de juge de district pour Terrebonne, L'Assomption et Berthier.

(22) Non pas le 19 comme imprimé par erreur dans *Les Cahiers des Dix*, 1938, p. 214. Mariés par le révérend John Bethune.

(23) *Les Ursulines des Trois-Rivières*, IV, 455.

(24) Mariage devant le révérend Jacob Ellegood.

(25) Note d'Aegidius Fauteux. Son frère Charles-Olivier-Albert-Rodolphe était, en 1861, à Saint-Paul, Minnesota.

(26) Pour lors de Bloomington, Illinois. Sur les Day, voir Borthwick, pp. 180 et 181.

(27) Henry J. Morgan, *Canadian Men and Women of this Time*, 1912, p. 344.

(28) Voir *La Feuille d'Erable*, éd. hebdomadaire du Courrier de Montréal, 1 mai 1880, p. 8, colonne 3.

(29) Lors de son mariage, le 25 janv. 1835, il est nommé, au registre des Trois-Rivières, Jean-Alphonse-Olivier. Voir *Les Cahiers des Dix*, 1938, p. 215; Rose, *A Cyclopedia of Canadian Biography*, II, 756; F.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Province de Québec*, p. 156.

(30) F.-L. Desaulniers, *La Famille Richer-LaFlèche*, p. 25.

(31) On ne trouve rien ni aux registres de Québec ni à ceux de Sainte-Foy à la date du 2 août 1825. L'on y trouve, cependant, à Sainte-Foy, que le 19 mars 1825 est né Victor-Zoé Hamel, fils de François-Xavier, cultivateur, et de Marie-Françoise Routier. Il s'agirait peut-être de celui qu, par la suite, se serait appelé Joseph Hamel parce qu'il serait né le jour de la fête de Saint Joseph. (Note de M. Adolphe Routhier).

(32) Renseignements gracieusement fournis par MM. Adolphe Routhier et Léon Roy.

(33) Notes communiquées par F.-J. Audet.

LA SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS CANADIENS

Québec, le 19 octobre 1944.

Monsieur PIERRE-GEORGES ROY,
Directeur-fondateur
"Bulletin des Recherches Historiques".

Cher monsieur Roy,

Le Centre de Québec de la Société des Écrivains canadiens ne peut passer sous silence le cinquantenaire de la fondation du "Bulletin des Recherches Historiques".

Nous soupçonnons quelle ténacité convaincue, quel travail et quel inlassable dévouement, unis à un très vif amour de l'histoire du Canada, il vous a fallu pour accomplir ce miracle: fonder, diriger, publier et financer une revue canadienne nettement spécialisée qui, sans le précieux appoint de l'annonce commerciale, a pu vivre magnifiquement pendant cinquante ans sans qu'aucun numéro ne manquât à l'appel.

Historiens et romanciers, poètes et folkloristes, tous nous trouvons dans votre "Bulletin", à pied d'œuvre, les matériaux essentiels dont nous avons besoin. Et nous rendons aujourd'hui un hommage ému à votre patient labeur.

Du silence obscur et fécond de votre cabinet de chercheur, vous avez projeté sur nos ignorances tout un passé lumineux, et cette lumière ne s'éteindra pas. Sera-ce un peu votre récompense? Nous l'espérons et nous formulons les vœux les meilleurs pour le "Bulletin", en même temps que nous prions son si dévoué fondateur d'agréer nos hommages.

Le secrétaire à Québec,

Gérard MARTIN

SOUVENIRS D'APPRENTISSAGE

Je n'entends pas faire de confidences: il n'est rien de plus vain. Je désire seulement rendre un témoignage. Ces années d'apprentissage que j'entreprends d'évoquer, combien j'aimerais que d'autres jeunes Canadiens français eussent l'occasion de les vivre et d'en tirer toute la féconde expérience. Nous aurions ainsi une équipe homogène d'ouvriers de l'histoire. Non pas que la formation qu'il m'a été donné de recevoir soit la meilleure de toutes les formations; mais, indépendamment de celui qui la reçoit, elle est excellente; cela suffit. Et puis, ne pourrait-on pas, après l'avoir adaptée à nos besoins et à notre mentalité, la donner ici même, au Canada français? C'est une vue à ne pas négliger.

* * *

Cette arrivée à Chicago est inoubliable. Je ne connaissais pas la ville. Par cette après-midi pluvieuse de dimanche, elle m'apparut grise, triste et sale. Comme j'attendais le tramway qui devait me conduire à l'Université, un grand diable de nègre, les yeux veinés de rouge, se planta devant moi: il voulait dix cents (il avait soif) et il m'appelait *Mister*; un authentique pochard blanc — plusieurs fois, je devais ainsi être accosté en traversant les quartiers misérables où se tassent les taudis — m'eût appelé *Buddy*: prestige de la race supérieure!

Le même jour, je rencontrai ceux qui devaient être mes maîtres. Ils étaient sérieux et sympathiques, diserts et charmants. Aucune morgue, aucune suffisance chez ces *scholars* à l'esprit méthodique et délié. Dès le lendemain, je me mettais au travail.

Jusque là, j'avais suivi des cours d'histoire, j'avais fait des lectures. Je savais étudier, préparer des examens. Mais je ne savais pas travailler. J'étais un amateur. J'eus, comme à Montréal, des cours à suivre. Les étudiants de Chicago sont différents de ceux de ma ville. Je les jugeai plus "conformistes", moins inquiets, moins passionnés d'idées et plus soucieux des faits; ils sont peut-être aussi meilleurs camarades. D'une façon générale, ils n'appartiennent pas à une chapelle; ils ne se querellent pas sur des mots; ils sont plus simples que ceux de chez nous et moins cultivés. Ils sont également différents du type que les films d'Hollywood veulent nous faire prendre pour l'étudiant moyen. C'est d'ailleurs une remarque qui s'impose partout: le cinéma américain est très éloigné de donner une image fidèle des Etats-Unis.

Outre les cours — toujours donnés par des spécialistes — j'eus à suivre des séminaires. Le séminaire représente, à mon sens, la meilleure méthode de formation intellectuelle que l'on ait trouvée jusqu'à présent. Voici comment l'on procède. Une période de l'histoire ou un grand fait historique est mis à l'étude. Nous sommes quatre ou cinq étudiants, parfois dix ou douze, autour d'une table; un professeur dirige le travail. Chacun de nous doit se charger d'un aspect du sujet. Nous colligeons d'abord une bibliographie. Durant les premières séances, nous citons nos titres en les faisant suivre d'un bref commentaire sur l'auteur et sur la valeur de ses ouvrages. Le professeur nous aide à préciser nos jugements, les redresse ou les complète à l'occasion. Dans les séances suivantes, nous lisons nos notes, nous comparons nos citations, nous les situons dans le cadre de notre sujet particulier; nos

conclusions personnelles, discutées par le maître et les camarades, contribuent à éclairer sous plusieurs angles le sujet général. Chaque élève travaille pour tous. A la fin du terme, chacun rédige un rapport aussi scientifique que possible. Il faut faire bien et vite. Ce que nous apprenons dans un séminaire n'est peut-être pas énorme; mais c'est précis, c'est vivant et surtout c'est personnel; on ne l'oublie jamais. Notre érudition s'étend. Mais là n'est pas encore le grand bienfait que nous tirons de cet exercice: celui-ci constitue, à la vérité, un cours pratique de méthodologie; tout y passe: heuristique (recherche des sources), critique (évaluation des sources) et opérations de synthèse. De la même façon, nous apprenons à charpenter une étude, puis à la rédiger en tenant compte des règles du travail scientifique.

Le séminaire exige des professeurs comme des élèves qu'ils donnent leur plein rendement. L'exemple des premiers est entraînant. J'ai connu ainsi des intellectuels de grande classe: le P. Joseph Roubik, dont l'érudition est inépuisable et qui a le don de débrouiller la question la plus compliquée; le P. Jerome V. Jacobsen, qui connaît à fond l'histoire et les problèmes de l'Amérique latine (il dit, avec beaucoup plus de précision: "Hispanic America"); le P. W. Eugene Shields, qui initie ses élèves aux théories fécondes de F. J. Turner et qui connaît comme personne l'histoire de l'Ouest américain (son maître, outre Turner, est Bolton); le P. Edward Cardinal, spécialiste de l'histoire de la Réforme — son ouvrage sur Campeggio présente une étude fouillée du règne de Henry VIII — et dont la connaissance des choses du Canada est remarquable; le Dr Paul Keniery, dont les exposés sont clairs et vivants et qui est un maître de l'histoire politique des Etats-Unis. Ce n'est pas seulement par reconnaissance et pour leur rendre hommage que je cite ces noms. Je veux souligner la compétence de ces professeurs de carrière, qui ont tous choisi un champ de recherches et qui y consacrent leur vie. Je pourrais en nommer d'autres

* * *

Les cours et les séminaires mêmes ne constituent pas l'essentiel de l'apprentissage du futur historien. C'est surtout la thèse de doctorat qui compte. L'étudiant est d'abord désorienté. Le choix d'un sujet est assez aisé. Les premières lectures se font dans la fièvre des découvertes. Puis on trouve des points obscurs. Les questions surgissent de plus en plus nombreuses. Il y a ensuite la grande affaire de la documentation de première main. Et, toujours, la difficulté non moins grande d'organiser la matière se présente avec insistance. Abandonné à sa seule initiative, l'étudiant s'y perdrait; au mieux, il en sortirait avec une "thèse" qui ne serait qu'un navet. Le cas a été prévu: on le met sous la direction d'un maître.

J'eus la bonne fortune d'être dirigé par le R. P. Jean Delanglez, S.J. Le P. Delanglez est un savant d'une envergure peu commune. C'est le cerveau le plus méthodique qui soit. Et personne ne connaît mieux que lui l'histoire de l'Amérique française. Auteur de plusieurs études de grand style — *The French Jesuits in Lower Louisiana, 1700-1763; Some La Salle Journeys; Frontenac and the Jesuits; The Journal of Jean Cavelier; Hennepin's Discovery of Louisiana* — il a écrit une œuvre qui demeure un modèle achevé de travail scientifique. Très connu parmi les historiens, il fait autorité. Il projette toujours une lumière extrêmement vive sur les sujets qu'il aborde. Nous attendons de lui des biographies définitives de Cadillac et de Tonti. Je l'ai très bien connu. C'est une joie que de travailler avec lui; il a le culte de l'histoire, le culte de l'ouvrage bien fait; il n'a pas son pareil pour communiquer sa ferveur.

J'étais entré à l'Université nanti d'une licence ès lettres. Il me fallait donc deux ans de travail pour obtenir le doctorat. J'employai mes vacances à faire des recherches aux archives d'Ottawa et à celles de Québec; c'est à cette occasion que je rencontrai pour la première fois M. Antoine Roy. De retour à Chicago, l'Université m'obtint des photostats de la Bibliothèque du Congrès (à Washington); je travaillai à l'admirable bibliothèque Newberry et aux deux riches bibliothèques de l'Université. Ma thèse était prête en avril 1942. Pendant que je la rédigeais, les

cours, les séminaires et les examens se succédaient. Outre la thèse, l'épreuve principale est un examen oral de trois heures devant un jury composé de six professeurs et du doyen de la *Graduate School*. Le tout se termine par un mal de tête et un profond soupir de soulagement.

Quand je revins au Canada, j'avais dans mes valises le manuscrit de ma thèse, dont j'ai tiré, après une autre année de travail, *Iberville le Conquérant*. J'avais le titre de docteur que, dans notre beau pays, on réserve, en pratique aux médecins. J'avais surtout la détermination de me consacrer à l'introduction d'une méthode d'études historiques — je ne dis pas en tous points semblable — mais analogue à celle que j'avais connue. C'est une détermination que j'ai encore.

Guy FREGAULT.

A M. ANTOINE ROY,
QUÉBEC.

Cher monsieur,

Le "Bulletin des Recherches Historiques", par son objet même, est bien une œuvre de bénédiction; mais cela n'implique pas qu'on doive le laisser dans l'ombre, comme s'il ne circulait que dans le cloître d'un monastère.

Aussi bien, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, nous sommes heureux d'en faire une appréciation élogieuse parce qu'il la mérite, et de présenter nos hommages à son fondateur, Monsieur le Commandeur Pierre-Georges Roy.

Cette revue est peut-être unique dans son genre. Elle l'est certainement dans ses opérations qui vont extraire les matériaux historiques non seulement dans toute l'étendue du Canada-Français, mais aussi dans tous les âges de son existence jusqu'à la profondeur de son origine..

Je connais peu de revues qui favorisent le patriotisme d'une manière aussi pratique. La patrie est faite, sans doute, de notre fleuve aux eaux majestueuses, de nos rivières et de nos lacs, de nos plaines et de nos montagnes, de nos forêts immenses et mystérieuses, de nos campagnes et de nos villes; mais tout cela en rapport avec notre peuple, façonné en quelque sorte par notre race, proclamant partout les travaux, les souffrances et les exploits de nos pères.

C'est justement l'œuvre du "Bulletin": faire parler les ruisseaux et les routes, les arbres et les guérets, écouter les chants des clochers et redire ce qu'ont raconté les vieilles maisons. Tout cela ne s'est pas fait sans peine; mais c'est à peiner sur un champ qu'on l'aime et qu'on peut le faire aimer.

J'espère bien que Monsieur le Commandeur ne m'en voudra pas si j'ajoute quelques mots à son sujet. Je suis son curé, ce qui me donne un peu le droit de m'imposer.

Pour avoir l'idée d'une telle revue, pour en estimer l'importance et en faire un succès, il fallait, à part les qualités d'intelligence et de volonté requises en toute entreprise menée à bien, il fallait, dis-je, la maîtrise de notre domaine historique au point d'en percevoir toute la valeur, comme il faut à l'ingénieur-minier une connaissance approfondie d'un terrain pour décider l'ouverture d'une veine métallique.

Monsieur le Commandeur a cette maîtrise de notre histoire. Il a aussi, par hérédité, je crois, une intuition qui lui fait découvrir dans les registres ce que d'autres ne soupçonnent même pas. C'est cette qualité instinctive qui a fait du fondateur du "Bulletin" le conseiller à qui on a recours de tous les points du continent.

Cette maîtrise et cette intuition lui ont servi dans maintes œuvres qui donnent à son nom un rayonnement tout-à-fait particulier dans notre littérature. Elles lui serviront encore longtemps, nous l'espérons, pour le plus grand bien du Canada-Français.

Vous priant d'accepter l'expression de mes meilleurs sentiments, je demeure

Votre très dévoué en N. S.,
Valère ROY, ptre, chanoine,
curé de Notre-Dame de Lévis.

Lévis, le 28 septembre 1944.

THE RYERSON PRESS - LORNE PIERCE EDITOR
299, Queen Street West - Toronto 2, Ont.

October 6, 1944.

PIERRE-GEORGES ROY,
D.-es-L., F.R.S.C.

There are sons of Canada who have served the Dominion so long a time, and with such devotion and distinction, that their names should be inscribed in the golden book of a Canadian Legion of Merit.

No descendent of our first colonists has done more to honour them, not only gathering their genealogies into a library unique of its kind, but harvesting their folk lore and folk ways and affectionately filling out the intimate chronicle of both great and little events, the record of churches and houses, crafts and industries, arts and letters, Canadians of French descent must surely regard Pierre Georges Roy as one of the great benefactors of his people.

Every student of Canadian history has drawn deeply upon the wisdom and patience of Mr. Roy. We are all in debt to him. Nothing ever seemed a trouble; whatever the urgency his courtesy never failed. Time or effort did not matter; the main thing was the truth, the elusive fact. With great patience and utter impartiality he associated himself with every suppliant's quest.

Pierre Georges Roy produced during his long years as Archivist of the Province of Quebec a vast number of books and brochures, and many of them were a delight to behold. Whatever he sponsored had to measure up to a high artistic standard. The affection he lavished upon format, type and illustration enhanced his publications, and likewise in a subtle way imparted to Canadian history a new and finer distinction.

His own life was his greatest work of all. Marvellously rich in his association and interests, he planned his days and his years superbly — urbane, scholarly, devout. It has been a very long life, and it has been all of a piece. A magnificicent achievement.

En hommage d'admiration sincère,

Lorne PIERCE,
Editor.

* * *

BIBLIOTHÈQUE DE LA LÉGISLATURE DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC

QUÉBEC, le 11 octobre 1944.

Monsieur PIERRE-GEORGES ROY,
"Bulletin des Recherches Historiques",
LÉVIS, Qué.
Cher M. Roy,

Vous avez été bien inspiré en pensant à célébrer le cinquantenaire de la fondation de votre "Bulletin des Recherches Historiques" par la publication d'un numéro spécial, pour commémorer le souvenir de cet événement.

En effet, c'est tout un événement, chez nous, que de voir une "revue" ou "bulletin" atteindre le demi-siècle — et surtout avec le même directeur au cours de toute cette période. Cela marque une robustesse peu ordinaire et un esprit de continuité et de ténacité qui appellent l'admiration de vos lecteurs.

Votre "Bulletin" constitue une mine de renseignements historiques sur mille sujets. Sa collection est l'une des plus consultées de la Bibliothèque de la Législature.

Je vous offre donc mes félicitations pour le succès de votre publication, et vous prie d'agréer mes vœux pour que pendant longtemps encore vous continuiez à la diriger.

Pouvons-nous espérer voir un "Index" des cinquante années, sous peu?

Votre bien dévoué,

G.-E. MARQUIS

LES DOSSIERS AUX ARCHIVES JUDICIAIRES DE QUEBEC

LES Archives Judiciaires de Québec, section des dossiers civils et criminels, intérssent guère le grand public mais elles sont souvent consultées par les juges et les avocats. Elles se composent de milliers de dossiers de toutes sortes. Classés et numérotés, ces dossiers peuvent être mis, pour la plupart, à la disposition des intéressés à quelques minutes d'avis, à condition toutefois qu'on donne les noms des parties exactement.

Les plus anciens de ces dossiers remontent aux toutes premières années du régime anglais soit, 1762.

Il ne serait pas facile de donner une nomenclature complète de tout ce que contiennent les Archives Judiciaires de Québec, section des dossiers. En fait, on peut dire que la section des dossiers contient toutes les pièces de procédures produites devant nos tribunaux civils et criminels depuis les premières années du régime anglais jusqu'à nos jours.

Il est bon de noter toutefois qu'un certain nombre de ces documents précieux disparut dans l'incendie qui détruisit le Palais de Justice de Québec en 1873.

Malgré cette perte, les Archives Judiciaires, section des dossiers, sont encore très riches en documents précieux.

Nous donnons ici les grandes divisions des dossiers que nous venons de mentionner:

Cour des Plaidoyers Communs.
Cour du Banc du Roi, juridiction civile et criminelle.
Cour de Tournées.
Cour des Commissaires.
Cour des Magistrats.
Cour Supérieure.
Cour de Circuit, etc., etc., etc.

Il est bon de noter que nos Archives conservent aussi une documentation considérable sur les ventes par le Shérif.

Le dénombrement des pièces conservées à la section des dossiers n'a pas été fait en entier, mais nous croyons qu'il n'est pas exagéré d'affirmer qu'elles se totalisent à plus de 2,000,000.

HENRI ROY

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE QUÉBEC

Secrétariat:

UNIVERSITÉ LAVAL

Québec.

Québec, 27 novembre 1944.

Monsieur ANTOINE ROY,

Archiviste de la Province, QUÉBEC.

Cher monsieur,

Québec célébrera à quelques mois d'intervalle, deux anniversaires: le centenaire de la publication de l'Histoire du Canada, de F.-X. Garneau et le cinquantenaire de l'apparition du Bulletin des Recherches Historiques. Des manifestations publiques marqueront le premier anniversaire. Les amis de l'Histoire auraient aimé, à l'occasion du second, rendre hommage au fondateur et directeur du Bulletin des Recherches Historiques. Sa modestie se refuse à une expression solennelle d'estime et de gratitude. Du moins la Société d'Histoire régionale de Québec est-elle heureuse de s'associer au délicat dessein que l'on a formé d'offrir à votre distingué père un recueil d'hommages en cette circonstance.

Spontanément les membres de la Société ont fait le rapprochement entre deux œuvres historiques inégalées chez nous, quoiqu'à des titres différents: celle de F.-X. Garneau et celle de monsieur Pierre-Georges Roy, archiviste de la province de Québec, membre de la Société Royale du Canada, officier de l'Instruction publique de France, commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand, docteur ès lettres de l'Université Laval et de l'Université d'Ottawa, docteur en droit de l'Université d'Indiana, E.U., membre honoraire de la Société Historique de Boston et Chevalier de la Légion d'honneur. A une époque où les sciences historiques étaient dans leur enfance en notre pays, Garneau a voulu être le chantre de nos gloires et de nos aspirations nationales et il nous a donné une œuvre qui brille surtout par l'élan de l'inspiration patriotique et le charme de la forme littéraire. Initié aux rigueurs des disciplines historiques actuelles, monsieur Roy a consacré une longue et féconde carrière à des travaux de recherche et d'analyse, absolument indispensables aux synthèses d'ensemble.

Chacun d'eux, à sa façon, selon les exigences de son époque, a servi la cause de l'Histoire et celle de la Patrie. La Société d'Histoire régionale de Québec s'incline avec respect devant l'œuvre de monsieur Pierre-Georges Roy. Elle se réjouit de la féconde vieillesse qui couronne une carrière déjà pleine et elle formule pour les deux jubilaires, la revue et son directeur, les vœux les meilleurs.

Veuillez agréer, cher monsieur Roy, mes salutations distinguées.

Cyrille-F. DELÂGE,
Président de la Société d'Histoire régionale de Québec.

Mgr AMÉDÉE GOSSELIN ARCHIVISTE

•

" On a crié et chanté partout que j'étais né archiviste et historien. Rien de plus faux. Je suis né homme ordinaire; je ne me suis jamais connu — ni d'autres non plus — des dispositions particulières pour l'histoire, pas plus celle du Canada que les autres. Quant aux archives, avant 1904, c'est à peine si je savais que nous en avions ici, et je n'avais vu aucun dépôt d'archives. *Ignoti nulla cupido.* En 1893, mes supérieurs m'ont nommé professeur d'histoire pour remplacer un vide imprévu et parce que j'avais peu à faire, étant préfet des études et n'ayant qu'à remplacer! J'ai obéi; voilà comment, sans être le moins du monde historien, je le suis devenu; je n'ai pas trouvé ma voie, on me l'a donnée. Ça été la même chose pour les Archives en 1904. J'y ai travaillé avec intérêt, comme à tout ce à quoi je travaille. Il n'y a là rien de bien extraordinaire et tout le monde peut en faire autant, avec de l'ordre, du travail et de la patience... Un archiviste qui n'aimerait pas la maison comme la prunelle de ses yeux, qui n'en aurait pas l'esprit, qui ne chercherait pas à en connaître l'histoire, celui-là, dis-je, ne serait pas à sa place. Qu'il fasse autre chose. Ce ne serait pas assez pour un génie et trop pour un simple manœuvre. "

Voilà un texte de Mgr Gosselin, rédigé sur la fin de sa carrière et d'une plume déjà hésitante. " Depuis mes 34 années d'archiviste au Séminaire, écrit-il au début (en 1938 ou 1939), j'ai compris que tout mon travail était trop usé (sic); de là ma vieillesse. M. l'abbé Maheux, archiviste actuel, aimera peut-être quelques notes de l'ancien et qui vous recevrai aux archives (sic). " Ainsi se lisent les quelques lignes inachevées de la présentation donnée à ses notes sur les Archives du Séminaire. Dans cette sorte de testament spirituel, Mgr Gosselin est sévère pour lui autant que pour les autres. Il nous est bien permis de juger autrement qu'il le fait, sans compter qu'il se trahit lui-même en disant ce que doit être un véritable archiviste du Séminaire. Laissons parler une autre voix que la sienne et nous rendrons ensuite le verdict qui s'imposera.

"...Il (Mgr Hamel) devait absdiquer sa charge entre les mains d'un prêtre qui était alors jeune et qui, lui aussi, a retiré de son incroyable labeur une vieillesse précoce autant qu'une profonde estime. Cet homme, ce fut M. l'abbé Amédée Gosselin, aujourd'hui Mgr Gosselin. (Ici l'on fait un résumé de sa carrière professorale). Cet enseignement (l'histoire du Canada) l'amène, tout naturellement, à s'intéresser aux archives; l'âge avancé de Mgr Hamel l'y jette bientôt entièrement. Son premier soin est de concentrer les papiers épars; bientôt l'unique pièce du début ne suffit plus: il aménage une deuxième, puis une troisième pièce. Sa vocation est trouvée et il la suit avec une ardeur qui n'a d'égale que sa parfaite discrétion. Pendant 34 années, Mgr Gosselin accomplit aux Archives du Séminaire un travail de géant, en dépit de nombreuses occupations, comme préfet des études, comme professeur suppléant, comme Supérieur et Recteur. Il passe de longues heures dans ses chères archives; il examine les papiers, les classe, les catalogue; il rédige des milliers de

fiches pour rendre facile la consultation des documents; son écriture est ferme, nette et belle; son travail est méthodique comme celui d'un véritable chartiste. Et il trouve encore le temps de préparer plusieurs des travaux qui lui valent l'entrée à la Société Royale du Canada, travaux, du reste, qui sont la moindre partie de son œuvre, car il compile, dans de gros registres, des notes extrêmement précieuses pour l'histoire du Séminaire et l'histoire du Canada. "

On pourra, un jour, quand l'inventaire en aura été fait, donner un aperçu de la masse considérable de notes manuscrites que laisse Mgr Gosselin: peu de choses complètement rédigées, mais des compilations précieuses et faciles à exploiter. Au fait, il a été chercheur, compilateur et, pour tout dire, archiviste, bien plus encore qu'historien. Que d'autres se seraient empressés d'exploiter ces richesses et de les faire valoir! Il a préféré les inventorier, les analyser, et, après ce travail, il n'a pas eu trop de temps pour répondre aux innombrables consultations que sa réputation lui attirait de toutes parts.

Le catalogue sur fiches a été certainement la plus grande part de son travail, celle qui permet maintenant l'utilisation relativement facile de nos Archives. Veut-on avoir des précisions sur le nombre de fiches passées par sa plume? Il y en a de nombreux tiroirs tout remplis et ce serait bien long de les compter. Lui-même nous en dispense, puisque, avec son souci d'exactitude, il nous en a laissé un aperçu.

" Au 8 mai 1906, j'avais fait	3,460	fiches
En juin 1907, j'en avait	9,872	"
De juin 1907 à juin 1908	1,707	"
En septembre 1908	800	"
Supérieur: 1908-1915	rien	"
En 1915-17	3,000	"
De 1917 à 1920	17,839	"
De 1920 à 1922	13,000	"
Et de plus, en 1924	15,000	"
	64,678	fiches."

Mgr Gosselin a omis de noter à sa liste certaines autres quantités de fiches faites dans la suite par intermittence, entre autres, l'index du fonds de l'abbé H.-R. Casgrain, fait en 1931-32, comprenant 12,200 fiches. Puis il y a toutes celles des anciens élèves du Petit Séminaire, au nombre de plusieurs milliers, qu'il avait d'abord faites pour son usage personnel et qu'il a placées ensuite aux Archives, pour qu'elles fussent tenues à jour par ses successeurs; enfin d'autres séries particulières, moins considérables, qu'on a retrouvées dans sa chambre après sa mort. Il ne paraît pas y avoir d'exagération à porter jusqu'à 100,000 la somme des fiches qu'il a ainsi faites, dans les 34 années de sa carrière. D'après ses notes, il en fit une fois 700 en un seul jour. On dira que des fiches de cette sorte sont courtes et vite faites; mais elles supposent la lecture et l'analyse de documents souvent difficiles, pour lesquels elles sont faites.

Il y aurait d'autres choses sûrement à dire sur Mgr Gosselin, archiviste; mais arrêtons-nous là: Les lecteurs suppléeront par leurs souvenirs, et daigneront pardonner à ces notes d'être plus une macédoine de citations qu'un travail personnel. En plus d'être strictement rationné sur son temps, l'auteur n'est lui-même qu'un compilateur, beaucoup *moins* qu'un archiviste.

Honorius Provost, ptre.

THE NATIONAL ARCHIVES

The Archives of the United States began to accumulate with the assembling of the First Continental Congress in 1774, and they continued to accumulate for over a century and a half before a cental agency responsible for their care and preservation was established. These archives comprise the sum total of the documents of record character — papers, maps, photographs, motion pictures, sound recordings, and microfilms — made or received by any official or agency of the Federal Government. They are not, therefore, as is sometimes supposed, merely a collection of old documents having sentimental or antiquarian interest. Many records can be disposed of after the transactions to which they relate are completed, but many others have enduring value as evidence and their preservation and availability are essential to the effective administration of the public business, to the maintenance of rights and privileges of citizens, and to an understanding of the history of the Nation.

The United States was the last of the great nations of the world to make adequate provision for the preservation and administration of its national archives. From time to time, almost from the inception of the Republic, Federal officials exhibited interest in the preservation of Government records, but in spite of a number of spectacular accidents that resulted in the destruction of valuable documents and the less spectacular but relentless ravages of time and neglect, years passed and only makeshift measures to remedy the deplorable condition of Federal records were adopted. In the late 1870's President Hayes repeatedly urged Congress to provide a hall of records for the safe storage of noncurrent material and after him others raised their voices, but no action was taken. Gradually the idea of a warehouse for records gave way before the realization that mere preservation was not enough, that the records of the Federal Government constituted a reservoir of fact and precedent that should be readily available to officials, to historians and other scholars, and to the public generally. Finally in 1913, Congress authorized plans for a modern archives building, but the World War and other factors occasioned delays until 1926 when, upon recommendation of President Coolidge, the initial appropriation was made. Ground was broken for the building in 1931, President Hoover laid the cornerstone in 1933, and the building was occupied in November 1935.

Although this delay meant that more and more records were pushed into inaccessible and sometimes forgotten attics and cellars, it gave further opportunity for study of the problems involved. As a result the National Archives Building is one of the finest structures of its kind in the world. The building is essentially a double one, consisting of two huge cubes, one inside of and projecting above the other. The inner cube is a gigantic steel and concrete vault, containing 21 levels of stacks subdivided by fire walls and concrete floors into smaller areas. Here the records, which are further protected by air-conditioning and automatic fire and burglar alarm systems, are housed. In the outer section of the building are administrative offices, public search rooms, a reference library, an auditorium, and an exhibition hall.

An act of Congress, approved June 19, 1934, established the National Archives as an independent agency of the Government, and the first Archivist of

the United States took office in October of that year. The magnitude of the task faced by the new agency is reflected in the amount of Federal records then in existence. By 1936 it was determined that there were more than three million cubic feet of Federal records in the District of Columbia alone. Five years later, just prior to Pearl Harbor, that figure had been doubled and there was an equal amount in the field. Each war year sees the creation of another million cubic feet of records. Thus the National Archives was confronted not only with a stupendous initial problem but one that was growing by leaps and bounds as the Government changed and expanded to deal first with depression and then with war. Fortunately, from the standpoint of cost of maintenance and service, probably not more than 25 percent of these records are of such character as to warrant permanent preservation.

In order to insure the preservation of the records that do have enduring value the National Archives engages in a variety of activities. It seeks to foster efficient records management throughout the Government. It appraises the value of records as they become noncurrent. It facilitates the prompt destruction in accordance with the law of records that have lost their usefulness. And it transfers to the National Archives Building valuable records no longer needed for current business. In less than 10 years about 635.000 cubic feet of such records have been received from Congress, the White House, every executive department, most of the independent agencies, and several of the Federal courts. These records are fumigated and cleaned, repaired when necessary, carefully packed and shelved, inventoried, and made available to Government officials and the public.

The National Archives is a service agency. It preserves records for the information in them, not primarily as museum pieces. From the Revolutionary War to the present war, there is scarcely an aspect of American political, economic, institutional, or social life that is not reflected in the Nation's archives. To them both the Government and the people are turning increasingly for guidance and assistance in planning and conducting their activities. Subject to a few necessary restrictions, records in the custody of the Archivist may be consulted by any responsible person who has a legitimate reason for wishing to use them. The central search rooms are open Mondays through Fridays from 8:45 a. m. to 10 p. m. and Saturdays from 8:45 a. m. to 5:15 p. m. Documents of outstanding historical import or of timeliness are always available for examination by the public in the exhibition hall, which is open weekdays from 8:45 a. m. to 5:15 p. m. and Sundays from 1:30 to 5 p. m.

Through the Division of the Federal Register the National Archives keeps the public informed of Federal regulations with which it is expected to comply. All proclamations, orders, rules, and notices of the Government that have general applicability and legal effect are published in the *Federal Register* and the Division's files of such regulations are open to public inspection. The Franklin D. Roosevelt Library at Hyde Park, N. Y., established by Congress in 1939, is also a part of the National Archives Establishment. Constructed at no cost to the Government, the library building was accepted by Congress as a gift to the Nation and placed under the jurisdiction of the Archivist.

The National Archives is a public records office. By assembling Federal records of enduring value and facilitating their use by officials and citizens as a reservoir of recorded experience, it serves the interests of the entire Nation.

Solon J. BUCK



M. E.-Z. Massicotte

SŒURS DE LA CHARITÉ
Orphelinat d'Youville
4 décembre 1944

M. LE COMMANDEUR P.-G. ROY,
Archiviste consultant de la Province

Très honoré et cher Monsieur,

La piété filiale de votre successeur aux Archives de la Province a eu la très délicate et très opportune inspiration d'attirer l'attention du public sur un événement digne au plus haut point de recueillir hommages, félicitations et gratitude; je veux dire le Cinquantenaire du "Bulletin des Recherches Historiques".

Bien que la Maison Mère ait, seule, voix autorisée pour parler au nom de l'Institut des Sœurs de la Charité de Québec, et malgré que déjà elle se soit accordé la consolation de remplir son mandat, il me semble que l'Orphelinat d'Youville peut réclamer le privilège de venir personnellement féliciter le très méritant Ouvrier de son Œuvre jubilaire: nous avons reçu tant et de si précieux témoignages de votre bienveillance généreuse et, très honoré Monsieur, surtout, nous avons, depuis tant d'années, la joie de compter comme tout à fait nôtre la chère "Marguerite" qui est avant tout et toujours tout à fait vôtre!

Permettez-moi donc, je vous prie, de vous exprimer notre fierté profonde en face du monument unique en beauté et en valeur nationale que vous avez érigé au cours d'un demi-siècle d'incalculable labeur. Vraiment, il fallait à l'Artiste une rare conscience de l'excellence de sa tâche pour y consacrer ainsi, sans défaillance, en dépit de tous les obstacles, le meilleur de ses énergies de chercheur, tous ses remarquables dons d'historien, et les mille ressources qui devaient concourir au bel ensemble et à la pérennité de son Œuvre.

La petite Histoire du Canada français a trouvé chez vous une amitié faite du don de soi le plus absolu. Et c'est toute la Race — que vous avez si bien servie! — qui demeure à jamais votre débitrice; car quel merci et quel hommage peuvent, de sa part, se mesurer à l'amplitude de votre mérite! Faut-il au moins faire éclater la puissance des mots pour vous dire, bien cher Monsieur, le légitime orgueil avec lequel nous applaudissons à votre inégalable succès! et l'espoir que nous entretenons de vous voir longtemps encore adonné à votre noble besogne. En même temps, nous souhaitons que votre exemple suscite de fructueuses émulations. Que d'autres fils du Canada français s'éprennent de ferveur historique et nationale pour sculpter, sous votre impulsion persistante, les chefs-d'œuvre qui ne demandent qu'à éclore!

Un accent de tendresse filiale domine à travers le modeste tribut d'hommage de notre Orphelinat: qu'il vous le rendre plus cher et plus précieux, et, en quelque sorte, unique comme le beau jubilé qu'il salue!

J'ai l'honneur d'être,

Très honoré et cher Monsieur,
Votre très humble,

Sœur MARIE-DE-LA-NATIVITÉ,
Supre
Sœur de la Charité.

"Bulletin des Recherches Historiques",
LÉVIS, Qué.

FIEF NAZARETH - GRIFFINTOWN

QUARTIER SAINTE-ANNE

ON recueille des notes sur cette partie de Montréal autrefois connue sous le nom de Griffintown et maintenant englobée dans le quartier Sainte-Anne. Nous n'avons que peu de choses. Cependant, nous pouvons fournir un léger faisceau de renseignements et le voici.

*
* *

L'immortelle Jeanne Mance reçut, en 1654, de M. de Maisonneuve, environ cent arpents de terre, à l'ouest de Ville-Marie. Ce bien foncier prit d'abord le nom de fief Nazareth, aussi celui de *Grange des pauvres*, parce que le produit de cette métairie devait servir à la nourriture des malades internés à l'hôpital fondé par la première infirmière laïque de l'Amérique du Nord.

Plus d'un siècle et tiers après, le 29 septembre 1791, les religieuses de l'Hôtel-Dieu décidèrent de louer le fief Nazareth par bail emphytéotique de 99 ans à Thomas McCord. Le contrat, cependant, ne fut dressé par le notaire Chaboillez que le 23 juillet 1792.

A cette date, le grand immeuble, objet de la transaction, était borné par la terre des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, par la commune dite de Sainte-Anne et par le domaine Saint-Gabriel réservé aux seigneurs Sulpiciens, où ils avaient habitation pour la domesticité ainsi que divers bâtiments.

John McCord, père du locataire, s'éteignit le 14 octobre 1793, dans une demeure appelée *Grange*, sise en ledit fief et qui rappelait le nom populaire d'autrefois. Ce mot a, depuis longtemps, offert de l'attrait aux gens de langue anglo-saxonne puisqu'ils ont consigné que *Grange*, dans leur idiome, signifie "the residence of a gentleman farmer."

Dans un acte du notaire Chaboillez en date du 10 avril 1804, madame Robert Griffin déclare qu'elle a acquis le bail de Thomas McCord "pour le temps qui reste à expirer", et elle demande aux religieuses de l'Hôtel-Dieu l'autorisation de concéder le fief en emplacements et à des prix qui seront fixés conjointement avec les dites religieuses. Pour chaque lot, la rente annuelle ne sera pas moindre de 72 chelins. De chacune de ces rentes, l'Hôtel-Dieu retirera un sixième. Toutefois, madame Griffin ne pouvait concéder plus de vingt emplacements jusqu'à la fin du bail. A cet effet, un plan avait été préparé.

De plus, les concessions seraient faites à la charge des droits de quint, de retrait, de lods et ventes et de 6 deniers de cens envers les seigneurs du fief dominant.

En 1805, madame Griffin se disant logée à la "Grange des pauvres" cède à Daniel Sutherland quelques-unes des rentes qu'elle percevait de ses concessionnaires.

Le 24 novembre 1814, Robert Griffin et sa femme vendent à Daniel Sutherland toutes les rentes constituées sur les lots qui ont été concédés au faubourg Sainte-Anne, appelé Griffintown, soit dix-neuf.

Robert Griffin, comptable de profession, que l'on dit être du nombre des fondateurs de la Banque de Montréal, devint caissier de cette institution financière, à partir de 1819. Il mourut le 22 décembre 1831, âgé de soixante-treize ans.

Par le même acte, le sieur Sutherland transmet tout ce qu'il a acquis des Griffin à Thomas McCord, pour lors magistrat de police et domicilié rue Wellington, probablement dans le susdit fief.

Ce Thomas McCord continua de concéder des lots jusqu'à son décès, le 5 novembre 1824. Il était âgé de soixante-seize ans.

Thomas McCord laissait deux héritiers, John Samuel et William King McCord, tous deux avocats.

En 1841, pardevant le notaire Bedouin, ils conviennent de partager l'héritage paternel en deux parties, et ils en font dresser un plan. Jointe à ce contrat est une liste des possesseurs d'emplacements avec le prix du loyer.

Chacune des parties du fief rapportait annuellement 1,035 livres, 1 chelin, 4 deniers, cours d'Halifax.

Le 2 décembre 1844, John James Day, avocat, acquiert de William King McCord, devenu juge de la Cour de Circuit à Québec, la partie du fief qui lui était échue. L'acquéreur payait 8,000 livres, cours ordinaire.

Vingt jours plus tard, l'avocat Day se présentait au Séminaire pour rencontrer l'abbé J.-V. Quiblier, supérieur des Sulpiciens, et l'abbé Joseph Comte, procureur. Il fallait déterminer ce que les seigneurs de Montréal exigeraient pour leur droit de quint ainsi que pour les lods et ventes de la moitié de l'arrière-fief Nazareth. Après pourparlers, il fut convenu que les seigneurs accepteraient 800 livres avec intérêt à six pour cent.

William King McCord, après avoir été juge de la Cour de Circuit pour le district de Québec, fut promu à la Cour Supérieure au mois de novembre 1857. Moins d'un an plus tard, il décédait à Montréal le 20 octobre 1858, âgé de cinquante-quatre ans (1).

John Samuel McCord, frère du défunt, fut également juge de la Cour de Circuit puis juge de la Cour Supérieure, et il s'éteignit le 28 juin 1865. Ce magistrat dont on a fait l'éloge était resté en possession de la moitié du fief Nazareth. Il laissait un testament olographe qui fut vérifié le 4 juillet 1865. On y relève qu'il lègue:

— $300 au Protestant Orphan Asylum — $300 au Montreal General Hospital et $100 à la Sunday School de Christ Church;

— A son fils John, tous ses livres de médecine;

— A son fils David, tous ses livres de droit et de littérature ainsi que ses manuscrits;

— Enfin, à son fils Robert, ses armes, fusils et pistolets;

A sa veuve, Ann Ross, l'usufruit, durant sa vie, de tous les immeubles, rentes, profits, qu'il possédera à son décès, moins le fonds d'amortissement.

*
* *

Ce fut tout près du fief Nazareth que l'ermite Jouaneaux se construisit une retraite souterraine au dix-septième siècle (2). C'est également tout près que le pieux Pierre LeBer fit ériger la chapelle Sainte-Anne qui subsista jusqu'en 1820 (3).

Que projetait Thomas McCord en louant le fief en 1792? Le convertir en cité-jardin? Y établir ses compatriotes? Peut-être. L'endroit porta un temps le nom de *McCord Meadow* ou prairie McCord. Survint ensuite le changement de locataire et le lotissement de Griffintown.

Les McCord et les Griffin étaient des Irlandais protestants, néanmoins il semble que plusieurs des concessionnaires étaient catholiques.

L'historien John Loye croit que les Irlandais s'établirent dans le Griffintown, surtout lors de la construction du canal Lachine (1821-1825), et, qu'en 1836, il y avait environ 1,200 fils de la verte Erin. Ces chiffres sont-ils exagérés?

Entre 1850 et 1860, il existait dans la localité une briqueterie, un abattoir et une savonnerie, mais ce fut surtout les usines du chemin de fer Grand Tronc qui contribuèrent au peuplement. M. Loye fixe le chiffre des habitants de la région à 20,000, en 1875. A cette date, on comptait un bon nombre d'Irlandais catholiques et aussi plusieurs Canadiens français.

De nos jours, le nom de Griffintown n'est qu'un souvenir. Sainte-Anne est le vocable officiel, et il provient de la chapelle érigée par Pierre LeBer, puis rebâtie en 1854 par les Sulpiciens.

Il reste un détail à connaître. Le bail emphythéotique de 1792 n'a pas été renouvelé en 1891, aussi les concessionnaires peuvent se libérer à volonté et il en est peu qui n'ont pas obtenu leur quittance.

E.-Z. MASSICOTTE

---

(1) P.-G. Roy, *Les Juges de la P. de Q.*, p. 357.
(2) B.R.H., 1942, p. 137.
(3) B.R.H., 1942, p. 51.

DEUX DESCRIPTIONS ETHNOGRAPHIQUES DES CANADIENS

En 1930, le *Larousse du XX^e siècle* était en cours de publication. Le premier volume parut vers cette date. Il contient, entre autres, les articles portant sur le Canada et les Canadiens. Le premier tirage de cette publication contenait la description ethnographique suivante des Canadiens :

"Les Canadiens forment essentiellement une population composée d'Indiens, de Français, d'Anglais et de Métis.

"Les Indiens (Iroquois, Mohawks, Senecas, Hurons, Cherokees, etc.) ne se distinguent guère des autres Peaux-Rouges que par l'allongement de leur crâne.

"Les descendants des premiers colons français, qui constituent une sous-race robuste, travailleuse, très prolifique, ont conservé avec l'amour de la mère-patrie, la langue, les croyances et la probité de leurs ancêtres.

"Les Métis issus de leur croisement avec les Indiens, en possèdent toutes les qualités et, en diverses circonstances, ils ont prouvé par leur bravoure qu'ils sont Français de cœur tout en remplissant loyalement leur devoir envers le Dominion."

Il est clair que cet essai de définition ne pouvait plaire au lecteur canadien. Au cours de l'année 1931, l'auteur de ces lignes fut prié, à quelques jours d'avis, de relever un ami qui se trouvait à court d'inspiration, après avoir promis une conférence à un cercle de "Canadiennes de naissance". Il venait de découvrir, non sans stupéfaction, ce texte du Larousse. Il en prit prétexte pour brosser une étude critique, faite d'un ton, peut-être, par trop véhément et où l'ironie ne se voilait pas suffisamment. Il s'employa à y montrer que l'auteur de cet essai s'était tout à fait fourvoyé, non seulement quant aux faits, mais même quant au développement logique de sa définition.

Cette conférence parut dans la *Revue Nationale*, organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, livraison de janvier 1932. L'administration se chargea de la faire parvenir aux éditeurs de Larousse. Sans prétendre établir, ici, une relation de cause à effet, on peut noter que dans les tirages subséquents à 1934, du premier volume du *Larousse du XX^e siècle*, la description ethnographique des Canadiens se lit depuis lors comme suit :

"Actuellement, et depuis longtemps, la population *canadienne* est presque exclusivement d'origine européenne. Les deux nations, qui ont surtout contribué à la constituer, sont l'anglaise et la française. Les Français, les premiers colonisateurs du pays, ont peuplé pour une grande part la vallée du St-Laurent et surtout le Bas-Canada. Les Anglais, reconnus maîtres de la contrée en 1763, l'ont ensuite colonisée jusqu'aux rives du Pacifique et y constituent l'élément prédominant de la population. Des Américains des Etats-Unis, des Allemands, des représentants bien moins nombreux d'autres peuples européens ont encore contribué à la mise en valeur du Canada où survivent quelques Indiens et sang-mêlé qui depuis plus d'un siècle n'en constituent qu'un élément infime."

Ce n'est peut-être pas encore très riche comme description proprement ethnographique d'un peuple, surtout si l'on s'en rapporte à l'objet même de l'ethnographie tel qu'énoncé dans le même Larousse. Mais on en conviendra, la nouvelle définition est plus flatteuse pour notre vanité nationale. . . bien connue, que de laisser entendre que la population canadienne est *essentiellement* composée d'Indiens, de Français, d'Anglais et de Métis, alors que les premiers forment 1 pour 100 de la population et les derniers, 1/15 de 1 p. 100.

Par ailleurs, la question n'est pas facile. Il n'y a pas d'auteurs canadiens, à ma connaissance du moins, qui s'en soient occupés. Peut-être tentera-t-elle, un jour, quelque essayiste qui en veuille faire un sujet de thèse de licence ou de doctorat.

Il pouvait être approprié de consigner ces quelques faits, à titre documentaire, dans le numéro-souvenir que son directeur a eu l'heureuse idée de consacrer au cinquantenaire du *Bulletin*.

Jean-Jacques LEFEBVRE

QUÉBEC, 13 octobre 1944.

M. PIERRE-GEORGES ROY, Archiviste,
Fondateur du "Bulletin des Recherches Historiques",
QUÉBEC, Qué.

Cher monsieur Roy,

Bravo! On fête, cette année, le cinquantenaire du "Bulletin des Recherches Historiques", cette revue qui met en lumière les gestes de nos héros obscurs, la vaillance, la vertu des humbles qui, sans le savoir, ont bâti notre Histoire! Vous vous êtes grandi à cette tâche d'exhumer, en quelque sorte, des beautés historiques reléguées dans l'oubli ou demeurées inconnues. Avec bien des modestes collaborateurs, vous vous êtes appliqué à rendre justice aux valeureux, aux intrépides destinés, sans votre œuvre, à rester dans l'ombre. Vous les avez soustraits au perpétuel silence pour les placer à jamais dans l'Histoire.

Il faut le dire bien haut, dût votre modestie en souffrir, vous vous êtes noblement dépensé à cette besogne d'érudition peu bruyante mais combien méritoire. Tous les vôtres vous en doivent une vive reconnaissance.

Je me joins, avec joie, à vos amis pour célébrer le jubilé du "Bulletin" de haute réputation dont vous avez été l'animateur précieux et infatigable.

Avec mes meilleures salutations je vous prie d'agréer pour vous, M. Roy, mes vœux de santé et de bonheur.

Bien sincèrement à vous,

Philippe HAMEL

DIPLÔMES ET MÉDAILLES ACCORDÉS À PIERRE-GEORGES ROY

Diplôme d'officier de l'Instruction Publique de France — 1906.
Diplôme d'honneur de la Société Royale du Canada — 1907.
Diplôme de membre à vie de la Société Royale du Canada — 1910.
Diplôme de docteur ès lettres de l'université Laval de Québec — 1911.
Diplôme de docteur en droit de l'université Notre-Dame, Indiana, Etats-Unis — 1918.
Diplôme de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand — 1919.
Médaille d'honneur de la Société Historique de Montréal — 1925.
Diplôme de docteur ès lettres de l'université d'Ottawa — 1925.
Diplôme de membre honoraire de la Société Historique de Boston — 1925.
Médaille d'honneur de l'Académie française — 1926.
Diplôme de citoyen honoraire de la ville de Dieppe, en France — 1927.
Diplôme de chevalier de la légion d'Honneur de France — 1927.
Médaille Tyrrell — 1932.
Diplôme de docteur ès lettres de l'université Marquette, Milwaukee, Etats-Unis — 1943.

PRACTICAL AND GENEALOGICAL CARD-INDEX OF MARRIAGES, BIRTHS AND DEATHS, AT THE QUEBEC COURT HOUSE

In his *Vocabulaire Juridique*, published in Paris, in 1936, Mr. Henri Capitant defines *civil status* as follows : *The whole of the qualities inherent in the person, which civil law takes into consideration in order to give effect thereto. Example : Nationality, marriage, filiation, kinship, name, domicile, capacity.* We believe that this word can have but one uniform meaning in all countries and in all languages.

In any well organized country, having reached a certain degree of civilization, the *civil status* of every living citizen, and facts connected thereto, should be accurately and easily proved, at any particular date during his lifetime. The mere registration of marriages, births and deaths, for statistical, health, insurance, military or police purposes, is not adequate, unless the system is so arranged that the marriage and death records of the same person bear a direct reference to the corresponding birth record; and unless that birth record also contains a direct reference to the corresponding marriage and death records. With such a system, any citizen may be traced from his birth until his death, whenever necessary. But the problem is quite complicated. A serious attempt towards its solution has been made in France by relatively recent amendments to the *Code civil Napoléon*. For instance, when one marries, reference to the said marriage is made, opposite his birth act. And as one must produce a copy of one's birth record in order to contract marriage, bigamy cannot be committed, for the birth certificate shows that one is free, because no copies of civil status acts can be delivered unless they include the marginal notes, that may appear within the original registers opposite the acts, and thus affecting the *civil status* of the party. In addition, copies of birth acts must anly be delivered to the party concerned, his ascendants or descendants. Carrying the idea one step further, if the birth record is annotated, in the occurrence of death, with reference to the said death, it becomes impossible for anyone to use the birth certificate of a dead person, instead of his own. Should the death record be lost afterwards, the corresponding birth record would contain proof of the death, in the marginal annotation.

The above mentioned procedure, respecting marriage, is being followed all over the world by parties of the Catholic faith. Any one must admit this is a very wise formality.

* * *

It is also a well known fact that almost up to this day, *civil status*, at least as regards registration of marriages, births and deaths, has been considered a matter interesting the party concerned rather than anybody else. But existing conditions have changed considerably during the past decade and are bound to change still more in the years to come, as a result of new social laws. More than ever, a larger proportion of the population will receive assistance from the state, according to the individual's *civil status* and connected facts thereto, for example, the number of children below a certain age. Hence the matter of *civil status* shall soon become of greater importance to the government than to the individual. Consequently, in order to avoid fraud and hasten procedure, the system should be

so arranged that the *civil status* of anyone particular person should be traced independently of the party concerned. For instance, the records of marriages, births and deaths should always contain sufficient information, not only leading to the proper identification of the party, but also tending to prevent, by the precision of the acts themselves, anyone else from infringing upon the *civil status* of another person, living or dead.

In order to contract marriage in France, one must, in addition to his birth certificate, produce a copy of the marriage record of his parents. In spite of the bureaucratic appearance of this measure, it is not superfluous. Its object is to insure that filiation of the contracting parties shall be inscribed correspondingly and that the names shall be properly spelled, by the officer of civil status, in the marriage record entry — the key to the acts of civil status — thus avoiding petition to the court, later on, in order to obtain rectification of the acts. Moreover, it permits the uniform continuity of the family names throughout generations.

* * *

It is true that this last claimed advantage belongs to the domain of genealogy, and that some are of the opinion that the genealogical point of view should not be considered respecting acts of civil status. In a young country such as ours, this science has not yet interested a very large number of people. Yet, in this century of progress, is not the humblest human being entitled at least to an accurate and permanent record of his passage on earth, in such a way that his eventual descendants shall know irrevocably when and where he was born, who where his parents, where and when they were married, where they lived, when and where they died and were buried? All these facts are fundamental, if one attempts to learn more about his ancestors.

How many Canadians gave their lives for their country on the battlefields of Europe, during the past world war, and how many others have and shall do so, during the present one (the continuation of the first), whose descendants shall never know the sublime sacrifice made by their ancestors? Family tradition is known for its short memory of facts, which soon become obscure and finally considerably modified. I know of several French Canadian families who were very thankful to me for the information I was able to provide, regarding their ancestor, killed in action at the battle of the Plains of Abraham.

When genealogy is feasible in any one country, it creates a state of personal and legitimate satisfaction for the descendants, who need not be ashamed of their forefathers. It stimulates true patriotism, by increasing the interest of most citizens in their own country. Genealogy also teaches fraternity in proving that none of us descend from the Gods. Such an utopia as the superiority of one race over another cannot take root in the mind of the independent genealogist, who merely seeks the truth. Is not this science the indispensable complement of history? Therefore, genealogy loses all interest when ordered to prove that an individual inherited a drop of asiatic blood from his tenth ancestor, or smells the genuine German boot. As a whole, genealogy is therefore of public interest, and governments cannot totally ignore the genealogical point of view in their legislation respecting acts of civil status.

Furthermore, there are a thousand other good reasons why acts of civil status should be made more accurately, more practically, more scientifically, in a word, linked as above preconized. Until this is accomplished, chaos will prevail.

* * *

Official registration of marriages, births and deaths commenced as early as 1621, in Quebec. It was not exceedingly long after this, that such registration was obligatorily made in duplicate — one of the original registers remaining at the church where it was kept, and the other being deposited annually in the Clerk's office of the jurisdiction concerned (now the Court House). Hence, if one of the original duplicate registers of civil status happened to be lost or destroyed, the other remained, and a copy of it could easily be obtained. This partly explains why registers of civil status are still almost complete in the Province of Quebec, after sometimes more than three centuries. In fact, comparatively few duplicate registers have disappeared.

This has also permitted the realization of such a work as Tanguay's *Dictionnaire Généalogique des Familles Candiennes* — an achievement almost unique in the world, as it comprises the genealogies of a whole nation from its birth up to about 130 years (1750). The completion of this dictionary up to date can be realized, at least in the Province of Quebec, in spite of the immense work involved. There is no doubt that this shall be done some day, if the public continues its growing interest in genealogy.

* * *

Our modern, practical and genealogical card-index of marriages, births and deaths, described below, is a step towards this realization. It has been thought out, developed and lengthly matured with two distinct objects in mind — the practical and genealogical aspects of the problem. It is our aim that the system shall meet both objects quite satisfactorily, meanwhile partly providing a remedy for the inconvenience resulting from the fact that civil status acts concerning the same individual are unlinked. The index began a few years ago at the Quebec Court House, the most ancient of the Province. Its use was passed over to the government, on the sole condition that it would permanently bear its author's name. It is hoped that the same system shall be adopted elsewhere, in a like manner, so that Tanguay's work shall ultimately be completed.

Yet, one should not lose sight of the fact that the system is not only a genealogical index, but one with practical value. The index is, indeed, primarily intended to trace accurately and rapidly, with a minimum of known facts, or of given information, any record of marriage, birth and death of the present generation, registered within the limits of a given territory. For instance, the minimum information necessary to trace any birth record, as well as a death record of an unmarried person, is the name and surnames of his father or mother, or the approximate year. The death record of a married person (widow or widower), however, may be traced more rapidly, if the name of the other spouse is known. In the case of a marriage record, the only details necessary are the names of the contracting parties. If the name of but one of them is known, the index is still of considerable value, but the research is somewhat more lengthy.

The system is arranged in such a way that children of the same father and mother are always grouped together. The first card that normally appears in any particular family is that of the marriage of the husband (the father), in which the filiation of both contracting parties is given, reference being so made to their father and mother's marriage, and so on for several generations ahead. Hence, we have automatically an *ascending genealogical index*. To make this same index work both ways, that is, to render it *a descending genealogical index*, or for linking the acts — it is only necessary to complete the birth cards with reference to the corresponding marriage.

Standard 3 x 5 inch index cards, printed with the necessary form-wording appropriate to each type of civil status acts, are employed. Although the cards are headed with bold letters: M, B and D, corresponding to: marriage, birth and death, six shades of cards are being used, as follows:

Marriage:	(male, cream ((female, light-green
Birth:	(male, pink ((female, white
Death:	(male, salmon ((female, lilac

These different shades of cards do not only hasten research, but considerably facilitate filing, which, of course, must be made with extreme care, as may be imagined. Let us mention that the filing is not so complicated as may seem at first sight, and particularly so, when a large number of cards are being placed simultaneously. The filing is then made in several distinct systematical operations, which minimize mistakes.

All cards headed with the same common family name must, of course, come together. But, instead of being placed alphabetically, by order of christian names, or of localities, or in chronological order, or according to the nature of civil status acts concerned (marriage, birth and death), all three types of cards are invariably filed alphabetically to the *family name of the other spouse*, and chronologically next, for all members of the same family; and chronologically also, respecting the key-marriage card of every husband, when there are more than one couple bearing both the same family names. The advantage derived from the grouping in the index of members of the same family is manifest. This permits not only the correction of transcription errors of names, which may have occurred in the index, but also verification of certain clerical errors in the acts themselves. This last advantage is obvious. It often helps to trace faulty acts, in which the mother's or wife's name or surnames have been wrongly entered. This is the only form of indexing which renders the retracing of such acts possible, as any other system used would permit mistakes to pass unperceived.

For example: in order to trace the birth or death record of John Hill, son of John and Mary Jones, or the marriage record of the latter, you open the drawer of the Hill families, and follow the alphabetic guide (1/5 cut) cards, until you reach the letter: "J", for "Jones" — the mother's or other spouse's name. It will be readily understood that the research through the index relies almost entirely on the associated family names (father-mother, husband-wife, or vice versa), which constitute the more accurate information generally supplied. Christian or first names do not possess sufficient stability from birth to death, or from generation to generation, and dates mean very little, unless they are supplied correctly. Therefore, none of these could have been used as the basis of an index of this kind. With respect to family names, it is nevertheless true that a large number of French Canadian families have two *aliases*. For genealogical purposes, one of the two often designates the head or branch of a particular family, and is, therefore, a considerable advantage. But, as regards indexing of all kinds, these *aliases* are

very tedious, because cross-indexing must be resorted to and classification of the names must only be made by an experienced person, in order not to divide the same family. Fortunately, these *aliases* tend to disappear — the present generation having finally adopted one or the other. Hence, for all practical purposes, the index will suffer no longer from this inconvenience.

Léon ROY, D. P., S. C.,
Director of Judicial Archives
Court House, Quebec.

* * *

It is somewhat difficult to fully describe the system, but a study of the following table should throw far more light on the subject than any description which might be attempted.

Attention shall reveal that the table contains only one male party of the same generation, descending from either one of two distinct heads of *Langlois*. The research word through the index could not have been more complicated, had all the descendants bearing the *Langlois* name and belonging to the ten distinct heads of *Langlois* originating in Canada, prior to 1800, been included. Entries have been placed in the order corresponding to the cards, that is, at their normal places. It may also be said that the index contains considerably more information than mentioned in the given table, but this should suffice to enable anyone to understand its principle.

---

(1) LANGLOIS M 21 November 1701
Pierre, son of Jean & Françoise-Charlotte Bélanger
&
BAILLARGEON, *Angelique*, daughter of Nicolas & Marie-Anne Crépeau
(St-Laurent, I. O.)
(remarried to Marie-Madeleine Godbout, in 1717)

---

(2) LANGLOIS B 1 December 1703
Pierre, son of Pierre & Angelique
BAILLARGEON (St-Pierre, I. O.)
(married to Marguerite Turcotte, 1731)

---

(3) LANGLOIS M 19 October 1665
Jean, son of Noël & Françoise Garnier
&
BELANGER, *Charlotte-Françoise*, daughter of François & Marie Guyon
(Château-Richer)

---

(4) LANGLOIS B 21 December 1677
Pierre, son of Jean & Françoise-Charlotte
BELANGER (St-Pierre, I. O.)
(married to Angelique Baillargeon, 1701)

---

(5) LANGLOIS D 26 August 1687
Jean, 45 years, husband of Françoise-Charlotte
BELANGER (Quebec)

---

(6) LANGLOIS M 24 November 1760
Jean-Baptiste, son of Jean-Baptiste & Marie-Anne Delisle
&
BERNIER, *Marie-Jeanne*, daughter of Barthelemy & Marie-Jeanne Choret
(Charlesbourg)

---

(7) LANGLOIS B 14 September 1766
Antoine, son of Jean-Baptiste & Marie-Jeanne
BERNIER (Pointe-aux-Trembles, P.)
(married to Madeleine Gilbert, in 1797)

---

(8) LANGLOIS D 4 August 1788
Jean-Baptiste, 56 years, husband of Marie-Jeanne
BERNIER (Pointe-aux-Trembles, P.)

---

(9) LANGLOIS M 2 September 1912
Marie-Joséphine-Délia, daughther of Gilbert & Sara Gadoury
&
BLONDEAU, *Laurent*, son of Antoine & Catherine Maguire
(St-Malo, Quebec)

---

(10) LANGLOIS M 26 February 1938
Lucien, son of Antoine & Marguerite Boudreault
&
BOUCHARD, *Corinne*, daughter of François & Edwidge Beaupré
(St-Roch, Quebec)

---

(11) LANGLOIS M 10 October 1899
Antoine, son of Antoine & Henriette Huot
&
BOUDREAULT, *Marguerite*, daughter of Amédée & Geneviève Gaudet
(St-Sauveur, Québec)

---

(12) LANGLOIS B 14 July 1906
Antoine-*Albert*-Xavier, son of Antoine & Marguerite
BOUDREAULT (St-Sauveur, Quebec)
(married to Rose-Aimée MARTEL, in 1931)

---

(13) LANGLOIS B 30 November 1908
Lucien-Roméo, son of Antoine & Marguerite
BOUDREAULT (St-Malo, Quebec)
(married to Corinne BOUCHARD, in 1938)

(14) LANGLOIS M 4 April 1883
Antoine, widower of Henriette Huot
&
BOURGET, Obéline, daughter of Joseph-Ferréol & Louise Cardinal
(St-Sauveur, Quebec)

(15) LANGLOIS D 7 October 1911
Antoine, 63 years, husband of Obéline
BOURGET (St-Sauveur, Quebec)

(16) LANGLOIS M 26 October 1671
Nicolas, son of Charles & Marie Cordier, of St. Peter of Rouen
&
CRETEL, Elizabeth, daughter of Guillaume & Jeanne Godefroy, of St. Maclou,
(Quebec) Rouen

(17) LANGLOIS B 19 June 1679
Nicolas, son of Nicolas & Elizabeth
CRETEL (Quebec)
(married to Angelique DESERRE, in 1704)

(18) LANGLOIS D 13 October 1721
Nicolas, 81 years, widow of Elizabeth
CRETEL (Pointe-aux-Trembles, P.)

(19) LANGLOIS M 27 July 1666
Noël, widower of Françoise Garnier
&
CREVET, *Marie*, widow of Robert Caron
(Château-Richer)

(20) LANGLOIS D 14 July 1684
Noël, 80 years, husband of Marie
CREVET (Beauport)

(21) LANGLOIS M 12 January 1733
Jean-Baptiste, son of Nicolas & Angelique Deserre
&
DELISLE, Marie-Anne, daughter of Antoine & Marie-Catherine Faucher
(Pointe-aux-Trembles, P.)

(22) LANGLOIS B 29 April 1737
Jean-Baptiste, son of Jean-Baptiste & Marie-Anne
DELISLE (Pointe-aux-Trembles, P.)
(married to: Marie-Jeanne BERNIER, in 1760)

(23) LANGLOIS D 9 August 1780
Jean-Baptiste, 73 years (died suddenly), widower of Marie-Anne
DELISLE (Pointe-aux-Trembles, P.)

(24) LANGLOIS M 20 October 1704
Nicolas, son of Nicolas & Elizabeth Cretel
&
DESERRE, *Angelique,* daughter of Antoine & Mathurine Bélanger
(Pointe-aux-Trembles, P.)

(25) LANGLOIS B 25 June 1707
Jean-Baptiste, son of Nicolas & Angélique
DESERRE (Pointe-aux-Trembles, P.)
(married to: Marie-Anne DELISLE, in 1733)

(26) LANGLOIS D 18 February 1713
Nicolas, 34 years, husband of Angelique
DESERRE (Pointe-aux-Trembles, P.)

(27) LANGLOIS M 30 January 1815
Jean-Baptiste, widower of Marguerite Morin
&
FERLAND, *Marie-Anne,* daughter of Jean-Baptiste & Angélique Blouin
(St-Pierre, I. O.)

(28) LANGLOIS D 12 October 1870
Jean-Baptiste, 92 years, widower of Marie-Anne
FERLAND (St-Pierre, I. O.)

(29) LANGLOIS M 26 August 1889
Gilbert, son of Gilbert & Marie Simard
&
GADOURY, *Sara,* daughter of Louis & Marguerite Asselin
(St-Sauveur, Québec)

(30) LANGLOIS B 24 August 1890
Marie-Sara-Délia, daughter of Gilbert & Sara
GADOURY (St-Sauveur, Québec)

(31) LANGLOIS D 20 May 1891
Marie-Sara-Délia, 9 months and a half, daughter of Gilbert & Sara
GADOURY (St-Sauveur, Québec)

(32) LANGLOIS B 20 May 1892
Marie-Joséphine-Délia, daughter of Gilbert & Sara
GADOURY (St-Sauveur, Québec)
(married to: Laurent BLONDEAU, in 1912)

(33) LANGLOIS B 8 March 1897
Marie-Emma-Alice, daughter of Gilbert & Sara
GADOURY (St-Sauveur, Québec)
(married to: Pierre-Edouard GIGUERE, in 1917)

(34) LANGLOIS M 25 July 1634
Noël, son of Guillaume & Jeanne Millet, of St-Léonard, bishopsy of See,
&
GARNIER, *Françoise* Québec [Normandie
(remarried to: Marie CREVET, in 1666)

(35) LANGLOIS B 24 February 1641
Jean, son of Noël & Françoise
GARNIER Québec
(married to: Françoise-Charlotte BELANGER, in 1665)

(36) LANGLOIS M 3 September 1917
Marie-Emma-Alice, daughter of Gilbert & Sara Gadoury
&
GIGUERE, *Pierre-Edouard,* son of Edouard & Rebecca Gauthier
(St-Malo, Québec)

(36) LANGLOIS D 8 February 1935
Marie-Alice-Emma, 38 years, wife of Pierre-Edouard
GIGUERE (Cimetière Saint-Charles)

(37) LANGLOIS M 20 December 1797
Antoine, 32 years, son of Jean-Baptiste & Marie-Jeanne Bernier
&
GILBERT, *Madeleine-Marguerite,* 18 years, daughter of Joseph & Josephte Fa-
(Pointe-aux-Trembles, P.) [vron

(38) LANGLOIS B 2 April 1799
Marie-Madeleine, daughter of Antoine & Madeleine
GILBERT (Pointe-aux-Trembles, P.)
(married to: Joseph TRUDEL, in 1818)

(39) LANGLOIS B 1800
Antoine, son of Antoine & Madeleine
GILBERT (Pointe-aux-Trembles, P.)
(married to: Catherine GILBERT, in 1831)

(40) LANGLOIS D 9 June 1824
Antoine, 59 years, husband of Madeleine
GILBERT (Québec)

(41) LANGLOIS M 14 June 1831
Antoine, son of Antoine & Madeleine Gilbert
&
GILBERT, *Catherine,* adoptive daughter of François-Xavier Gilbert
(St-Roch, Québec)
(remarried to: Caroline HARNOIS, in 1844)

(42) LANGLOIS M 22 November 1717
Pierre, widower of Angelique Baillargeon
&
GODBOUT, *Marie-Madeleine,* daughter of Nicolas & Angélique Lemelin
(St-Laurent, I. O.)

(43) LANGLOIS D 26 March 1759
Pierre, 81 years, husband of Marie-Madeleine
GODBOUT (St-Pierre, I. O.)

(44) LANGLOIS M 24 September 1844
Antoine, widower of Catherine Gilbert
&
HARNOIS, *Caroline,* daughter of Joseph & Madeleine Lesage
(St-Roch, Québec)

(45) LANGLOIS B 14 July 1850
Antoine, son of Antoine & Caroline
HARNOIS (St-Roch, Québec)
(married to Henriette HUOT, in 1872)

(46) LANGLOIS D 17 September 1867
Antoine, 67 years, husband of Caroline
HARNOIS (St-Sauveur, Québec)

(47) LANGLOIS — M — 15 October 1872
Antoine, son of Antoine & Caroline Harnois
&
HUOT, *Henriette*, daughter of François & Marie Théberge
(St-Roch, Québec)
(remarried to: Obéline BOURGET, in 1883)

(48) LANGLOIS — B — 2 August 1873
Joseph-*Antoine*-Michel, son of Antoine & Henriette
HUOT
(St-Roch, Québec)
(married to: Marguerite BOUDREAULT, in 1899)

(49) LANGLOIS — M — 26 October 1931
Joseph-*Albert*, son of Antoine & Marguerite Boudreault
&
MARTEL, Marie-*Rose-Aimée*, daughter of Joseph & Louise Rochette
(Notre-Dame de Grâce, Québec)

(50) LANGLOIS — M — 20 July 1908
Gilbert, widower of Marie Simard
&
MOISAN, *Phébée* (Fabiola), widow of Michel Boivin
(St-Malo, Québec)

(51) LANGLOIS — D — 16 March 1927
Gilbert, 77 years, husband of Fabiola
MOISAN
(Cimetière Saint-Charles)

(52) LANGLOIS — M — 23 October 1803
Jean-Baptiste, son of Jean-Baptiste & Thècle Plante
&
MORIN, *Marie-Marguerite*, daughter of Michel & Madeleine Perreault
(Ste-Famille, I. O.)
(remarried to: Marie-Anne FERLAND, in 1815)

(53) LANGLOIS — B — 14 October 1806
Alexis, son of Jean-Baptiste & Marie-Marguerite
MORIN
(St-Pierre, I. O.)
(married to: Dorothée ROBERGE, in 1829)

(54) LANGLOIS — M — 18 May 1931
Roméo, son of Antoine & Marguerite Boudreault
&
OUELLET, *Irène*, daughter of Louis & Laure Dallaire
(St-Jean-Baptiste, Québec)

(55) LANGLOIS M 23 November 1772
Jean-Baptiste, son of Pierre & Marguerite Turcotte
&
PLANTE, *Thècle,* daughter of Prisque & Marie-Josephte Leclerc
(St-Pierre, I. O.)

---

(56) LANGLOIS B 18 September 1778
Jean-Baptiste, son of Jean-Baptiste & Thècle

PLANTE (St-Pierre, I. O.)
(married to: Marie-Marguerite MORIN, in 1803)

---

(57) LANGLOIS D 20 May 1806
Jean-Baptiste, 71 years, husband of Thècle

PLANTE (St-Pierre, I. O.)

---

(58) LANGLOIS M 14 July 1829
Alexis, son of Jean-Baptiste & Marguerite Morin
&
ROBERGE, *Dorothée,* daughter of Joseph & Catherine Poulin
(St-Pierre, I. O.)

---

(59) LANGLOIS B 2 April 1850
Gilbert, son of Alexis & Dorothée

ROBERGE (St-Pierre, I. O.)
(married to: Marie SIMARD, in 1867)

---

(60) LANGLOIS D 12 August 1889
Alexis, 84 years, widower of Dorothée

ROBERGE (St-Sauveur)

---

(61) LANGLOIS M 19 February 1867
Gilbert, son of Alexis & Dorothée Roberge
&
SIMARD, *Marie,* daughter of Alexis & Olympe Tremblay
(St-Joachim)
(remarried to: Phébée MOISAN, in 1908)

---

(62) LANGLOIS B 9 June 1868
Gilbert-*Jules,* son of Gilbert & Marie

SIMARD (St-Tite-des-Caps)
(married to: Sara GADOURY, in 1889)

---

(63) LANGLOIS M 24 November 1818
Madeleine, daughter of Antoine & Madeleine Gilbert
&
TRUDEL, *Joseph*, son of Pierre & Marie Petitclerc
(Québec)

(64) LANGLOIS D 5 October 1868
Madeleine, 68 years, widow of Joseph
TRUDEL (St-Sauveur, Québec)

(65) LANGLOIS M 19 November 1731
Pierre, son of Pierre & Angélique Baillargeon
&
TURCOTTE, *Marguerite*, daughter of François & Marguerite Ouimet
(St-Pierre, I. O.)

(67) LANGLOIS B 26 November 1735
Jean-Baptiste, son of Pierre & Marguerite
TURCOTTE (Ste-Famille, I. O.)
(married to: Thècle PLANTE, in 1772)

(68) LANGLOIS D 3 May 1797
Pierre, 93 years, widower of Marguerite
TURCOTTE (St-Pierre, I. O.)

GENERATIONS :		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
Head No 1: (1634)	B	— —	35	4 —	2	67	57 —	54 —	60 —	63	39
	M	34 (19)	3	1 (43)	66	56	53 (27)	59 —	62 (51)	29	36
	D	— 20	5	— 44	68	58	— 28	61 —	— 52	—	37
Head No 2: (1671)	B	—	17	25	22	7	40 —	46 —	49	12 13	—
	M	16	24	21	6	38	(42) 45	48 (14)	11	50 10	—
	D	18	26	23	8	41	— 47	— (15)	—	— —	—

PRÉCIEUSE ENCYCLOPÉDIE

Le "Bulletin des Recherches Historiques" atteint son cinquantenaire. — Cinquante ans de bons services, pour une modeste revue, c'est une carrière. Mais dans le cas du "Bulletin des Recherches Historiques" le mérite d'avoir vécu un demi-siècle n'est pas son meilleur titre; il s'efface devant la valeur des services rendus; il fournit plutôt l'occasion de rendre hommage à l'importance de ces services.

Simple dans sa forme, sans luxe ni prétention d'allure, fidèle à lui-même de la première à la dernière livraison, n'évoluant que pour améliorer selon le besoin son papier et sa typographie, le "Bulletin" reste, en son genre, le modèle des publications sérieuses qui ne sacrifient rien à l'accessoire et réservent tout au principal.

C'est à dessein que je souligne ce fait. Il a son éloquence: il démontre avec l'accent péremptoire des faits la sincérité indéfectible de celui qui l'a fondé et dirigé et celle de ses collaborateurs. On n'a voulu qu'une chose: fournir un medium de communication et de diffusion pour tout ce que les chercheurs de métier ou d'occasion trouvent d'utilisable au bénéfice de l'Histoire. On n'a pas dévié. Le "Bulletin" est toujours — unique en son genre, je crois — le distributeur des petites ou grandes trouvailles, des solutions totales ou partielles, des points d'interrogation, des notes et des commentaires, des jalons et des sources. . . , de tout ce qui peut aider d'une manière ou de l'autre le travail d'histoire.

Et le résultat en est que la collection du " Bulletin des Recherches Historiques " constitue un trésor d'information extraordinaire. — Cinquante volumes de matière — 21,751 pages imprimées (à novembre 1944) — portant sur toutes sortes de sujets, apportant des détails ou des observations sur des milliers de questions ou de personnes: c'est une mine, une source où l'on puise à tout propos et à propos de tout, rarement en vain, un riche répertoire où l'on trouve surtout ce que les livres ne donnent pas, ce que les chercheurs ou amateurs ont cueilli pour ceux qui n'ont pas l'heur de visiter les mêmes coins perdus du passé.

La distance qui nous sépare des grandes bibliothèques, des dépôts d'archives et des milieux savants nous place peut-être mieux que d'autres pour apprécier la valeur de cette sorte d'encyclopédie historique qu'est la collection du "Bulletin"; nous comprenons quelle somme immense de services elle a rendus, depuis cinquante ans, et va rendre plus encore dans l'avenir.

Je souhaite que le "Bulletin des Recherches Historiques" garde la formule traditionnelle qui le caractérise et qui fait sa richesse particulière. Je fais des vœux pour qu'il reçoive tout l'encouragement qu'il mérite, et qu'il augmente de volume, comme il l'a fait pendant plusieurs années. Et je désire qu'il dure toujours. — Nous n'avons rien qui pourrait le remplacer.

Victor TREMBLAY, ptre,
Président de la Société Historique du Saguenay.

LA FAMILLE CHARLY SAINT-ANGE

André Charly dit Saint-Ange

On a dit beaucoup de mal de Paris. Autrefois comme aujourd'hui, on était peut-être trop porté à ne voir que le mal de Paris sans vouloir y distinguer le bien. La ville lumière est peut-être l'agglomération humaine qui compte le plus d'institutions de charité et de bienfaisance de toutes sortes, la plupart soutenues par l'initiative privée. C'est donc à Paris, jadis comme aujourd'hui, que des milliers de familles suivaient les lois de Dieu.

Plusieurs des premiers colons de la Nouvelle-France étaient originaires de Paris et furent ici des citoyens exemplaires. La colonie de Montréal, pour sa part, compta plusieurs de ses fondateurs parmi les fils de Paris, et les anciens auteurs ne peuvent taire leur admiration pour ces hommes peu accoutumés aux durs travaux et qui, cependant, accomplissaient avec succès toutes sortes de besognes utiles. Parmi ces colons exemplaires, il faut citer André Charly dit Saint-Ange, originaire de Paris, paroisse Saint-Gervais.

M. E.-Z. Massicotte, qui a particulièrement étudié l'histoire de chacun des premiers habitants de Montréal, fixe à 1651 l'arrivée d'André Charly dit Saint-Ange dans la ville naissante. Comme la plupart de ceux qui passèrent dans la Nouvelle-France à cette époque, le colon André Charly dit Saint-Ange n'était pas riche, mais il possédait un capital qui vaut parfois mieux que la fortune. Il avait traversé la mer avec l'ambition de se créer un foyer et de fonder une famille qui ferait honneur à son nom. Honnête, religieux, travailleur, M. Charly dit Saint-Ange avait toutes les chances d'arriver au but qu'il s'était proposé. Constatons ici que les fondateurs de Montréal furent heureux dans le choix des colons qu'ils envoyaient pour peupler la colonie qu'ils avaient dédiée à la Vierge Marie. Les premiers habitants de Montréal formaient comme une société religieuse tout en vivant chacun chez soi.

Le recensement de 1666, le premier qui ait été fait dans la Nouvelle-France, donne les renseignements suivants sur la famille d'André Charly dit Saint-Ange: André Charly, 33 ans, boulanger habitant; Marie Du Mesnil, sa femme, 22 ans; Isabelle Charly, 7 ans, fille; Marie Charly, 4 ans, fille; Zacharie Charly, 2 ans, fils. Il donne à la famille Charly dit Saint-Ange un domestique engagé, Guillaume Lecuyer, âgé de 19 ans (1).

Il faut lire l'éloge que fait le savant abbé Faillon d'André Charly dit Saint-Ange. "La famille Charly, dit-il, était une des plus saintes familles qui se soient dévouées à l'œuvre du Canada. André Charly, recommandable par sa religion et par sa parfaite intégrité, était venu de la paroisse de Saint-Gervais à Paris; et

(1) *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, année 1935-1936, p. 110.

cette circonstance doit faire présumer qu'il avait été déterminé à passer dans la Nouvelle-France par les conseils de M. le baron de Renty, l'un des premiers associés de Montréal, qui exerçait son zèle apostolique principalement sur cette paroisse de la capitale (1). "

M. Faillon n'est pas moins élogieux pour Marie Du Mesnil, qu'André Charly dit Saint-Ange avait choisie pour épouse.

"Le plus bel éloge que nous puissions faire de Marie Du Mesnil, écrit-il, c'est de dire que M. Le Royer de La Dauversière l'avait jugée très propre à porter l'esprit chrétien à Villemarie. Car ce fut lui qui l'engagea à prendre ce parti, et qui, dans ce dessein, la remit en 1653 à M. de Maisonneuve, à La Flèche, lorsque celui-ci se disposait à l'embarquement. Marie Du Mesnil eut l'avantage de faire la traversée avec la Sœur Bourgeoys, et de connaître dès lors cette sainte fille. L'année suivante, M. de Maisonneuve ayant jugé à propos de permettre aux colons de contracter des mariages, elle épousa André Charly (2). "

M. et madame Charly dit Saint-Ange furent l'exemple et l'édification de la colonie naissante de Montréal.

Les marguilliers de Montréal étaient toujours choisis parmi les paroissiens les plus méritants et les plus en état de rendre service à la paroisse. Dès 1664, on le voit entrer dans le banc d'œuvre de l'église paroissiale. Plus tard, deux de ses fils devaient recevoir le même honneur. Avant M. Charly dit Saint-Ange, le banc d'œuvre avait été occupé par MM. Louis Prudhomme (1657), Jean Gervaise (1657), Gilbert Barbier (1657), Pierre Gadois (1660), Charles Lemoyne (1660) et Jacques Leber (1660). Ces marguilliers ont tous une place honorable dans l'histoire ancienne de Montréal.

M. Charly dit Saint-Ange décéda à Montréal le 6 février 1688.

Sa vertueuse épouse lui survécut plusieurs années. Chose étrange, son acte de sépulture ne se trouve pas dans les registres de Montréal. Il est possible qu'après la mort de son mari, madame Charly dit Saint-Ange dont les enfants étaient mariés ou en religion, se soit retirée dans une communauté religieuse. En tout cas, madame Charly dit Saint-Ange vivait encore en 1700 puisque les *Annales de la Congrégation de Notre-Dame* rapportent qu'elle assista aux obsèques de la Sœur Bourgeoys, le 13 janvier 1700. Elle entendit alors l'oraison funèbre de la sainte fondatrice prononcée par M. de Belmont, sulpicien. Elle n'en fut pas satisfaite. "C'est bien beau, dit-elle, mais ce n'est rien en comparaison de ce que j'ai vu, de ce que je sais." Les rapports intimes entre madame Charly dit Saint-Ange et la Sœur Bourgeoys lui avaient inspiré une si haute idée de la vertu de la fondatrice, qu'elle trouvait tous les éloges quelque élevés qu'ils fussent bien au-dessous de la réalité (3).

L'*Histoire de la Congrégation Notre-Dame de Montréal* dit au sujet de madame Charly dit Saint-Ange:

" Nous n'avons pas la date du décès de madame Charly mais nous savons qu'après la mort de son mari, en 1688, comme la troisième de ses filles se disposait

(1) Faillon, *Histoire de la colonie française.*
(2) Faillon, *Histoire de la colonie française.*
(3) *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal,* vol. III, p. 297.

à entrer dans l'Institut (Sœur de la Nativité), elle fit donation à la Communauté de tout ce dont elle pouvait disposer, savoir " la maison et quartier de terre de ville appartenant à défunt M. Saint-Ange. . . le blé, bois et toutes autres choses reçues du vivant du dit M. Saint-Ange qui monte à 400 livres... outre les pensions payées de Marie et de Catherine Charly. De plus, madame Charly a promis de donner pour sa fille, Anne Charly, lors de sa réception à la Congrégation, la somme de 200 livres. Cet acte fut signé par Mgr de Saint-Vallier, par M. Bailly, P.S.S., par Marie Dumesnil Charly et par notre Mère Bourgeoys (1)."

Les autorités de la colonie, suivant les instructions du roi, encourageaient les colons à se marier dès leur arrivée dans le pays. L'isolement est toujours mauvaise conseillère. La vie, même dans la pauvreté, se supporte mieux à deux. D'ailleurs, un vieux proverbe ne dit-il pas que quand il y en a pour un, on en trouve pour deux. Les colons se mariaient presque aussitôt après leur arrivée au pays et nulle part on ne voit qu'une seule famille soit morte de faim à l'origine du pays. Nos pères se contentaient de peu, et la terre était si riche qu'elle leur fournissait presque aussitôt tout ce qu'il leur fallait pour vivre.

André Charly dit Saint-Ange épousa à Montréal, le 9 novembre 1654, Marie Du Mesnil, originaire de La Flèche, arrivée à Montréal en même temps que M. de Maisonneuve, en 1654.

Du mariage d'André Charly dit Saint-Ange et de Marie Du Mesnil étaient nés sept enfants:

1° Elisabeth Charly Saint-Ange née à Montréal le 3 juin 1659. Filleule de M. de Maisonneuve, fondateur de Montréal, elle devint, le 18 octobre 1677, l'épouse de Joseph Montenon de La Rue, officier des troupes, fils d'André Montenon, receveur des droits de la ville de Quimper-Corentin, en Bretagne. Le brave officier fut tué en même temps que plusieurs de ses frères d'armes dans la rencontre des Français avec les Iroquois à la coulée des Groulx, le 2 juillet 1694. Mère de quatre enfants dont trois étaient morts en bas âge, madame Montenon de La Rue resta dans le monde dix années après la mort de son mari. Puis, après avoir assuré l'existence de son fils unique, Joseph Montenon de La Rue (1), elle demanda son admission dans la Congrégation Notre-Dame de Montréal où trois de ses sœurs avaient fait profession. A sa prise d'habit, la pieuse veuve prit le nom de Sœur Sainte-Françoise. On sait qu'une sainte de ce nom fut mère et veuve avant d'entrer en religion. La Sœur Sainte-Françoise se plia comme ses compagnes plus jeunes à toutes les obligations de son institut à qui elle rendit de bons services dans les charges que lui confièrent ses supérieures. Elle décéda à Montréal le 17 février 1713, à l'âge de 53 ans (2).

2° Marie Charly Saint-Ange née à Montréal le 14 juillet 1662. Elle suivit d'abord les classes des Sœurs de la Congrégation et, à l'âge de dix-sept ans, demanda son entrée dans cet institut. Elle était la sixième Canadienne admise dans la fondation de la Sœur Bourgeoys. Marie Charly décéda le 25 avril 1683, à l'âge de vingt ans et neuf mois. Elle ne fut Sœur de la Congrégation que quatre années, mais le parfum de ses vertus demeura longtemps parmi ses compagnes. Jeanne Le Ber, la sainte recluse, avait une particulière affection pour la Sœur Charly qui l'avait édifiée dès son entrée au couvent. Citons ce que dit l'abbé Faillon de la ren-

(1) Il devint prêtre et décéda curé de Saint-Joseph de Lévis le 11 juin 1739.
(2) *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal*, vol. III, p. 248.

contre de ces deux âmes d'élite: " Toutes les Sœurs de la Congrégation offraient à la jeune demoiselle Le Ber autant de modèles de perfection; l'une d'elles, cependant, Marie Charly, la touchait plus encore que les autres. C'était une âme d'élite qui, par les attraits de grâce qu'elle éprouvait et par sa fidélité à y correspondre, semblait marcher à grands pas dans la voie du dégagement parfait où mademoiselle Le Ber était attirée elle-même, et comme par les entretiens qu'elles avaient ensemble, mademoiselle Le Ber se sentait toujours plus saintement élevée à Dieu et plus étroitement unie à Lui, elle se lia avec elle d'une amitié très sainte. Mais pour la faire entrer dans un dépouillement total, Dieu voulut la détacher même d'une si sainte amie, qu'il retira de ce monde malgré son jeune âge; déjà, elle était parvenue au comble de la vie parfaite, c'était un fruit mûr pour le ciel. Les touchants exemples de douceur, de patience, et d'obéissance que cette digne fille de la Sœur Bourgeoys donna dans sa maladie, la joie inexprimable qu'elle fit paraître de quitter le monde pour aller se perdre dans le sein de Dieu, les empressements de son âme, sa sainte impatience de voler au-devant du divin Epoux, enfin la douce et profonde joie qu'elle goûta en s'endormant du sommeil des bienheureux, toutes ces circonstances furent pour mademoiselle Le Ber comme un parfum du ciel qui pénétra et embauma délicieusement son âme. La vue du corps de cette sainte défunte, que la mort semblait avoir embellie, le calme parfait, l'expression de béatitude céleste qui brillait sur son visage, fortifièrent encore dans mademoiselle Le Ber ces impressions, et excitèrent dans son cœur un saint désir de marcher sur les traces de son amie, afin de mériter à son tour la grâce d'une si précieuse mort (1)."

3° Zacharie Charly Saint-Ange né à Montréal le 13 mai 1664 et décédé au même endroit le 26 mai 1666.

4° Catherine Charly Saint-Ange née à Montréal le 3 juin 1666. Elle entra dans l'institut de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal à l'âge de treize ans, en 1679, et s'y distingua en peu d'années par ses vertus et ses capacités. Elle fut élevée aux premières charges de la communauté à un âge où les autres d'ordinaire commencent à s'initier à leur besogne. A l'âge de vingt-sept ans, en 1693, elle fut choisie comme assistante de la Sœur Barbier. En 1698, élue maîtresse des novices, elle fut atteinte d'une grave maladie qui la conduisit presque aux portes du tombeau. C'est alors que la vénérée fondatrice des Sœurs de la Congrégation offrit sa vie à Dieu pour conserver celle de cette jeune Sœur qui pouvait rendre tant de services à la Congrégation. La Sœur Charly recouvra la santé et, à cette occasion, changea son nom de Sœur Saint-Ange qu'elle avait jusqu'alors porté en celui de Sœur du Saint-Sacrement. C'est en 1708 que la Sœur du Saint-Sacrement fut élue supérieure générale de la Congrégation, en remplacement de la Sœur Lemoyne. Elle avait alors quarante-deux ans. La Sœur du Saint-Sacrement eut à surmonter bien des obstacles pendant ses années de supériorat, mais son énergie, faite de calme, de douceur et de patience inaltérables, les surmonta à peu près toutes. La Sœur du Saint-Sacrement fut supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame de 1708 à 1711, puis de 1717 au 27 janvier 1719, date de sa mort. Elle décéda à l'âge de cinquante-deux ans dont elle avait passé près de quarante ans en religion. Ses trois sœurs religieuses dans la même Congrégation l'avaient précédée dans la tombe.

L'historien de la Congrégation de Notre-Dame dit de la Sœur du Saint-Sacrement: " Elle rendit de très grands services, n'ayant laissé l'emploi de maîtres-

(1) Vie de Jacques Le Ber. A consulter sur la Sœur Marie Charly, l'*Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal*, vol. III, p. 219.

se des novices que pour remplir successivement ceux d'assistante et de supérieure. Elle occupait ce dernier poste à la satisfaction générale quand la mort vint de nouveau frapper à sa porte et l'enlever à l'affection de sa communauté au milieu de son triennat (1)."

5° Jean-Baptiste Charly Saint-Ange né à Montréal le 17 août 1668. Le continuateur de la lignée.

6° Pierre Charly Saint-Ange né à Montréal le 11 août 1673. C'est celui qu'on a confondu avec le sieur de Saint-Ange qui, en 1721, commanda l'escorte qui accompagna le Père de Charlevoix à travers la Louisiane et fut commandant du fort de Chartres (2). Pierre Charly Saint-Ange eut un rôle un peu moins glorieux. Il fut simplement *traiteur*. Le 14 septembre 1694, pardevant le notaire Adhémar, à Montréal, M. Charly Saint-Ange engageait Jacques Mousseau dit Laviolette pour faire le voyage des Outaouais. Il était encore mineur, mais il avait un associé, Jacques Gaudry dit Bourbonnière. Les deux traiteurs envoyaient le nommé Mousseau dit Laviolette, de Boucherville, faire la traite aux "Outaouais et nations voisines". Selon la coutume, les traiteurs devaient fournir un canot et des vivres au voyageur — car il partait pour au moins un an. A son retour, ils s'engageaient à lui payer une somme de trois cents livres. Mousseau dit Laviolette avait la permission d'emporter une valeur de soixante-dix livres de marchandises qu'il pourrait traiter là-bas à son profit.

Nous perdons ensuite les traces de Pierre Charly Saint-Ange. Les registres de Montréal, lieu de sa résidence, ne donnent pas la date de sa mort. Il est possible qu'il ait péri ou soit mort de maladie dans un voyage de traite. Des centaines de Canadiens du régime français, partis pour faire la traite dans les postes de l'Ouest, ne revinrent jamais au pays. Quelques-uns s'établirent là-bas, mais la plupart moururent au cours de ces voyages périlleux. Pierre Charly Saint-Ange peut être au nombre de ces derniers.

7° Anne-Françoise Charly Saint-Ange née à Montréal le 2 décembre 1675. Nous citons ici la notice que lui consacre l'*Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal*: " C'était la septième et dernière enfant de M. André Charly dit Saint-Ange, marguillier de Ville-Marie, et de dame Marie DuMesnil. Elle naquit le 2 décembre 1675, seize ans après la naissance de sa sœur aînée, dame de Montenon, celle-ci, s'étant faite religieuse après la mort de son mari, prit le nom de Sainte-Françoise, en l'honneur de sa jeune sœur; Marie et Catherine, deuxième et troisième de la famille, précédèrent Anne-Françoise au noviciat. Lors de son décès, arrivé le 4 septembre 1692, elle ne comptait que dix-sept printemps (3). "

(1) *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal*, vol. III, pp. 103, 279.
(2) Nous avouons avoir fait erreur comme bien d'autres sur l'identité du sieur Saint-Ange.
(3) *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal*, vol. I, p. 339.

JEAN-BAPTISTE CHARLY SAINT-ANGE

Né à Montréal le 17 août 1668, Jean-Baptiste Charly Saint-Ange était le cinquième enfant d'André Charly dit Saint-Ange et de Marie Dumesnil.

Il embrassa la carrière du commerce et y fit une belle fortune. Comme son père, il s'acquit la considération de ses concitoyens.

M. Charly Saint-Ange fut élu marguillier de l'église paroissiale de Montréal en 1724. Il fut aussi colonel des milices du gouvernement de Montréal, preuve que les autorités de la colonie partageaient les sentiments de ses concitoyens sur ses capacités et ses mérites.

Il décéda à Québec, probablement au cours d'un voyage dans la capitale, le 9 novembre 1728, et fut inhumé dans la cathédrale.

M. Charly Saint-Ange avait épousé à Montréal, le 4 juillet 1701, Marie-Charlotte Le Compte Dupré, fille de Louis Le Compte Dupré, négociant, et de Marie-Catherine de Saint-Georges.

Madame Charly Saint-Ange décéda à Montréal le 5 novembre 1705, à l'âge de vingt et un ans.

M. Charly Saint-Ange épousa, en secondes noces, à Montréal, le 18 septembre 1722, Catherine d'Ailleboust de Manthet, fille de Nicolas d'Ailleboust de Manthet et de Françoise Denys (1).

Des deux mariages de M. Charly Saint-Ange naquirent sept enfants: trois de la première union et quatre de la seconde:

1° Jacques Charly né à Montréal le 26 avril 1702. Comme son frère cadet Jean-Baptiste-François, il fut connu sous l'unique nom de Charly, tandis que leur frère Louis prit le nom de Charly Saint-Ange ou de Saint-Ange Charly. A sa majorité, M. Charly forma une société avec son frère Louis pour continuer le commerce paternel. Mais Jacques Charly avait un caractère assez difficile et des méthodes de commerce totalement différentes de celles de son frère. La société fut bientôt dissoute et les deux négociants continuèrent leur commerce séparément. Il semble que c'est le fils cadet Louis qui garda le commerce du père. Il y eut probablement entente à ce sujet entre les deux frères, et Jacques Charly dut recevoir une compensation assez forte pour l'abandon qu'il consentait en faveur de son cadet.

---

(1) La veuve Charly Saint-Ange se remaria, le 17 novembre 1731, avec Pierre-Jacques Payen de Noyan, officier dans les troupes de la marine. M. et madame Payen de Noyan passèrent en France après la Conquête. Ajoutons ici que madame Charly Saint-Ange, plus tard madame Payen de Noyan, ne s'entendait pas beaucoup avec les enfants nés du premier mariage de son mari.

Jacques Charly vécut d'abord à Montréal puis, peu après son mariage, s'établit à Québec où il résida plusieurs années. Il revint ensuite à Montréal où il resta jusqu'à sa mort.

A la mort du seigneur Etienne Charest, M. Charly fut choisi comme tuteur de ses beaux-frères, Etienne et Joseph Charest, encore mineurs. La succession de M. Charest était considérable. Le seigneur de Lauzon était un homme soigneux. Il avait laissé ses affaires parfaitement en ordre. M. Charly administra les biens des fils Charest si curieusement, pour ne pas nous servir d'un terme plus sévère, que ceux-ci craignant pour leur sécurité future résolurent de prendre eux-mêmes la direction de leur fortune. Mineurs, ils obtinrent des lettres d'émancipation et sommèrent leur tuteur de rendre compte de son administration. M. Charly après plusieurs mois d'atermoiements soumit un état des affaires de la succession Charest, qui ne fut pas accepté par les intéressés. Il y eut procès et le litige dura plusieurs années pour se terminer à l'avantage des frères Charest. M. J.-Edmond Roy, dans son *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, a longuement parlé des difficultés entre M. Charly et Etienne et Joseph Charest. Nous n'y reviendrons pas. D'après toutes les pièces mentionnées par M. Roy, M. Charly sortit de ce procès assez éclopé. Il est vrai qu'il avait épousé une fille de M. Charest, mais sa femme avait reçu tous ses droits lors de son mariage. M. Charly, apparemment, avait oublié que la fortune du riche M. Charest appartenait à ses deux fils et non à son gendre (1).

M. Charly fit la traite dans les postes de l'Ouest, de temps en temps en société avec son frère puis à son seul compte. Il obtint un certain nombre de permis de traite, mais quelques-uns seulement nous ont été conservés. Ces permis nous laissent constater que les postes des Outaouais, des Miamis, du Détroit, etc., avaient ses préférences. Mais nous doutons fort que ces expéditions si hasardeuses lui rapportèrent de gros profits. Pendant que son frère Louis s'occupait exclusivement de ses affaires, M. Charly, trop entreprenant, exerçait plusieurs besognes. Il ne pouvait les suivre toutes avec la même attention, et les profits qu'il faisait dans une entreprise étaient dévorés dans une autre affaire moins heureuse. De là les déboires qui vinrent l'assaillirent dans ses dernières années.

M. Charly décéda en octobre 1745. Son acte de sépulture ne se trouve pas aux registres de Montréal, lieu de sa résidence. M. Lapalice a trouvé dans les livres de comptes de la fabrique de Montréal une entrée au montant de trente-sept livres, pour son service anniversaire célébré le 19 octobre 1746. C'est sur cette entrée que nous nous appuyons pour supposer qu'il décéda en octobre 1745.

Comment expliquer que l'acte de sépulture de M. Charly, ancien marguillier de Montréal, ne se trouve pas dans les registres de la paroisse? Nous croyons en avoir découvert la cause. En mai et juin 1745, Jacques Charly signe plusieurs contrats avec des voyageurs pour aller faire la traite aux postes de Détroit, de Michillimakinac, etc. Le 27 septembre 1745, devant le notaire Simonnet, il engage plusieurs voyageurs pour aller faire la traite à la Rivière-Blanche. Pour nous, Jacques Charly accompagna ses engagés à la Rivière-Blanche et c'est au cours de ce voyage qu'il décéda.

Jacques Charly avait été élu marguillier de l'église paroissiale de Montréal le 27 décembre 1739. Il s'occupa de sa charge avec beaucoup de zèle et de compé-

(1) M. J.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, vol. II, pp. 138-212.

tence. La fabrique de Montréal n'était pas alors en très bonne situation financière. M. Charly fit rentrer les fonds dus à la fabrique, opéra plusieurs changements heureux dans la tenue des livres et réussit à remettre les choses en ordre. Il parvint à diminuer la dette de façon notable. Mais il mourut avant de rendre compte de sa gestion, et son frère dut s'acquitter de ce devoir pour lui, ce qui lui causa beaucoup de dépenses et d'ennuis de toutes sortes.

M. Charly avait épousé, à Saint-Joseph-de-Lévis, le 26 février 1732, Thérèse Charest, fille unique d'Etienne Charest, seigneur de Lauzon, et de feu Thérèse Duroy. Le contrat de mariage reçu par le notaire Henri Hiché, le 23 février 1732, nous donne une idée de la haute considération dont jouissait le seigneur Charest dans toutes les classes de la société canadienne. Les principaux personnages de la colonie apposèrent leurs signatures sur cet important document. Il était relativement facile pour le notaire Hiché de dresser la liste des parents de Thérèse Charest présents à la signature de son contrat de mariage puisqu'il était son cousin. Il nomme les invités dans l'ordre suivant: le gouverneur de Beauharnois; l'intendant Hocquart; M. Etienne Charest, père de la future mariée; Etienne et Joseph Charest, ses frères; Marguerite Levasseur Duroy, sa grand-mère; M. Lanoullier de Boisclerc, grand voyer du pays; Marie Duroy, son épouse, oncle et tante; le sieur Bazil et Charlotte Duroy, son épouse, aussi oncle et tante; demoiselle Charest, tante paternelle; le sieur Bissot, grand-oncle; mademoiselle Boucher de Monbrun, cousine germaine; le sieur Desaunier, bourgeois, aussi cousin germain; M. Couillard de Lespinay, lieutenant général de l'Amirauté, cousin; Joseph Fleury de la Gorgendière, directeur de la Compagnie d'Occident, cousin; Henri Hiché, notaire royal, et Marguerite Le Gardeur de Repentigny, cousin et cousine.

Du côté du futur époux, on note parmi les parents et amis présents: Louis Charly de Saint-Ange, son frère; l'abbé André-Joseph Montenon de La Rue, "très digne prêtre" et curé de Saint-Joseph de Lévis; Charles Couillard, seigneur de Beaumont.

Outre les noms mentionnés dans le corps de l'acte, on trouve, au bas, les signatures de madame Chartier de La Ronde, M. Bouat, M. Péan, M. Varin, M. Tarieu de la Pérade, M. Chéron, M. Boisseau, etc., etc., tous gens du monde officiel de la colonie.

Le seigneur Charest fut très généreux pour sa fille. Il lui constitua une dot de dix mille livres, payable cinq mille livres "à sa volonté", et les autres cinq mille livres en l'année 1734, soit un an après son mariage. De son côté, M. Charly dotait sa future femme du douaire coutumier ou de la somme de huit cents livres de rente de douaire préfix, à son choix.

Les jeunes époux pouvaient donc commencer leur vie conjugale sans trop craindre pour l'avenir. Mais l'argent ne fait pas le bonheur. Madame Charly en fit la triste expérience. De ses six enfants, elle en perdit quatre en bas âge et s'éteignit elle-même à Montréal, le 26 mars 1744.

Enfants de Jacques Charly et de Thérèse Charest:

A.—Marie-Thérèse Charly née à Québec le 30 octobre 1732. Probablement décédée en bas âge.

B.—Jacques-Etienne Charly né à Québec le 7 mars 1734 et décédé au même endroit le 9 mars 1734.

C.—Thérèse Charly née à Saint-Joseph de Lévis le 28 mars 1735 et décédée à Québec le 27 août 1735.

D.—Marguerite Charly née à Montréal le 17 août 1738. Mariée à Montréal, le 10 janvier 1756, à Thomas-Marie Cugnet, fils de François-Etienne Cugnet, conseiller au Conseil Supérieur, et de Louise-Madeleine Dusautoy. M. Cugnet fut comme son père conseiller au Conseil Supérieur. Conseiller assesseur en 1754, il devint conseiller en titre, en 1757, après la mort du docteur Jean-François Gaultier. Après la capitulation de Montréal, M. et madame Cugnet passèrent en France et s'établirent à Blois, où déjà plusieurs familles canadiennes avaient cherché un refuge. C'est là que M. Cugnet décéda le 20 mars 1780. Madame Cugnet le suivit dans la tombe deux ans plus tard, le 29 janvier 1782.

E.—Jacques Charly né à Montréal le 13 avril 1741. Il fut ce que le peuple appelle dans son langage parfois si juste un propre à rien ou un bon à rien. Il mena une existence inutile et malheureuse. Son père et sa mère lui avaient légué quelques propriétés. Pour subsister, il les vendit les unes après les autres. Et quand il n'eut plus rien, ses oncles Charest, qui pourtant avaient eu à se plaindre de son père, eurent pitié de sa misère et lui donnèrent des secours. En 1766, il passa en France et revint dans la colonie quelques années plus tard, plus pauvre que jamais. Il fit un second voyage en France probablement pour obtenir de nouveaux secours de ses oncles Charest. C'est au cours de ce voyage qu'il décéda le 9 octobre 1774. Dans une lettre d'Etienne Charest au chirurgien Lajus du 20 avril 1775, nous trouvons quelques renseignements sur les derniers jours de Jacques Charly: "Charest m'a écrit que le pauvre Charly avait terminé son malheureux sort le 9 octobre dernier, qu'il n'avait été que quinze jours malade d'une fièvre que l'on n'a pu connaître, qu'il est mort dans le temps qu'on le croyait hors de danger. Le M. chez lequel Charest l'avait placé le regrette beaucoup; il avait grande envie de le tirer de la misère où il était, mais il est mort dans la grâce du Seigneur; il est sans contredit beaucoup plus heureux que dans la plus grande fortune qu'il eût pu faire." Jacques Charly, d'après ce que nous pouvons voir, ne s'était pas marié (1).

F.—Charlotte Charly née à Montréal le 20 mars 1744 et décédée au même endroit le 23 mars 1744.

2°—Louis Charly Saint-Ange né à Montréal le 28 février 1703. Il n'avait que quinze ans à la mort de son père. Son frère aîné Jacques Charly, âgé de seize ans, ne pouvait non plus diriger tout de suite un commerce aussi important. C'est la veuve Charly Saint-Ange, née Catherine d'Ailleboust, remariée à M. Payen de Noyan, qui semble avoir pris en mains les affaires de la succession de son premier mari jusqu'à la majorité de ses beaux-fils. Louis Charly Saint-Ange prouva dès le début qu'il avait hérité des qualités et des dons paternels. Le commerce des frères Charly prit en peu de temps une extension considérable.

M. Charly Saint-Ange fut un des grands marchands de Montréal sous le régime français. Il fut en même temps un grand traiteur. C'est lui qui fournissait aux voyageurs, qui partaient pour les Pays d'en Haut, et aux coureurs de bois qui allaient faire la traite dans les différents postes de la colonie, les marchandises et les provisions dont ils avaient besoin pour leurs dangereuses expéditions. Ces ventes, il est vrai, rapportaient de beaux profits, mais elles comportaient aussi des risques sérieux. Ces voyageurs, pour la plupart, ne donnaient aux marchands

(1) A consulter sur Jacques Charly, l'*Histoire de la seigneurie de Lauzon* de J.-Edmond Roy, vol. II, p. 400.

d'autre garantie que leur honnêteté pour leurs achats toujours faits à crédit. Et quand ils périssaient en route, la perte pour M. Charly Saint-Ange était totale ou à peu près. Les greffes de notaires de Montréal contiennent bon nombre d'actes où des voyageurs reconnaissent devoir à M. Charly Saint-Ange 1,000, 2,000 et même 3,000 livres pour leur équipement, et promettaient le payer à leur retour. Mais le commerce, alors comme aujourd'hui, était fait de risques. Les marchandises se vendaient à un prix si élevé que ceux qui s'acquittaient de leurs dettes compensaient pour les acheteurs incapables de payer.

On a beaucoup parlé des grands traiteurs anglais des commencements du dix-neuvième siècle. Ces négociants ont fait au Canada des fortunes colossales, mais ils avaient l'appui et une aide efficace du gouvernement. Les traiteurs du régime français ne recevaient aucun secours du roi, leurs expéditions dans les postes de l'Ouest étaient organisées et conduites à leurs risques et périls. Tout en travaillant dans leur propre intérêt, ils aidaient les autorités de la colonie à se maintenir en paix avec les tribus sauvages de ces territoires lointains. Nous ignorons si M. Charly Saint-Ange réalisa de gros profits avec les *permis de traite* qu'il obtint des autorités de la colonie. Nous savons toutefois qu'il réussit à s'en faire accorder un bon nombre. Nous en avons relevé plus de vingt et il est fort possible qu'au moins une trentaine d'autres aient échappé à notre attention. Nous énumérons:

Le 6 juillet 1729, permis du gouverneur de Beauharnois de faire partir un canot équipé de trois hommes pour aller à Témiscamingue.

Le 6 juillet 1729, permis du gouverneur de Beauharnois de partir avec deux canots équipés de trois hommes chacun pour aller à Témiscamingue.

Le 8 mai 1739, permis du gouverneur de Beauharnois de faire partir de Montréal à la fonte des glaces du printemps prochain un canot équipé de six hommes, qui sera commandé et exploité par le nommé Brazeau, de Montréal, pour se rendre au poste de Témiscamingue. Défense de faire la traite ailleurs qu'au dit poste et ses dépendances.

Le 20 juin 1739, permis du gouverneur de Beauharnois de faire partir de Montréal quatre canots équipés de vingt-cinq hommes sous le commandement du sieur Guillory, pour se rendre au poste de Chagouamigon. Défense au sieur Guillory et à ses hommes de prendre d'autre route que celle du nord du lac Ontario, comme aussi de faire aucune traite ou commerce avec les Sauvages ailleurs qu'au poste de Chagouamigon et ses dépendances.

Le 23 mars 1743, permis du gouverneur de Beauharnois de faire partir de Montréal un canot équipé de (effacé) hommes pour se rendre au poste de Témiscamingue. Défense de faire la traite ailleurs qu'au poste de Témiscamingue.

Le 28 mars 1743, permis du gouverneur de Beauharnois de faire partir de Montréal à la fonte des glaces un canot équipé de sept hommes, pour se rendre au poste de Chagouamigon. Défense de faire la traite ailleurs qu'au poste de Chagouamigon.

Le 23 juin 1743, permis du gouverneur de Beauharnois de faire partir de Montréal trois canots équipés de six hommes chacun sous la conduite du sieur Ga-

briel Coderre, pour se rendre au poste de Nepigon. Défense de faire la traite ailleurs qu'au poste de Nepigon.

Le 23 juin 1743, permis du gouverneur de Beauharnois de faire partir de Montréal trois canots équipés de six hommes chacun pour le poste de Chagouamigon. Défense de faire la traite ailleurs qu'au dit poste.

Le 11 juin 1745, permis du gouverneur de Beauharnois de faire partir de Montréal cinq canots équipés de six hommes chacun pour se rendre au poste de Chagouamigon. Défense à Joseph Laviolette, guide et conducteur des canots, de faire la traite ailleurs qu'au poste de Chagouamigon.

Le 22 mai 1746, permis du gouverneur de Beauharnois de faire partir de Montréal trois canots équipés de six hommes chacun sous la conduite de Jean-Marie fils, pour se rendre au poste de Chagouamigon. Défense de faire aucune traite ailleurs.

Le 9 juillet 1747, permis du gouverneur de Beauharnois de faire partir de Montréal quatre canots équipés de six hommes chacun sous la conduite de Joseph Laviolette, pour se rendre au poste de la Pointe de Chagouamigon. Défense de faire la traite ailleurs qu'au dit poste.

Le 26 juillet 1747, permis du gouverneur de Beauharnois de partir de Montréal avec quatre canots équipés de six hommes chacun sous la conduite de M. de Godefroy, pour se rendre au poste des Miamis et de la Rivière-Blanche. Défense de faire la traite ailleurs qu'au dit poste.

Le 28 avril 1748, permis du gouverneur de la Galissonnière de faire partir de Montréal un canot équipé de six hommes sous la conduite de Joseph Lavigne, pour se rendre au poste des Miamis.

Le 16 juin 1748, permis du gouverneur de la Galissonnière de faire partir de Montréal trois canots équipés de vingt hommes sous la conduite de Joseph Laviolette, pour se rendre au poste de la Pointe de Chagouamigon.

Le 26 mai 1749, permis du gouverneur de la Galissonnière de faire partir de Montréal quatre canots équipés de six hommes chacun sous la conduite de Joseph Laviolette, pour se rendre au poste de Chagouamigon.

Le 4 juin 1749, permis du gouverneur de la Galissonnière de faire partir de Montréal un canot équipé de six hommes pour se rendre au poste de Michillimakinac, "pour y conduire la femme du nommé Chaboillez et sept de ses enfants." Défense de faire la traite ailleurs qu'à Machillimakinac.

Le 14 juin 1750, permis du gouverneur de la Jonquière au sieur St-Ange Charly "fermier du poste de Chagouamigon", de faire partir de Montréal trois canots équipés de six hommes sous la conduite de Joseph Laviolette, pour se rendre au dit poste de Chagouamigon.

Le 17 juin 1750, permis du gouverneur de la Jonquière de faire partir de Montréal un canot équipé de six hommes sous la conduite de Charles Chevalier, pour se rendre au poste de la Rivière-Saint-Joseph.

Le 14 juin 1751, permis du gouverneur de la Jonquière de faire partir de Montréal un canot équipé de six hommes sous la conduite du nommé Poupart dit Lafleur, pour se rendre au poste de Détroit.

Le 15 juin 1751, permis du gouverneur de la Jonquière de faire partir de Montréal cinq canots équipés de six hommes chacun sous la conduite de Joseph Laviolette, pour se rendre au poste de Chagouamigon.

Le 4 août 1751, permis du gouverneur de la Jonquière de faire partir de Montréal un canot équipé de six hommes sous la conduite de Denis Saloire, pour se rendre au poste de Chagouamigon.

De nos jours, dans les paroisses des villes comme dans les campagnes, l'ambition suprême des négociants parvenus à la fortune est d'entrer dans le banc d'œuvre. La plupart croient que la réussite dans leurs propres affaires est une garantie assurée qu'ils sauront bien défendre les intérêts de leurs concitoyens. On cite des luttes homériques dans certaines paroisses de la région de Québec pour obtenir cet honneur. Il semble que sous le régime français, on était moins friand d'aller s'asseoir dans le banc d'œuvre. La loi obligeait les paroissiens élus marguilliers à accepter cette charge, à moins d'avoir des raisons graves à offrir pour la décliner. Assez souvent, nos anciennes archives nous font connaître des paroissiens qui veulent se soustraire à l'honneur de faire partie du banc d'œuvre de leur paroisse. C'est ainsi que nous apprenons que M. Charly Saint-Ange, élu, en décembre 1734, marguillier de l'Œuvre et fabrique de Notre-Dame de Montréal, fit tout ce qu'il put pour se soustraire à l'honneur que ses concitoyens lui offraient. Il ne se souciait pas de siéger au conseil de la fabrique parce qu'elle était, dans le moment, dans des difficultés financières assez sérieuses, et que son commerce ne lui permettait pas de consacrer beaucoup d'instants à d'autres besognes que la sienne propre. Mais le curé de Montréal et les marguilliers de la fabrique avaient besoin de l'aide de M. Charly Saint-Ange. Ils le citèrent donc devant la justice royale de Montréal. Le tribunal, après une enquête sérieuse, déclara que M. Charly Saint-Ange n'avait pas de raisons sérieuses à offrir, et lui intima l'ordre de servir son terme comme marguillier (1).

Les Canadiens, qui, sous le régime français, se livraient à la traite dans les postes éloignés de l'Ouest, se comptaient par centaines et peut-être par milliers. Ces chiffres à première vue paraissent exagérés, mais si on prend la peine d'étudier un peu à fond les précieux inventaires d'engagements dressés par M. E.-Z. Massicotte, on constatera bien vite qu'ils sont vrais. Ceux qui exploitaient des permis ou congés de traite engageaient cinq, six et même parfois huit voyageurs par canot, et quelques-uns d'entre eux envoyaient, la même année, jusqu'à dix canots dans les postes de l'Ouest. Pour le seul compte de Louis Charly Saint-Ange, nous relevons, pour une période de moins de vingt ans, quelques centaines d'engagements.

Les traiteurs de l'ancien régime ne laissaient rien au hasard. Ils discutaient dans tous leurs détails, avec les hommes qu'ils envoyaient dans les postes éloignés de l'Ouest les conditions de leurs engagements, et, quand ils s'étaient bien entendus, un notaire était chargé de coucher les conditions dans un acte authentique. Comme ces expéditions partaient toutes de Montréal, les notaires de la métropole avaient pour ainsi dire le monopole de ces engagements. M. E.-Z. Massi-

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*, 1928, p. 136.

cotte a eu la patience d'inventorier ces innombrables engagements. M. Charly Saint-Ange apparaît des douzaines de fois dans la nomenclature dressée par M. Massicotte (1).

Après la cession définitive du Canada à l'Angleterre, M. Charly Saint-Ange, ne voulant pas accepter le nouveau régime, résolut de passer en France avec sa famille. Le 18 août 1764, il vendait toutes ses propriétés à William Grant, négociant, de Québec, pour la somme de 100,000 livres payable en quatre termes dont le dernier devait s'effectuer le 1er avril 1768. Les biens de M. Charly Saint-Ange consistaient en une maison à Montréal avec toutes ses dépendances, une terre et verger dans la banlieue de Montréal, une terre dans l'île Sainte-Thérèse, avec les trois îles Bourdon, l'île aux Canards, etc., etc.

M. Charly Saint-Ange s'embarqua pour la France avec sa famille à l'automne de la même année et s'établit à Saumur, en Anjou.

C'est là qu'il décéda quelques années plus tard, peut-être en 1768.

M. Charly Saint-Ange avait épousé, aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1732, Anne-Ursule Godefroy de Tonnancour, fille de René Godefroy de Tonnancour et de Marguerite Ameau.

Le règlement de la succession de son mari causa beaucoup d'inquiétudes et de tracas à madame Charly Saint-Ange. Comme on vient de le voir, l'ancien négociant montréalais avait vendu toutes ses propriétés à M. William Grant. Celui-ci avait fait ses premiers paiements à la date spécifiée. Voulut-il profiter de la mort de M. Charly Saint-Ange pour s'exempter de payer le reste de sa dette? En tout cas, il prétexta qu'il était mineur lors de son achat et que, conséquemment, il ne pouvait transiger sans le consentement de son tuteur. Mais madame Charly Saint-Ange n'était pas femme à s'en laisser imposer. Elle eut recours à l'ambassadeur de France en Angleterre. Le haut personnage transmit sa plainte au ministre des colonies qui, à son tour, en écrivit aux autorités de la colonie. L'affaire fut finalement portée devant les tribunaux du pays. Alors comme aujourd'hui, les juges étaient lents à agir et la veuve Charly Saint-Ange décéda avant d'obtenir justice (2).

M. William Grant est précisément celui qu'on a appelé improprement seigneur de Saint-Roch de Québec. Il devint conseiller législatif. M. Grant a laissé une réputation d'honnêteté et de gentillesse. Son procès avec madame Charly Saint-Ange n'est qu'un épisode dans sa carrière, un péché de jeunesse, diraient ceux qui sont toujours disposés à tout pardonner.

Enfants de Louis Charly de Saint-Ange et d'Anne-Ursule Godefroy de Tonnancour:

A.—Marie-Louise Charly Saint-Ange née en 1732 et décédée à Montréal le 8 février 1733.

B.—Catherine-Marguerite Charly Saint-Ange née à Québec le 28 novembre 1733 et décédée à Beauport le 18 février 1734.

---

(1) *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec* pour 1929-1930, pp. 191 et seq.
(2) A consulter par le procès Charly Saint-Ange-Grant une étude de M. de La Roque de Roquebrune, dans *Nova Francia*, année 1927, p. 123.

C.—Louis-Jacques-Joachim Charly Saint-Ange né à Montréal le 7 septembre 1735.

D.—Marie-Anne-Thérèse Charly Saint-Ange née à Montréal le 8 mars 1737 et décédée au même endroit le 20 septembre 1737.

E.—Suzanne-Ursule Charly Saint-Ange née à Montréal le 15 mai 1738. Elle suivit ses parents en France après la Conquête et y devint la femme de Jacques-Bertrand de Reboul, officier au régiment de Boulonnais. Il fut chevalier de Saint-Louis et décéda lieutenant-colonel de son régiment.

F.—André-René Charly Saint-Ange né à Montréal le 11 juin 1739.

G.—René Charly Saint-Ange né à Montréal le 4 novembre 1740.

H.—Ursule Charly Saint-Ange née à Montréal le 8 novembre 1741.

Quelques-uns des enfants de M. Charly Saint-Ange décédèrent en bas âge au Canada. Les autres passèrent en France avec leur père. Nous les perdons de vue à partir de leur départ de Montréal, et nous ignorons ce qu'ils devinrent en France.

3°—Marie-Charlotte Charly Saint-Ange née à Montréal le 9 août 1704, et décédée au même endroit le 28 août 1706.

4°—Jean-Daniel Charly Saint-Ange né à Montréal le 28 septembre 1705 et décédé au même endroit le 25 juin 1707.

5°—Claude Charly Saint-Ange né à Montréal le 30 mai 1723 et décédé à Boucherville le 14 décembre 1723.

6°—Louise-Archange Charly Saint-Ange née à Montréal le 10 janvier 1725 et décédée au même endroit le 16 février 1729.

7°—Charles Charly Saint-Ange né à Montréal le 28 août 1727 et décédé à Laprairie le 17 septembre 1727.

8°—Jean-Baptiste-François Charly né à Montréal le 5 novembre 1728. Comme il n'avait aucune inclination pour le commerce, il se destina à la carrière militaire. Grâce à l'appui de M. de Noyan, qui avait épousé sa mère devenue veuve en 1728, il obtint, en 1750, une commission d'enseigne dans les troupes de l'île Royale.

En 1756, le gouverneur de Vaudreuil chargeait M. de Lery d'aller détruire au Grand-Portage, entre les rivières Chouaguen et Schenectady, les entrepôts que les Anglais y avaient élevés pour faciliter l'invasion du Canada. Le parti se composait de plus de 400 hommes dont une vingtaine d'officiers. M. Charly fit partie de cette expédition et s'y distingua. M. de Lery réussit pleinement dans la mission qu'on lui avait confiée (1).

Toujours par l'influence de M. de Noyan, M. Charly obtint, en février 1758, de passer des troupes de l'île Royale à celles du Canada.

En janvier 1759, le roi, sur la suggestion du gouverneur de Vaudreuil, décidait de créer trois aides-majorités, une pour le gouvernement de Québec, l'autre pour le gouvernement de Montréal et la troisième pour le gouvernement des Trois-Rivières. C'est M. Charly qui devint aide-major pour le gouvernement de Montréal.

M. Charly fut un des officiers de la colonie qui se distinguèrent le plus pendant tout la campagne de 1759. Il fut de plusieurs partis et prit part aux batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy. Dans sa relation de la bataille de Sainte-Foy, M. de Fournerie de Vezon, un Français, ne peut taire son admiration pour la brigade de la marine composée de Canadiens. Ces soldats se battirent comme des vétérans. "M. de Charly, aide-major d'un bataillon de cette brigade, dit-il, fut sur le point de se saisir d'un drapeau, mais nos ennemis moins fatigués

(1) Le journal de cette expédition rédigé par M. de Léry lui-même a été publié dans le *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec* pour 1926-1927, pp. 772 et seq.

que nous nous gagnèrent de vitesse. Ils rentrèrent dans la ville sans avoir pu cependant sauver une seule pièce d'artillerie (1). "

Après la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760, M. Charly passa en France.

En 1761, un ordre du roi commettait M. Charly pour arrêter, à la place des capitaines morts, restés au Canada ou incapables d'y pourvoir, le décompte de la solde qui revenait aux officiers et soldats des troupes qui avaient servi au Canada. Dans cette besogne de bureau, M. Charly donna autant de satisfaction à ses supérieurs qu'il leur en avait fourni sur les champs de bataille ou dans les expéditions dont il avait fait partie.

M. Charly revint dans la Nouvelle-France à l'automne de 1763 et épousa à Montréal, le 9 janvier 1764, Marie-Louise Liénard de Beaujeu, fille de Daniel-Hyacinthe Liénard de Beaujeu et de Michelle Foucault.

En mars 1765, le ministre de la marine donnait permission à M. Charly de passer de nouveau au Canada pour y chercher sa famille. Il l'assurait en même temps qu'à son retour en France il aurait une situation convenable. Cette lettre ne permet-elle pas de supposer qu'aussitôt après son mariage M. Charly était retourné en France sans amener sa femme?

C'est le 4 janvier 1766 que M. Charly obtint la majorité de l'île de Gorée, au Sénégal. Ce poste lui était accordé en récompense de ses bons services au Canada.

La nomination de M. Charly à ce poste souleva quelques mécontentements parmi les officiers plus âgés que lui. L'un d'eux, M. de Maisoncelles, qui avait servi au Canada, écrivait à sa belle-sœur, madame Germain, le 4 mars 1766: "Peut-être, ma petite sœur, es-tu instruite que je suis nommé à une des compagnies qui sont entretenues en Afrique. Quoique j'essuie une mortification des plus grandes dans ce nouveau service, je suis nécessité à faire contre fortune bon cœur. Charly, qui a dix ans moins d'ancienneté que moi, est nommé à la majorité de cette place, et je le suis (2). "

M. Charly ne devait pas occuper longtemps la majorité de l'île de Gorée. Il décéda dans cette île le 3 janvier 1768, un an et quelques mois après sa nomination.

Madame Charly avait-elle suivi son mari dans cette île perdue de l'Afrique? Nous n'avons pu nous en assurer. En tout cas, en 1776, elle était pensionnaire au couvent des Dames de l'Union Chrétienne, à Tours, et, l'année suivante, en mars 1777, le futur baron de Lery écrivait de Paris à son père, resté à Québec, que madame Charly était à la veille de se remarier avec son oncle Denis-Nicolas Foucault (frère de sa mère). Le mariage eut lieu quelques jours plus tard, à Lorient, d'où les nouveaux époux s'embarquèrent pour l'île de France où M. Foucault venait d'obtenir le poste d'intendant. Né au Canada, M. Foucault avait joué un rôle important en Louisiane. Madame Foucault se retira à Tours après la mort de son mari et y décéda en 1823. Comme elle n'avait pas d'enfant, elle légua tous ses biens à son parent Amédée Vincent Juchereau Duchesnay.

---

(1) *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec* pour 1938-1939, p. 7.
(2) Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, p 127.

APPENDICE

THE SIEURS DE ST. ANGE (1)

I have undertaken to piece together the story of the lives of three men on one family, all of whom were leaders among the first white inhabitants of the Illinois country.

The story takes its beginning at a time when Illinois was on the border of Canada and Louisiana, nearly two hundred years ago. It closes at a time when the Mississippi River had come to be the boundary line between the possessions of Great Britain and Spain, fifty-four years later. It relates to three men who were called by the name of St. Ange, a name which they have ineffaceably interwoven with the history of Illinois, of Missouri, of Kansas, of Mississippi and of Indiana.

The story is necessarily a short one because of the dearth of materials. The early Illinoisans did not take themselves so seriously as did the Pilgrims and Puritans of Massachusetts. It never occurred to them that they were the chosen of God for the founding of a new empire. So they left no written accounts of their doings except such as were required by official duty, and many of those still remain buried in European archives. Bits of information are to be picked up here and there, and when they are put together in like manner as a child assembles the section of a puzzle map, there are many gaps which cannot be filled.

These men were called St. Ange probably after a district in Canada known as *la côte de St. Ange*. Names among the French at that time had not the stability that they had among the English; they seemed to be personal or territorial rather than family designations. For instance, the last Spanish governor of Upper Louisiana was a Frenchman named De Lassus; his father was called Deluziere and his brother, de St. Vrain.

The family name of the St. Anges, if they had one, was Groston. The eldest of the three is designated in some of the Canadian records as Robert Groston, sometimes Groston *dit* St. Ange, but generally de Ange. Whether the particle *de* properly indicates that the family was of the nobility, has been questioned. I know of no record of any fief or seigniory which belonged to it. But in a memoir of the King of France, Robert Groston is spoken of as the Sieur de St. Ange, and that may well justify the belief that he was not assuming a rank to which he was not entitled (2).

> " A King can mak' a belted knight,
> A marquis, duke and a' that, "

and for a King to call a man such, is at least persuasive evidence that he is what he is called.

Robert Groston de St. Ange appears to have been an European Frenchman, from the province of Champagne. When he came to Canada is not known. Bienville said (3), in 1736, that he had served the King for fifty years, and from this we may infer that he was in Canada as early as 1686. He must, therefore, have come to America and entered the military service at an early age. He is said to have been a sergeant in the Company of Noyan, but that he should have held such a rank is not in accord with the known facts of his later history, and is not to be credited in absence of satisfactory evidence. He married, in 1692, Marguerite Crevier. The name Crevier is upon the roll of an assembly of twenty of the principal inhabitants of Canada in 1678 (4). According to the great *Genealogical Dictionary* of the Abbé Tanguay (5), Marguerite Crevier was forty-seven years old at the time of this marriage, and had been three times widowed. Eight children were born of this marriage, six sons and two daughters. Madame Marguerite died in 1708, leaving seven St. Ange children surviving, the youngest being six years old. In 1718, St. Ange married for his second wife Elizabeth Chorel de Saint Romain (6), who was born about the year 1693. Of this marriage there was one daughter, Elizabeth.

The father; the eldest son, Pierre, who was born 17 November, 1693; the sixth son, Louis, who was born 20 February, 1702, and the second wife and her daughter, became inhabitants of Illinois, and all died there excepting the two sons; the others remained in Canada.

Neither the name of Groston or of St. Ange appears in history otherwise than in connection with Robert de St. Ange and his two sons. It is a notable thing how out of the throng of human beings which exists with no more apparent historical significance than the weeds by the roadside, there springs unheralded some man — a Shakespeare, or a Lincoln — who fixes the attention of the world for all time. For the St. Anges no such rank can be claimed, but they were memorable figures, well worthy of a place in the fore front of the history of the great commonwealths of the Mississippi Valley.

The connection between St. Ange and Illinois began in 1721.

Father Charlevoix, a French Jesuit, was charged by the King of France with the duty of discovering the sea of the West — the Pacific Ocean (7). He came to America in 1720, spent the winter in Canada, and in the spring of 1721, he started on his travels with two canoes, eight *voyageurs*, and such merchandise as was necessary for use in securing the good will of the natives. He journeyed in a leisurely way through the lakes, stopping for a considerable time at Mackinac, at Green Bay, at St. Joseph in Michigan, carried his boats to the Kankakee river and came down the Illinois, making a stop at Peoria, and reached Kaskaskia in October, 1721. He wrote long gossipy letters from each of his stopping places to a Duchess in France, and the volume unto which these letters were gathered constitutes a store-house of interesting information concerning the country and the character and methods of life of the people. In a note to a letter dated at Kaskaskia, October 20, 1721, he says: —

"M. de St. Ange, who has since much distinguished himself against the Renards, commanded my escort (8)."

This is his only mention of St. Ange, in this book. Charlevoix continued his voyage to the gulf, where St. Ange no doubt accompanied him.

On May 30, 1722, St. Ange was commissionned Ensign (9), but, like so many of the French officers in America, with only half pay. The King seemed to have the idea that money was a superfluity with his American officers. They were dignified by being called *officiers reformés*, instead of half pay officers.

It was about this time that St. Ange's wife, daughter and two sons came to Illinois. But the family was not allowed to remain long together. St. Ange and his younger son, Louis, who took from his mother the name of de Bellerive — that being the name of an island owned by her family at the mouth of the River St. Maurice in Canada — were sent on an expedition up the Missouri River.

In 1719, the Spanish of New Mexico, guided by L'Archeveque, a renegade Frenchman, who was one of the murderers of LaSalle, sent an expedition to the northeastward to block the progress of the French in their direction (10). There are many different stories about this expedition, and its fate. The fact is, that it was destroyed by the Indians and almost every man killed; where and by what nation they were killed is not yet finally determined. The news was carried far and wide. Charlevoix met at Green Bay two Indians who had in their possessions articles taken from the Spaniards (11). La Harpe heard the news on Red River; and many of the trophies were carried by the Indians to Fort Chartres.

The French, in order to forestall any further attempt by the Spaniards to establish themselves in the Missouri country, sent an expedition under Bourgmont — the same probably who was for some years commandant at Detroit — to build a fort on the Missouri River (12).

Bourgmont's party went up the river in 1723, and erected a palisade fort with barracks for the men on the north side of the river in what is now Carroll county, Missouri, opposite to what is now called the Teetsaw (Petitsas — Petit Osage), plain, in which at that time there was a village of the Missouris and a village of the Osages. One purpose of the building of this fort, which was named Fort Orleans, was to establish peace among the neighboring tribes. Consequently, in the summer of 1724, an ex-

pedition was sent out from the fort to visit he Kansas Indians in the East and the Padoucas in the West of what is now the state of Kansas. Both the men and the officers suffered with such a plague of fever and ague that this expedition had to be given up. A few weeks later, a second attempt was made, which was successful. A portion of the expedition went by water and a portion by land. A journal was kept of the march overland, telling of each day's journey, and describing the beautiful and fertile country through which they passed. They made the journey, about one hundred miles, in four days, to a point on the river opposite the Kansas village which was situated in the neighborhood of the present city of Atchison, Kansas. After a ten days' march to the westward from the Kansas village, they reached the Paduocas, a tribe which has been variously identified as the Kiowas or the Comanches. They staid at the Padouca village for four days. Their reception was of the most friendly nature and the time of their stay was one continual powwow. Presents were exchanged, speeches were made by both parties, and the Paduocas swore eternal friendship for the French and their allies, and hatred to the Spanish. On the first journey both of the St. Anges were of the party, but on the second the elder St. Ange was left in command of Fort Orleans, and the younger went as second in command under Bourgmont. The elder St. Ange is spoken of in Bourgmont's account of his expedition as ensign, though in December, 1722, he was commissioned lieutenant with half pay. It may be that news of his promotion did not arrive at Fort Chartres until after his departure.

Bourgmont speaks of Louis St. Ange, whom he calls de St. Ange and Bellerive, indifferently, as *cadet dans les troupes*. The party reached Fort Orleans on the return from the Padoucas, November 5, 1724.

The next spring Bourgmont made up a party of the neighboring Indians, including a "princess" of the Missouris, and took them for a visit to the King of France (13). The elder St. Ange was left in command of the fort. A couple of years later we find him again in service in Illinois. The old records show that in 1729, he bought a house in the prairie near Fort Chartres. And in 1730, he was appointed to the command of the fort (14), succeeding De Liette, a nephew of Henri de Tonty. Fort Chartres was not at that time the magnificent stone fortress that it became in later years. It was only a little palisade fort, but its commander was the chief officer of an extent of country greater than that of most of the great empires of the world. It was St. Ange's fortune in the first year of his incumbency to conquer in battle the great enemy of his country. In their dealings with the Indians, the French methods were very different from the English. The English crowded against the Indians until a conflict was inevitable and then crushed them. The French lived among them, intermarried with them and treated them with something of the consideration to which a common humanity entitled them. The French wars with the Indians were few. But from the beginning, there was a radical antagonism between the nation of the Renards or Foxes and the French. The Fox Indians were the aristocrats of the northwest. They have some of the great qualities of the Jewish race. They are a distinct people to this day. This is not the time to talk of the history of the Foxes, but I want to speak of one thing. Many years later than the time which we are considering, the Foxes were driven by the power of the United States from their country east of the Mississippi to a new and strange land beyond the Missouri. They were all unhappy, and their women began to starve themselves to death. A council was held and it was determined to return to the eastward. In Iowa, they succeeded in inducing the then Governor to hold for them, as their trustee, land bought with their money. The United States government denied them their annuities and there was another starving time, but at last they overcame all opposition and have for many years lived their own lives on their own ground (15). The war between the French and the Foxes had been going on for many years when St. Ange undertook the command in Illinois.

The Foxes were implacable enemies; and though they were much weakened by massacres of their people, men, women and children suffered together; they never failed to strike the French or their Indian allies when opportunity offered. The French government had determined that nothing but their extermination would bring a peace. Early in 1730, it was reported that they had resolved to abandon their country and go eastward to join the Iroquois who were friends of the English. St. Ange was urged to attack them, but his militia were unwilling. Finally a deputation of Kahokia Indians visited St. Ange at Fort Chartres and reported that the Foxes had captured some of their people near the Rock (afterwards Starved Rock) on the Illinois river and had burned the son of their principal chief. The demands of the allies could not be resisted, and on August 10, 1730, St. Ange marched out from Fort Chartres with about one

hundred soldiers and militia men. They marched to the northeastward, reinforced by various bodies of Indian allies on their way, until the army consisted of about five hundred men.

They found the Foxes in what is now La Salle county. They had built a fort in a small grove of trees on the bank of a little river (now Covell Creek) which then ran through a prairie, abut four leagues in circumference, without a tree except two groves about sixty arpents from one another (16). The fort was built on a gentle slope in such a manner that it was exposed to fire from the higher ground. St. Ange posted his men in such a way as to command the fort and also the access to the river, intending to cut off the Indians from the water, but the Foxes emulated their namesakes and burrowed in the ground so that they were hidden from the view of the enemy, and they tunnelled to the river, so that their supply of water was abundant. St. Ange was joined by De Villiers from St. Joseph with fifty or sixty French and five hundred Indians, and by De Noyelle from the post of the Miamis with ten Frenchmen and two hundred Indians, making the attacking army to consist of about fourteen hundred men. Among this number, however, were a detachment of Saukees who were at heart the well-wishers of the Foxes and some three hundred Cahokias who could not be trusted and who finally deserted. The Foxes made sorties both by day and by night; they parleyed with the French and with the Indians. St. Ange was disposed to make terms with them, but some of his Indians allies would not hear to it and an order came from the Governor in Canada forbidding it. The Foxes held out for twenty-three days. Their food was exhausted and they lived on the skins which constituted their garments and their quivers and gun cases. The French were not in a much better condition. Though their hunters brought in such game as could be found, game soon became scarce and the Indians began to fall away.

The eighth of September was a beautiful day, the skies were blue, the air was soft and all nature seemed at its best, but about an hour before sunset black clouds arose and brought a terrible storm of wind and rain which lasted until nightfall, and the night was very dark and foggy. St. Ange set special guards, but favored by the darkness the Indians evaded them, and evacuated their fort. Their movements were betrayed, however, by the crying of the children, who being aroused from their sleep could not be quieted. The French and their allies were on the *qui vive* and at daybreak set out in pursuit of the fugitives. The women, children and the old men were leading in the flight and the warriors had posted themselves in the rear to protect them. An immediate onset was made which was bravely opposed by the Foxes, but weakened as they were by long figthing and fasting they were soon scattered, and an indiscriminate massacre began; more than two hundred warriors were killed and many wounded and made prisoners. The women and children were nearly all destroyed. Not more than fifty or sixty men escaped and they were without weapons or means of procuring subsistence (17).

The Foxes never again made head against the French, but they were followed by them with persistent hate; their villages were surprised and their people massacred until it seemed as if they were wholly exterminated. Yet in the course of about forty years, they had so recuperated that they were able to wreak a bloody vengeance upon the Indians of Southern Illinois, and to enact near the scene of their ruinous defeat the tragedy of the Starved Rock.

St. Ange governed the Illinois country for four years, uneventful years they appear to have been after the battle with the Foxes, for no record of them has been found. They were years in which the colony was taking firm root in the land, and growing in numbers and in strength, while their traders and *voyageurs* were searching out the country even to the greater northwest of the upper Missouri. St. Ange retired from the command in 1734, and was succeeded by Pierre D'Artaguette (18), who sprang from an ancient family of the Province of Bearn, of which it is said that "the family has always been large, and never wealthy, on account of the great number of their children (19)."

In April 1738, St. Ange received his commission as Captain, with half pay. He had then served the King for fifty-two years. It was a service crowded with difficulties and dangers and hardships. He received the highest honor that the service afforded — the command of the country, but otherwise it would seem that his only reward was the consciousness that he had done his work well.

The church records of the parish of St. Anne de Fort Chartres are missing for the time between the 30th July, 1726 and the 19th October, 1743. In the extent records, under date 30th November, 1743, there is the entry of the baptism of two children born of slave parents, the property of Madame St. Ange, and she is described as the widow of the late Monsieur de St. Ange, *Capitaine*.

The daughter Elizabeth was married, probably in the year 1739, to the Chevalier François Coulon de Villiers, of a Canadian family of great distinction. One of his brothers was Jumonville, who was killed by a party of Virginia Militiamen under the command of Washington, and another brother was Louis Coulon de Villiers, usually called *Le Grand Villiers*, who took Washington prisoner at Fort Necessity July 3, 1754. Elizabeth St. Ange de Villiers died at Fort Chartres, March 6, 1755, leaving several children, and some of her descendants are still living in Missouri and Louisiana (20).

Madame St. Ange, the widow of Robert Groston de St. Ange, died suddenly at Fort Chartres, February 23, 1762, aged about seventy-nine years.

Of the life of Pierre de St. Ange little is known. His place in history is fixed by his death rather than by his life. He was a soldier in Illinois as early as 1722, he was commissionned as ensign December 19, of that year. It is recorded that a party of which he was in command was attacked by the Indians in 1724, and one of his soldiers was killed (21). Then for a period of twelve years nothing is to be found concerning him, except the record of his presence at a wedding in Kaskaskia, 1727.

In the south, the French became involved in a war with the Chickasaws, and a great expedition was planned which should attack them in their own country, and put it out of their power to make further trouble. Bienville was to march with an army from New Orléans and the colonies in Arkansas, Illinois, and on the Wabash, were to furnish their quotas. A place of meeting was appointed and an attack was to be made in force. On February 20, 1736, the northen contingent set out Fort Chartres, under the commandant Pierre D'Artaguette. He had under him many distinguished officers, among them Pierre de St. Ange, who appears to have been second in command, and Vincennes, the commandant of the post on the Wabash. There were forty-one regular soldiers and ninety-nine militiamen. In addition, there were thirty-eight Iroquois, thirty-eight Arkansas Indians and about two hundred Illinois and Miamis. They went down the river to the neighborhood of Memphis and from there marched southeastward to the Chickasaw village in what is now Lee County, Mississippi. Bienville had been detained, and had written D'Artaguette to wait for him, but the Indians forced the fighting. D'Artaguette attacked them with great vigor, and a desperate battle was fought. Early in the action the Illinois and Miami Indians had run away. The Iroquois and Arkansas remained loyal and it was only by their aid that any of the attacking party escaped alive. D'Artaguette received three severe wounds, but continued to fight, leaning against a tree, until another shot stretched him upon the earth. St. Ange took command and continued the fight until they were overwhelmed by numbers. The Chickasaws had five or six sundred fighting men and were aided by about twenty English. Nearly one hundred of the French were killed, twenty escaped and twenty-two were captured. Among the prisoners were D'Artaguette, St. Ange, Vincennes, Dutisné, a Jesuit, Father Senat, and several other officers. Seventeen of the captives, including all of those named, were burned by the Chickasaws on the day of the fight. They were tied to stakes at about three o'clock in the afternoon; slow fires were built around them and the torture continued until midnight. An Indian woman carried to New Orleans the story of their death. They faced their enemies to the last, and, in the midst of the flames, they "sang as is the fashion among the Indians, who thereby judge of the valor of men (22)."

Louis de St. Ange was at this time in command of a post on the Missouri. Fort Orleans had been destroyed by the Indians some time before and another fort had been built near the mouth of the Kaw or Kansas river, and it was there that St. Ange was stationed. His father wrote to Bienville asking that he might be given the position left vacant by the death of Vincennes (23). The request was granted and Louis de St. Ange was in July, 1736, transferred from the Missouri to the Wabash. He remained in command of the post which is now the City of Vincennes for twenty-eight years (24). The white population was small and he was the beneficent *pater familias* of the village. He advised them in their troubles, adjudged their controversies, danced at their merry makings, and signed the church register of their births and marriages. Though his village was small, the field of his activity was widely extended. His correspondence shows that he kept in touch with the movements among the Indians from the Hudson

river to the Mississippi; no continental diplomat ever had such burdens put upon him as fell to the lot of St. Ange. But the intricacies of the Indian character were to him as an open book, and there was no serious trouble with the natives in his territory in all the period of his command at Vincennes.

It was during this time that the British Americans were crowding into the Ohio valley, and that the final contest for its ownership took place (25). We do not know the details of St. Ange's actions, but we do know that he was actively engaged in military service against the British. It is frequently stated that he was at Braddock's defeat, but there is no evidence that such was the case.

When the war was over, and the French flag had gone down in defeat, the final act of surrender was left to St. Ange. Neyon de Villiers who was in command at Fort Chartres was ordered to New Orleans and St. Ange was put in his place. Neyon de Villiers is generally spoken of as the brother-in-law of St. Ange. He was not such. He was not even of the same family as François Coulon de Villiers who married Elizabeth St. Ange (26).

St. Ange's incumbency at Fort Chartres was full of difficulties. The Indians were excited and aroused, and determined that the British should not take possession of the country which they considered to be theirs. The British had great difficulty in getting troups to Fort Chartres. Finally one officer, Lieutenant Ross, reached there. A council was held made up mainly of Indians from the West side of the Mississippi; Missouris and Osages. One of the chiefs addressed Ross as follows:

"Go! and leave us with our French father. It is he who opened the eyes of our ancestors and has made us live. Adieu! Go away, and think no more of returning hither, because our warriors who are giddy brained might throw you in the water if you try to return. Tell your chief to remain on his lands as we will on ours (27)."

The great Pontiac came, raging like a demon. He cajoled and threatened. He appealed to St. Ange on the basis of their ancient friendship, recalling all the campaigns that they had made together against the misguided Indians and those dogs of English, and offering to himself drive back the English, if St. Ange would but give his consent.

To the Illinois Indians he said: "If you hesitate one moment I will destroy you like a fire which passes through a prairie (28)."

But St. Ange was firm and faithfully endeavored to obtain for the British the peaceful possession of the country. He remained at Fort Chartres about fifteen months before he was relieved. Finally on the ninth day of October, 1765, Captain Thomas Sterling with a detachment of the famous Black Watch, a regiment still existing and having a more notable career than any military organization known in history, reached Fort Chartres, and on the next day the French flag disappeared forever from Illinois. Some weeks later St. Ange with his handful of soldiers moved across the river to St. Louis (29).

A good part of the white residents of Illinois went with him or had preceded him. The secret treaty which had transformed the west bank of the river, known until 1796, as the western part of the Illinois, from France to Spain, had been made known in October 1764, but it was the duty of France, and so recognized by the French government, to govern the country in the customary way, until Spain came to take possession (30). And the jurisdiction which St. Ange had possessed over that territory was unimpaired by the transfer of the east bank to the British. A curious fiction set on foot by some imaginative writer has often been repeated and accepted as true.

The people of St. Louis, it is said, recognizing St. Ange's great abilities and fitness for rule voluntarily chose him for their governor and installed him in office.

Such a thing was of course impossible, and such action was wholly foreign to the ideas of those people. They were not accustomed to be consulted about their governors, and did not bother their heads about such matters.

Another story equally unfounded is told by Governor Reynolds in his history (31).

He says that when Captain Stirling died a few months after Fort Chartres had been surrendered to him by St. Ange, leaving the fort and the country without a ruler,

St. Ange returned, took command, and held the reins of government until a British officer was sent to relieve him.

How such a story originated it is impossible to imagine. Aside from its intrinsic impossibility, the fact is that Captain Stirling did not die a few months after taking possession of Fort Chartres. He subsequently had a distinguished military career in Europe, reached the grade of General, and departed this life in the year 1808.

The Spanish were in no hurry to take possession of their new domain. St. Ange was continued in the government, and when the Spanish Captain Rui was sent in 1767, to build two forts on the Missouri river near its mouth, he was instructed that, "upon the arrival of the expedition at Illinois, every thing that had been outlined will be carried out and the French commander for that place, Mr. St. Ange, will arrange for everything with the experience he has had." It was not until 1770, that Don Pedro Piernas came with a commission as governor, and relieved St. Ange, who then took service in the Spanish army with the rank of captain, but with the inevitable half pay. He was then about sixty-eight years old, he remained at St. Louis and was depended upon by Piernas as a wise counselor, and by the people as their friend and intercessor. He died December 26, 1774, at the house of Madame Chouteau, one of the principal inhabitants of the village. He made his will on the day of his death. He provided for the payment of his debts and the collection of the debts due to him, for the freedom of his slaves, and distributed his estate among the children of his sister Elizabeth. In his will, he declared that he had never contracted any marriage up to that time.

He was buried in the churchyard of the village on what is now Second street. I am indebted to Mr. Pierre Chouteau for an interesting story as to the disposition of his remains. The growth of the town induced the abandonment of the ancient burying ground and the removal of the bodies to a new cemetery at Franklin and Jefferson avenues. After a few years, the town crowded upon this place and another change was made to the present Calvary cemetery. Mr. Chouteau says that when this second change was made, his father was absent from home and the duty of supervising the removal of the bodies in the Chouteau vault was cast upon his mother. She identified the remains of all but one person; there was one coffin in excess of the number called for in the family records. When Madame Chouteau returned home from her errand to the cemetery, she told her father-in-law, Pierre Chouteau, Jr., who was then blind, of what had happened and asked him whose was the unidentified coffin. He exclaimed with surprise that it was a remarkable coincidence. That when the first removal was made from the original burying ground, his father was absent and his mother had attended to the removals; that she had been puzzled at the unidentified remains, and that he remembered that when his father came home, he explained that the unmarked coffin was that of Monsieur St. Ange de Bellerive.

So his remains now rest, it is to be hoped forever, upon a hill overlooking the turbid stream of the Mississippi with which he was so familiar in his life time, and than which no place could be more fitting.

One street in St. Louis bears the name of St. Ange, and one village in Illinois, that of Bellerive.

He has no other monument. But in time to come, it is not to be doubted but that in the City of St. Louis a fitting statue will be erected to preserve the memory of his virtues.

From what we know of his life and from tradition, we are justified in believing that he was a good man, kindly, loyal, faithful to his duties, and capable in their performance; that he was wise in council and brave in action.

As a Missourian, it is to me the source of much pleasure to be able to pay to the memory of our first governor who lived amongst us, and to that of his father and brother, this slight tribute of respect.

Walter B. DOUGLAS

(1) **Les Charly Saint-Ange n'avaient aucune parenté, croyons-nous, avec les Saint-Ange de Bellerive établis en Louisiane. Ceux-ci, tout de même, étaient originaires de Montréal, et on a si souvent confondu ces deux familles qu'il est utile de reproduire ici l'importante étude de M. Walter B. Douglas, qui est toute à la gloire d'une belle famille canadienne devenue louisianaise.**

(2) 17 Wisconsin Historical Collections, 155.

(3) 6 Margry, *Découvertes et Etablissements des Français*, vol. 6, p. 448.

(4) Rapport de M. Edouard Richard, Supplément des Archives Canadiennes, 1899, p. 67.

(5) *Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes*, par l'abbé Tanguay, vol. 4, p. 382, vol. 3, p. 199. Christophe Crevier, a native of Rouen, passed over to Canada and established himself at Three Rivers. His daughter Jeanne married, in 1652, Pierre Boucher, Sieur de Boucherville. His sons, taking names from concessions of land made to them, came to be known as Crevier de St. François, Crevier Duvernay and Crevier de Bellerive. They contracted alliances with the best families of Canada. One of the Crevier's was nephew of Hertel de Chambly, *Histoire des Grandes Familles du Canada*, pp. 230, 420. In a letter from Mr. Benjamin Sulte, there is no greater authority on Canadian history, he says that the name was taken from the isle of Bellerive at the embouchure of the St. Maurice, which Island still bears the name. It is likely that the Marguerite Crevier who became the wife of Robert Groston de St. Ange was the granddaughter of Christophe Crevier, and the daughter of his son Crevier de Bellerive, instead of the such married lady indicated by the abbé Tanguay.

(6) The St. Romains were also a family of distinction. See *Rapport de M. Edouard Richard*, pp. 68, 97, where they are included in a list of twenty of the principal inhabitants of Canada. One of them — Gabriel St. Romain — died at St. Louis, in 1780.

(7) Rapport de M. Edouard Richard, p. 530.

(8) *Letters to the Duchess of Lesdiguieres*, London, 1762, p. 289. Writers who have mentioned St. Ange, have not distinguished between the father and the son. This confusion of persons appears in Parkman's *Conspiracy of Pontiac*, vol. 2, p. 275; in *Le Panthéon Canadien*, 1858; under Bellerive; in Wallace's *Illinois and Louisiana under French Rule*, p. 361; in Mason's Chapters of *Illinois History*, p. 217 and in the notes to the *Jesuit Relations*, vol. 70, p. 317. The first pointed correction of this error was made by J. P. Dunn, Jr. in his *History of Indiana* in the American Commonwealths series. And see also article by Mr. Dunn in Publications of the Illinois State Historical Library, No. 10, on "Father Gibault, the Patriot Priest of the Northwest."

(9) Report on Canadian Archives, 1904, Appendix K, p. 10.

(10) Bandelier, *The Expedition of Pedro de Villazur*, Papers of the Archaelogical Institute of America Series V; Margry, *Découvertes et Etablissements des Français*, vol. 6, pp. 385-452; Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, vol. I, p. 324, vol. 2, pp. 141-221; Dumont, *Mémoires Historiques sur la Louisiane*, vol. 2, p. 74; Bossu, *Nouveaux Voyages*, vol. 1, pp. 161-178; Parkman, *A Half Century of Conflict*, vol. 1, pp. 360-366.

(11) *Letters to the Duchess of Lesdiguieres*, p. 204.

(12) Margry, *Découvertes et Etablissements des Français*, p. 387ff; Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, vol. 2, pp. 141-221; Parkman, *A Half Century of Conflict*, vol. 1, pp. 360-366. See, for sketch of Bourgmont, Heinrich's *Louisiane Sous la Campagne des Indes*, p. 127, N.

(13) Dumont, *Mémoires Historiques*, vol. 2, p. 75; *Mercure de France*, December, 1725, (copy in library of Missouri Historical Society. Gift of Edward A. K. Killian, Esq.); Bossu, *Nouveaux Voyages*, vol. 1, p. 161.

(14) See articles on "Meskwakia", and "The Meskwakia People of To-Day", in 4 *Iowa Journal of History and Politics*, pp. 179, 190; see also "Lost Maramech and Earliest Chicago" by John F. Steward. And see also "The Folk Lore of the Musquakies", by Mary Alicia Owen.

(15) Mason, Chapters of *Illinois History*, p. 220; *Illinois in the Eighteenth Century* (Chicago Historical Society Papers), p. 28.

(16) 17 Wisconsin Historical Society Collections, p. 110. Letter from Beauharnois and Hocquart to the French Minister.

(17) That the exact site of the Fox fort will ever be discovered is unlikely. Mr. John F. Steward, who has given much careful study to the subject, is of the opinion that it was on the north side of the Illinois river at Maramech hill in Kendall county. The authority for the location suggested is a letter from Hocquart to the French Minister of date 15 January, 1731. In that letter, it is said: "I have no doubt, Monseigneur, that you have learned by way of the Mississippi of the defeat of the Renard savages that happened on September 9th last, in a Plain situated between the River Wabache and the River of the Illinois, about 60 leagues to the south of the extremity or foot of Lake Michigan to the east south east of *le Rocher* in the Illinois country." 17 Wisconsin Historical Collections, p. 129. For statements of Mr. Steward's views see "Lost Maramech and Earliest Chicago," and Publications of the Illinois State Historical Library, No. 13, p. 251.

(18) The original sources of information concerning this affair are to be found in 17 Wisconsin Historical Society Collections, pp. 109-130.

(19) In 1732, the friends of d'Artaguette were urging his appointment to the place held by St. Ange. "He will make more progress there", they said, "than Sieur de St. Ange, the father, who commands there, and whom the Indians find too old." 3 Indiana Historical Publications, p. 299.

(20) Manuscript sketch of the d'Artaguette family in the library of Missouri Historical Society.

(21) *Notes sur la famille Coulon de Villiers*, par l'abbé Amédée Gosselin, Lévis, 1906.

(22) 16 Wisconsin Historical Society Collections, p. 454.

(23) Report concerning Canadian Archives for the year 1905, vol. 1, pp. 457, 458.

(24) Margry, *Découvertes et Etablissements des Français*, vol. 6, p. 448 note.

(25) Indiana Historical Society Publications, vol. 2, p. 27.

(26) See Parkman, Montcalm and Wolfe, vol. 1, p. 87.

(27) For a sketch of the life of Neyon de Villiers, see De Villiers du Terrage, *Les dernières années de la Louisiane française*, p. 190.

(28) Report concerning Canadian Archives for the year 1905, vol. 1, p. 473.

(29) Colonel Auguste Cheuteau, *Narrative of the Founding of St. Louis*, p. 8.

(30) Captain Stirling wrote, on 15th December, 1765, to General Gage as follows: "Mons. St. Ange withdrew on the 23rd with all the French troops in this country to a village called St. Louis on the Spanish side, opposite to Caho (Cahokia), having orders to that purpose from Mons. Aubry, he had no soldiers in any of the Posts except this, a reduced Officer (de Belestre) acted as Commandant at Cascaskias, and another at Caho (de Volsay), they both left this side likewise." 12 Publications of Illinois State Historical Library, p. 216. Aubry wrote, 27th January, 1766, of the surrender of Fort Chartres and saad: "Après avoir protesté, M. de Saint-Ange est passé sur l'autre bord avec deux officiers et ses trente-cinq hommes. Il s'est établi à Paincourt (St-Louis), près de Sainte-Geneviève, et m'a renvoyé quinze hommes par suite du peu de farine que les Anglais lui ont laissé." De Villiers du Terrage, *Les dernières années de la Louisiane française*, p. 223.

(31) "With respect to the cession of places or territories by a treaty of peace, though the treaty operates from the making of it, it is a principle of public law that the national character of the place agreed to be surrendered by treaty continues as it was under the character of the ceding country, until it be actually transferred. Full sovereignty cannot be held to have passed by the mere words of the treaty without actual delivery. To complete the right of property, the right to the thing and the possession of the thing must be united." 1 Kent's Commentaries, p. 177.

THE COVERDALE COLLECTION

"We moderns take great satisfaction in our own achievements in discounting the future, and in anticipating greatness still to come, but perhaps it may not be amiss to reflect for a moment on that greatness which is past — which has already been achieved by our forebears. For, as the wise Socrates said so long ago: "Sons ought not only to be the inheritors of their father's substance, but also of their commendable virtues and honours."

In these few words Mr. William H. Coverdale has expressed the whole spirit of the laudable aspirations which have made him famous throughout Canada and the United States as a collectionner of historic Canadiana.

The distinguished President of the Canada Steamship Lines started assembling the collection which now bears his name in 1929, just previous to the building of the Manoir Richelieu at Murray Bay, this palatial French Chateau type summer resort situated on a height above the majestic St. Lawrence river, a short distance below Quebec. In 1930, he had brought together some 1,500 items with a view to utilizing them in the Manoir, as decorative motive. Today, the collection has expanded to over 3,000 items. It includes an Indian collection of prints, a large group of Audubon aquatints and the work of some modern artists who, with a feeling for the past, have succeeded in re-creating significant events or historic settings which had been obliterated by time.

The Coverdale Collection is divided between the two hotels at Murray Bay and Tadoussac. The pictorial portion of it has been placed in the Manoir Richelieu while the summer resort at Tadoussac houses the furniture which gives it its distinctive "cachet".

This priceless treasure of antique furniture, domestic utensils and handicraft which Mr. Coverdale has rounded out is a unique portrayal of the mode of life of the settlers of New France. They come from humble farm-houses or from the dusty attics of forgotten homes, from the shops of hoarding antiquarians or from the secular dwellings of French "seigneurs" which have carried down to us the memory of an obsolete system. Through the indefatigable efforts of Mr. Coverdale they have been brought out to light again and displayed in the fitting surroundings of Canada's oldest little village, where Pierre Chauvin, long ago, established his fur-trading post at the gateway of the majestic Saguenay fjord. There, the connoisseur can admire the picturesque designs of the habitant rugs and coverings, the perfect craftsmanship of sturdy old pottery and venerable pewter, the simple lines that spell beauty in the humble cradles, the sculptured chairs, the corner cupboards, the haughty "armoires", the old spinning wheels and the chests of drawers. In pine, butter-nut, maple and birch, may be traced the successive transition of the Basque, Norman and Breton influences and, later, those of Chippendale, Hepplewhite and Sheraton. Mr. Coverdale takes a very keen interest in this portion of his collection and he is justified in being proud of it.

In Canada's story, exploration, conquest and settlement absorbed for many decades the energies of the people. Though cultural efforts were for two hundred years limited in their scope, they were never entirely absent, and throughout the entire period there were artists working with quiet absorption on their subjects. For the most part, these men received only a cursory recognition from their fellow-countrymen. The hands of men were upon the sword or the plough and the pioneer community could tolerate but could hardly foster the artist. Many of these men came from abroad: soldiers, engineers, scholars or travellers who carried sketch-books or canvasses with them only for diversion. Some undoubtedly worked with a consciousness of history, and their pictures which have survived reveal a deep interest in the physical surroundings of life in New France and later in British America. A few of these artists found recognition for their work in continental Europe and in England where there was a growing interest in the rising power of the Empire overseas. The rapid improvements of the printing crafts made possible the reproduction of some of the best work of the traveller-artists and they stand today as superb examples of engraving and lithography.

A great number of these reproductions and originals are to be found in the Coverdale Collection of pictorial Canadiana which now ranks with the great collections of a similar character that have, in the last few decades, been formed on this continent.

In the early days of the colony, trade governed the life of the settlers. Owing to the difficulties of travelling and the extent of the known lands, the St. Lawrence basin remained, for a long time, the frame around which the country grew up. Therefore, the attributes of culture, such as literature and arts, were confined to the territory tributary to the St. Lawrence river trade route and dominated by Quebec, the capital city and centre of government, and Montreal, headquarters of religious organizations and capital of the fur trade. It follows that the records of this distant period that have been left to us are, for the greater part, concerned with the St. Lawrence valley. Nevertheless, Mr. Coverdale has succeeded in securing some interesting prints, maps, and plans of the Great Lakes, the Far West, the Arctic and Pacific Oceans. They are relics of the later part of the eighteenth and of the early nineteenth century.

The main Collection consists of fascinating old prints — line engravings, mezzotints, aquatints and lithographs; water-colour and sepia drawings, oil paintings, maps, charts and plans that cover the past three hundred years in the history of the Dominion. They are authentic pictures of colonial days and portray a wide range of interests in the early development of our country. They give glimpses of the pioneer qualities of the sturdy settlers who won from the virgin forest homesteads for themselves and their descendants; the laying out and development of townsites with the building of grist and lumber mills, flax and wool factories; the appearance of villages and towns expanding into the future cities; the exploitation of the square-timber trade and the construction of canals to facilitate the movement of grain and lumber. Numerous pictures of sports and pastimes show how the improving conditions left the pioneer some time for amusements. Finally, some show the valiant defendors of the colony rallying around their flag. Well did they guard the young nation through those years of strain.

Among these treasures, are to be found nearly all the important and rare sets of Canadiana, as well as many extremely scarce and heretofore unknown

items of historical interest. Views of pioneer settlements from the Atlantic to the Pacific, covering both French and British periods, many of which had grown into substantial towns and cities even before Confederation; historical scenes of naval and military events; vastly interesting portraits of Intendants, Military and Civil Governors under the old French regime, as well as those of English officers who took over after the Conquest of 1759; and a particularly fine selection of Audubon birds and animals of North-American habitat. Besides this main collection, there is a very colourful series of decorative Indian heads of prominent chiefs, scenes of hunting, pastimes and domestic life of the bygone aborigine; many of these drawings and paintings are lacking signature; but they, nevertheless, embody and reflect that certain quaintness and naturalness of line and colour which so happily portrays the life of long ago. They stand today as a tribute to the efforts and successes of our pioneering forebears who laid down the foundation and carried forwarded the superstructure in colonial days, to a finished edifice within a relatively short period. We should all be proud of this our heritage and honour the vigorous artisans who have transmitted it to us.

In the educational field, as well, the Coverdale Collection plays a part of high merit. During the few months, between seasons, when the Manoir Richelieu and the Hotel Tadoussac close their doors to their distinguished visitors, several hundred pictures and some of the furniture are taken out each year for exhibition purposes. Small groups go to universities' art departments, while larger collections are shown in the various art galleries and museums both in the United States and Canada.

For his never-failing zeal in fostering an ever-greater regard for things typically Canadian, Mr. Coverdale deserves our appreciation and our praise. His Collection, unsurpassed on the continent, represents an endeavour to assemble the finest work of those artists who captured for all time, in their work, something of the movement and of the life of Canada's early days. It has been brought together not only for the pleasure and edification of people of our time, but for those who, in generations to come, will inherit a deep reverence for the rich and colourful story of the Dominion of Canada.

F. L.

COLLÈGE DE LÉVIS

Monsieur le Commandeur
PIERRE-GEORGES ROY,
Directeur du "Bulletin des Recherches Historiques".

Lévis, ce 25 septembre 1944.

Monsieur le Directeur,

Nous ne pouvons laisser passer le cinquantième anniversaire du "Bulletin des Recherches Historiques" sans vous dire toute l'admiration que nous entretenons pour les inappréciables services qu'il a rendus à la cause de l'histoire au Canada français durant ce demi-siècle.

Le Collège de Lévis éprouve le sentiment profond d'une légitime fierté à la pensée qu'il a eu comme élève le dévoué et infatigable Directeur qui le rédige depuis cinquante ans. Il tient à le féliciter hautement de son œuvre prodigieuse, accomplie avec la plus remarquable probité, et à lui en exprimer les sentiments de sa vive gratitude.

Fasse le Ciel qu'il continue encore de longues années, en compagnie de son digne fils, à donner aux générations présente et future les "perles ignorées que renferme l'écrin de notre histoire canadienne-française".

Veuillez agréer, M. le Directeur, avec mes respects, les sentiments de ma plus vive reconnaissance.

Chanoine Léopold ROBERGE, ptre,
Supérieur du Collège de Lévis.

QUESTIONS et REPONSES

La rubrique « Questions et Réponses » est ouverte à tous.
Les « Questions et Réponses » sont insérées dans le but de renseigner les *chercheurs* et les *curieux*.

QUESTIONS

WHERE IS GRAVE OF CHAMPLAIN

The location of the grave of Champlain has long been a vexed question with archeologists, although it would appear that the matter was possibly settled many years ago as the result of the researches and studies of M. Stanislas Drapeau. I was fortunate enough recently to find a copy of a brochure on the subject published in 1880 by this well-known student of Canadian history and affairs to whom we are indebted for a substantial and valuable volume entitled: "Etudes sur les Développements de la Colonisation du Bas Canada" (1851-1861), published in 1863. As the brochure by M. Drapeau is extremely rare it is worth while to review its findings.

When the Recollets arrived in New France in 1615, Champlain and Father Dolbeau selected a suitable piece of land and at once had a small chapel erected upon it. This building was known as the Chapelle de Québec and served as parish church until 1629 when Quebec was captured by the Kirkes. This chapel was probably located near the Habitation and shared its fate when that building was burned at some time during the British occupation between 1629 and 1632. That it was destroyed before the country was returned to France in 1632 is evident from the fact that the first Mass after the return was celebrated in the house of Madame Hébert which was situated on the heights not far from the fort. Father LeJeune mentions this fact in the Relation of 1632. An altar was erected later in the fort itself and it was there that the Jesuits administered the Sacraments until a new chapel was built.

In the Autumn of 1633 Champlain built a chapel near the fort which he named "Chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance". He did this in fulfilment of a vow.

This chapel occupied part of the site of the present basilica. Traces of the foundation of this building were discovered in 1869 by Mr. l'abbé Laverdière. From the position of these remains it would appear that the chapel covered the east end of the present basilica and extended in the direction of the presbytery.

The Chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance was destroyed by fire in June 1640, together with the neighboring presbytery of the Jesuits. When this happened the Hospitalières who occupied a house belonging to the Company of One Hundred Associates, placed their little chapel at the disposal of the Jesuits. This was situated near the site of the present English cathedral. The chapel of the Hospitalières served the community as a church for eleven years until the basilica, begun in 1647, was opened in 1651.

At the time of the death of Champlain there were two cemeteries in Quebec, one on Mountain Hill and the other near the convent of the Recollets at Notre-Dame-des-Anges.

The cemetery on Mountain Hill was on two levels, the upper of which was near the land of Mr. Couillard which covered much of the area now occupied by the buildings of Laval University. This upper level must, therefore, have extended to the ramparts.

Champlain died on Christmas Day, 1635, in Fort St. Louis which he had constructed in 1625. According to the Relation of 1636, the funeral oration was delivered by Father P. Le Jeune in the Chapelle de Notre Dame de la Recouvrance on the day of the burial. Re-

ferring to the funeral, Father Le Jeune said that the procession was formed of a large number of the people, soldiers, officers and clergy. "Although he died outside France, his name will not be esteemed the less by posterity".

The assumption has been made by Mr. Dionne and others that Champlain was buried in the vaults of the chapel after the service. But this is only conjecture. The registers of the chapel, which might have settled the question, were lost when the building was destroyed by fire in 1640.

It would seem more probable that Champlain was buried in the Mountain Hill cemetery among the men and women who had shared with him the hardships and triumphs of his early days and whom he loved as children. That he may have expressed a desire for such a burial place is in entire accord with his character.

In the Relations of 1641 and 1642 there is a reference to a Chapelle de Champlain constructed by Mr. de Montmagny in honour of the first governor of New France, the founder of the city of Quebec. We have a record of two persons who were buried in the crypt of this chapel which may have been built over the grave of Champlain. These persons were Mr. Gand of the Company of One Hundred Associates and Father Raymbaut, the former interred in 1641 and the latter in 1642.

The fact that this chapel was standing in 1642 shows that it cannot be identified with Notre Dame de la Recouvrance which was destroyed by fire in 1640. Further, in 1649, an act of concession made by Mr. D'Ailleboust, describe a block of land as being opposite the Chapelle of Champlain ("contre la Chapelle Champlain"). That this definition was regarded as inadequate or too minute, however, is indicated by the fact that, later in the document, the words Chapelle de Champlain are scratched out and replaced, between the lines, by the words Grand Place. This procedure would suggest that the Chapelle de Champlain must have been in the neighborhood of the Grand Place which was then an extensive area that must have reached, at least, to the confines of the upper level of the cemetery.

In 1688 Bishop St. Vallier, who succeeded Bishop Laval, acquired land adjoining the cemetery on Mountain Hill for his episcopal palace, which he erected before the close of the seventeenth century. In 1831 the Government acquired the old building and land from Bishop Panet, in order to erect the Parliament building upon it. Some of the old building was incorporated in the block. But in 1850 an extension became necessary and when land for the foundations of this wing was being excavated a well-constructed tomb with some human bones was discovered. This lay just beyond the wall of the former episcopal palace.

As it appears certain that the Chapelle de Champlain mentioned in the Relations was erected on the upper level of the cemetery it was not unlikely that it covered the grave of the man in whose honour it was constructed. It was probably the remains of this chapel tomb that were discovered in 1850.

This Chapelle de Champlain did not exist very long. The last document in which it is mentioned is the concession act made by Mr. D'Ailleboust, the governor in 1649, to which reference has already been made.

Over a hundred years have passed since the discovery of the old tomb and its contents. There may be a record somewhere of the reburial of the dust then found. Reverent hands may have gathered it and placed it in an unmarked grave elsewhere in the Mountain Hill cemetery. If we knew where that reburial took place, we should, in all probability know where all this is mortal of the Father of New France now rests.

E. C. WOODLEY

PONT DE QUEBEC. Quel est le nom du constructeur polonais qui prit part à l'érection du Pont de Québec?

POLO

"LES PREMIERS MALTAIS AU CANADA". En quelle année les premiers "Maltais" sont-ils arrivés au Canada? On me dit qu'il y aurait deux branches de Maltais: l'une venant de l'Ile de Malte (d'où le nom de Maltais), l'autre venant de France.

J.-B. MALTAIS

"FAMILLES JACOB ET RIEUTORD". Il y a quelques années un généalogiste a publié des notes sur ces familles. Peut-on me dire où je puis les trouver?

GEN.

Peut-être GEN. veut-il parler des notes publiées par M. Gérard Malchelosse dans "Le Bien Public" (Trois-Rivières), no du 18 juillet 1940?

A. R.

"CHARLES DICKENS AU CANADA". En quelle année Charles Dickens, le grand romancier anglais est-il venu au Canada? A-t-il visité Québec et qu'en dit-il?

PUBLICISTE

Dickens visita le Bas-Canada au printemps de 1842. Parti de Londres le 3 janvier, avec sa femme, il séjourna aux Etats-Unis jusqu'en mai. Entrant alors au Canada par Niagara, il se rendit à Toronto, puis à Kingston et visita le Bas-Canada du 11 au 30 mai. Une traduction française de ses impressions du Bas-Canada a été publiée par le R. P. Ubald-M. Guertin, o.f.m., dans NOS CAHIERS, vol. III, no 1, mars 1938, pp. 5-12.

A. R.

"SIR GEORGES PREVOST". Au printemps de 1815, Sir Geo. Prévost quittait Québec pour aller défendre sa cause en Angleterre. Il est évident qu'il n'a pu faire le voyage par eau — alors il a dû faire le voyage jusqu'à Saint-Jean par terre. Pourriez-vous me renseigner sur son itinéraire, à partir de Québec. Je présume qu'il a dû suivre la route du Témiscouata, celle du Portage.

L. F. D.

La "Gazette de Québec" du 6 avril 1815 fournira à L. F. D. les renseignements qu'il désire sur l'itinéraire de Sir Geo. Prévost, qui en effet suivit la route du Portage.

A. R.

OLDEST HOUSE. Can any of your readers give me the date of the oldest dwelling-house erected within the actual limits of the city of Quebec? Was it built of stone, brick or wood? And by whom and where?

QUEBECER

THE MAPLE-LEAF. When and on what occasion was the maple-leaf adopted as one of their emblems by the French-Canadians?

L. T. R.

LA COQUERELLE. En quelle année la coquerelle (Blatella Germanica) fit-elle son apparition au Canada?

BOUL.

MANUSCRITS DE GARNEAU. Existe-t-il encore plusieurs manuscrits de F.-X. Garneau?

HISTRO

LOGE MAÇONNIQUE. A quelle date doit-on faire remonter la 1ère loge maçonnique au Canada?

FRERE

FAMILLE JOLY DE MARVAL. Où trouver des renseignements sur cette famille?

BEAUCERON

Beauceron trouvera un article de M. E. de Cathelineau, sur cette famille, dans Nova-Francia, Vol. V, no. 4, 1930, pp. 230-232.

LA BARONNE DE SAINT-LAURENT. Peut-on trouver un portrait de cette baronne qui passait pour être l'épouse morganatique du duc de Kent? Fut-elle mariée avant de partager la vie du père de la reine Victoria?

LAURENT

MEURTRE À QUÉBEC. Antoine Belleau fut assassiné à Québec en octobre 1836. Ce meurtre aurait été commis près de la Porte St-Jean. Quelqu'un peut-il me renseigner à ce sujet?

BELLE

A TRAVERS L'IMPRIMÉ

MUSIQUE (1)

Nul ne peut nier que la musique ait pris chez nous un essor considérable, surtout depuis l'avènement de la radio, il y a une vingtaine d'années. Servie par les ondes qui l'apportent quotidiennement à des millions d'auditeurs, elle s'est infiltrée partout, éveillant graduellement le sens artistique des masses, et il n'est pas rare aujourd'hui de voir des jeunes qui sans avoir fait d'études, peuvent dire sans hésitation, dès les premières notes d'une symphonie ou d'une sonate: "C'est du Mozart, du Beethoven, du Debussy". La vulgarisation de la musique est l'un des plus beaux dons que la science pouvait faire au monde, et les Canadiens-français en ont profité largement. C'est à leur intention et dans le but d'affiner leur goût, de diriger leurs préférences, que Léo-Paul Morin, l'un de nos meilleurs musicologues, avait écrit une série d'articles et d'études, destinés à être publiés dans les journaux ou débités à la radio. La mort l'a arraché brutalement à son métier de professeur et de critique, mais par les soins pieux de ses amis, son œuvre a été recueillie, compilée et présentée récemment au public dans un volume intitulé "Musique".

Cette petite Bible sans prétentions encyclopédiques ou littéraires mérite de figurer avec honneur dans toutes les bibliothèques, dans tous les foyers où l'on rend à la musique un culte intelligent.

La richesse intellectuelle, le sens artistique et la vive imagination de l'auteur, qui avait publié "Papiers de Musique" en 1930, se donnent libre cours dans les chapitres consacrés à la Musique française, à la Musique d'Europe et d'Amérique, et surtout dans ses remarquables Considérations sur la Musique et les Musiciens, tandis qu'il esquisse au début, pour les profanes, les grandes lignes de cet art exquis, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, qu'il brosse ensuite succinctement le tableau de notre musique canadienne et qu'il analyse enfin, pour le bénéfice des radiophiles et des amateurs de disques et de concerts, une cinquantaine d'œuvres de choix.

"Musique" est un volumineux recueil qui renferme une documentation extrêmement riche, passée à travers le filtre d'un esprit curieux, sensible et éclectique, et servie par une plume habile. Ses 400 pages contiennent de plus une foule de notes inédites, émaillées de détails piquants sur les compositeurs modernes, que Morin, Parisien d'adoption, fut à même de coudoyer et d'apprécier au cours de ses longs séjours outre-mer. Il y prononça même plusieurs causeries qui sont incluses dans ce bouquin, préfacé par trois de ses vieux amis, Jean Désy, ministre canadien au Brésil, Marcel Dugas et Robert de Roquebrune. Par respect pour sa mémoire, les éditeurs de la maison Beauchemin ont tenu à garder intacte la pensée du musicien, dans ses phases diverses et ses aspects changeants; ils n'ont pas cru devoir supprimer les redites peu nombreuses il est vrai, qui apparaissent dans deux ou trois études sur le même thème et nous leur donnons raison.

"Musique" est une généreuse et solide contribution à la musicographie canadienne, qui n'abonde pas en œuvres de ce genre. Léo-Pol Morin aimait à faire partager ses idées, à offrir sa culture comme un cadeau. Les mélomanes de tout âge et les étudiants de la jeune génération puiseront dans ce don ultime qu'il leur a fait de son érudition, de son expérience, de son sens critique éclairé, un enseignement précieux.

Renaude LAPOINTE

(1) Morin (Léo-Pol). Musique, *Montréal, Beauchemin*, 1944, in-8.

L'ELOQUENCE SACREE (1)

Malgré le titre, il ne s'agit pas, en ce présent ouvrage, écrit par l'un des maî-

(1) Gillet (R. P. M. S.). L'Eloquence Sacrée, *Montréal, Librairie J.-A. Pony*, 1944, 336 p. in-12.

tres de l'heure du monde catholique, d'un traité d'éloquence sacrée; mais bien, selon le dessein de la collection où il s'insère, d'une véritable anthologie. Qui le regrettera, quand il aura parcouru, sinon absorbé, la riche moisson de cette "parole de Dieu"?

Une magnifique introduction de 32 pages tient presque lieu du traité d'éloquence délibérément omis. Car, recettes oratoires mises de côté, nous sommes vraiment initiés par elle et amenés à comprendre le véritable sens de la prédication en nos églises. Après avoir dit combien l'art de l'éloquence sacrée est un art complexe et fugitif, l'éminent Dominicain s'empresse d'insister sur le point essentiel que la parole du prêtre du haut de la chaire est la parole même de Dieu, s'appuyant sur la tradition des Conciles et se servant des expressions mêmes de Bossuet. Puis, — considérations des plus intéressantes pour toute personne cultivée — le Père Gillet entreprend une explication de la différence et de la supériorité du XVII[e] sur le XVIII[e] siècle; allons-y voir, on ne peut dire en un mot ce qui en est.

Parmi les orateurs choisis pour les XVI[e], XVII[e], XVIII[e] et XIX[e] siècles, nous préférons pour le XVI[e] siècle le Père Coton et saint François de Sales; pour le XVII[e], Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Fénelon et Massillon, — véritable pléiade — mais l'extrait du Père Soanen est remarquable; pour le XVIII[e], Jean de la Roche, le Père de Ségaud, le Père Richard, Cambacérès et le Père Elisée; pour le XIX[e] siècle enfin, le Père Lacordaire, le Père Félix et le Père Monsabré.

Hubert LÉTOURNEAU

CONTES POUR UN HOMME SEUL (1)

Il n'y a pas d'erreur possible: Yves Thériault aime la violence. Dans la série de dix-huit contes qu'il présente aujourd'hui au public, il a trouvé le moyen d'en terminer quinze d'une façon tragique. C'est sûrement une gageure d'avoir ainsi accumulé, dans ces 200 pages: un suicide, quatre morts violentes (en plus de celles qui sont causées par deux incendies et deux naufrages), deux cas de folie, des sadiques et des névropathes en quantité, et une dizaine d'assassinats dont certains s'accompagnent d'actes que le marquis de Sade n'eût pas désavoués. Ce n'est plus un conteur, que diable, c'est Barbe-bleue! Je ne voudrais pas être personnage de monsieur Thériault; il m'empalerait certainement dès la troisième page. Fort heureusement (est-ce le "miracle canadien"?), à chaque chapitre il naît de nouveaux personnages pour assurer la continuation du livre; sinon c'eût été bientôt comme le fameux combat de Rodrigue contre les Maures, combat qui cessa faute de combattants.

Il y a beaucoup de divagation et d'invraisemblance dans tous ces crimes monstrueux, aussi ordinaires (l'auteur dirait incorrectement: "autant" ordinaires, p. 57), aussi faciles, aussi impunis qu'une chiquenaude (l'auteur dirait amphigouriquement: "comme on fait le petit son sec avec les deux doigts", p. 125). Il y a même parfois impossibilité physique à certains actes, comme celui du Troublé, par exemple, qui tronçonne à deux endroits, avec un couteau (!), pour les placer dans un sac de cuir et les y aimer, les cuisses d'une femme qu'il vient d'assassiner (p. 40).

Tout le long du volume s'agitent ainsi une exaspération, une violence morbide que d'aucuns prendront pour un instinct sauvage de poésie. Il est vrai que la poésie, descriptive et sensitive, n'est pas absente de ces contes fantastiques; elle perce souvent, en un style hardi, haché, mais déconcertant à plus d'un endroit.

Pourquoi l'auteur capable d'écrire des phrases comme celles-ci, solides, justes et poétiques:

"Puis les nuits vinrent qui étaient les nuits de pêche, les nuits longues et bleues, avec toutes les étoiles et le chant doux qui monte du fond de la mer." (P. 15)

(1) Theriault (Yves). Contes Pour Un Homme Seul, *Montréal, L'Arbre*, 1944, 200 pp., in-12.

"Quand les petits vents crient entre la voix des grands." (P. 15)

"Dans le matin qui en était un bien clair, tout rempli de soleil, il y avait le grand silence bruyant de la mer et des champs, et des choses qui font le bruit de vivre tout en ne faisant, chacune d'elles, aucun bruit qui compte vraiment." (P. 19)

pourquoi cet auteur qui prouve ainsi un réel talent, et robuste, cultive-t-il une singularité naïve, moyenâgeuse, qui peut sentir Claudel mais n'en porte pas la marque? Je me demande aussi pourquoi se résigne-t-il à descendre à des phrases incorrectes, abracadabrantes et anti-françaises comme celles-ci:

"Au soir noir, avec dedans les grands tourbillons d'ombre que les yeux ouvrent bien grand et que vous étendez la main vers les arbres si c'est dans la forêt, ou vers le vide si c'est dans le grand dehors des champs nus et des routes, Challu trouva la chaîne." (P. 65)

"Et c'est un toit en pignon doux qui le fait ressembler à une grange qu'on aurait pesé dessus." (P. 133)

"Venant à pas lourds, noir au cœur qu'il soit si dur de gagner sa vie, les débardeurs arrivaient." (P. 136)

Oh! je le sais, c'est un style — ou plutôt non, ce n'est pas un style, mais une manière d'écrire — à la mode, hélas! et cette influenza de l'hermétisme et du surréalisme ne devait pas nous épargner. Au nom de ce soi-disant style moderne, n'importe qui prend la licence d'écrire n'importe comment et n'importe quoi. Et c'est ainsi que sont consacrées lois toutes les pauvretés, les incohérences, les obscurités, les incorrections. La langue immortelle, aujourd'hui, serait donc celle que l'on écrit le plus à la diable, et comme en divaguant? Eh bien! non.

Je me permets de dire à Yves Thériault: casse-cou. Vous valez mieux que ça. Cette langue n'est pas celle avec laquelle Flaubert a franchi les ans, ni Racine les siècles. La mode est éphémère; n'y sacrifiez pas. Vous avez le sens dramatique et le don d'observation juste, comme en témoignent "Lorgneau-le-Grand", "La lettre du Gouvernement"; et surtout "La Jeannette". Travaillez; mettez au service de l'un et de l'autre la belle et simple clarté française. C'est si durablement beau, c'est si intégralement français, une magnifique et belle page littéraire qu'on peut comprendre sans mal de tête.

Gérard MARTIN

" MADONES CANADIENNES " (1)

C'est un splendide album de madones que vient de publier aux Editions Beauchemin, Rina Lasnier, jeune femme de lettres canadienne qui en 1943 décrochait avec "Le Jeu de la Voyagère" le Prix David. Pour la réalisation de cet album, qui est à tout le moins une luxueuse œuvre d'art, Rina Lasnier s'est assuré la collaboration de Marius Barbeau, lui-même écrivain de renom et membre de la Société Royale du Canada.

C'est en effet à M. Barbeau que l'on doit les notes historiques dont s'accompagnent la cinquantaine de madones illustrées qui font escorte aux poèmes de Rina Lasnier et qui situent chacune d'elles dans l'époque où elles ont vu le jour et dans le milieu où on peut les admirer encore. Ces notes explicatives ajoutent à l'intérêt, je pourrais dire à la lumière émanant de toutes ces photographies de madones qui ont servi de thèmes et de variations surtout, à l'art bien personnel de Rina Lasnier. Pour ce travail de minutie et de patience, Marius Barbeau mérite d'être chaleureusement félicité.

Que penser maintenant des poèmes proprement dits de mademoiselle Lasnier et qui portent des titres aussi touchants et évocateurs que Notre-Dame des Pêcheurs, Notre- Dame du Bel Amour, Notre-Dame au Rouet, Notre-Dame des Neiges, La madone du Prisonnier, Notre-Dame des Poètes, et bien d'autres encore?

(1) Barbeau (Marius) et Lasnier (Rina). Madones Canadiennes, *Montréal, Beauchemin*, 1944.

Les fervents de peinture moderne se délecteront sans doute de cette avalanche d'images qui débordent de chacune des strophes des Madones Canadiennes et d'où se dégagent aussi des sentiments de candeur, de spontanéité, de foi naïve, tous sentiments qui ne courent pas le monde, de nos jours. Ces invocations à la Vierge, ces apostrophes que ne mépriseraient pas des poètes aussi éloignés dans le Temps que peuvent l'être Villon et Péguy, reflètent incontestablement la pensée forte qui s'allie chez ce jeune auteur canadien à une formule d'expression pour le moins originale, quand elle ne va pas jusqu'à déconcerter un peu.

Car elle déconcerte sûrement les novices ou les mal initiés, cette poésie surréaliste de mademoiselle Lasnier.

Quoi qu'il en soit, il est permis de présumer qu'il y en aura pour tous les goûts dans cette somptueuse galerie de Madones dont Rina Lasnier vient de doter la littérature canadienne, galerie qui n'a rien de banal et où les couleurs riches et vermeilles l'emportent sûrement sur les ombres. Mais qui peut me défendre à moi, comme à tous ceux dont les yeux sont mal habitués encore aux lumières trop violentes du surréalisme, de préférer la simplicité attachante d'une "Notre-Dame au Rouet" ou de la "Madone du Prisonnier" à la grâce trop compliquée d'une "Notre-Dame des Pêcheurs".

Germaine BUNDOCK

SI CE N'EST DÉJÀ FAIT...

Abonnez-vous au **Bulletin des Recherches Historiques.** Vous y trouverez chaque mois des chroniques historiques, des textes ignorés, des curiosités, des biographies, des notes bibliographiques et généalogiques, des documents inédits, etc., etc.

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Lévis

Abonnement: $2.00.

HOMMAGES et FÉLICITATIONS

À

M PIERRE-GEORGES ROY

D'UN AMI

COMPLIMENTS DE

C. W. LINDSAY, LIMITEE

Rue Saint-Jean, QUÉBEC

LE MEILLEUR CADEAU
parce qu'il se renouvelle chaque mois
Un Abonnement au
BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

COMPLIMENTS DE

●

ROBIN HOOD FLOUR MILLS LIMITED

MAURICE CHARLAND

Gérant

●

QUÉBEC et LÉVIS

AVEC LES HOMMAGES DE

JEAN - PAUL GALIPEAULT

QUÉBEC

Tel. 4.1355

A. F. BARDOU

Jardinier Fleuriste

CHEMIN ST LOUIS

QUEBEC



AVEC LES COMPLIMENTS DE

JOS. COTE, Limitée

QUÉBEC

Hommages de

CHARLES JEAN

ARCHITECTE

QUÉBEC

Compliments de

GASTON ESNOUF

AVOCAT

Téléphone: 2-1218

111, Côte de la Montagne, Québec

Hommages de

JACQUES LEMIEUX

QUÉBEC

Compliments de

ÉLISÉE THÉRIAULT

AVOCAT

Téléphone: 5331

111, Côte de la Montagne, Québec

Hommages de

L'honorable

ANTONIN GALIPEAULT

Québec

Compliments de

J. N. ROY

Gérant de district

MUTUAL LIFE OF CANADA

Québec

COMPLIMENTS DE

BARIBEAU & FILS

MANUFACTURIERS - EXPORTATEURS

PRODUITS CHIMIQUES

- Teintures AMPOLLINA
- Bleu à laver AMPOLLINA
- Teintures OFIX
- Nettoyeur à mains LAVIT
- Nettoyeur POLIUM pour casseroles, etc.
- Détacheur POG

ARTICLES en BOIS

- Porte-vêtements
- Séchoirs à bas
- Rouleaux à pâte
- Planches à pain
- Boîtes à couteaux
- Embauchoirs
- Cure-dents plats et ronds
- Epingles à ressorts rondes et carrées

O

SUBSIDIAIRE

STANDARD WOODENWARE, MFG. CO.

LYSTER - QUÉ.

Manufactures

LÉVIS - LYSTER
ST-ROMUALD

Bureau de vente

92, rue Commerciale
LÉVIS, Qué.

SIGNES DES TEMPS

CARACTÈRES EN PLASTIC

FACILES À LIRE — DURÉE PARFAITE
PAS DE POLISSAGE — ATTRAYANTS

SIGNAUX POUR DIRECTION — NUMÉROS DE RÉSIDENCE
PLANCHETTES POUR NOMS
(En Noir ou en Couleurs)

THERAPEUTIC ELECTRICAL PRODUCTS

Limited

Rue WOLFE, **LÉVIS, P. Qué.**

Compliments du

GARAGE PERRAULT

128, Côte du Passage, **LÉVIS.**

LE FOYER DU LIVRE

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE

42, rue ST-JOSEPH, **QUÉBEC.**

LE MEILLEUR CADEAU
parce qu'il se renouvelle chaque mois

Un Abonnement au
BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

RIEN

Il n'en coûte RIEN pour vous renseigner. Ecrivez-nous les noms de vos père et mère et, par le retour du courrier, nous vous indiquerons le coût des recherches à faire pour compiler et dresser votre volume et votre arbre généalogique.

INSTITUT
GÉNÉALOGIQUE
DROUIN

4184, rue Saint-Denis — **Montréal**

Une œuvre nationale digne de votre encouragement. Immense documentation méthodiquement accumulée, 31 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Ecrivez-nous pour renseignements et honoraires.

HOMMAGES DE

La Compagnie de Machineries Mercier

Usine de Chaudronnerie et Machinerie

Manufacture de Scies

Soudure à l'Électricité

17, rue St-Laurent, LÉVIS. **Tél. Zone 5-201**

45 ANS DE SERVICE

Depuis 45 ans, la Cie des Tramways de Lévis maintient sur la rive sud un bon service de transport dans les périodes de prospérité comme de dépression, en hiver comme en été. Elle constitue une des premières sources d'embauchage sur la rive sud et elle est classée parmi les principales industries de Lévis. Notre compagnie assure la subsistance de 600 à 700 personnes et, indirectement, beaucoup plus que ce nombre. En effet, la liste de paye annuelle varie de $180,000 à $200,000, et ce montant d'argent est tout dépensé sur la rive sud. La Cie des Tramways de Lévis est organisée sur une base coopérative. Les employés en sont les propriétaires et elle est dirigée par trois syndics pour le seul bénéfice des employés, afin de maintenir cette source d'ouvrage et cette source importante de transport pour la rive sud. Nous jouissons de l'entier support et de la confiance des municipalités de la rive sud et du public.

LA COMPAGNIE DE TRAMWAYS DE LÉVIS

LE MEILLEUR CADEAU
parce qu'il se renouvelle chaque mois
UN ABONNEMENT AU

Bulletin des Recherches Historiques

AVEC NOS HOMMAGES

HOTEL

Clarendon

JOSEPH DRAPEAU, président

QUÉBEC

Avec les hommages de la

Téléphone: Zone 5-057

LAITERIE FORTIER

CRÈME GLACÉE "ROYALE"

LAIT - CRÈME - BEURRE PASTEURISÉS

54, Avenue BÉGIN, **LÉVIS.**

Avec les compliments de

Téléphone: 118

PAQUET & FILS, LIMITEE

Anthracite CHARBON Bitumineux

60, rue COMMERCIALE, **LÉVIS.**

Hommages d'

ALBERT DUMONTIER

AVOCAT

LÉVIS

Hommages de

Maurice BOURGET, M.P.

député de Lévis

Tél. LÉVIS. Zone 5-215

Tél.: BUREAU: 2-5625 - 2-5626

Maurice Pelletier, C. R.

Avocat et Procureur

70, rue St-Paul, QUÉBEC.

Hommages de

PHARMACIE DION

PRESCRIPTIONS

Rue Commerciale, LÉVIS.

Tél. Bureau: 2-2685

Tél. LÉVIS: 204

L. J. A. DEMERS & CIE

Meubles de Ménage, Accessoires de Magasins, Pianos, Poêles, Etc.
Household Furniture, Stores Fixtures, Pianos, Stoves, Etc.

De la Couronne 183 Crown St., St-Roch
QUÉBEC

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est la banque du public aussi bien que la banque des hommes d'affaires.

Le gérant de succursale se tient à votre entière disposition, qu'il s'agisse de dépôts, d'emprunts personnels, de remises, de recouvrements ou de toute question d'ordre financier au sujet de laquelle vous désiriez le consulter.

Actif, plus de $250,000,000. — 514 bureaux au Canada.

Succursale à LEVIS. **P.-E. ASSELIN, gérant.**

AVEC NOS HOMMAGES

Imprimerie

LAFLAMME

Limitée

Téléphone: 2-1602

34, rue GARNEAU,

QUÉBEC

Hommages du

MESS DES SERGENTS

LES VOLTIGEURS DE QUEBEC (R)

à

MONSIEUR PIERRE-GEORGES ROY

Ancien Officier de l'Unité

(1892 - 1898)

Hommages du

REGIMENT DE LEVIS (R)

à

MONSIEUR PIERRE-GEORGES ROY

DIRECTEUR

du

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

et

ANCIEN OFFICIER DE L'UNITÉ
(1889-1892)

Avec les meilleurs vœux de succès de:

MARQUIS & LESSARD

AVOCATS

Téléphone: 2-1266

Bureau: 19, Notre-Dame, Québec.

Compliments de **Tél.: 2-5627 - 26**

J.-Achille Jolicœur, C. R.
Avocat et **Procureur**
Barrister and **Solicitor**
Édifice: Banque de Commerce

70, rue St-Paul, QUÉBEC.
(coin St-Pierre)

Compliments de

ADRIEN DUFRESNE
ARCHITECTE

QUÉBEC.

Compliments de

LACROIX & LAPLANTE
AVOCATS et PROCUREURS

GÉRARD LACROIX, C.R. ANTONIO LAPLANTE, C.R.

42, rue Ste-Anne, QUÉBEC.

Compliments de **Téléphone: 2-4021**

POWER, BIENVENUE, LESAGE & TURGEON
AVOCATS

111, Côte de la Montagne, QUÉBEC.

Avec les compliments de

J. AIME DERY

St. Lawrence Paper Bag Co., Limited
QUÉBEC

Compliments de **Tél.: 7341**

SYLVIO BRASSARD
B.A., A.D.B.A.
ARCHITECTE

39, avenue Moncton, QUÉBEC.
Spécialiste en architecture canadienne

Compliments de

L. P. PELLETIER
représentant
MUTUAL LIFE
QUÉBEC.

Avec les compliments de

Case Postale No 39

NOEL BEGIN, INC.

NÉGOCIANTS EN GROS

Farines, Grains et Épiceries

94, rue COMMERCIALE, LÉVIS, Qué.

Avec les compliments de

J. L. DEMERS, LIMITEE

FERRONNERIE EN GROS

Plomberie et Chauffage — Matériaux de Construction

Quincaillerie et Charronnerie

Accessoires Miniers et pour Chantiers

57, rue COMMERCIALE, LÉVIS, Qué.

COMPLIMENTS DE

P. A. BOUTIN

Assureur -- Underwriter

ASSURANCES DE TOUTES SORTES

Soyez certains que la valeur de vos biens est assurée pour le montant d'une perte possible.

80, rue ST-PIERRE, QUÉBEC.

Tél. BUREAU: Zone 5-032 Rés. WOLFE 101, Zone 5-035

BUREAU ÉTABLI EN 1852

MARCEL ROY

AGENT D'ASSURANCES

ROYAL - QUEEN - WESTERN - HALIFAX

VIE - FEU - AUTOMOBILE - ACCIDENT

10, rue WOLFE, LÉVIS.

AVEC

LES COMPLIMENTS

DE

LA LAURENTIENNE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège social: LÉVIS - Qué.

AVEC LES COMPLIMENTS DE

LOUIS-T. BLAIS, LIMITEE

Distributeur des produits

MARQUE " **PRIMO** "

52, rue ST-PIERRE, **QUÉBEC.**

LA CAISSE POPULAIRE DE LEVIS

Société coopérative régie par la loi des Syndicats Coopératifs de Québec

Première caisse populaire fondée en Amérique, le 6 décembre 1900, à

Lévis, par le COMMANDEUR ALPHONSE DESJARDINS.

Première perception: 23 janvier 1901, montant: $26.40.

Actif actuel: $3,200,000.00 — Avoir-propre: $388,000.00

Etes-vous sociétaire de votre caisse populaire ?

HOMMAGES et FÉLICITATIONS

J. LS. MORENCY, INC.

Fabricants de Boîtes de Carton

QUÉBEC, Qué.

Les Produits de l'Erable

"CITADELLE"

Sont de nos jours de précieux auxiliaires dans la cuisine moderne. D'une pureté et d'une valeur insurpassables, ils font des desserts délicieux en même temps que nutritifs.

Achetons Chez-nous les Produits de CHEZ-NOUS

LES PRODUCTEURS DE SUCRE D'ERABLE DU QUEBEC

Société Coopérative

BUREAU: 5, Ave BEGIN, Lévis



Canadian History & Economics

THE PICTURE GALLERY OF CANADIAN HISTORY

Volume I

By C. W. Jefferys, assisted by T. W. McLean. " One of the most valuable books that has ever appeared on Canadian history, the result of a lifetime of intense study, by an artist singularly well-equipped. " — C. T. Currelly, Royal Ontario Museum. Second edition. $2.00.

A HISTORY OF THE CANADIAN PEOPLE

Volume I, New France

By Morden H. Long. Illustrated by C. W. Jefferys. " Here we have less of the battles and sieges, less of Montcalm and Wolfe, Frontenac and Phipps than of basic geography, basic economic and social institutions, climate and trade. The influence of what might be called the Innis school is evident and it is an excellent school. " — **The Times Literary Supplement.** $3.50.

CANADA AND THE WORLD TOMORROW

Edited by Violet Anderson. Addresses given at the Canadian Institute on Public Affairs, August 19 to 26, 1944. Subjects include: Great Britain's postwar position; Canada and the British Commonwealth; postwar problems of Canadian labour, I and II; Health Insurance. $1.25.

ARCTIC ELDORADO

By Raymond Arthur Davies. " He sets forth his findings in remarkably clear and interesting fashion. Great developments such as the new Alaska Highway, the Canol project, etc., are described in their proper perspective, as are rivers, air lines, natural resources and agriculture. " — **Hamilton Spectator.** $1.00.

CANADIAN RESTORATION

By E. Newton-White. " The restoration scheme he invokes must be very close to the pattern that Canada some day will adopt. Few people will read Mr. Newton-White's book without revising their concepts of the Dominion. " — **The Beaver.** $2.50.

THIS IS CANADA

Edited by Donald Buchanan. A book of photographs. The way we work, how we live, our social institutions, the landscape and industries of the Dominion are described in these sixty photographs, which are accompanied by explanatory notes. Introduction by Morley Callaghan. $2.00.

THE MARCH OF MEDICINE IN WESTERN ONTARIO

By Dr. Edwin Seaborn. Illustrated with over one hundred full-page line portraits, this book deals with the progress of medicine in Western Ontario, from Indian days, during the French regime and on down through the English period. $6.00.

THE RYERSON PRESS
TORONTO

HOMMAGES DE

LA TRAVERSE DE LEVIS

LIMITÉE

J.-L. ROBERGE,

Vice-président et Gérant.

L.-MAURICE CARRIER,

Secrétaire et Ass.-Gérant.

Avec les compliments de

J.-A. MORENCY

Successeur de LOUIS MORENCY, Enr.

Dorure et Encadrement — Restauration — Miroirs

GRAVURES

Nous pouvons vous procurer tous genres de gravures, sur demande.

Téléphone: 2-8741

2, rue St-Jean ou 54, rue Couillard, QUÉBEC.

AVEC

LES COMPLIMENTS

DE

ACME CLOVE WORKS LIMITED

FABRICANTS et IMPORTATEURS

251 - 255 EST, rue VITRÉ

Casier Postal : 100

PLACE D'ARMES, -- MONTRÉAL

FABRIQUES:

Montréal,
Joliette,
Loretteville,
St-Tite.

TANNERIE:
Joliette, Qué.

SALLES DE VENTE:

Montréal,
Toronto,
Québec,
Ottawa,
Vancouver.

MONTREAL

Avec les compliments de



LA CITE DE LEVIS

Son Honneur le Maire J.-ADÉLARD BÉGIN

Messieurs les échevins:

J.-B.-RENÉ ROY,
Président du Comité
des Finances.

ALFRED-B. ATKINSON,
Président du Comité
Police et Feu.

J.-ALPHONSE SAMSON,
Président du Comité
de l'Aqueduc.

J.-ALFRED LEMIEUX,
Président du Comité
Électricité, Hygiène, Règlements.

LÉO LAMONTAGNE,
Président du Comité
de la Voirie

MARCEL ROY,
Président du Comité
Marchés, Terrains et Industries.

"DIEU, FAMILLE ET PATRIE"

LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Met à la disposition de ceux qui veulent se rendre plus familiers avec l'histoire de leur pays un service de renseignements inépuisables:

LES ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Trop de gens croient que les Archives ne servent qu'aux auteurs ou à ceux qui veulent le devenir.

C'est là une erreur trop répandue, malheureusement.

Les Archives de la Province de Québec se composent, il est vrai, de milliers et de milliers de pièces manuscrites. Mais, en outre des archives manuscrites proprement dites, ce département met à la disposition de tous ceux qui veulent travailler ou s'instruire, une bibliothèque canadienne de plusieurs milliers de volumes et de brochures.

En outre, des milliers de dossiers sur les hommes et les choses canadiennes sont à la disposition des chercheurs et des étudiants.

Un personnel spécialisé, attentif et bien disposé est toujours prêt à aider ceux qui veulent consulter les Archives.

Le service est absolument gratuit. On peut travailler aux Archives de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

ARCHIVES DE LA PROVINCE
PARC DES CHAMPS DE BATAILLES
QUÉBEC

Des ateliers de LE QUOTIDIEN Ltée, Lévis.